U d'/of OTTAWA
39003002373321

MAI 1 1972

CORNEILLE

CINNA

TRAGÉDIE

(1640)

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR CELLE DE 1682

Avec notes grammaticales, littéraires, historiques
et précédée d'une étude

PAR

P. JACQUINET

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
RECTEUR HONORAIRE

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

BELIN FRÈRES

RUE DE VAUGIRARD, 52

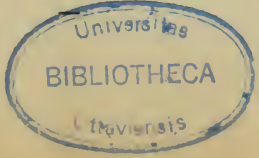

Toutes nos éditions sont revêtues de notre griffe.

Belin Frères

PQ
1752
.J3
1894

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.

ÉTUDE

SUR « CINNA »

I

Les sources. — L'action.

Corneille, dans sa tragédie d'*Horace*, avait trop heureusement réussi, avec le grand sujet que lui avait fourni l'histoire romaine, pour n'être pas tenté de puiser de nouvelles scènes d'énergie morale et de grandeur héroïque à la même source.

Tandis qu'*Horace* poursuivait sa brillante carrière, Corneille, dans sa retraite studieuse de Rouen, revenait, avec un redoublement d'attrait, à ses lectures latines, aux historiens latins de la République et de l'Empire, sans préjudice de son poète préféré, Lucain, et de son moraliste favori, Sénèque [1].

Un jour qu'il s'était pris à lire l'éloquent petit livre *De la clémence*, dédié par celui-ci à *César-Néron*, une page, entre toutes, une page d'histoire jetée, à titre d'exemple, parmi les considérations morales et les préceptes, l'arrêta, le frappa vivement par l'insigne grandeur du trait raconté et par le tour dramatique du récit.

1. Disons aussi qu'en se détournant de l'Espagne et en se portant vers Rome après le succès du *Cid*, Corneille n'avait pas seulement obéi à un attrait de son génie vers les annales de ce peuple duquel Bossuet a dit qu'il « était du tempérament le plus fécond en héros. » Autour du poète, dans la société polie de ce temps, on était curieux et friand d'histoire romaine. Les récits de Coeffeteau, les traductions de Perrot d'Ablancourt faisaient fortune dans les salons. A l'hôtel de Rambouillet, c'était le régal des beaux esprits du lieu que les considérations de Balzac sur *le Romain*, le Romain en soi, type de fermeté d'âme, de vertu civique et guerrière. Un jour, dans la *Chambre bleue*, l'entretien, un de ces entretiens qui ressemblaient à des dissertations en dialogue, était mis par la marquise, à propos d'une définition de l'*Urbanité* (mot de création récente), sur l'urbanité romaine, telle que l'entendait Cicéron et que la pratiquaient Scipion, Lélius, Atticus, César. Une autre fois, la conversation tombait et, en s'animant, se prolongeait sur une haute figure romaine, sujette à controverse, sur Octave-Auguste. Ce jour-là, Balzac, grand admirateur du personnage, tenait le dé ; Chapelain résumait, concluait. — V. dans le recueil des *Discours* de Balzac ceux où il reprend, complète, développe ce qui s'était dit, autour de la marquise, sur ces deux sujets. — Nous avons cité dans notre *Appendice* une bonne part de l'éloge d'Auguste par l'éloquent rhéteur.

Après avoir dit, avec son habituelle pénétration, tout ce que la Puissance acquiert de sécurité et d'honneur à pratiquer la vertu dont il s'agit, Sénèque passe aux leçons vivantes, et c'est de l'histoire du fondateur de l'empire qu'il tire celle qu'il croit de toutes la plus propre à frapper l'âme du jeune empereur, son élève.

«... Combien sont vrais de tels enseignements, je veux, César, te le montrer par un exemple domestique. Le divin Auguste fut un prince doux et clément, à ne le juger que depuis son élévation à l'empire. Il est vrai qu'avant ce temps, sous la République, c'est lui qui tira l'épée ; à dix-huit ans, à cet âge qui est aujourd'hui le tien [1], il avait déjà enfoncé le poignard dans le sein de ses amis ; il avait attenté secrètement à la vie du consul Marc-Antoine ; il avait trempé, pour sa part de triumvir, dans les proscriptions. Mais dans la suite, et lorsqu'il avait passé l'âge de quarante ans, pendant un séjour qu'il fit dans la Gaule, avis lui fut donné d'un complot, qu'un Lucius Cinna, homme de pauvre esprit [2], formait contre sa vie. Il sut en quel lieu, dans quel temps, comment il devait être frappé. Tout était révélé par un des complices. Il ne pensa d'abord qu'à se défendre en punissant. Il fit appeler au conseil ses plus sûrs amis.

» Dans la nuit qui précéda, il ne pouvait dormir, en songeant qu'il lui fallait condamner un jeune homme d'une naissance illustre, sans reproche jusqu'à ce crime, un petit-fils de Cnéius Pompée. Il ne pouvait se résoudre à trancher une seule vie, lui qui jadis avait, étant à table, dicté à M. Antoine l'édit de proscription. Agité et gémissant, il laissait échapper de temps en temps des paroles qui se combattaient : « Quoi donc ? laisserai-je mon assassin aller et venir impuni et tranquille, tandis que toute paix m'est ravie ? Il ne serait pas puni, l'homme qui veut frapper cette tête qu'ont respectée tant de guerres civiles, tant de combats sur terre et sur mer, et lorsque enfin la paix est rendue au monde ; et qui veut, non m'assassiner simplement, mais, comme une victime, m'immoler ? » En effet, on avait résolu de le frapper au milieu d'un sacrifice. Puis, de nouveau, après quelques instants de silence, se prenant à lui-même plus qu'à Cinna, il s'écriait à voix plus haute : « Pourquoi vivre, si tant de gens ont intérêt à ce que tu meures ?

1. Pourquoi ce rapprochement inattendu ? C'est une flatterie à l'adresse du jeune empereur, jetée en passant. Néron, dans les premiers jours de son règne, avait donné certaines marques d'humanité ou de sensibilité, où l'on voulait voir des gages de bonheur pour l'empire. Un jour, devant une condamnation capitale à signer, il avait dit qu'il aurait voulu ne savoir pas écrire (*Vellem nescire litteras*). Ce mot, dans le *De clementia*, est rappelé un peu plus loin. Néron commençait donc comme Auguste avait fini !

2. *Stolidi ingenii virum.* — La variante *solidi*, qui donne un sens tout différent, a été adoptée par plus d'un interprète. D'après cette dernière leçon, La Harpe a traduit : homme d'un esprit ferme.

Quel sera le terme des supplices? Combien de sang faudra-t-il encore? Je me vois éternellement en butte aux coups d'une jeunesse de noble race; c'est à cette tête qu'en veulent leurs épées. Ce n'est plus la peine de vivre, s'il me faut perdre tant d'existences pour assurer la mienne! » Son épouse Livie l'interrompit enfin : « Veux-tu, lui dit-elle, recevoir un conseil de femme? Fais ce qu'ont accoutumé les médecins. Quand les remèdes usités ne réussissent pas, ils en essaient de contraires. Lépidus a suivi Salvidiénus; Muréna, Lépide; Cæpion, Muréna; Egnatius, Cæpion; j'en passe d'autres, dont on ne peut rappeler sans rougir l'insolente audace. Fais maintenant l'essai de ce que peut la clémence. Pardonne à L. Cinna; il est découvert, il ne peut plus te nuire; il peut servir à ton nom, à ta gloire. » Heureux d'avoir trouvé un avocat de son secret désir, Auguste rendit grâce à sa femme. Il fit contremander les amis qu'il avait appelés au conseil. Il manda Cinna seul, éloigna tout le monde à son arrivée, et, lui ayant fait donner un siège auprès du sien : « Avant tout, dit-il, je te demande ceci : écoute, sans répliquer, ce que j'ai à te dire; ne m'interromps d'aucun mot, d'aucun cri : je te donnerai ensuite temps et loisir de me répondre. Cinna, je t'ai trouvé, au temps jadis, dans le camp de mes plus grands adversaires; tu n'étais pas devenu mon ennemi, tu l'étais de naissance; je t'ai épargné, cependant; j'ai fait plus; je t'ai fait rendre tout ton patrimoine; à cette heure, tu es heureux et riche, à tel point que les vainqueurs eux-mêmes portent envie au vaincu. Le sacerdoce que tu me demandais, je te l'ai donné, à l'exclusion de prétendants dont les pères avaient combattu à mes côtés. Après tout ce que j'ai fait ainsi pour toi, tu as résolu de me tuer. »

» A ce mot, Cinna s'écriant qu'il était bien éloigné d'une telle démence : « Tu ne tiens pas, Cinna, ta parole : il était convenu que tu m'entendrais sans m'interrompre. Oui, te dis-je, tu te prépares à me tuer. » Et, pour preuve, il ajouta tout ce qu'il avait appris, le lieu, les complices, le jour, l'ordre du guet-apens, le nom du conjuré chargé du premier coup. Le voyant alors saisi, et en silence, non plus pour tenir sa promesse de se taire, mais de la presse de sa conscience : « Quel était, en agissant ainsi, ton dessein? Convoitais-tu le principat pour toi-même? Certes, les choses vont mal pour la République, si rien, excepté moi, ne fait obstacle à tes ambitions. Tu ne peux pas seulement défendre ta maison; dernièrement, dans un procès d'intérêts privés, tu t'es laissé battre par un fils d'affranchi; crois-tu donc que le moins difficile que tu puisses faire, c'est d'entreprendre contre César? Mais, dis-moi, si je suis le seul obstacle qui s'oppose à tes visées, après moi, les Paul, les Fabius, les Cossus, les Servilius te souffriront-ils, et cette imposante troupe de nobles qui ne se

parent pas de vains noms, et sont eux-mêmes un honneur à leurs images de famille ? » Mais pour ne pas, à reproduire tout son discours, m'étendre trop dans ce volume (on assure, en effet, qu'il parla ainsi plus de deux heures, prolongeant à dessein cette forme de châtiment dont il se contentait) : « Pour la seconde fois, Cinna, dit-il, je te donne la vie : je te l'avais autrefois donnée comme à mon ennemi, je la donne maintenant au traître et au parricide. Que, de ce jour, l'amitié commence entre nous. Essayons qui de nous deux sera de meilleure foi avec l'autre, ou moi qui te laisse la vie, ou toi qui me la devras. » Bientôt après, il lui déféra de lui-même le consulat, se plaignant qu'il ne l'eût pas osé demander. Il le compta depuis au nombre de ses plus fidèles amis, et fut institué son unique héritier. Depuis ce jour, il n'y eut plus aucune conspiration contre lui. »

Dans son expressive rapidité, ce récit, dont l'auteur a ménagé l'intérêt avec beaucoup de sentiment et d'art, était, à coup sûr, une rencontre heureuse pour notre poète en quête de scènes émouvantes et d'illustres triomphes du devoir pour son théâtre. Quel beau sujet de scène en monologue, que cette nuit inquiète d'Auguste, que ces mouvements d'âme en sens contraires du maître du monde, combattu entre le plus légitime ressentiment et la satiété d'une lutte sans trêve, le dégoût des rigueurs sanglantes ! Et quel sublime coup de théâtre que ce, *Soyons amis* (*ex hodierno die inter nos amicitia incipiat*), succédant aux paisibles et d'autant plus accablants reproches, à cette écrasante et juste mercuriale, à laquelle se réduit, pour toute sanction, le généreux offensé ! Jamais pardon royal ne fut accordé avec plus de grandeur d'âme et d'esprit tout ensemble.

Il est vrai qu'il n'y avait là d'étoffe que pour quelques admirables scènes, et Corneille cherchait matière pour tout un nouveau poème tragique en cinq actes.

Mais le même fait n'avait-il pas été raconté par d'autres avec d'autres détails, surtout avec plus de renseignements sur la conspiration elle-même, sur son auteur et ses complices, et ne pouvait-on recueillir dans les annales du même temps des éléments nécessaires de surplus pour la construction d'une tragédie en l'honneur de la clémence, dont Auguste serait le héros ? Corneille dut l'espérer, et, sans nul doute, fit et poursuivit avec un soin curieux cette étude ; mais l'histoire d'Auguste, dans ce que le temps en a respecté, ne réservait, sur l'événement en question, aucune lumière nouvelle à ses recherches.

Tacite et Suétone ne disent, au sujet des complots que cet empereur eut à réprimer, qu'un mot très général, sans rien spécifier des circonstances ni des personnes. Velléius Paterculus signale rapidement les projets d'attentat et les justes

châtiments des Muréna, des Lépide, des Cæpion, des Egnatius, et, bien qu'empressé à faire valoir tout ce qui est à la louange d'Auguste, n'ajoute rien qui se rapporte à Cinna, et ne prononce même pas son nom. Dion Cassius, dans le souvenir qu'il donne au crime de Cinna et à la grâce dont il fut l'objet, insiste plus sur le pardon que sur le complot, et son récit ne nous apprend rien de ce que celui du philosophe nous laisse ignorer[1].

Cependant Corneille ne revint pas les mains vides de cette excursion intéressée à travers l'histoire de l'Empire.

Au début du LIIe livre de Dion Cassius, ou du moins de ce qui nous en reste, le récit des événements s'interrompt pour donner place à une longue délibération politique entre personnages fameux, dont l'historien reproduit, ou plutôt refait, du mieux qu'il peut, les discours. C'est un conseil intime tenu par Auguste avec les deux meilleures têtes de son gouvernement, ses ministres dévoués, Agrippa et Mécène. Auguste, sous l'empire d'une fatigue du pouvoir et d'une satiété des grandeurs plus ou moins sincères, fait part à ces confidents éprouvés d'une pensée qui le travaille : il est tenté de finir comme Sylla ; se déchargera-t-il, à son exemple, par une abdication glorieuse, du fardeau sous lequel il se sent fléchir, ou doit-il persévérer dans son immense tâche et rester à la peine ? Les deux hommes d'État consultés répondent en toute liberté et franchise. Agrippa se prononce ouvertement pour un abandon volontaire et complet de tous les pouvoirs accumulés sur une seule tête, et pour une restauration généreuse de la République. Mécène développe et motive longuement un avis absolument contraire.

Mettre aux prises de tels personnages, devant un pareil auditeur, sur un aussi grave sujet, n'était pas tâche facile pour un historien curieux, honnête, mais de médiocre génie, et, dans son style grec appliqué aux choses romaines, assez terne écrivain. Pour cette lutte de politique et d'éloquence qu'il se

1. Le récit de Dion offre une mise en scène, comme celui de Sénèque, mais beaucoup moins vive et moins complète. Au moment où, instruit de tout et maître de la vie des conjurés, il s'interroge avec tristesse et doute sur ce qu'il doit faire, Auguste reçoit la visite de Livie ; un entretien s'engage entre les deux époux ; il explique les motifs de son irrésolution ; elle lui propose d'essayer de la clémence. Ce n'est pas en quelques mots, comme dans Sénèque ; c'est tout un discours qu'elle lui débite, prolixe et assez banal, sur la générosité et surtout sur les avantages politiques de la conduite qu'elle préconise. Elle persuade, et grâce est faite à tous. Le récit s'achève sans mettre en présence Auguste et Cinna dans une dramatique entrevue, et sans nouveau discours. L'historien se borne à dire que « César se rendit à l'avis de sa femme, et relâcha tous les coupables, après les avoir châtiés en parole par ses réprimandes. » (Ἐπείσθη τε αὐτῇ, καὶ ἀφῆκε πάντας τοὺς ὑπαιτίους, λόγοις τισὶ νουθετήσας.) — On a remarqué que Sénèque et Dion, d'accord pour l'ensemble du récit, ne le sont pas pour la date de l'événement ; le premier le place au temps où Auguste venait d'atteindre sa quarantième année, en l'an de Rome 739 ; le second le reporte à l'an 756, beaucoup plus loin dans le règne d'Auguste.

risquait à retracer d'après une tradition plus ou moins authentique, et, selon toute apparence, sans le secours d'aucun *document*[1], ce n'eût pas été trop de l'esprit politique d'un Polybe ou du coup d'œil pénétrant d'un Tacite, ou du sens historique et de la souplesse oratoire d'un Tite Live. L'Agrippa et le Mécène de Dion Cassius délibèrent en froids et vagues théoriciens plutôt qu'en hommes d'État expérimentés et bien à l'œuvre. C'est, le plus souvent, d'une manière abstraite et par des lieux communs de politique d'école, qu'ils préconisent, le premier, les bienfaits de l'état républicain, le second, ceux du monarchique, et que l'un décrie et rejette ce que l'autre vante et conseille. Une étude moins superficielle des choses présentes, des circonstances et des besoins actuels, de l'état des esprits, des vœux ou des regrets publics à Rome et dans le monde romain, à cette heure, eût autrement, et beaucoup mieux que des spéculations quelque peu banales, donné force à la cause que chacun d'eux défend. Pourtant, malgré ce qui lui manque de fond et de réalité, et, quoique trop longuement reproduite, cette scène à trois, sur un tel sujet, intéresse ; elle a de la grandeur par la nature de la question qui s'agite en si haut lieu; elle attache par la divergence tranchée des avis soutenus de part et d'autre devant le tout-puissant empereur. Le plaidoyer monarchique de Mécène est moins abstrait et moins creux que la thèse démocratique d'Agrippa. Celui-ci ne s'écarte guère des comparaisons *a priori* entre la république et la monarchie tout à l'avantage de l'une des deux. Mécène, avant de finir, sort utilement des théories en l'air en s'attachant à rappeler les tempêtes civiles et les immenses luttes d'ambitions qui, depuis un siècle, ont bouleversé coup sur coup Rome et le monde, et en indiquant quelques-unes des causes de l'effroyable anarchie sous laquelle, fatalement, la République a sombré et s'est abîmée sans retour. Il y a là des pages que de hautes et justes vues d'historien soutiennent et animent, en dépit de l'abondance un peu déclamatoire et du peu de nerf de l'expression.

« ... Ainsi, sous ton autorité, appuyée des conseils des sages, toutes choses iront mieux dans la paix et dans la guerre ; ainsi, les affaires pourront être bien administrées, n'étant plus livrées au peuple, ni délibérées en plein jour, ni abandonnées aux orateurs charlatans, ni mises en péril par les manœuvres des ambitieux. C'est ainsi que nous jouirons doucement des biens que le ciel nous accorde, délivrés et des guerres fatales et des séditions impies, malheurs inséparables des démocraties; car, dans ce régime, les plus puissants, aspirant aux

1. Il n'est pas impossible, cependant, que quelque trace d'un entretien politique de ce genre entre Auguste et ses deux conseillers se soit conservée dans les écrits intimes de l'empereur dont parle Suétone, ch. LXXXIV.

honneurs, achètent les petits, et, avec leur aide, bouleversent tout. Cela s'est vu chez nous plus d'une fois, et il n'y a pas un autre moyen de prévenir de tels désordres. Faut-il rappeler toutes les guerres, toutes les séditions qui ont déchiré pendant si longtemps notre malheureuse patrie et dont les causes sont bien connues. Deux choses surtout les ont produites, la multitude des citoyens et la grandeur de l'empire. Dans cette grande foule d'hommes, divers de nation et de tempéraments il existe fatalement une extrême diversité de passions et de désirs; et notre puissance s'est accrue à tel point, qu'il est très difficile de la régler et de la conduire.

» Tant que le peuple romain fut peu nombreux, tant que nous ne fûmes pas beaucoup plus puissants que nos voisins, l'ordre se maintint dans l'État, et, en peu de temps, nous devînmes maîtres de toute l'Italie. Mais depuis que, sortis de l'Italie et répandus dans toutes les parties du monde, nous avons rempli de notre nom et soumis à notre empire les terres et les mers, tout va mal au dedans. La République a été troublée par des intrigues et des séditions qui, bientôt, de Rome, ont passé dans les armées. Notre ville, telle qu'un grand vaisseau de passage, remplie d'une foule d'hommes de toute espèce, et privée de pilote, flotte depuis longtemps au gré des vents et des orages, et s'en va, ballottée de çà de là, comme un navire sans lest. Ne l'abandonne pas dans ce péril; car tu vois comme elle fait eau de toutes parts; ne la laisse pas se briser contre les écueils; tu vois combien sa charpente ébranlée a peine à tenir la mer[1]. Mais, puisque les dieux pitoyables envers la patrie t'ont donné à elle pour maître et pour chef, veille sur son salut, et que par tes soins, qui commencent dès à présent à la faire respirer un peu, elle soit rendue pour toujours au repos et au bonheur.....

» Je crois avoir réussi à te faire approuver les raisons pour lesquelles je soutiens que l'autorité doit être remise aux mains d'un seul. S'il en est ainsi, saisis-toi hardiment et avec confiance du souverain pouvoir, ou plutôt crains de le déposer; car il s'agit bien moins ici de t'apprendre à l'exercer que de t'avertir du danger de le perdre. A quels périls ne t'exposerais-tu pas en remettant la souveraineté au peuple qui la possédait jadis, ou en la livrant à un autre ! Songe combien de

1. Comparaison bien prolongée dans un discours de politique et d'affaires, et où l'on ne s'attendait pas à retrouver un souvenir presque littéral de l'ode du poète Horace au vaisseau de l'État (*O navis, referent...* I, 12) :

Nonne vides ut
Nudum remigio latus,
Et malus celeri saucius Africo,
Antennæque gemant, ac sine funibus
Vix durare carinæ
Possint imperiosius
Æquor ?

citoyens ont eu jadis à se plaindre de toi ; songe combien d'ambitieux vont tenter de s'élever au pouvoir suprême. Tous verront en toi, ou un ennemi à frapper, ou un obstacle incommode à détruire... Il ne manquerait pas de Lépides, de Sertorius, de Brutus, de Cassius pour s'armer contre toi Puisses-tu, en considérant ces choses et en calculant toutes les autres circonstances, n'abandonner ni toi-même, ni la patrie !... [1]. »

Voilà ce que Corneille lisait, relisait, dans une très imparfaite traduction de Dion Cassius, la seule qu'on eût alors. A travers les platitudes de la version, ce débat où, selon l'historien, s'étaient agitées en secret les destinées du monde, n'était pas d'un médiocre intérêt pour cet esprit si naturellement attiré vers toute grandeur, pour le poète à l'affût des sujets de belles situations, de dramatiques dialogues, que l'histoire peut mettre à la disposition du théâtre. Chez ce poète, dans ce perçant et sublime génie, il y avait des parties de dialecticien, d'orateur, de politique, qui, déjà, s'étaient hautement manifestées en certaines scènes mémorables de ses deux premiers chefs-d'œuvre ; d'abord dans ce lit de justice du *Cid*, où la royauté féodale, paisible, et, l'oreille ouverte à tous, préside à l'émouvant débat engagé entre la plus légitime douleur et les justes droits du père offensé et du gentilhomme citoyen ; ensuite, et mieux encore, dans ce prétoire de la Rome des rois, ressuscité d'après Tite Live, où devant un autre monarque-juge, le vieil Horace plaide victorieusement contre le vengeur de Camille la cause de la famille romaine et de l'État tout ensemble. Pour ce mâle et sérieux génie de Corneille, capable de dramatiser avec un tel bonheur les plus sévères souvenirs de l'histoire, nourri des plus beaux discours de Lucain, quelle belle scène à faire que cette mémorable délibération d'Auguste et de ses deux conseillers, en la reprenant d'une main rapide et puissante dans les froides pages de l'annaliste gréco-romain !

Mais cette scène, pour l'offrir aux spectateurs, où la placer, à quelle trame la rattacher, dans quelle œuvre l'introduire ?...

Devant ces deux morceaux d'histoire, rencontrés, étudiés tour à tour, médités comme ils méritaient de l'être, celui de la conjuration de Cinna par Sénèque, celui de la délibération impériale par Dion, l'un et l'autre, par leur fond et leurs proportions, n'offrant matière qu'à de beaux fragments dramatiques,

1. La réponse de Mécène ne se termine pas là ; elle reprend et s'étend dans toute une seconde partie d'un tout autre caractère. C'est une suite de conseils pratiques, un exposé de changements politiques à opérer, de mesures à prendre pour achever le bonheur public : épurer le sénat, modifier les conditions d'entrée dans l'ordre équestre, les attributions des chevaliers, créer une charge de sous-censeur, régler à nouveau le recrutement des armées, etc. Plus d'une des réformes accomplies par Auguste se retrouve dans cet ample programme d'administration et de gouvernement que l'historien met dans la bouche du ministre.

Corneille s'arrêtait rêveur : tout à coup l'idée d'une de ces combinaisons hardies auxquelles, dans leurs constructions scéniques, ont recours les poètes de théâtre, traversa son esprit et s'y fixa.

Pourquoi ne pas rapprocher, réunir dans un même cadre ces deux figures d'Auguste, l'Auguste qui pardonne et celui qui, si noblement, prend conseil ; l'une et l'autre empreintes d'une même douceur et d'imposante tristesse ? Pour cela, que faut-il? retarder l'époque de la délibération, renvoyer ce fait occulte, et sans date bien précise, au temps où Auguste n'avait plus ni Agrippa, ni Mécène, et à leur place oser mettre, qui? Cinna, oui, Cinna lui-même, et un de ses plus importants complices ; non pas le Cinna du récit de Sénèque, esprit rude et borné, brouillon vulgaire (*stolidi ingenii virum*), mais un jeune et brillant patricien, de vif génie, d'éloquente parole, distingué par Auguste, honoré de ses grâces, de sa confiance, de son intimité, mais, dans cette faveur en apparence acceptée, resté fidèle à l'esprit républicain de sa famille, au culte des grands Romains tombés à Thapsa et à Philippes, obstiné à les suivre, à les venger, jusqu'à tramer lui-même contre l'usurpateur un complot à la Brutus, traître à son maître et à son ami par un ardent esprit de liberté et de dévouement à la patrie. Au moment suprême de l'entreprise, tout étant prêt dans le plus complet mystère, l'empereur, tenté de ne plus l'être, et irrésolu, prendra les deux chefs de la conjuration pour arbitres ; soudaine et dramatique coïncidence, moyen audacieux, mais puissant, d'élargir, de varier, de compliquer l'action, sans la trop charger ni l'obscurcir; vraie *péripétie*, la plus fertile qui se pût concevoir en effets divers, en contre-coups prolongés sur les sentiments et la conduite des personnages !

A cette combinaison, originale et féconde, que vienne s'ajouter un personnage de plus, un conjuré encore (il n'y en a que deux en vue jusqu'ici), d'une espèce nouvelle, une Romaine, une jeune Romaine, fille de proscrit, républicaine, elle aussi, par esprit de famille et par vengeance filiale, aimée de Cinna et promise à lui par elle-même comme prix au libérateur, âme du complot par l'énergie de sa haine pour Auguste, mais objet de rivalités intimes, dangereuses pour qui conspire ; et voilà tout un canevas tracé, tout un scénario de tragédie à souhait, riche matière à traiter, à développer. Sur ce fond, un génie inventif aura sans doute encore à s'évertuer pour en tirer toute une œuvre d'un intérêt suivi et d'une juste étendue. De quelles parties principales ou accessoires, de quels détails ou incidents, encore ajoutés par le poète, s'est formé, sous son industrieuse main, le tissu de *Cinna*, au complet; montrons-le, car c'est un des points de départ nécessaires de cette étude, par une analyse, au moins sommaire, par un rapide et fidèle résumé de l'action.

Acte Ier. — La fille du proscrit Toranius, Émilie, attend Cinna qui préside une dernière et décisive réunion de conjurés ; elle attend, émue, anxieuse, combattue entre un désir impatient de vengeance et les terreurs d'une entreprise où celui qu'elle aime joue sa vie. Sa suivante Fulvie, par quelques remontrances de confidente intime sur l'œuvre de ténèbres et de sang où elle la voit engagée, l'excite d'autant à s'affirmer, à se révéler devant nous avec ses implacables ressentiments de fille et de Romaine, son viril courage, sa résolution d'être à Cinna vainqueur, ou de succomber avec lui. Qu'on ne lui objecte pas les bons traitements par lesquels Auguste a cru pouvoir consoler, désarmer l'orpheline qu'il a faite ; elle se juge dégagée de toute reconnaissance envers le tyran, dont les repentirs tardifs et toutes les faveurs ne lui rendent pas un père.

Cinna revient, tout satisfait et ravi des dispositions de ses complices, des effets de sa parole sur leur troupe réunie, de l'unanimité des courages à tout fixer pour le lendemain. L'enthousiasme d'un récit, où il reproduit quelques parties de sa chaude harangue de tout à l'heure, passe dans l'âme d'Émilie. En ce moment, Évandre, affranchi de Cinna, lui vient dire qu'il est, ainsi que Maxime, l'autre chef de la conjuration, mandé d'urgence chez l'empereur. Tout serait-il découvert ? Émilie s'effraie ; Cinna, intrépide, la rassure, et se rend où il est appelé.

Acte II. — De la maison d'Émilie on passe chez l'empereur. Rien n'a transpiré du complot. Auguste, retiré seul avec Cinna et Maxime, leur expose, en prince et en ami, les tristesses, les dégoûts de sa haute fortune, ses doutes, ses irrésolutions entre le repos qui l'attire et les exemples récents qui le lui font redouter ; il attend d'eux un avis sincère, et s'en rapporte d'avance à leur sagesse et à leur amitié.

Si nouvelle et si déconcertante que soit, pour les deux conspirateurs, cette ouverture imprévue, il faut répondre sur-le-champ. Cinna parle le premier. Va-t-il encourager une pensée qui, d'elle-même et sans secousse, accomplirait ce que les poignards allaient faire ? Non. Tout au contraire, Cinna presse l'empereur de retenir un pouvoir trop bienfaisant, trop nécessaire au monde pour n'être pas à jamais légitime et sacré, et dont il ne pourrait se dépouiller sans paraître douter de son droit, sans trahir sa gloire. Une abdication, loin de rendre aux Romains des libertés dont ils ne savent plus jouir, les rejetterait infailliblement à tous les maux d'une anarchie dont ils respirent à peine. L'épreuve est faite de tous les abus, de tous les désordres, de toutes les convulsions, auxquels, dans un vaste empire, chez un peuple mêlé, dans une cité en proie à l'or des ambitieux, est fatalement voué l'état démocratique. A l'ameur du pays doivent être généreusement sacrifiés tous

les rêves de glorieux renoncement et de doux repos, et c'est Rome à genoux qui demande persévérant appui et dévouement sans trêve à son sauveur. A ce langage, Maxime oppose vainement les revendications du vieil esprit romain, plus vivace qu'on ne croit sous l'empire, et, d'une part, la menace du sort de Jules César, toujours suspendue sur la tête de son héritier, de l'autre, l'immortelle gloire promise à un nouveau Sylla, restaurateur de l'antique liberté et des institutions auxquelles Rome a dû son énergie et ses conquêtes. Le défenseur, sincère ou perfide, du *statu quo* impérial l'emporte sur l'avocat du passé. Auguste, en se rangeant aux vœux éloquents de Cinna, honore l'indépendance de Maxime. Il récompense l'un et l'autre de leur zèle, en donnant à celui-ci le gouvernement d'une riche province, et à Cinna une épouse digne de lui, cette Émilie, qu'il a comblée de ses soins et de ses faveurs, et traitée en fille.

Scène d'explication entre les deux complices restés seuls. Pourquoi retenir dans son pouvoir usurpé le tyran qui veut cesser de l'être ? demande Maxime. — L'impunité du tyran, répond Cinna, est un dangereux exemple, et le poignard est le plus sûr libérateur. — Et dans une suite d'entretien en lieu plus commode (on est chez Auguste), qui s'achève hors de la scène, il fait à Maxime l'aveu de sa passion pour Émilie, jusque-là restée secrète entre les deux amants, et du serment qu'il a fait de mériter sa main en la vengeant.

Acte III. — Maxime répand dans le sein d'un confident ses froissements, ses amertumes. Restera-t-il à la remorque de Cinna, dans une entreprise à laquelle la touchante confiance du prince aurait dû couper court, et où le prétendu nouveau Brutus ne s'obstine que par le plus intéressé des motifs. Cinna, désormais, ne conspire que par obéissance à sa maîtresse : Maxime aidera-t-il au triomphe de cet amour, au bonheur de son rival ? car, lui aussi, il aime en secret Émilie.

Le confident Euphorbe aigrit de son mieux cette âme troublée, et glisse un affreux conseil. Cinna, tout à sa passion, se joue de Rome et de Maxime : eh bien, que Maxime prenne sa revanche en dénonçant le complot ; qu'il perde ainsi son rival et demande à l'empereur, pour prix de ses révélations, la main d'Émilie. Très mal accueilli d'abord, ce conseil est moins repoussé que combattu et discuté par celui qui le reçoit.

Cinna reparaît, préoccupé, sombre de visage. Aux questions de Maxime, il répond par l'aveu d'un retour imprévu sur lui-même, d'une révolte de conscience irrésistible, d'un naissant et poignant remords. L'exaltation qui, tout à l'heure, était l'âme de sa conduite et de ses discours devant l'empereur, est tombée. Il voit à nu et prend en horreur l'acte sanglant de demain, aggravé jusqu'au crime par la confiance et les bontés

d'Auguste. Osera-t-il percer ce généreux cœur? Mais comment se dégager du serment fait à Émilie ? Comment échapper ou au parricide ou au parjure? — Maxime ne fait pas grâce à son ancien ami de paroles sévères, où le plus malveillant dépit respire.

Et voici Émilie. Elle sait, sans en être touchée, comment l'entrevue qu'elle redoutait a fini, et qu'elle est promise par le tyran à celui qu'elle aime. Cinna ne peut lui cacher les nouveaux sentiments qui l'agitent, le frémissement d'une conscience soulevée devant le sang à répandre, son insurmontable désir de la voir s'attendrir, elle aussi, et pardonner. L'implacable fille du proscrit s'indigne à cet aveu, fait honte au petit-fils de Pompée de ses lâches scrupules, le pousse à bout par ses reproches de Romaine et d'amante, et lui arrache un nouveau et désespéré serment d'agir.

Acte IV. — De nouveau chez Auguste. Euphorbe, l'âme damnée de Maxime, vient de tout révéler à l'empereur, non sans ajouter le mensonge à la délation; à l'en croire, Cinna, nullement ébranlé par les derniers bienfaits du prince, poursuit ardemment son affreux dessein, et Maxime, accablé de remords vient de se punir mortellement lui-même.

Auguste, seul, se récrie en gémissant, maudit une grandeur livrée à de telles inimitiés et trahisons, s'accuse lui-même et son sanglant passé, s'enflamme de colère à la pensée d'ingratitudes si noires, s'excite à de nouvelles et justes rigueurs, recule devant le sang à verser encore et s'abat dans une irrésolution douloureuse, également impuissant à pardonner et à punir.

Livie, sa femme, vient à lui ; elle apporte des conseils de clémence, d'entier pardon, auxquels cette âme exaspérée a d'abord peine à s'ouvrir. On ne sait à quel sentiment demeurera la victoire.

Cet acte se termine chez Émilie. Maxime, qui s'est fait passer pour mort, accourt près d'elle, lui dit que tout est découvert, que Cinna est perdu sans retour, et la supplie de vivre et de fuir avec lui, tandis qu'il en est temps encore. Elle entrevoit la ruse du traître, son criminel espoir, et repousse avec indignation l'amour qu'il ose lui déclarer.

Acte V. — Auguste a fait appeler Cinna ; très calme, sous forme de récit, d'un long et fidèle récit, il lui rappelle de point en point tous les bienfaits dont il l'a comblé, jusqu'à ceux de l'heure récente : « Et cependant, ajoute-t-il, tu veux m'assassiner ! » Cinna se récriant, il le réduit au silence en lui disant tout le détail du complot. Et pour qui ce coup monté ? Pour Rome ? Non, puisque tout à l'heure le chef des conjurés a refusé la liberté qui s'offrait d'elle-même. Pour lui, sans doute?

pour le faire César? Quelle ambition et quel homme! quel prétendant au fardeau de l'empire!

Atterré d'abord, Cinna se redresse en se déclarant coupable d'avoir voulu affranchir son pays, et prêt à mourir. — L'impératrice Livie amène Émilie, convaincue, elle aussi. — Devant Auguste, chacun des deux amants, en se chargeant lui-même, cherche à sauver l'autre; puis tous deux s'unissent fièrement dans le même aveu, et demandent, pour toute grâce, à mourir ensemble.

Maxime arrive aussi, poussé par ses remords; il s'accuse de toutes ses perfidies, avec horreur de lui-même et malédiction sur Euphorbe. — Auguste fait grâce à tous, et même rend à Cinna son amitié, en prenant la postérité à témoin de la victoire qu'il remporte sur lui-même. Livie, d'un ton inspiré, annonce la fin des conspirations et prophétise au clément empereur une ère nouvelle, toute soumise et prospère, de son règne.

Telle est la contexture de *Cinna*. Corneille, dans l'*Examen* de sa tragédie, se rendant compte du succès très grand qu'elle a obtenu, croit pouvoir l'attribuer, pour une notable part, au train suivi et à la rapidité de l'action, et à « la facilité, dit-il, de concevoir un sujet ni trop chargé d'incidents, ni trop embarrassé des récits de ce qui s'est passé avant le commencement de la pièce; et où rien n'est violenté par les incommodités de la représentation (de la mise en scène), ni par l'unité de jour, ni par celle de lieu. »

Mais cette action, dont Corneille n'a pas dit autre chose et de laquelle il paraît satisfait à tous les points de vue, est-elle partout d'une égale vraisemblance, et si liée et rapide qu'elle soit, l'intérêt se soutient-il au même degré dans toutes ses parties? Non, sans doute. *Cinna* a, comme beaucoup d'autres chefs-d'œuvre, ses inégalités, ses faiblesses. Il ne nous paraît pas nécessaire d'insister ici, en particulier, sur les défauts très réels que l'action, çà et là, présente. Ces défauts étant l'effet immédiat de certains oublis de vérité ou de convenance dans la conception ou le développement des *caractères*, se marqueront assez d'eux-mêmes dans l'étude que nous avons à faire de ceux-ci. Il y aurait péril de redite et, en quelque sorte, de double emploi, à les noter ici, à part et d'avance.

II

Les caractères.

Cinna. — Le Cinna du premier acte, des principales scènes de cet acte, est brillant de jeunesse, de patriotisme, d'amour, d'intrépide résolution et de vaillance. Sur notre scène tragique, où les rôles de conspirateurs, de conjurés en lutte avec les tyrans ou les despotes, trouvent aisément faveur, sympathie même, aucun personnage de ce genre ne débute avec plus de chaleur, de mouvement, d'éclat, que ce jeune Romain lancé sur la trace des Brutus et des Cassius. Rapide, irrésistible est l'intérêt qu'il inspire. Cependant il étale devant nous, sans rien voiler, son sanglant dessein; c'est, à vrai dire, un guet-apens d'assassin qu'il prépare dans l'ombre : mais il a juré d'affranchir, même à ce prix, son pays d'un joug détesté ; mais, du même coup, il vengera son amante ; mais, dans la sinistre aventure où il s'engage, il joue délibérément, allégrement sa vie. Dans ces premières scènes, tout ce qui se dit d'Auguste réveille les plus odieux souvenirs de la dictature d'Octave et ne nous laisse voir, ne nous montre, dans l'héritier de César, que le sanglant triumvir parvenu à force de brigues et de crimes à l'empire. Les bontés du prince, clément aux vaincus, dont Cinna lui-même s'est vu l'objet, les intimes faveurs dont il s'est laissé combler sans abjurer sa haine, tout ce qui jette sur l'attentat qu'il va commettre l'odieux d'une immense ingratitude, ne nous sera révélé que plus tard. Il paraît donc et se déploie devant nous avec un éblouissant prestige. Il a toutes les qualités qui donnent à un chef de complot puissance électrique sur les âmes, le grand air, l'audace, l'élan communicatif, l'éloquence impétueuse et habile. A l'entendre exposer, avec cette autorité et cette flamme d'accent tout ensemble, ce qu'il a fait tout à l'heure, ce qu'il fera demain, nous croyons voir se produire et prendre hautement sa place dans l'action le héros de la pièce.

Cette impression bientôt après se modifie. Ce personnage qui, manifestement, a le beau rôle au premier acte, ne le conserve pas, à vrai dire, au second ; ou du moins, si nettement et franchement posé au début, il se voile d'un nuage et tourne au problématique dans la grande scène chez Auguste. Ce n'est pas qu'il n'explique très bien et brillamment les raisons de sa

préférence décidée pour le maintien de l'empire ; très clair, très judicieux, très fort est le plaidoyer qu'il improvise en ce sens ; très éloquentes et pressantes sont les prières dont il l'appuie ; mais quel est le motif d'un procédé si contraire à son intransigeante et meurtrière politique de tout à l'heure ? Lui qui ne respirait que retour à l'ancienne république et à la liberté, pourquoi repousse-t-il le pacifique moyen qui s'offre tout à coup d'y revenir ? Est-ce que, par hasard, cette consultation si généreuse et si sincère d'un maître qui parle comme un ami l'aurait touché, subitement converti, aurait fait de lui un ardent avocat de l'ordre de choses existant ? Ou bien, cédant à l'emportement d'une haine personnelle, fait-il hypocritement parade de zèle impérialiste, afin de garder aux poignards la victime désignée ? Ou, conspirateur fanatique et furieux amant, retient-il Auguste dans la pourpre, afin de pouvoir tout à la fois *délivrer* et *venger* Rome, et venger Émilie en le frappant ?

On ne sait trop, tant que dure la scène ; par instants, le spectateur s'interroge là-dessus d'un esprit vaguement perplexe, tout en se laissant prendre à l'intérêt du grand débat auquel il assiste. Maxime, lui, en bon Romain et en brave homme, encourage de son mieux une velléité sérieuse d'abdication qui arrangerait tout, en rendant au prince le repos, à Rome la liberté ; étant données les convictions ou, si l'on veut, les illusions républicaines du personnage, c'est, assurément, de son côté que se trouvent, dans cette scène, la vérité, le bon sens, la logique de conduite, l'honneur ; ce conjuré en sous-ordre a réellement ici le beau rôle, ou du moins le rôle franc, attendu, sympathique.

Il est vrai que si, dans cette conversation politique, prise de Dion Cassius, où il osait mettre ses deux conspirateurs à la place des deux grands personnages de l'histoire (du républicain Agrippa et du monarchiste Mécène), Corneille avait réservé à Cinna le rôle dont Maxime bénéficie, la clémence dont Cinna doit être finalement l'objet eût singulièrement perdu de son mérite. En effet, par cette conduite loyale et raisonnable, le chef des conjurés se fût acquis, dans cet entretien, un titre sérieux au pardon, au lieu d'en sortir menteur et, par ce coupable jeu, deux fois traître. La distribution des deux rôles de conseillers, dans cette scène, était, il faut en convenir, tracée d'avance, et Corneille, en réalité, n'avait pas le choix ; à Cinna revenait forcément celui de Mécène, ou du moins sa thèse, sa ligne politique ; il devait, comme lui, exalter les bienfaits de l'empire, et déployer auprès du prince l'éloquence d'un zélé conservateur, tout en restant *Cinna*, c'est-à-dire, au fond et de cœur, démocrate impénitent, irréconciliable ennemi.

Dès le début de la scène suivante, un mot de lui nous révèle ce que nous pouvions supposer et ne nous décidions pas à

croire. A Maxime, qui, aussitôt après le départ d'Auguste, lui demande, étonné :

> Quel est votre dessein après ces beaux discours ?

Il répond fièrement :

> Le même que j'avais, et que j'aurai toujours.

Ainsi, de son propre aveu, s'il a proclamé Auguste nécessaire au commun salut, et brûlé à ses pieds des flots d'encens, c'était pour être plus sûr de le tuer demain. Autrement, les grands morts tombés sous les proscriptions, le sénat et le peuple mis sous le joug, le foyer ensanglanté d'Émilie n'auraient pas, dit-il, leurs vengeurs, et la leçon, l'exemplaire leçon qui est au bout des poignards prêts à frapper, ne serait pas donnée aux Césars en herbe. Ce rôle de justicier à tout prix, il l'explique avec l'âpreté d'une volonté implacable et de singulières outrances de ressentiment. Il va jusqu'à dire :

> Quand j'aurai vengé Rome des maux soufferts,
> Je saurai le braver (Auguste) jusque dans les enfers.
> Oui, quand par son trépas je l'aurai méritée (Émilie),
> Je veux joindre à sa main ma main ensanglantée,
> L'épouser sur sa cendre, et qu'après notre effort,
> *Les présents du tyran soient le prix de sa mort.*

On a peine à ne pas trouver atroce ce dernier vers, alors même que dans ces mots, *Les présents du tyran*, on ne verrait qu'un pluriel poétique, on n'entendrait que la personne même d'Émilie, en écartant le souvenir de ces libéralités d'Auguste qui ont assuré à la fille de Toranius une magnifique dot (V. la scène II de l'acte Ier).

De pareils traits, aussi accusés, posent décidément un personnage. Ne nous semble-t-il pas, vraiment, que ce petit-fils de Pompée porte les ardeurs politiques de son parti jusqu'au fanatisme, qu'il joint à la fougue d'une jeunesse emportée l'entêtement farouche d'un conspirateur endurci ? Évidemment, nous disons-nous, c'est un incorrigible et redoutable sectaire, que rien, rien au monde, si ce n'est la trahison d'un complice, ne pourra détourner de son chemin. L'histoire a de ces caractères ; au théâtre, on ne saurait dire qu'ils plaisent ; ils étonnent, ils frappent, ils imposent par l'énergique violence de leur langage et de leur conduite ; ils sont dramatiques par tout ce qu'ils brisent ou menacent de briser, et par toutes les résistances qu'ils suscitent. Corneille avait un faible pour les natures excessives et toutes d'une pièce, dans le bien et même aussi dans le mal, et il a excellé à les peindre...

Prenez un spectateur capable de se rendre compte de ses

impressions et assistant pour la première fois à la représentation de *Cinna*, et demandez-lui si, au moment où le rideau baisse sur la fin du second acte, ce n'est pas là qu'il en est sur le compte du personnage qui nous occupe, et s'il ne le comprend pas comme nous venons de le faire. Nous ne doutons pas de sa réponse.

Cependant les heures volent, et, bientôt après, voici de nouveau Cinna en présence de Maxime. A la question que lui adresse celui-ci, tout étonné d'un air sombre qu'il ne lui connaît pas :

> Puis-je de ce chagrin savoir quel est l'objet?

Il répond sans détour :

> Émilie et César : l'un et l'autre me gêne;
> *L'un me semble trop bon, l'autre trop inhumaine*,
> Etc.

Tout ce qu'il ajoute est d'un homme que le repentir mord au cœur, qui s'attendrit et se déteste au souvenir des bontés d'Auguste, qui maudit, en gémissant, les engagements dont il se sent lié, les chaînes criminelles qu'il s'est forgées et qu'il n'a pas la force de rompre. Le juge le plus sévère de sa conduite ne le traiterait pas avec plus de rigueur qu'il ne le fait dans ces aveux spontanés et tout volontaires. Et ce n'est pas là un trouble d'âme passager, un orage fortuit de conscience, qu'un retour de volonté froide et de projets sinistres doive bientôt dissiper. Tel il est présentement, tel il restera jusqu'à la fin ; pénétré de son ingratitude, déchiré de remords, effrayé du serment qui pèse sur lui, jusqu'à demander à l'inexorable Émilie de l'en dégager, et, parce qu'il ne réussit point à la fléchir, le plus malheureux et le plus irrésolu des mortels, jusqu'à ce que, tout étant découvert, l'attente d'une mort qu'il saura braver le tire de ses angoisses. Voilà désormais Cinna, le nouveau Cinna ; car c'est véritablement un autre homme absolument différent du premier.

Ces deux parties, ces deux fractions du personnage, si différentes, si contraires, et dont la première n'offre aucun trait de détail, même léger, qui permette de voir venir ou de pressentir la seconde, forment-elles, dans leur ensemble, un tout vrai, se rejoignent-elles dans l'unité d'un caractère vrai ou vraisemblable ?

Question aisée à résoudre, et que nous ne posons avec cette insistance que parce que des diversités d'appréciation assez inattendues se sont produites entre critiques sur le compte du personnage que nous étudions.

Assurément, le fameux précepte d'Horace, bien compris,

Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit et sibi constet,

n'exclut nullement du théâtre ces figures vives, remuantes, changeantes dans leur complexité, ces caractères ondoyants, inconsistants, mobiles, qui, à une certaine heure, sous le double coup de l'événement et de la passion, se transforment au point de se démentir, ou même passent d'un extrême à l'autre par une évolution plus ou moins prompte, parfois instantanée. De tels personnages, dont le type n'est que trop répandu dans la réalité, et qui nous attachent par tout ce que nous y retrouvons de nous-mêmes, jetés, étalés sur la scène, d'une main habile et sûre, y sont les bien venus, n'y trouvent pas moins faveur d'attention et d'intérêt que ces caractères hauts et constants dans leurs voies, bonnes ou mauvaises, solidement lestés, tout d'une pièce et, en quelque sorte, rectilignes, au nombre desquels tout à l'heure, par erreur et bien à tort (mais à qui la faute ?), nous rangions Cinna.

Mais de tels personnages, qui offrent au génie du poète riche et délicate matière, ne réussissent bien qu'à une condition : c'est de demeurer, pour le spectateur, à travers les déploiements contradictoires et les revirements de leur nature ardente et faible, toujours clairs, aisés à suivre, à démêler, à comprendre ; c'est que les étonnements que nous causent leurs dramatiques métamorphoses n'aient rien de renversant et nous frappent sans nous confondre ; c'est que ces crises rapides, qui les transforment ou les retournent, n'arrivent, dans le cours de l'action, qu'au moment précis où elles peuvent ou doivent se produire, et que toujours, si surprenantes qu'elles soient, elles répondent tout au moins à une vague attente ou à une sourde inquiétude du spectateur ; c'est qu'enfin cette inconsistance, qui est le propre de tels rôles, demeure soumise aux lois d'une logique secrète, et ne tourne pas à l'étrange, au bizarre, à l'obscur.

Peut-on dire que Corneille ait ici gardé ces mesures ?

L'explosion de honte, de remords, de douleur, qui signale la rentrée de Cinna sur la scène, au troisième acte, ne s'est annoncée par aucun indice, non pas même par quelque tressaillement avant-coureur. C'est, en quelque sorte, un *changement* d'âme *à vue*, une entière et complète *volte-face*. Aussi, devant ce flot de paroles désolées qui tout à coup déborde, la surprise du spectateur tient de l'ébahissement et lui met aux lèvres un muet et incrédule : *Est-ce possible ?* Il nous faut du temps et une certaine bonne volonté pour être convaincus et touchés d'une douleur aussi peu vraisemblable, et encore la sympathie, lentement et à grand'peine éveillée, manque-t-elle de confiance.

Qu'attendait-il ce singulier Cinna (resté, au fond, beaucoup plus humain qu'il n'en avait l'air), qu'attendait-il pour chanceler et faiblir dans sa terrible entreprise ? Rien, depuis ses dernières et farouches menaces de conjuré (scène II de l'acte II), ne s'est passé, aucun incident n'est survenu qui ait pu l'ébranler dans son tragique dessein, l'agiter de scrupules inconnus, et le soulever contre lui-même. Ah ! c'est au moment où Auguste, lui demandant conseil, se mettait à la discrétion de son amitié, c'est alors que quelque chose en lui devait frémir. Loin de là, avec quelle décision, quel audacieux sang-froid, quelle sophistique habileté il a développé devant le prince abusé sa perfide thèse ! Ou bien, un peu après, c'est en répondant aux questions de Maxime, attristé de tant de duplicité et d'éloquence menteuse, que sa conscience réveillée eût dû, malgré lui, s'agiter et déjà se trahir par quelque signe de doute ou de trouble naissant. Pourquoi se taisait-elle si complètement alors, ou pourquoi parle-t-elle si haut à cette heure ?... En vérité, plus on serre de près ce caractère en s'efforçant d'en pénétrer l'énigme, moins on y réussit. On cherche inutilement le *joint* entre le Cinna des deux premiers actes et celui des derniers : un intervalle moral, que rien ne saurait combler, les sépare. Quoi qu'ait pu dire une critique subtilement indulgente dans sa pieuse admiration pour le grand poète, ce caractère n'est pas *d'ensemble*, n'est pas *un*, mais plutôt un assemblage incohérent, confus, en somme, de belles et éloquentes parties.

« Cinna, dit l'auteur de *Corneille et son temps*[1], exècre Auguste dans les premiers actes et l'adore dans les suivants. Corneille n'a jamais su peindre un sentiment mixte et composé de deux sentiments contraires, sans se jeter tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. » *Jamais* est trop dire ; mais, en la tempérant de quelque restriction, la remarque est fort juste.

Pour laver cette création du poète du reproche trop mérité, selon nous, d'étrangeté, d'obscurité même, on a tiré parti d'une réponse assez heureuse de Cinna repentant aux étonnements de Maxime. Quand celui-ci lui fait observer combien tard et à contretemps son âme s'ouvre aux scrupules qui la déchirent :

> Vous n'aviez pas tantôt ces agitations,
> Vous paraissiez plus ferme en vos intentions,
> Vous ne sentiez au cœur ni remords, ni reproche.

Il répond de son mieux, en disant :

> On ne les sent aussi que quand le coup approche,
> Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
> Que quand la main s'apprête à venir aux effets.

1. M. Guizot.

L'âme, de son dessein jusque-là possédée,
S'attache aveuglément à sa première idée;
Mais alors quel esprit n'en devient point troublé?
Ou plutôt quel esprit n'en est point accablé?
Je crois que Brute même, à tel point qu'on le prise,
Voulut plus d'une fois rompre son entreprise;
Qu'avant que de frapper, elle lui fit sentir
Plus d'un remords en l'âme et plus d'un repentir.

Toutefois, ce moyen d'expliquer sa conduite l'éclaircirait davantage, s'il s'était écoulé un peu plus de temps depuis cet entretien du second acte où Maxime et lui n'ont pu s'entendre. Mais cet acte et le suivant se touchent, une heure ou deux à peine les séparent, demain est encore loin, la nuit, la nuit *qui porte conseil*, n'est pas venue... Et alors même que Cinna eût été laissé plus de temps à ses réflexions et jusqu'aux environs du moment redouté, le phénomène moral qu'il invoque à son profit, en termes excellents d'ailleurs, suffirait-il à motiver, à expliquer un si profond, un si persistant sommeil de sa conscience, et à le mettre pour nous d'accord avec lui-même?

De nos jours, ce personnage discuté d'une très classique tragédie a trouvé des défenseurs inattendus parmi les critiques imbus, en matière de drame, des doctrines de l'école romantique les plus empreintes de *réalisme*. Pourquoi, nous disent-ils, savoir si mauvais gré à Cinna de cette brusque évolution qui le précipite tout entier d'un autre côté, au point culminant de son rôle? Ce qu'on appelle *le décousu* de sa conduite est-il donc si choquant pour quiconque sait observer la vie et s'intéresser à la vérité vraie? Est-ce que tout se motive, tout s'explique dans les actes des êtres passionnés qui nous entourent? Pourquoi, sur la scène, vouloir sans cesse ajuster au précepte d'Horace, répété par Boileau, le jeu naturel et plein d'imprévus de la créature *ondoyante et diverse?* L'humaine nature n'a-t-elle pas ses brusques sauts d'un état à un autre, ses tempêtes, qui éclatent sans paraître avoir couvé, sans qu'on les voie venir, ses effondrements ou ses envolées à contretemps et hors de propos? — Sans doute. Mais cette incohérence d'états, de sentiments, d'actions, n'est qu'à la surface. Au fond, dans ce monde intérieur de la conscience, si agité et flottant qu'il soit, tout, pour qui veut et sait y regarder, tout, sauf le cas de folie, a sa cause immédiate ou lointaine, sa suite, ses contre-coups, sa loi enfin, que c'est mon plaisir, au théâtre, de connaître ou d'entrevoir à l'aide du fil conducteur que le poète met entre mes mains. Et comment pourrais-je m'intéresser au spectacle de mouvements dont les ressorts resteraient cachés pour moi ou indistincts? Bien froide et tristement réformée serait la scène qui, sous prétexte de plus de vérité, ne m'offrirait, dans ses tableaux, qu'une image extérieure de la vie, retracée, copiée d'une main littéralement

fidèle, sans cette fine et délicate psychologie de poète qui en surprend et m'en fait saisir les secrets. Un des talents les plus essentiels, quoi qu'on puisse dire, les plus nécessaires de l'auteur dramatique, qu'il marche sur les pas de Racine ou se hasarde sur ceux de Shakspeare, est celui qu'on appelle, en langue de théâtre, *l'art des préparations.*

Auguste. — Ce personnage, que le sous-titre de la pièce (*Cinna, ou la clémence d'Auguste*) indique d'avance comme le principal, ne paraît que dans le second acte, le quatrième et le cinquième, et n'en occupe tout entier qu'un seul, le dernier ; mais, présent ou absent, il remplit toute la pièce.

Avant qu'il paraisse, nous avons été, d'un bout à l'autre du premier acte, constamment occupés de lui par tout ce qui s'est échangé de dires passionnés sur son compte entre deux ennemis jurés de sa personne et de sa puissance. La figure du sanglant ex-triumvir à qui Rome obéit, évoquée par la haine sous les plus sombres couleurs, domine tout l'entretien du jeune conspirateur et de sa complice.

Ainsi annoncé et curieusement attendu, Auguste se présente à nous sans aucun appareil de puissance, dans une intime conversation avec deux amis, très différent du noir portrait qu'on nous a fait de lui tout à l'heure. Ce despote, qu'on nous a peint si jaloux de son immense pouvoir, nous apprenons, par ses plaintes et ses aveux, qu'il ne serait pas loin de s'en dessaisir, tant il en ressent les fatigues, les désabusements, les tristesses ; plaintes et aveux aussi dignes que sincères, marqués, dans leur expression, de la plus parfaite liberté et sérénité d'esprit. On sent un homme lassé, mais nullement accablé de son fardeau, et tout prêt, s'il le faut, à le porter encore avec la même vaillance et le même succès. Il entre, ce semble, plus d'ennui et de satiété inquiète que de réelle fatigue et de trouble d'esprit dans le besoin de repos qui l'agite ; ennui et satiété de grand ambitieux à qui tout a réussi, dégoût superbe d'une tâche illustre, mais désormais toute tracée, sans horizons nouveaux à découvrir, sans nouvelles et vastes luttes à tenter.

> Cette grandeur sans borne et cet illustre rang,
> Qui m'a coûté jadis tant de peine et de sang,
> . . . . . .
> N'est que de ces beautés dont l'éclat éblouit,
> Et qu'on cesse d'aimer sitôt qu'on en jouit.
> L'ambition déplaît quand elle est assouvie ;
> D'une contraire ardeur son ardeur est suivie ;
> Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
> Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
> Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

De cette confidence, faite à cœur ouvert, avec le clairvoyant regard d'une âme supérieure sur elle-même, nous recevons une première et singulière impression de grandeur, que toute la suite du rôle doit confirmer, ou plutôt qui toujours ira croissant de scène en scène, jusqu'aux sublimes effets de la dernière.

Après avoir dit à Maxime et à Cinna le service qu'il attend de leur amitié, l'impérial consultant s'efface, se réduit à suivre, auditeur attentif et muet, le débat qui s'engage, et, par le recueillement de son silence, laisse aux opinions, aux convictions, toute liberté de s'y produire. Il a promis d'en finir sans délai, séance tenante, avec une irrésolution qui lui pèse, il tient parole. Il paraît bien que c'est pour les plus nobles motifs, les plus dégagés de vues personnelles, intéressées, qu'il se rend aux conseils de Cinna par une adhésion si formelle et si vive; celui-ci, en effet, sans se préoccuper des convenances du prince, n'a cessé de motiver son avis par les plus hautes raisons d'intérêt général et de bonheur public. C'est par là, c'est par cette image, à la fin si pathétiquement évoquée, de Rome en alarmes, à genoux devant son seigneur et sauveur, le suppliant de ne pas la replonger, en la rendant à elle-même, dans tous les maux dont elle se guérissait, qu'Auguste, ébranlé, entraîné, s'écrie :

Ne délibérons plus; cette pitié l'emporte!

Au terme de cet entretien, celui qui, bientôt, s'élèvera au sublime de la clémence, se montre, par la façon dont il témoigne sa gratitude à ses deux conseillers, un maître en cet *art de bien donner* qui n'ajoute pas médiocrement au prix de ce qu'on donne. Le magnifique présent qu'il fait à Maxime, l'inestimable trésor qu'il réserve à Cinna, sont hautement relevés par la bonne grâce affectueuse qui, des deux côtés, assaisonne le bienfait. Il y a autant de délicatesse que de bonté dans la manière dont il donne, ou plutôt destine une épouse à Cinna. Il ne dispose pas en maître d'Émilie ; il est nécessaire qu'elle se donne elle-même librement et de plein gré; c'est à Cinna à faire en sorte qu'elle y consente, et cette conquête lui doit être aisée. « Voyez-la, » lui dit-il, avec cette simplicité de langage à laquelle ne répugnent pas, à certains moments, les héros de Corneille, marquée ici d'un bienveillant et encourageant sourire :

Tâchez de la gagner;
Vous n'êtes point pour elle un homme à dédaigner;
De l'offre de vos vœux elle sera ravie.

Entre cette grande scène, si agréablement terminée, et celle du IVe acte où il reparaît suivi d'Euphorbe, l'affranchi de

Maxime, tout ce qu'il ignorait lui a été dévoilé. Il vient d'apprendre, par les aveux intéressés du délateur, qu'il a mis dans tous ses secrets et comblé de ses dons, les croyant ses plus chers amis, ses assassins ; affreuse lumière, accablante surprise, même pour une âme si haute, si ferme, aguerrie par tant de luttes et d'aventures contre les coups les plus sensibles.

Aussi, tout ce qui s'excite en elle, à cette poignante révélation, étonnement, douleur, déchirement de l'amitié trahie, indignation, colère vengeresse, soif de sanglantes représailles, dégoût de supplices inutiles, anxiété d'incertitude, tous ces mouvements qui s'attirent à la fois et se heurtent, toutes ces émotions se répandent largement dans un entretien tumultueux avec lui-même. Peu de situations tragiques ont prêté mieux que celle-ci au monologue, et peu de monologues se sont autant développés avec une puissance d'intérêt aussi soutenue. Si loin que celui-ci se prolonge, nulle curiosité et subtilité d'attention sur soi-même, aucune trace de cet excessif détail d'analyse que les héros de Corneille portent volontiers, en pareil cas, dans leurs confidences sans témoins, ne vient refroidir le vif accent, gâter le naturel de cette belle scène. Si lucide et parfaite conscience qu'il ait du violent combat intérieur auquel nous le voyons livré, et si clairement qu'il nous en révèle les alternatives et les péripéties, le personnage n'a garde ici de se *décrire ;* toujours, en se racontant, il s'abandonne, et tour à tour cède, en toute franchise, aux mouvements divers dont il est assailli.

Sans doute, l'idée et même la marche brisée, et si logique au fond, de ce monologue sont dus à l'auteur latin dont nous avons reproduit plus haut le dramatique récit. Corneille s'est emparé des paroles tour à tour gémissantes, irritées, que le moraliste historien prête à son héros s'agitant dans une nuit d'insomnie ; mais, en les dérobant, il les a développées, complétées, avec cette puissance d'approfondissement et d'expression qui n'appartiennent qu'au génie créateur ; il a fait une peinture achevée, et vraiment neuve, de la remarquable esquisse tracée en quelques heureux coups de crayon par Sénèque.

Il n'y a rien chez celui-ci du soudain retour sur lui-même que fait l'Auguste de la tragédie après une première explosion de surprise et de douleur.

> Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
> *Tu veux que l'on t'épargne, et n'as rien épargné!*

Ainsi, au moment où lui échappe la plainte la plus aiguë sur ce qui lui semble une étrange et trop cruelle iniquité du sort à son égard, sa conscience, ou plutôt sa raison, une raison habituée à faire le tour des choses, et, à force de hauteur et

de compréhension, absolument impartiale, même à ses dépens, l'interrompt, évoque devant ses yeux les images sanglantes de ses *plus quam civilia bella* et de ses proscriptions, ranime en lui du même coup un souvenir plus accusateur, celui de ses propres ingratitudes, et sans l'agiter de tardifs et vains *remords* (ce qui est fait est fait!), lui défend de s'étonner, de s'indigner surtout, l'avertit de subir à son tour stoïquement ce qu'il a fait lui-même sans mesure aux autres. Que de sincérité et de grandeur dans l'équitable droiture de ces aveux, et quels vers que ceux-ci !

Remets en ton esprit . . . . . .
Et puis ose accuser le destin d'injustice,
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice,
Et que, par ton exemple, à ta perte guidés,
Ils violent des droits que tu n'as pas gardés.
Leur trahison est juste, et le ciel l'autorise :
Quitte ta dignité comme tu l'as acquise ;
. . . . . .
Et souffre des ingrats après l'avoir été!

Mais, arrivé par esprit de rigoureuse justice à ce degré de résignation, y peut-il demeurer ? La nature proteste, l'instinct de défense se réveille, l'ami lâchement trahi se révolte, et, par une inévitable réaction, se rejette à l'extrême opposé. Eh quoi! s'accuser lui-même, au lieu d'exercer sans retard la plus légitime vindicte et la plus nécessaire ?

Punissons l'assassin, *proscrivons les complices!*

Proscrivons ! mot terrible dans sa bouche! Le fantôme du passé, évoqué de nouveau par ce mot, l'épouvante lui-même, et coupe court à cet élan d'impitoyables représailles (*Mais quoi ? toujours du sang et toujours des supplices...?*). Et le voilà, au terme de cette orageuse méditation, retombé pour quelques instants, du moins, de l'ardeur de punir, au découragement, au dégoût qui s'abandonne[1], et, en somme, plus que jamais

1. Peut-être cette impression, en s'aggravant, va-t-elle bien loin ; trop loin, ce semble, quand il cède au mépris, à l'horreur d'une vie toujours menacée malgré tant de sang versé pour la défendre, au point de se dire qu'il ferait mieux d'en rejeter volontairement le fardeau :

... Le sang répandu de mille conjurés
Rend mes jours plus maudits et non plus assurés.
Octave, n'attends plus le coup d'un nouveau Brute ;
Meurs, et derobe-lui la gloire de ta chute.

Et ce qui suit. Meurs, meurs donc, se répète-t-il. Et ne parle-t-il pas de se frapper lui-même en présence du traître Cinna, un peu avant que celui-ci soit livré au bourreau ?

Fais un tourment pour lui de ton propre trépas,
En faisant qu'il le voie et n'en jouisse pas?

Singulier mélange de désespoir et de vengeance, étrange rêve, aussitôt

hésitant, et comme suspendu entre les sentiments et les partis les plus opposés ; incertitude, perplexité, qui n'ont rien de faible, et ne le diminuent point à nos yeux, bien au contraire ; car c'est celle d'une âme qui est restée humaine dans la plus haute fortune à tout prix conquise, et d'un de ces pénétrants et dominants esprits, qui, dans une situation complexe, savent tout voir, tout peser, et saisir d'un infaillible regard la double face et toutes les suites des résolutions diverses entre lesquelles il faut choisir.

> O Romains, ô vengeance, ô pouvoir absolu,
> O rigoureux combat d'un cœur irrésolu,
> Qui fuit en même temps tout ce qu'il se propose,
> Etc.

C'est par cette exclamation finale qu'aurait dû se terminer la première partie du IVe acte (la seconde se passe chez Émilie).

La scène suivante entre l'empereur et Livie, librement imitée de Sénèque, n'ajoute rien à l'intérêt, ou même y nuit quelque peu. Le conseil d'entier pardon que, par politique plus que par générosité d'âme, l'impératrice vient donner à son époux, quoique d'abord peu écouté et même assez mal reçu par celui-ci, a pour nous le tort de lui dérober l'initiative de sa belle action, puisqu'il lui en suggère la première idée, et d'en déflorer en quelque sorte le mérite. Cette scène a pendant longtemps cessé d'être jouée, et, si regrettables que soient toujours et en tout cas, les mutilations opérées sur les œuvres du génie, il faut convenir que ce retranchement ne fut pas pratiqué sans raison.

Le ciel m'inspirera ce qu'ici je dois faire, a dit Auguste en quittant Livie. Quoi qu'il ait décidé dans l'intervalle, on voit, quand il reparaît au Ve acte, on voit au calme de sa voix, à la sérénité de son attitude, à la tranquille précision de ses ordres, que l'orage est calmé, et que sa résolution est prise, sans doute. En quel sens ? nous l'ignorons : tout au plus pouvons-nous le pressentir.

Ce célèbre cinquième acte a été appelé l'acte du pardon ; on pourrait tout aussi bien l'appeler l'acte du châtiment. Comme le héros de Sénèque, celui de Corneille sent qu'avant de donner un grand, un immortel exemple de clémence, il a un indispensable rôle de justicier à remplir ; et il s'en acquitte en conscience, et plus sévèrement encore que son modèle latin, mais dans la plénitude de son droit et de son devoir.

dissipé sans doute, mais d'une vraisemblance douteuse chez un tel personnage, et qui semble peu digne d'une âme si bien trempée, d'un esprit si sensé. Sénèque s'était contenté de lui faire dire, en homme excédé d'une lutte odieuse, mais sans aucune pensée de *suicide : Non est tanti vita, si, ut ego non peream, tam multa perdenda sunt*

Il faut, d'une certaine façon, punir avant de pardonner, et d'abord, toute politique mise à part, punir l'ingratitude ; c'est la première partie de la longue mercuriale qu'il inflige à Cinna tout à son aise, après s'être assuré de son silence. Point d'éclat, nul reproche ; il n'accuse ni ne flétrit, laisse la parole aux faits, aux faits seuls, ne la reprend lui-même que pour jeter, avec le plus parfait sang-froid, au terme d'une exacte et complète énumération de tant de bienfaits si mal récompensés, depuis les anciennes grâces jusqu'aux preuves d'amitié les plus récentes, le foudroyant : *Tu veux m'assassiner !* Il est vrai que cette manière tout impersonnelle, et d'autant plus sûre, de confondre l'ingrat et le perfide, s'offrait toute tracée dans le récit de Sénèque, à qui appartient ici l'honneur de l'invention ; mais reprise par le poète en vers qui se gravent, quelle force elle reçoit de la tranquille et hautaine précision de son langage !

En second lieu, il faut châtier (en lui disant ses vérités, et même en les exagérant quelque peu) le téméraire, l'entrepreneur de révolution sans mandat, l'équivoque démocrate qui, plutôt que de congédier sa bande et de remettre le glaive au fourreau, a repoussé, à grand renfort d'éloquence, la liberté généreusement offerte, le brouillon présomptueux, l'ambitieux pygmée. Aux preuves de fait d'une trahison indéniable, s'ajoutent ici les remontrances non moins accablantes d'un juge, d'un juge sans colère, sans passion (sauf une veine d'ironie superbe), qui croit devoir ne rien ménager au coupable de ce qui peut l'éclairer sur lui-même, le ramener à la conscience du peu qu'il est pour ce qu'il osait entreprendre, lui faire sentir l'extravagance de ses prétentions, la folie de son orgueil. L'Auguste de Sénèque ne se piquait guère d'égards et de mesure dans ses objurgations (*Quo animo hoc facis ? ut ipse sis princeps? Male mehercule cum republica agitur, si tibi ad imperandum nihil præter me obstat. Domum tuam tueri non potes... Paulusne te et Fabius Maximus et Cossi et Servilii ferent... ?*) L'Auguste de Corneille va plus loin, ménage encore moins la vérité qui humilie, et c'est raison, ayant affaire à un Cinna qui, par sa conduite de l'acte II, a beaucoup plus à expier.

Apprends à te connaître et descends en toi-même;
On t'honore dans Rome, on te courtise, on t'aime,
Chacun tremble sous toi, chacun t'offre des vœux,
Ta fortune est bien haut, tu peux ce que tu veux;
Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus...

« Tu me gâtes le soyons amis, Cinna, » s'écria, en plein spectacle, à cet endroit, le maréchal de La Feuillade

Cet homme d'esprit faisait bien de parler pour lui-même ; car c'est là une impression toute personnelle, que, tout au plus, peuvent éprouver comme lui quelques délicats de son espèce. Ce n'est pas la nôtre, à nous tous tant que nous sommes, spectateurs de bonne foi, qui nous livrons sans résistance au légitime intérêt de ces dernières grandes scènes. Nous approuvons Auguste et nous lui savons gré de sa sévérité, quand il flagelle, même durement, le conspirateur doublé d'un traître, et, du même coup, sans le vouloir (car il ne l'a pas vu comme nous sous tous ses aspects), l'étrange personnage qui, par ses invraisemblables remords et ses incohérences de caractère et de conduite, est devenu pour nous une irritante énigme ; et nous l'admirons, quand, fermant son âme au plus légitime des ressentiments, et s'élevant au-dessus de la justice d'État, il fait grâce, et, par une insigne générosité, signe avec le pardonné un pacte d'amitié nouveau. Dans le premier cas, notre raison nous dit qu'il fait bien, et ce qu'il fait nous apporte comme une satisfaction et un soulagement ; et dans le second, notre cœur nous dit que c'est agir héroïquement, et la magnanimité de l'action nous ravit, nous transporte. De l'un à l'autre de ces deux sentiments, le passage, quoi qu'on puisse dire, est facile, et le premier ne fait aucun tort au second [1].

D'autant plus admirable, ce pardon qui vient tout dénouer, d'autant plus touchant et sublime, que dans les quelques scènes qui le précèdent Auguste, avant de s'y décider sans retour, se voit braver en face par ces ennemis, désarmés, confondus, mais se redressant dans leur défaite, dont il tient la vie entre ses mains. Cinna, remis de son premier trouble à la fin de cet accablant tête-à-tête, et se faisant honneur d'un crime dont il attend la peine sans sourciller, se pose en héritier volontaire

1. Dira-t-on, à l'appui d'une critique plus ingénieuse que vraie, que préluder par des vérités aussi amères à la douceur du *soyons amis*, c'est peut-être faire à Cinna une de ces blessures d'amour-propre qui ne se ferment jamais, et mettre à trop forte épreuve sa reconnaissance ? — Il nous semble qu'en exprimant cette crainte pour Cinna, on témoigne bien de l'intérêt à qui n'en mérite guère : tant pis pour lui, vraiment, si, par excès de dépit et faute de savoir profiter d'une leçon dure, mais salutaire, il goûte peu la plus grande des grâces qu'il reçoit et n'y répond pas dignement.

Ou bien, dira-t-on qu'après avoir traité Cinna comme il a tenu d'abord à le faire, avec cette clairvoyante rigueur, et d'une façon qui témoigne, sinon d'un juste mépris, du moins d'une entière désillusion à son égard, Auguste, par ce généreux *soyons amis*, promet, pour son propre compte, plus qu'en réalité il ne peut donner ? — Il est vrai que l'amitié a pour nécessaire fondement l'*estime* (l'amitié telle que la conçoit la raison des sages, telle que la définissent les moralistes), et qu'elle ne peut naître ou se renouer qu'à cette condition. Aussi n'est-ce pas de l'amitié ainsi entendue, de l'amitié pure et parfaite, qu'il est ici question. Celle que promet sérieusement le clément empereur se composera surtout de bonté, de protection affectueuse, d'intérêt constant pour les deux heureux (Émilie et Cinna), que, malgré tout, il veut faire : n'est-ce pas assez ? n'est-ce pas beaucoup ?

de Brutus, en vengeur des fils de Pompée *lâchement égorgés ;* Émilie, invaincue dans l'âme, se glorifie d'un attentat qui eût apaisé les mânes de son père. Maxime est tout repentir, mais il avoue, chose horrible, que, pour sa trahison, rien ne lui est dû par celui qu'elle a sauvé, qu'en réalité, il a trahi tout le monde, *son ami, sa maîtresse, son maître.*

> En est-ce assez, ô ciel! et le sort, pour me nuire,
> A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encor séduire?
> Qu'il joigne à ses efforts le secours des enfers :
> Je suis maître de moi comme de l'univers;
> Je le suis, je veux l'être. O siècles, ô mémoire,
> Conservez à jamais ma dernière victoire!
> Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
> De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
> *Soyons amis, Cinna...*

Le duc de La Feuillade a spirituellement contesté, à certains égards, le prix de cette belle parole ; le grand Condé, en l'entendant pour la première fois, a pleuré. Ces larmes de héros, légendaires ou non, n'en sont-elles pas le plus éloquent et le plus juste commentaire ? C'est le propre d'un certain sublime de toucher l'âme jusqu'à l'attendrissement, tout en élevant très haut les cœurs (*sursum corda*). C'est en présence de scènes telles que celles-ci, et à raison du double effet qu'elles produisent (voyez certains moments du rôle de Don Diègue dans *le Cid*, de celui du vieil Horace, de celui de Pauline dans *Polyeucte*), qu'on a pu dire de Corneille, en toute vérité, qu'il a créé un nouveau genre de pathétique, différent de celui que définit Aristote, à peine connu des tragiques anciens, et que personne, après lui, n'a su manier avec une égale puissance : *le pathétique de l'admiration* [1].

1. Après *Cinna*, l'héroïsme de la clémence a pu de nouveau être mis en œuvre au théâtre, non dans une pièce entière, c'était difficile, mais dans des scènes, plus ou moins importantes, de tragédies ou de drames composés sur une autre donnée. Voltaire, dans le dernier acte de son *Alzire*, a fait applaudir le sublime pardon de Don Guzman à Zamore, d'un mourant à son meurtrier :

> Des dieux que nous servons connais la différence ;
> Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance,
> Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

C'est une belle scène, ce sont, en beaux vers, d'admirables sentiments, mais que rien ne faisait attendre de la part de ce dur et farouche Espagnol : c'est une conversion *in extremis*, toute soudaine et sans combats antérieurs. —Les tenants de l'École romantique comptent, parmi les plus remarquables scènes du théâtre de Victor Hugo, celle du IVe acte d'*Hernani*, où Charles-Quint qui, jusque-là, a été représenté comme un jeune despote, tout à ses aventures de don Juan et à ses vengeances de prince, devient tout à coup le plus magnanime des souverains, pardonne aux nobles bandits qu'il pourchassait, les comble de ses grâces, jette la toison d'or au cou de leur

Une question que plusieurs de nos devanciers dans l'étude de cette tragédie ont pris soin de débattre et diversement résolue, celle de savoir si, dans la conception et le développement du rôle, ou, pour mieux dire, du caractère d'Auguste, la vérité de l'histoire a été suffisamment respectée, ne nous paraît pas appeler, surtout ici, un long examen.

Les opinions, à ce sujet, diffèrent selon la nature de celle que l'on s'est faite, avec plus ou moins de mesure et d'équité, sur l'un des noms les plus grands et, à certains égards, les plus discutés de l'histoire.

Dans un portrait célèbre, qui a fait école, Montesquieu nous présente Auguste comme un habile entre les habiles, comme un homme d'intelligence et de volonté supérieures, dont toutes les actions n'ont eu qu'un principe, qu'un mobile, une immense ambition avant l'empire, un perpétuel et absorbant besoin de s'y enraciner après l'avoir obtenu ; invariable sous l'apparente conversion qui coupe en deux son histoire, et, quoique prince aussi pacifique et modéré qu'il avait été cruel et implacable triumvir, toujours le même au fond ; changeant de masque au gré de son intérêt, selon les temps et les chances diverses ; généreux par calcul, clément par froide politique ; restaurateur de l'ordre par l'asservissement universel, et pour asseoir plus solidement sa fortune et celle de sa race [1]. — Un *rusé tyran*, c'est le mot qui termine ; « un Machiavel couronné. »

Il est clair qu'à tous ceux pour qui la figure d'Auguste, comprise uniquement de cette façon, est la vraie, Corneille doit paraître avoir pris largement ses aises avec l'histoire. A leurs yeux, Corneille n'a pas seulement, par un usage hardi de son droit de poète, embelli et comme transfiguré son héros, il l'a, pour une bonne part, à la suite de Sénèque, un moraliste *césarien*, inventé [2].

Mais l'illustre historien et ses disciples, en cette matière, ont-ils dit le dernier mot sur Octave-Auguste? Une opinion moins tranchée, plus compréhensive, une opinion moyenne, en quelque sorte, et plus vraie, ce semble, s'est produite parmi tout ce qui s'est écrit, depuis Montesquieu jusqu'à nous, sur l'extraordinaire personnage.

N'opposons point, ce serait toute une étude, les portraits aux portraits, les témoignages aux témoignages. Conseillons seulement à nos lecteurs, à ceux qui ont souci d'information

chef, etc. — Pour faire du personnage un tout autre homme, il a suffi de trois coups de canon lui annonçant son élévation à l'empire et d'une visite de quelques moments au tombeau de Charlemagne... L'auteur s'est flatté d'obtenir, dans cette partie de son drame, un grand effet d'admiration : c'est surtout de l'étonnement qu'elle produit.

1. *Grandeur et décadence des Romains*, ch. XIII.

2. Encore est-il vrai que le récit de Sénèque, si tourné qu'il soit à la gloire d'Auguste, nous permet d'attribuer aux suggestions *politiques* de l'impératrice Livie une bonne part dans la grâce accordée au conspirateur.

vraie et d'idées justes, de lire ou de revoir la vie d'Auguste par le curieux, le froid, l'impassible, l'impartial Suétone. Dans cet amas de faits, de notes, recueillis, transmis sans autre passion que celle du chercheur de documents, on voit, à partir de l'élévation au principat du sanglant triumvir, on voit un chef d'empire, un conducteur d'hommes, trop laborieusement et passionnément appliqué à sa tâche, dans l'œuvre d'apaisement et de reconstitution qu'il assumait, pour n'avoir pas joint, du moins dans une certaine mesure, au besoin, à la recherche intéressée du succès, des instincts supérieurs, cet amour et ce génie de l'ordre, et cette bonne volonté à l'égard de l'espèce humaine, dont s'inspirent nécessairement les grands et heureux organisateurs. Les traits de modération, de tolérance, de longanimité, dont le scrupuleux chroniqueur tient registre dans cette *vie*[1], sont en trop grand nombre et de nature trop diverse, souvent assez imprévue et surprenante, pour qu'on ait peine à croire que leur auteur demeurait insensible à la douceur de la clémence, au pur honneur, à la gloire immortelle des pardons mémorables. Allez jusqu'au bout, pénétrez avec le même et souvent indiscret révélateur dans l'existence intime du souverain, et voyez tout ce que nous apprenons de l'*homme;* son besoin d'amitiés, d'amitiés vraies, ses vertus d'ami[2], la place que gardaient dans sa vie les affections et les devoirs de la famille[3], etc. Du tout se dégage une figure très haute et très complexe, mêlée de bien, de mal, riche en saisissants contrastes, restée *humaine*, vraiment humaine, sous les glaces de l'ambition et de la politique; telle enfin que Corneille a pu la transporter, façonnée de main de poète, épurée, *idéalisée*, sur la scène, sans heurter la vérité, sans contrevenir ou mentir à l'histoire[4].

La seule invraisemblance avérée, dans la conduite de son héros, que nos historiens soient en droit de noter, est la parfaite sincérité, l'entière bonne foi avec laquelle nous le voyons soumettre à ses deux conseillers un projet, une pensée d'abdication à la Sylla. Auguste a-t-il songé *sérieusement* à faire une pareille fin? Quand il provoquait dans l'intimité de son conseil la délibération dont Dion Cassius s'est fait l'ample rapporteur, quand il venait, à plusieurs reprises, ainsi que le même histo-

1. Ch. LI. Clementiæ civilitatisque ejus *multa et magna* documenta sunt, etc. V. aussi ch. LIV, LV, LVI.
2. Ch. LXIII et suiv.
3. Ch. LXVI et suiv.
4. Et dans le style, le ton, l'accent du rôle, rien, quoi qu'aient pu dire certains critiques chagrins, n'altère la vérité du personnage, rien ne sent le héros de théâtre, ne se revêt de pompe et de faste. Tout, au contraire (sauf quelques vers du commencement du second acte), est marqué au coin de cette simplicité noble, de cette précision parfaite et sans apprêt, qui caractérisaient, selon le témoignage de Suétone, la parole d'Auguste dans ses entretiens, et quoi qu'il eût à dire. V. ch. LXXXVI et suiv.

rien l'atteste, demander au sénat de le décharger de son fardeau, tout prêt, disait-il, à lui remettre le gouvernement de la chose publique[1], se fût-il laissé prendre au mot, et pouvait il attendre autre chose qu'un refus docile? Ne jouait-il pas alors cette comédie de civisme désintéressé et de magnifique détachement, que Montesquieu affirme avoir été le perpétuel esprit et le fond de tout son règne? Il est vrai que Dion, en rapportant ces actes étonnants, ne se prononce pas nettement sur la question de sincérité qu'ils soulèvent. Corneille s'est autorisé de cette réserve pour les interpréter à sa façon, et d'une manière conforme à la vérité du cœur humain, en prêtant au maître de l'univers un de ces courts accès de lassitude, une de ces défaillances involontaires que produit la continuité d'un effroyable labeur, et, en même temps et surtout, cette impression momentanée de satiété, cette singulière *aspiration à descendre*[2], qui naissent de l'excès même de la grandeur et de l'assouvissement d'une ambition sans égale, satisfaite et rassasiée.

Émilie. — Un célèbre critique a dit en parlant des caractères de femmes dans le théâtre de Corneille : « Sur ce point, ce grand homme a laissé presque tout à faire à son successeur ; *les femmes dans ses pièces, sauf Chimène et Pauline, sont des hommes*[3]. » Il ne manque à ce jugement, pour être de toute vérité, que d'avoir été rendu sous une forme moins absolue, moins raide. Les femmes de Corneille sont des femmes encore, telles, cependant, que, par plus d'un trait marqué, elles se séparent de leur sexe en le dépassant, et se rapprochent sensiblement du nôtre. Leur signe distinctif, leur caractère dominant à toutes, sauf les deux exceptions si justement indiquées, est la virilité du tempérament moral, une virilité héroïque de sentiments et de volonté, qui laisse peu de place aux grâces de la femme. Voyez Sabine gourmandant sa trop faible sœur Camille, et se raisonnant sans cesse elle-même pour ne pas se laisser vaincre par ses douleurs propres ; Cornélie, debout et plus belliqueuse que jamais dans son désespoir, et répondant aux généreuses condoléances de César par d'implacables défis au vainqueur de Pharsale ; Rodogune étouffant son amour pour assurer sa vengeance ; Laodice égale en hauteur d'âme à Nicomède et luttant avec lui d'audacieuses bravades contre Rome ; Pulchérie imperturbable de mépris sous les menaces de mort du tyran Phocas[4], etc.

Dans cet altier monde féminin, dont nous n'achevons pas la revue, notre Émilie occupe une place d'honneur ; elle se

1. Livre LIII.
2. V. le début de la scène I de l'acte II.
3. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. III, ch. VIII.
4. V. *Héraclius*, actes I, I, et III, III.

distingue entre toutes par l'âpre fermeté de la résolution, la fierté de l'attitude, la vibrante énergie du langage. C'est une de ces âmes peu communes, et d'une trempe extraordinaire, qui vont à leur but d'un train, d'un élan que rien ne peut briser, que rien ne saurait ralentir. Elle a résolu, elle a juré de punir l'assassin de son père et d'affranchir son pays du même coup : tout, à ses yeux, doit céder à ce devoir, et tout y cède en effet. Qu'on ne lui parle pas de reconnaissance envers Auguste pour tous les bienfaits que, depuis tant d'années, elle a reçus de lui, pour ces faveurs, ces richesses, dont elle fait contre lui un si cruel usage. Elle répond que tout est permis à une fille qui venge son père, à une Romaine qui ose abattre un tyran, et que tous les moyens, en telle affaire, sont légitimes... Elle aime Cinna cependant, et, par moments, à l'idée des périls mortels qu'il brave pour elle et pour la patrie, un trouble s'élève dans son âme, un frémissement l'agite; impression vraie, mais rapide, passagère, de surface plus que de fond; point de ces *durs combats*, dont parle une autre héroïne de Corneille[1], entre la passion qui oblige et celle qui flatte ; elle est bien plus fille et plus citoyenne qu'amante. En femme forte qu'elle est, elle se ressaisit aussitôt, se rassure :

> Je vois bien des hasards; ils sont grands, mais n'importe;
> *Cinna n'est pas perdu pour être hasardé.*
> De quelques légions qu'Auguste soit gardé,
> Qui méprise sa vie est maître de la sienne.

Ou bien elle prend son parti d'avance de tout ce qui peut arriver de plus malheureux à son amant, par une résignation toute simple, puisque, quoi qu'il advienne, elle partagera son sort :

> Et c'est à faire enfin à mourir après lui!

Quand Cinna, transformé par une crise d'âme soudaine, lui revient si différent de lui-même, accablé de douleur et de remords, elle le reçoit si mal, est si peu touchée des angoisses qu'il avoue, lui reproche son manque de parole et sa faiblesse avec une si superbe colère et si durement, que nous nous sentons peu disposés à la croire, lorsque, se reprenant tout à coup, elle lui dit ce mot tendre d'un ton qui ne l'est pas :

> Je t'aime toutefois, quel que tu puisses être.
> . . . . . .

Aussi bien, à quelle intention ce *Je t'aime?* A quoi tend, au fond, cette reprise de sentiment? On le voit bientôt : à relever, à remonter cette âme défaillante qui lui échappe, en

1. Pauline dans *Polyeucte*, acte Ier, sc. IV. Cf. un mot semblable de Chimène dans *le Cid*, acte III, sc. III.

ranimant chez elle, en même temps que la honte du parjure, les feux trop combattus de la passion et du désir. Ce vers, fait de tendresse et de ruse, est l'un des traits les plus aigus de l'habile et formidable assaut qu'elle livre à ce faible cœur que le remords lui dispute et qu'elle prétend reconquérir et maîtriser au profit de sa vengeance; manœuvre intéressée, ardemment et supérieurement conduite, où, par un curieux et frappant mélange, la *femme* se retrouve, avec ses plus savantes adresses, jointes à tous les efforts de la plus virile énergie. — Que lui dit-elle? qu'après tout, elle n'avait besoin de personne pour se venger. Si elle ne l'avait aimé, elle aurait déjà, en sacrifiant sa vie, frappé seule et sans aide. Elle a vécu pour lui, et lié leurs destinées en unissant leurs ressentiments. Et maintenant, à défaut du cœur qui l'abandonne, ira-t-elle en chercher d'autres, elle qui n'aurait qu'à choisir? Non, seule, et d'une main qui ne tremblera pas, elle saura bien se satisfaire, puis mourir, fidèle encore à l'ingrat, au parjure :

. . . . . .
... N'appréhende pas qu'un autre ainsi m'obtienne;
Vis pour ton cher tyran, tandis que je meurs tienne.
Mes jours avec les siens se vont précipiter,
Puisque ta lâcheté n'ose me mériter.
Viens me voir, dans son sang et dans le mien baignée,
De ma seule vertu mourir accompagnée,
Et te dire en mourant, d'un esprit satisfait :
N'accuse point mon sort, c'est toi seul qui l'as fait.
Je descends dans la tombe où tu m'as condamnée,
Où la gloire me suit, qui t'était destinée;
Je meurs en détruisant un pouvoir absolu :
Mais je vivrais à toi, si tu l'avais voulu!

Ainsi attaqué, ainsi travaillé, comment résisterait-il? Le cri qui lui échappe,

Eh bien, vous le voulez, il faut vous satisfaire!

est aussi attendu que le mouvement d'Oreste poussé à bout par la fureur et l'infernale stratégie d'Hermione :

Non, je vous priverai de ce plaisir funeste,
Madame, il ne mourra que de la main d'Oreste! [1]

1. Hermione vient de lui dire :

Je m'en vais seule au temple où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez aller mériter ma conquête.
Là de mon ennemi j'oserai m'approcher,
Je percerai ce cœur que je n'ai pu toucher,
Et mes sanglantes mains, sur moi-même tournées,
Aussitôt, malgré lui, joindront nos destinées,
Et, tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux
De mourir avec lui que de vivre avec vous!

L'effort victorieux qu'Émilie vient de faire n'aura pas de suite. Lorsque, par les graves nouvelles qu'elle reçoit (acte IV), il devient trop clair qu'Auguste sait tout et que tout est perdu, cette terrible fille est, il faut l'avouer, belle de résignation stoïque, de noble foi en elle-même, d'intrépidité calme; digne sœur, en force d'âme, des Cornélie, des Arria, des Porcia, ces grandes Romaines, quand elle s'écrie, en un langage qui, dans les lectures auxquelles Charlotte Corday s'abandonnait avec son poète favori, devait l'arrêter sur cette scène :

Que de sujets de craindre et de désespérer,
Sans que mon triste cœur en daigne murmurer!
. . . . . .
Je vous entends, grands dieux! Vos bontés, que j'adore,
Ne peuvent consentir que je me déshonore,
Et ne me permettant soupirs, sanglots, ni pleurs,
Soutiennent ma vertu contre de tels malheurs.
Vous voulez que je meure avec ce grand courage
Qui m'a fait entreprendre un si fameux ouvrage.
. . . . . .
O liberté de Rome! ô mânes de mon père!
J'ai fait de mon côté tout ce que j'ai pu faire.
Contre votre tyran j'ai ligué ses amis,
Et plus osé pour vous qu'il ne m'était permis.
Si l'effet a manqué, la gloire n'est pas moindre;
N'ayant pu vous venger, je vous irai rejoindre.

Nous ne sentons point d'emphase, si ce n'est au meilleur sens du mot, dans la grandeur de ce style. Celle qui parle d'elle-même sur ce ton a manifestement l'orgueil de son courage, l'orgueil de son malheur ; mais c'est dans un suprême examen de conscience, et, en quelque sorte, par besoin de justice envers elle-même, qu'elle se rend un pareil témoignage; elle ne se drape point ici dans *sa vertu*, ne fait pas étalage de force pour la galerie (comme il lui arrive quelquefois ailleurs, comme il arrive souvent à d'autres héroïnes de Corneille, un peu trop montées sur des échasses, et trop disposées à nous faire les honneurs d'elles-mêmes tout à leur aise).

Voilà Émilie. Quels sont nos sentiments, quel est notre état d'âme à l'égard de ce personnage? Nous l'admirons, assurément, et de plein gré, quoique plus édifiés des motifs qui la poussent, des sentiments auxquels elle obéit, que des moyens qu'elle emploie pour y satisfaire. Nous l'admirons, moins du cœur que de la tête, pour ses mâles vertus de fille et de Romaine, et pour son rare courage; comme on admire certaines figures de Michel-Ange, d'une grandeur imposante et farouche, et d'un si fier dessin.

S'ajoute-t-il à cette impression dominante quelque autre sentiment plus mêlé d'attrait? En nous frappant de respect nous *touche-t-elle ?* Allons-nous, avec elle, de l'admiration

pleine et sincère, jusqu'à la sympathie proprement dite? A vrai dire, nous n'éprouvons guère, en l'écoutant, ou même nous lui refusons cette autre sorte d'intérêt, plus intime et plus doux, qu'au surplus elle ne nous demande pas ; et nous rions des hyperboles du rhéteur Balzac, lorsque, se pâmant devant cette « généreuse fille du poète, » il accumule sur elle toutes les louanges, et, par une de ces surprenantes alliances de mots dont il est coutumier, la proclame « la belle, la raisonnable, la sainte, l'adorable *furie*[1]. » *Sainte ?* non, assurément. *Adorable ?* pas davantage. C'est profaner aussi ce dernier mot que d'en faire un tel emploi. Nous le réservons pieusement à d'autres qui le méritent sans conteste, à Pauline, à Monime; ou bien encore à ces filles courageuses et tendres, à Iphigénie, à Junie !

Maxime. — Dans le récit de Sénèque, le conjuré, traître à ses serments, qui met le complot à néant par ses révélations, ne paraît pas, n'est pas même nommé (*unus ex consciis deferebat*). Corneille a jugé nécessaire de le mettre sur la scène, et il l'a fait sans addition à la liste des personnages; il a imaginé de donner ce rôle, ce triste rôle, à ce même Maxime qui délibère en honnête Romain devant l'empereur. C'est le complice et l'ami de Cinna, le sincère conseiller d'Auguste, qui, tout à coup, s'emporte jusqu'à ce crime.

Par cette invention, il est vrai, l'action tragique achève de s'étoffer, et du même coup Maxime, autre avantage, s'y trouve étroitement rattaché, Maxime, dont Corneille, après le second acte, ne savait que faire. Mais comment nous rendre probable une telle perfidie de la part d'un personnage qui, jusque-là, s'est offert à nous sous un tout autre jour, et des sentiments duquel son attitude loyale, dans une circonstance délicate, sa politique aussi franche que libérale, nous a donné très favorable idée ?

Corneille suppose qu'une soudaine rivalité d'amour le rend infidèle à tous ses devoirs.

Bien soudaine en effet, et que rien ne nous a laissé prévoir ni pressentir. Maxime, lui aussi, qui l'aurait cru ? adorait Émilie ; il l'adorait en silence, et sans rien savoir des serments échangés entre Émilie et Cinna !

Comment ces deux amis, dont une intime complicité politique resserrait les liens, ont-ils pu demeurer dans cette ignorance réciproque de l'état de leur cœur ? Et quelle foi pouvons-nous ajouter, quel intérêt pouvons-nous prendre à cette passion

1. Lettre à Corneille du 17 janvier 1643. — Le mot rappelle, avec un renchérissement à la Balzac, celui de Cinna voyant paraître Émilie à la fin de la scène v de l'acte III :

Mais voici de retour cette *aimable inhumaine.*

inédite de l'un d'eux, à cette si grande et violente passion, de laquelle nous n'avons rien vu, rien su, et qui, en quelques mots aussi brefs qu'inattendus, nous est subitement révélée ?

En réalité, rien n'est plus effacé, plus froid que cette prétendue flamme. L'amant, chez ce Maxime, n'existe que de nom ; et l'insignifiance du rôle, sous ce rapport, ajoute singulièrement à l'odieux de la trahison.

Si encore cette trahison avait chance de le mener au but qu'il vise ! S'il devait en retirer quelque fruit pour son amour ! Mais comment a-t-il pu espérer que, Cinna dénoncé et mis aux mains d'Auguste, Émilie se laisserait enlever sous prétexte d'être sauvée ? Comment s'est-il flatté d'attirer dans un piège aussi mal ourdi, aussi manifeste, une personne d'un esprit si pénétrant et d'une volonté aussi indomptable? Par son hypocrite et absurde tentative, il s'expose infailliblement aux plus fières résistances et à tous les mépris.

Il est vrai qu'il ne s'est pas jeté de lui-même dans cette honteuse impasse ; il a cédé aux pires conseils, à ceux d'un confident intime et pervers ; *le détestable* Euphorbe a tout suggéré, tout préparé ; circonstance atténuante, ménagée par le poète ; mais le spectateur ne lui en accorde pas le bénéfice, indisposé qu'il est par ses lâchetés inutiles, par ses insignes maladresses, et même par les effusions larmoyantes et piteuses de son repentir.

On traite, malgré soi, durement, mais, quelque respect que l'on doive aux erreurs du génie, on a peine à considérer sans impatience cette figure si malheureusement conçue, plus insipide encore qu'odieuse, touchant parfois au ridicule, et d'un si fâcheux contraste avec les sublimités qui l'entourent.

Les disparates étranges du rôle de Cinna ont rencontré des défenseurs ; le triste Maxime n'a trouvé grâce devant aucun des juges même les moins sévères. Il faut l'avouer, c'est par ces deux personnages que fléchit çà et là une œuvre magnifique. C'est au théâtre surtout, où l'on ne peut, comme le livre à la main, se hâter vers les beaux endroits, qu'on sent le froid des parties des actes III et IV où, soit ensemble, soit séparément, ils tiennent la scène.

En dépit des objections ou des blâmes que l'un et l'autre soulèvent, *Cinna* demeure au premier rang parmi les œuvres du poète. Où Corneille est-il plus grand, plus lui-même que dans cette scène de la délibération, que dans le monologue d'Auguste, dans les réponses d'Émilie aux faiblesses ou aux séductions qu'elle repousse, et que dans tout le cinquième acte? Mais enfin, *Cinna* ne peut être rangé parmi ces chefs-d'œuvre dont l'intérêt se renouvelle à mesure sans intermittence, qui s'emparent de nous de pleine prise, et *d'un bout à l'autre* nous tiennent émus et charmés.

Combien compte-t-on de ceux-là dans le théâtre de Cor-

neille ? Génie d'une extraordinaire puissance, mais plus doué de force que de mesure et d'équilibre, « presque dénué, a-t-on pu dire, de ces qualités moyennes qui accompagnent et secondent si efficacement chez le poète le don supérieur et divin[1], » génie inégal, même dans sa période d'enfantement la plus heureusement féconde, il n'a réussi que deux fois à se soutenir à la scène durant cinq actes, à divers degrés de hauteur, sans faux pas ni défaillance ; d'abord dans *le Cid*, et, à l'heure de sa pleine maturité, dans *Polyeucte*. Encore, dans celui-ci, tout n'est-il pas d'un bonheur d'invention certain, incontesté ; un débat, qui dure encore, s'est engagé entre critiques sur le personnage si considérable de Félix... Corneille, entre autres présents du ciel, possédait le plus merveilleux, le plus rare sans doute, que le génie puisse recevoir : il était né pour le sublime, il ne l'était pas pour la perfection.

Le style.

Que dire, en particulier, du style de cette pièce ? Le style de *Cinna*, c'est celui de Corneille dans son meilleur temps ; c'est le style de ses chefs-d'œuvre, ce style plein, solide, ramassé, vibrant, antithétique de la meilleure façon, au sens le plus louable du mot ; plus riche de tours vifs, d'attitudes frappantes que d'images, plus chaud que coloré, souvent plus oratoire encore que *poétique*, mais toujours essentiellement dramatique par la franchise et le mordant de l'expression, par le train alerte et serré du dialogue ; semé, dans les scènes où deux passions croisent le fer, de ces reparties en trois mots qui illuminent une situation ou mettent en saillie un caractère ; sillonné par ces vers de plein jet et d'envolée sublime, enlevants, transportants, dont le secret, depuis, n'a pas été retrouvé... Qu'il s'agisse du *Cid* ou d'*Horace*, ou de *Cinna*, ou de *Polyeucte*, on ne peut que rassembler les mêmes traits pour définir, pour essayer, du moins, de définir ce style, nourri d'une si forte sève et marqué d'un si grand caractère ; — « une des plus grandes manières du siècle qui eut Molière et Bossuet[2]. »

Cependant, nous lisons dans l'*Examen* de notre tragédie : « Comme les vers d'*Horace* ont quelque chose *de plus net et de moins guindé* pour *les pensées* que ceux du *Cid*, on peut dire que ceux de cette pièce ont quelque chose *de plus achevé* que ceux d'*Horace*. » Le style, dans *Cinna*, a dû nécessairement se ressentir de ce progrès d'un chef-d'œuvre à l'autre que

1. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, 1er vol.
2. Sainte-Beuve, *Ibid.*

prend plaisir à constater, à signaler l'auteur lui-même, et que, lecteurs enchantés du *Cid*, comme d'*Horace* et de *Cinna*, nous remarquons à peine ou négligeons de relever.

Il est curieux de voir Corneille comparer lui-même ces trois pièces, au point de vue du *naturel des pensées*, avec une sévérité de goût et une délicatesse de coup d'œil qu'il n'a pas toujours portées dans ses jugements sur son œuvre; et cela, bien des années après *Cinna*, dans le temps même où, à *Pompée*, à *Rodogune*, à *Nicomède*, à *Don Sanche*, il ajoutait *OEdipe*, *Sertorius*, toutes tragédies où il se défie peu et se garde mal de ce *guindé* dont il s'applaudit ici de s'être à peu près défait après *le Cid*[1].

En quoi les vers de *Cinna* ont-ils *quelque chose de plus achevé* que ceux d'*Horace?* Il nous serait difficile de le dire au juste. Peut-être y sent-on, aux meilleurs endroits (V. acte II, scène Ire; acte IV, scène II, et l'acte V), un degré de plus de simplicité dans la grandeur. Il serait plus aisé de rendre compte du même progrès en rapprochant *Horace* du *Cid*. Là sont beaucoup plus rares les traces de ce *guindé* qui, dans *le Cid*, résulte d'une vaillance de sentiments s'exaltant parfois jusqu'à la fanfaronnade, et du brillant, à l'espagnole, de certains vers :

> Son sang sur la poussière écrivait mon devoir.
> . . . . . .
> Et ma tête en tombant ferait choir sa couronne.
> . . . . . .
> Et j'allumai leurs feux pour éteindre les miens.

Et autres *concetti*, qui disparaissent, il est vrai, emportés dans le mouvement de ce drame héroïque et tendre, œuvre unique, toute palpitante de jeunesse inspirée, « fleur immortelle d'amour et d'honneur, » a dit un critique poète[2].

L'historique de « Cinna ».

Cinna ou *la Clémence d'Auguste*, composé à Rouen, comme nous l'avons dit, dans les deux années 1639-1640, fut représenté à Paris, à la fin de la dernière, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

Un critique anecdotier de nos jours a supposé que, dans le choix de ce sujet, ou à mesure qu'il le développait, Corneille dut s'inspirer de circonstances politiques locales dont il était

1. C'est en 1660 qu'il joignit des *Examens* à une nouvelle édition de son théâtre formée de toutes les pièces antérieures à cette date.
2. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. VII, *Le Cid*.

témoin, le témoin ému, dans cette année 1639 et au commencement de la suivante. Un soulèvement populaire (la révolte sanglante des *Va-nuds-pieds*), causé par l'établissement de nouvelles taxes, avait éclaté au cœur de la Normandie, dans l'automne de 1639. Richelieu s'était hâté de sévir, à sa manière, par une impitoyable répression. Le chancelier Séguier était entré en Normandie avec une armée. Le parlement de Rouen avait été, en punition de sa mollesse, suspendu, la ville frappée d'une contribution énorme. En janvier 1640, les confiscations, les bannissements, les pendaisons terrifiaient la province.

Corneille, en portant à cette heure même, au grand jour du théâtre, le trait d'impériale générosité raconté par le philosophe latin, voulait-il, espérait-il, comme on nous invite à le croire, disposer à une justice plus humaine envers ses compatriotes, ou au pardon, la terrible main qui les châtiait? La grande et touchante leçon de clémence que *Cinna* offre éternellement aux puissants de ce monde, ne s'est-elle pas tout d'abord adressée, fort à propos, à l'un d'eux? C'est possible. Rien ne contredit formellement cette conjecture, dont on ne s'était pas encore avisé ; rien, non plus, ne la confirme. L'intention qu'on suppose ne perce nulle part dans la pièce elle-même; il ne s'en trahit rien dans les divers écrits où l'auteur lui-même commente ses œuvres ; l'ingénieux érudit[1] qui s'en fait le garant n'allègue à l'appui aucun témoignage, aucun indice contemporain. Sans doute, Corneille ne vit pas sans douleur, sans protestation intime, le dur traitement infligé à sa chère province : eut-il l'idée d'intervenir en sa faveur, même de cette façon indirecte et détournée, dans le temps même où, pour sceller sa réconciliation de poète avec le cardinal, il mettait humblement à ses pieds sa tragédie d'*Horace* et prodiguait, dans la plus flatteuse des dédicaces, les témoignages de respect comme d'admiration et de reconnaissance au tout-puissant ministre[2] ?

1. Edouard Fournier, *Notes sur la vie de Corneille*, en tête de *Corneille à la butte Saint-Roch.*

2. Richelieu, flatté de telles soumissions et revenu de ses jalousies d'auteur, applaudit avec toute la cour à la clémence d'Auguste, mais ne l'imita point. La Normandie expia longuement le crime de sa rébellion. Deux ans après, le cardinal mourant n'eut point de pardon pour Cinq-Mars, un grand coupable, il est vrai, mais si jeune ! non pas même pour Auguste de Thou, dont l'unique tort était d'avoir connu le complot formé, et de n'avoir pas trahi l'amitié en le dénonçant. On voudrait que *Cinna*, si souvent joué devant les grands de la terre, leur eût inspiré, au moins une fois, un acte illustre de clémence. Corneille méritait cet honneur. Ce ne serait pas un médiocre ornement pour l'histoire de notre tragédie. Mais le cœur des princes qui, volontiers, s'attendrit devant une sublime scène de théâtre, se referme aisément sous l'empire de la *raison d'État*. *Cinna* avait été joué bien des fois à Saint-Germain ou à Versailles devant Louis XIV, quand ce monarque eut à se prononcer sur le sort du chevalier de Rohan : c'était le cas de faire grâce à l'exemple d'Auguste, grâce de l'échafaud au malheu-

Quand, deux ans plus tard, il fit imprimer *Cinna*, à qui s'avisa-t-il de dédier cette pièce, d'un si grand exemple pour les têtes couronnées et si digne de leur être offerte? Il en fit hommage à un des gros financiers du temps, à M. de Montoron, receveur général de Guyenne. Pas un mot sur les beautés de la clémence, de cette vertu royale entre toutes, dans la dédicace, consacrée, d'un bout à l'autre, à l'éloge du traitant enrichi que ses fastueuses largesses envers les beaux esprits mettaient en honneur sur le Parnasse.

Le Cid, acclamé dès sa naissance par le grand public, avait essuyé, comme on sait, mainte critique, inspirée par la jalousie ou dictée par les scrupules d'un goût méticuleux et pédantesque. *Horace* également applaudi, moins vivement contesté, n'avait pas trouvé grâce de tout point devant les doctes et les sévères. *Cinna*, plus heureux, eut d'abord pour lui tout le monde. Les rivaux, éclipsés, se turent cette fois et laissèrent le champ libre à l'admiration des connaisseurs et du public. Dans l'*Examen* de sa pièce, Corneille, sauf quelques mots d'explication au sujet d'une légère et pardonnable infraction à la règle de l'unité de lieu, se borne à constater un succès dont l'unanimité a dépassé ses espérances.

« Ce poème, dit-il, a tant d'illustres suffrages, qui lui donnent le premier rang parmi les miens, que je me ferais trop d'importants ennemis si j'en disais du mal : je ne le suis pas assez de moi-même pour chercher des défauts *où ils n'en ont point voulu voir* et accuser le jugement qu'ils en ont fait, pour obscurcir la gloire qu'ils m'en ont donnée[1]. »

Il n'a garde de commenter longuement ou de chercher à faire valoir un ouvrage qui a obtenu, dit-il, une *approbation si forte et si générale*.

Cette faveur sans réserve était due sans doute à tant de beautés de premier ordre, dont la nouveauté relevait encore le resplendissant éclat ; mais elle s'explique aussi par l'attrait, le vif attrait de circonstance qui, à l'époque des premières représentations, et pendant longues années après, venait s'ajouter à l'intérêt profond, durable, immortel.

On lit dans une note du commentaire de Voltaire : « De toutes les tragédies de Corneille, celle-ci fit le plus grand effet à la cour... On était dans un temps où les esprits, animés par les factions qui avaient agité le règne de Louis XIII ou plutôt du cardinal de Richelieu, étaient plus propres à recevoir les sentiments qui règnent dans cette pièce. Les premiers spec-

ceux gentilhomme, encore plus fou que criminel. Quel trait d'insigne clémence voit-on briller dans l'histoire de Napoléon, grand admirateur de Corneille, et qui fit si souvent représenter devant lui *Cinna*, sa pièce favorite?

1. Et dans sa Dédicace à M. de Montoron : Corneille dit qu'il a choisi « ce poème » pour le lui offrir comme « le plus durable des siens. »

tateurs furent ceux qui combattirent à la Marfée[1] et qui firent la guerre de la Fronde. »

Voltaire a raison. Avec ses discussions politiques sur la meilleure forme de gouvernement, sa conspiration ténébreuse dont une femme est l'ardente inspiratrice, avec son action mi-partie de politique et d'amour, la nouvelle tragédie avait, au moment de son apparition, à l'heure des derniers complots formés contre le grand Cardinal, une saveur particulière d'à-propos, qu'elle garda parmi les orages de la Régence, et qui ne s'émoussa que beaucoup plus tard, après le triomphe définitif de Mazarin. Pour les spectateurs de ce temps, une très large part d'intérêt, plus grande même que ne le souhaitait le poète, allait aux personnages de conjurés, et leur demeurait, au lieu de se concentrer de bonne heure et de plus en plus sur celui d'Auguste. Tout ce monde futur de la Fronde, jeunes seigneurs impatients de faire figure dans l'État, grandes dames, beautés de cour éprises d'aventures, magistrats ambitieux, intrigants ou brouillons de rangs divers, prenaient feu pour Cinna, pour Émilie, épris de leurs audaces, émus des péripéties de leur fortune, jusqu'à se choquer fort peu ou point de l'effrontée duplicité de l'un et des ingrates perfidies de l'autre. Il entrait dans la politique de cet âge une forte veine de ruse à l'italienne, et de Machiavel. On peut croire que Maxime lui-même, le traître Maxime, n'était pas trouvé trop vilainement parjure, ni trop sottement amoureux, puisque dans l'*Examen* Corneille a gardé le silence sur ce personnage, aussi bien que sur les autres, avec la sécurité d'un auteur à qui le succès ne laisse rien à excuser ou à défendre.

Quinze ans plus tard, quand les factions meurent, et que tout s'apaise et se range au devoir sous l'autorité royale fièrement relevée et populaire à son tour, cette première chaleur d'intérêt pour *Cinna* s'affaiblit nécessairement ou se perd. Toutefois, dans cette société transformée, devant un public tout différent, soutenue par son fonds de beautés éternellement neuves, recommandée qu'elle était, d'ailleurs, à l'opinion monarchique par sa conclusion toute en faveur du pouvoir absolu noblement exercé, la pièce reste en grand honneur. Elle est souvent, par de nouveaux et illustres suffrages, mise à côté du *Cid*, sur la même ligne, ou même au-dessus. Si, à partir de 1660, les représentations se suivent de moins près (ce qui arrive, au reste, plus ou moins, à toute œuvre de théâtre qui vieillit), le nombre de celles que l'on a pu compter pour toute la durée du règne, s'élève à un chiffre respectable. De temps en temps, c'est à Saint-Germain ou à Versailles, au théâtre de la cour, qu'on applaudit à l'éloquence romaine de Cinna, ou au « Soyons

1. Bataille près de Sedan, où perit le comte de Soissons, auteur de la levée de boucliers de 1641 contre Richelieu.

amis, » d'Auguste. A Saint-Cyr, aux premiers jours de l'institution, avant les fêtes d'*Esther*, Mme de Maintenon, voulant faire jouer du Corneille aux Demoiselles du ruban bleu, ne va prendre ni *Horace*, ni même *Polyeucte;* c'est *Cinna* qu'elle choisit.

Au XVIIIe siècle, dans les jugements qu'elle porte sur la pièce, la critique, sans cesser de la mettre très haut, fait sur plus d'un point, avec plus ou moins de liberté, ses réserves. On commence à mettre en question la vérité, surtout l'unité du caractère de Cinna. Émilie, toujours admirée, étonne et parfois rebute par l'atrocité de ses ardeurs de vengeance, Maxime est trouvé bien bas et trop crédule dans toute la seconde partie de son rôle, et désormais est moins accepté que toléré. Voltaire recueille ces impressions dans son *Commentaire*, les confirme, les justifie, et mêle franchement, d'une manière un peu dure, parfois, et non sans quelque malignité, la censure des défauts à la louange des beautés, vive et sincère. La Harpe reprend après lui, dans son cours, les mêmes critiques et les énonce méthodiquement *ex cathedra*. Cependant, au théâtre, en dépit de ces atteintes, Cinna se maintient sans fléchir et poursuit sa glorieuse carrière. Il est vrai que dans cet âge où se répand, toujours croissante, une fièvre de rénovation sociale, l'intérêt politique de la pièce est de nouveau et vivement senti. Les tirades patriotiques, les appels au règne des lois, les vœux sonores d'affranchissement, dont retentissent plusieurs scènes, sont acclamés par les spectateurs du parterre et même des loges. Cette grande discussion du second acte où le génie de l'autorité et celui de la liberté sont aux prises, n'est pas moins goûtée, ou l'est plus encore qu'au temps de Mazarin par les contemporains de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau. Voltaire, dans son théâtre, cherche des effets nouveaux sur les pas de Corneille, autant qu'il flatte les passions du jour, quand il met à la scène tantôt le Sénat de Rome, écoutant tour à tour les plaintes de l'envoyé des Tarquins et les fières réponses du consul Brutus, tantôt le forum romain avec Cassius et Marc-Antoine se disputant les suffrages de la plèbe devant les restes sanglants du dictateur.

Dans les premiers troubles de la Révolution, quand la lutte est ouverte entre les partisans déclarés et les adversaires à outrance de « l'État populaire, » les représentations de *Cinna* deviennent tumultueuses. Par le contraste même de la double thèse politique qu'elle présente alternativement, la pièce provoque, des deux parts, des manifestations passionnées. Tandis qu'une moitié de l'assistance souligne de ses applaudissements tel vers monarchique ou telle tirade républicaine, l'autre moitié proteste bruyamment, et le conflit des opinions se déchaînant dans la salle produit un désordre qui nécessite l'intervention de la police. — Dans les plus mauvais jours, sous la Terreur,

la censure démagogique exclut entièrement du théâtre, avec tant d'autres, une tragédie dans laquelle figure avec honneur un personnage couronné.

Lorsqu'elle reparaît au retour de l'ordre, c'est avec cet éclat rajeuni qu'une interprétation supérieure apporte même aux chefs-d'œuvre consacrés ; elle doit les plus heureux jours de reprise au magnifique et populaire talent du célèbre acteur Talma, incomparable, sous la pourpre romaine, de majesté simple, de grandeur aisée et naturelle [1] ; elle les doit aussi à la prédilection du nouveau maître de la France pour un spectacle dont un glorieux parvenu est le héros, et qui aboutit à la glorification de César, vainqueur de l'anarchie et fondateur de l'Empire. Napoléon aime à voir jouer *Cinna* devant sa cour, consulaire ou impériale, et lui-même le redemande; c'est la pièce dont il fait choix pour être représentée à Erfurth, en 1808, devant cette assemblée extraordinaire, ce *parterre de rois*. Par honneur pour Corneille, il veut qu'elle reprenne sa forme première intacte, et fait restituer, au quatrième acte, le rôle de Livie, depuis longtemps supprimé.

Vers le même temps, Geoffroy, grand admirateur de Corneille, prend fait et cause pour le personnage de Cinna, fort discrédité par les sévères et justes critiques de Voltaire et de La Harpe. Selon l'Aristarque du *Journal des Débats*, Cinna conspire en jeune exalté, en homme d'imagination, en amoureux, plutôt qu'en patriote sérieux, convaincu, énergique ; quoi d'étonnant que l'espèce d'ivresse à laquelle on le voit d'abord en proie s'évanouisse et tombe, quand l'heure marquée pour l'action sanglante va sonner ? Nous avons répondu d'avance (V. plus haut, p. xx et suiv.) à cette explication des repentirs et des désespoirs trop peu prévus du personnage. Depuis Geoffroy, d'autres juges, chroniqueurs de théâtre, ou commentateurs, prenant en main la même cause, l'ont plaidée de diverses façons. La controverse sur ce point n'est pas close entre critiques. Au théâtre, nul désaccord d'impressions n'existe entre spectateurs. A chaque reprise de la pièce, observez la physionomie de la salle ; vous verrez les différentes parties de l'assistance, d'abord intéressées, captivées, se refroidir ensuite et, de leur mieux, patienter aux mêmes endroits, à ceux-là même que nous avons signalés, se ranimer bientôt et s'épa-

1. Grâce au savoir et au goût de ce grand comédien, aidés des conseils du peintre David, ce qui restait encore d'inexactitudes dans le costume disparaissait. Voltaire n'avait réussi, malgré ses instances, qu'à en faire corriger les plus grossiers anachronismes. Au temps de sa jeunesse, « on voyait Auguste arriver avec la démarche d'un matamore, coiffé d'une perruque carrée qui descendait par devant jusqu'à la ceinture ; cette perruque était surmontée d'un large chapeau avec deux rangs de plumes rouges... Il se plaçait sur un énorme fauteuil à deux gradins, et Maxime et Cinna étaient sur deux petits tabourets. (Note de Voltaire sur les premiers vers de l'acte II.)

nouir aux mêmes scènes, applaudir d'un même élan aux beautés et sublimités devant lesquelles toutes les inégalités de l'œuvre s'effacent. Vérité et grandeur surnagent à tout, et le génie du poète triomphe hautement, sans avoir exercé cette puissance *continue* d'intérêt et d'émotion qui ne laisse point aux âmes de répit. Corneille ne règne de cette façon, avec cette sorte d'empire, nous l'avons dit, d'accord avec les préférences de plus en plus marquées du public, que dans *le Cid* et dans *Polyeucte*.

Napoléon faisait acte de piété envers Corneille, quand il prescrivait aux comédiens de remettre en lumière le personnage de Livie qui, de temps immémorial, ne paraissait plus. Cette restitution, qui n'intéressa qu'un petit nombre de curieux et de lettrés, fut abandonnée bientôt après. Livie disparut de nouveau pour un long temps, du théâtre. En 1860, un directeur scrupuleux se fit un devoir de l'y rappeler. Depuis plusieurs années, elle en est encore une fois bannie. On comprend que la Comédie française ne tienne pas à conserver dans le quatrième acte une scène d'une utilité contestée, toujours écoutée assez froidement, et à laquelle on a justement reproché d'enlever au personnage principal, par le conseil qu'il y reçoit, la pleine initiative, la gloire sans partage de sa générosité. D'un autre côté, ce rôle ne se laisse pas éliminer aussi commodément que celui de l'Infante dans *le Cid*. Il est regrettable que, par suite de cette mutilation de la pièce, Émilie, au dernier acte, au lieu d'être menée par l'impératrice à Auguste, comme le voulait le poète, arrive seule et se présente d'elle-même, en disant ce vers, fait pour la bouche de Livie, et assez singulier dans la sienne :

Votre Émilie en est, seigneur, et la voici.

Regrettable aussi que Livie, exclue du théâtre, emporte avec elle cette solennelle et prophétique annonce des heureux effets du pardon impérial, par laquelle s'affirme et se dégage la conclusion morale de l'œuvre [1].

La même direction qui, en 1860, faisait représenter *Cinna* sans coupure et dans toute l'intégrité du texte, prit le soin, dont on ne s'était pas encore avisé, de marquer, par des décors différents, les changements de lieu qui, de l'aveu même de

1. Ce n'est pas tout, seigneur ; une céleste flamme
. . . . . .
Après cette action vous n'avez rien à craindre :
On portera le joug désormais sans se plaindre ;
Et les plus indomptés renversant leurs projets
Mettront toute leur gloire à mourir vos sujets ;
Aucun lâche dessein, aucune ingrate envie
N'attaquera le cours d'une si belle vie.
Vous avez trouvé l'art d'être maître des cœurs.

l'auteur, s'opèrent dans la pièce, et sont assez indiqués par le caractère même des situations et des rencontres. Jusque-là, le théâtre, au lieu de répondre par l'aspect aux déplacements de l'action, demeurait immobile de la première scène à la dernière. On voyait l'empereur Auguste s'entretenir d'affaires d'État avec ses deux conseillers dans la même salle où, un peu auparavant, Cinna était venu faire, tout à son aise, ses confidences de conspirateur à son amante. Si bizarre qu'elle fût, cette anomalie était traditionnellement tolérée. Telle fut longtemps, en matière de mise en scène, la patience, ou plutôt la complaisance, ou, si l'on veut, l'indifférence de nos pères. Aux tragédies encore imparfaitement soumises à la règle de l'unité de lieu, comme *le Cid*, comme *Cinna*, le spectateur, tout occupé du drame de sentiments et de passions qui se jouait devant lui, insensible à la pâle uniformité du cadre, se transportait docilement en esprit où il convenait d'aller, ou plutôt n'y songeait guère, ou n'y pensait pas ; et quand cette règle s'imposa tout à fait et régna despotiquement, ce qui ne tarda guère, on laissa, pendant plus de deux siècles, sans chicaner sur la vraisemblance, la tragédie, celle de Campistron ou de Crébillon comme celle de Corneille ou de Racine, évoluer dans cette espèce d'antichambre ou de parloir banal, où l'action tout entière, tant bien que mal, s'enfermait. Nos auteurs n'ont pas craint de secouer un tel joug, et de s'aider, au besoin, du concours du décorateur et du machiniste. C'était ajouter heureusement, par les dehors, à la *vérité* du théâtre. Il est vrai que la scène moderne, surtout depuis l'avènement du *drame*, a fait bien du chemin dans cet art d'avertir les yeux ou de leur parler. Nous sommes devenus aussi curieux, aussi exigeants, aussi difficiles en fait de toiles peintes (comme de costumes), que nos pères étaient accommodants ou novices. Longtemps on s'est occupé de l'essentiel au point de négliger l'accessoire ; nous prenons un extrême souci de celui-ci : l'art dramatique s'en porte-t-il mieux ? Un grand esprit, dans sa vieillesse morose, témoin d'un étalage tout nouveau de *couleur locale* et du luxe croissant du *spectacle* sur nos scènes d'il y a cinquante ans (que dirait-il aujourd'hui ?), écrivait à la suite de remarques sur la simplicité de l'attirail dramatique dans le théâtre anglais au temps de Shakespeare : « ... La vérité du théâtre et l'exactitude du costume sont beaucoup moins nécessaires à l'art qu'on ne le suppose. Le génie de Racine n'emprunte rien de la coupe de l'habit ; dans les chefs-d'œuvre de Raphaël les fonds sont négligés et les costumes inexacts. Les fureurs d'Oreste ou la prophétie de Joad, lus dans un salon par Talma, en frac, faisaient autant d'effet que déclamés sur la scène par Talma, en manteau grec ou en robe juive. Iphigénie était accoutrée comme Mme de Sévigné, lorsque Boileau adressait ces beaux vers à son ami :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée,
. . . . . .
Qu'en a fait sous son nom verser la Champmeslé.

» Cette exactitude dans la représentation de l'objet inanimé est l'esprit de la littérature et des arts de notre temps; elle annonce la décadence de la haute poésie et du vrai drame. On se contente de petites beautés, quand on est impuissant aux grandes; on imite, à tromper l'œil, des fauteuils et du velours, quand on ne peut plus peindre la physionomie de l'homme assis sur ce velours et dans ces fauteuils. Cependant, une fois descendu à cette vérité de la forme matérielle, on se trouve forcé de la reproduire, car le public, *matérialisé* lui-même, l'exige[1]. »

P. J.

Janvier 1894.

1. Chateaubriand, *Essai sur la littérature anglaise.*

CINNA

OU

LA CLÉMENCE D'AUGUSTE

TRAGÉDIE

(1640)

A MONSIEUR DE MONTORON[1]

(1643)

MONSIEUR,

Je vous présente un tableau d'une des plus belles actions d'Auguste. Ce monarque était tout généreux, et sa générosité n'a jamais paru avec tant d'éclat que dans les effets de sa clémence et de sa libéralité. Ces deux rares vertus lui étaient si naturelles, et si inséparables en lui, qu'il semble qu'en cette histoire que j'ai mise sur notre théâtre, elles se soient tour à tour entre-produites[2] dans son âme. Il avait été si libéral envers Cinna, que sa conjuration ayant fait voir une ingratitude extraordinaire, il eut besoin d'un extraordinaire effort de clémence pour lui pardonner; et le pardon qu'il lui donna fut la source des nouveaux bienfaits dont il lui fut prodigue, pour vaincre tout à fait cet esprit qui n'avait pu être gagné par les premiers; de sorte qu'il est vrai de dire qu'il eût été moins clément envers lui s'il eût été moins libéral, et qu'il eût été moins libéral

1. Pierre du Puget, seigneur de Montoron (ou Montauron), était receveur général de Guyenne. Ce riche financier dépensait en fêtes ruineuses et en largesses de vanité une grande fortune. Ses goûts ou ses prétentions de Mécène lui attiraient, de la part des auteurs peu rentés, des hommages de livres où la louange n'était pas épargnée. Cette cour intéressée qu'on lui faisait à coups d'encensoir avait rendu son nom populaire. On disait, des dédicaces de ce temps, les plus farcies de compliments hyperboliques, *Dédicaces à la Montoron.* — Vint un jour où, pour avoir mené trop grand train, ce personnage se trouva mis à sec et fit banqueroute aux Muses. Le jovial Scarron s'égayait ainsi de cette déconfiture :

> Ce n'est que maroquin perdu
> Que les livres que l'on dédie,
> Depuis que Montoron mendie;
> Montoron, dont le quart d'écu
> S'attrapait si bien à la glu
> De l'ode ou de la comédie.

2. *S'entre-produire* (se produire mutuellement) n'est pas entré dans le dictionnaire de l'Académie, non plus que tant d'autres verbes composés de même. Il ne figure, dans le lexique de Littré, que par un seul exemple qui est cette phrase même de Corneille.

s'il eût été moins clément[1]. Cela étant, à qui pourrais-je plus justement donner le portrait de l'une de ces héroïques vertus, qu'à celui qui possède l'autre en un si haut degré, puisque, dans cette action, ce grand prince les a si bien attachées et comme unies l'une à l'autre, qu'elles ont été tout ensemble et la cause et l'effet l'une de l'autre? Vous avez des richesses, mais vous savez en jouir, et vous en jouissez d'une façon si noble, si relevée, et tellement illustre, que vous forcez la voix publique d'avouer que la fortune a consulté la raison quand elle a répandu ses faveurs sur vous, et qu'on a plus de sujet de vous en souhaiter le redoublement que de vous en envier l'abondance[2]. J'ai vécu si éloigné de la flatterie, que je pense être en possession de me faire croire quand je dis du bien de quelqu'un; et lorsque je donne des louanges (ce qui m'arrive assez rarement)[3], c'est avec tant de retenue, que je supprime toujours quantité de glorieuses vérités, pour ne me rendre pas suspect d'étaler de ces mensonges obligeants que beaucoup de nos modernes savent débiter de si bonne grâce. Aussi je ne dirai rien des avantages de votre naissance, ni de votre courage, qui l'a si dignement soutenue dans la profession des armes à qui vous avez donné vos premières années[4] : ce sont des choses trop connues de tout le monde. Je ne dirai rien de ce prompt et puissant secours

1. A quelle fin tout ceci, et où Corneille veut-il en venir avec tout cet échafaudage de phrases laborieuses? Hélas ! à trouver une gloire commune entre Auguste et M. de Montoron, et à mettre, par tout un côté, en parallèle le financier et l'empereur romain. — Il était du bel air, dans les dédicaces, d'établir et de déduire quelque comparaison flatteuse entre le héros du livre offert et la personne à qui on le présentait. Corneille pratique ici, mais à l'excès, il faut l'avouer, la rhétorique du genre.

2. Il est curieux de voir à quel point, dans cette sorte d'écrit, le style de Corneille rappelle, par la solennité des hyperboles louangeuses et par le compassé des périodes, celui des lettres de Balzac.

3. En effet, très peu mondain, vivant beaucoup en famille, et, hors de chez lui, assez gauche et taciturne, Corneille n'était pas complimenteur : mais, par mode et par intérêt, dans ses dédicaces (son théâtre ne l'enrichissait pas), il s'est plus d'une fois terriblement départi de cette discrétion en fait de louanges dont il s'applaudit ici et se fait honneur. (V. entre autres celle d'*Horace* au cardinal de Richelieu.)

4. *La profession... à qui.* — Dans l'usage qui a prévalu, *de qui*, *à qui* ne se doivent appliquer qu'aux noms de personnes. La *règle* n'existait pas au temps de Corneille et de Racine, et ne s'établit qu'au siècle suivant. — M. de Montoron avait servi pendant un temps au régiment des gardes avant d'entrer dans la carrière des finances.

que reçoivent chaque jour de votre main tant de bonnes familles ruinées par le désordre de nos guerres : ce sont des choses que vous voulez tenir cachées. Je dirai seulement un mot de ce que vous avez particulièrement de commun avec Auguste : c'est que cette générosité qui compose la meilleure partie de votre âme et règne sur l'autre, et qu'à juste titre on peut nommer l'âme de votre âme, puisqu'elle en fait mouvoir toutes les puissances; c'est, dis-je, que cette générosité, à l'exemple de ce grand empereur, prend plaisir à s'étendre sur les gens de lettres, en un temps où beaucoup pensent avoir trop récompensé leurs travaux quand ils les ont honorés d'une louange stérile[1]. Et certes, vous avez traité quelques-unes de nos muses avec tant de magnanimité, qu'en elles vous avez obligé toutes les autres, et qu'il n'en est point qui ne vous en doive un remercîment. Trouvez donc bon, Monsieur, que je m'acquitte de celui que je reconnais vous en devoir, par le présent que je vous fais de ce poème, que j'ai choisi comme le plus durable des miens, pour apprendre plus longtemps à ceux qui le liront que le généreux Monsieur de Montoron, par une libéralité inouïe en ce siècle, s'est rendu toutes les muses redevables, et que je prends tant de part aux bienfaits dont vous avez surpris quelques-unes d'elles, que je m'en dirai toute ma vie,

MONSIEUR,

Votre très humble et très obligé serviteur,

CORNEILLE[2].

1. Corneille avait déjà dit dans la dédicace du *Cid* à la duchesse d'Aiguillon : « Votre générosité ne s'arrête pas à des *louanges stériles* pour les ouvrages qui vous agréent : elle prend plaisir à s'étendre utilement sur ceux qui les produisent. » Les faiseurs de dédicaces, grands ou petits, ne redoutaient rien plus que d'être payés en cette monnaie.

2. Le financier fit au poète un présent de deux cents pistoles (V. les *Historiettes* de Tallemant des Réaux) et se crut quitte envers lui. — La comparaison de Montoron avec Auguste parut un peu forte aux contemporains eux-mêmes. Les rieurs s'en amusèrent, comme aussi de la glorifica-

SENECA

Lib. I, *De Clementia*, cap. IX.

Divus Augustus mitis fuit princeps[1], si quis illum a principatu suo æstimare incipiat. In communi quidem republica, duodevicesimum egressus annum, jam pugiones in sinu amicorum absconderat, jam insidiis M. Antonii consulis latus petierat, jam fuerat collega proscriptionis; sed quum annum quadragesimum transisset, et in Gallia moraretur, delatum est ad eum indicium, L. Cinnam, stolidi ingenii virum[2], insidias ei struere. Dictum est et ubi, et quando, et quemadmodum aggredi vellet. Unus ex consciis deferebat; statuit se ab eo vindicare. Consilium amicorum advocari jussit. Nox illi inquieta erat, quum cogitaret adolescentem nobilem, hoc detracto integrum, Cn. Pompeii nepotem damnan-

tion des services militaires du receveur général (V. dans les œuvres burlesques de Scarron la *Dédicace à la petite levrette de ma sœur*). Corneille avait forcé la dose d'encens. Mais quoi? Les charges de famille et la médiocrité de ses ressources le poussaient à ce marché de louanges. « Disons-le aussi : Corneille, hors de son sublime et de son pathétique, avait peu d'adresse et de tact. Il portait dans les relations de la vie quelque chose de gauche et de provincial; son discours de réception à l'Académie est un chef-d'œuvre de mauvais goût, de plate louange, d'emphase commune. Eh bien, il faut juger de la sorte sa dédicace à Montoron, la plus attaquée de toutes et la plus ridicule même, lorsqu'elle parut. Le bon Corneille y manqua de mesure et de convenance; il insista lourdement là où il devait glisser; lui, pareil au fond à ses héros, entier par l'âme, mais brisé par le sort, il se baissa trop cette fois pour saluer, et frappa la terre de son noble front. » (Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, I.)

1. Ce n'est pas tout à fait ainsi que commence ce chapitre du *De Clementia*. Corneille en reproduisant, dans sa première édition de *Cinna*, le récit de Sénèque, en a légèrement abrégé le début. Le vrai texte est celui-ci : « ... Hoc quam verum sit, admonere te exemplo domestico volo (le traité est adressé au jeune empereur Néron). Divus Augustus mitis fuit princeps, si quis illum a principatu suo æstimare incipiat. In communi quidem republica, cum hoc ætatis esset, quod tu nunc es, duodevicesimum egressus annum, jam pugiones... »

2. Cinna figure plus honorablement dans les textes où on lit, non plus *stolidi*, mais *solidi ingenii virum;* une seule lettre de moins dans l'adjectif qui le caractérise, en fait un autre homme; la leçon *stolidi ingenii*, a été généralement adoptée.

dum. Jam unum hominem occidere non poterat, quum M. Antonio proscriptionis edictum inter cœnam dictarat. Gemens subinde voces varias emittebat et inter se contrarias : « Quid ergo? ego percussorem meum securum ambulare patiar, me sollicito? Ergo non dabit pœnas, qui tot civilibus bellis frustra petitum caput, tot navalibus, tot pedestribus prœliis incolume, postquam terra marique pax parta est, non occidere constituat, sed immolare? » Nam sacrificantem placuerat adoriri. Rursus silentio interposito, majore multo voce sibi quam Cinnæ irascebatur : « Quid vivis, si perire te tam multorum interest? Quis finis erit suppliciorum? quis sanguinis? Ego sum nobilibus adolescentulis expositum caput, in quod mucrones acuant. Non est tanti vita, si, ut ego non peream, tam multa perdenda sunt. » Interpellavit tandem illum Livia uxor, et : « Admittis, inquit, muliebre consilium? Fac quod medici solent; ubi usitata remedia non procedunt, tentant contraria. Severitate nihil adhuc profecisti : Salvidienum Lepidus secutus est, Lepidum Muræna, Murænam Cæpio, Cæpionem Egnatius[1], ut alios taceam quos tantum ausos pudet[2]; nunc tenta quomodo tibi cedat clementia. Ignosce L. Cinnæ; deprehensus est; jam nocere tibi non potest, prodesse famæ tuæ potest. » Gavisus sibi quod advocatum invenerat, uxori quidem gratias egit : renuntiari

1. On sait peu de chose de ces divers attentats qui se succédèrent contre Octave, soit avant, soit après son élévation définitive à l'empire. Les moins obscurs de ces personnages, qui payèrent leurs complots de leur vie, sont Salvidiénus, un lieutenant d'Octave, qui ne prétendait à rien moins qu'à le supplanter, et, dans ce dessein, conspira au lendemain du traité de Brindes, et M. Lépidus, fils du triumvir de ce nom et neveu de Brutus. Celui-ci, tandis qu'Octave achevait la guerre d'Actium, avait tout préparé pour le tuer à son retour dans Rome. Mécène veillait, et en frappant le chef du complot, « éteignit, dit Velléius Paterculus, le germe d'une guerre civile prête à se rallumer. » L. II, c. 88. Licinius Muréna et Fannius Cépion furent suivis de très près par Egnatius, un sénateur, très indigne de ce rang, selon Velléius. « Egnatius Rufus, per omnia *gladiatori quam senatori propior*... omni flagitiorum scelerumque sentina mersus, adgregatis simillimis sibi, interimere Cæsarem statuit... » II, XCII.

2. Dans la *Vie d'Auguste*, par Suétone, cette liste de conjurés s'allonge encore. Après Egnatius, le biographe cite Plautus Rufus, Lucius Paulus, un L. Andasius, faussaire (*falsarum tabularum reus*), un Asinius Épicade, demi-Parthe, demi-Romain, un Télèphe. Ce sont apparemment ceux-là que vise Livie par cette allusion méprisante : *ut alios taceam quos tantum ausos pudet.*

autem extemplo amicis quos in consilium rogaverat imperavit, et Cinnam unum ad se accersit, dimissisque omnibus e cubiculo, quum alteram poni Cinnæ cathedram jussisset : « Hoc, inquit, primum a te peto, ne me loquentem interpelles, ne medio sermone meo proclames; dabitur tibi loquendi liberum tempus. Ego te, Cinna, quum in hostium castris invenissem, non factum tantum mihi inimicum, sed natum, servavi; patrimonium tibi omne concessi; hodie tam felix es et tam dives, ut victo victores invideant : sacerdotium tibi petenti, præteritis compluribus quorum parentes mecum militaverant, dedi. Quum sic de te meruerim, occidere me constituisti. » Quum ad hanc vocem exclamasset Cinna, procul hanc ab se abesse dementiam : « Non præstas, inquit, fidem, Cinna; convenerat ne interloquereris. Occidere, inquam, me paras. » Adjecit locum, socios, diem, ordinem insidiarum, cui commissum esset ferrum; et quum defixum videret, nec ex conventione jam, sed ex conscientia tacentem : « Quo, inquit, hoc animo facis? Ut ipse sis princeps? Male mehercule, cum republica agitur, si tibi ad imperandum nihil præter me obstat. Domum tuam tueri non potes; nuper libertini hominis gratia in privato judicio superatus es. Adeo nihil facilius putas quam contra Cæsarem advocare? Cedo, si spes tuas solus impedio, Paulusne te et Fabius Maximus et Cossi et Servilii ferent, tantumque agmen nobilium, non inania nomina præferentium, sed eorum qui imaginibus suis decori sunt? » Ne totam ejus orationem repetendo[1] magnam partem voluminis occupem, diutius enim quam duabus horis locutum esse

1. Par ces mots : Ne totam ejus orationem *repetendo*... Sénèque parait laisser entendre que tout ce qu'il fait dire à Cinna par Auguste, n'est pas de son cru, qu'il avait à sa disposition, pour cette partie de son récit, quelque document dont il s'est plus ou moins aidé. M. Egger, dans son *Examen critique des historiens d'Auguste*, rappelle, à ce propos, un renseignement curieux qui nous est donné par Suétone. Ce biographe nous apprend qu'Auguste tenait note de ses conversations, et même les écrivait d'avance, toutes les fois qu'il s'offrait un sujet de quelque gravité. — Sermones quoque cum singulis atque etiam cum Livia sua graviores *nonnisi in scriptis et e libello habebat*, ne plus minusve loqueretur e tempore. C. LXXXIV. — Il n'est pas impossible que quelque trace du discours de l'empereur à son assassin, conservée de cette manière, soit arrivée jusqu'à Sénèque.

constat, quum hanc pœnam qua sola erat contentus futurus, extenderet : « Vitam tibi, inquit, Cinna, iterum do, prius hosti, nunc insidiatori ac parricidæ. Ex hodierno die inter nos amicitia incipiat. Contendamus utrum ego meliore fide vitam tibi dederim, an tu debeas. » Post hæc detulit ultro consulatum, questus quod non auderet petere; amicissimum fidelissimumque habuit; hæres solus fuit illi; nullis amplius insidiis ab ullo petitus est.

PERSONNAGES

OCTAVE-CÉSAR-AUGUSTE, empereur de Rome.

LIVIE, impératrice.

CINNA, fils d'une fille de Pompée, chef de la conjuration contre Auguste.

MAXIME, autre chef de la conjuration.

ÆMILIE, fille de C. Toranius, tuteur d'Auguste, et proscrit par lui durant le triumvirat.

FULVIE, confidente d'Æmilie.

POLYCLÈTE, affranchi d'Auguste.

ÉVANDRE, affranchi de Cinna.

EUPHORBE, affranchi de Maxime.

La scène est à Rome[1].

1. Non pas au même lieu, dans Rome, mais en deux endroits différents; tantôt chez Auguste, tantôt chez Émilie. Voir l'*Examen* de la pièce par l'auteur. Corneille ne s'est pas soucié d'indiquer, en tête de son œuvre, l'infraction, pourtant bien innocente, à la règle de l'unité de lieu qu'il s'est permise.

CINNA

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

ÆMILIE

Impatients désirs d'une illustre vengeance
Dont la mort de mon père a formé la naissance[1],
Enfants impétueux de mon ressentiment,
Que ma douleur séduite embrasse aveuglément[2],
Vous prenez sur mon âme un trop puissant empire[3];
Durant quelques moments souffrez que je respire,
Et que je considère, en l'état où je suis,
Et ce que je hasarde, et ce que je poursuis.
Quand je regarde Auguste au milieu de sa gloire[4],

1. *Var.* A qui la mort d'un père a donné la naissance.

2. Il est singulier que cette pièce, la mieux écrite peut-être de toutes celles de notre auteur, débute par un amas de figures et d'épithètes, plus digne de Scudéry que de Corneille. On sait que Boileau s'égayait sur « ces *désirs*, fils impétueux du *ressentiment*, qu'embrasse une *douleur* séduite... » L'amphigouri cesse au delà du quatrième vers; mais l'apostrophe aux *désirs* se prolonge jusqu'au quinzième. — Dans leurs monologues, les personnages de Corneille s'adressent volontiers à leurs sentiments personnifiés, les adjurent, les invoquent, les gourmandent, et déploient dans cette manière de parler à eux-mêmes une clairvoyance d'observation intime et des curiosités, des subtilités d'analyse qui trahissent chez eux plus de sang-froid que, d'ordinaire, le tragique de la situation ne doit leur en laisser. — V. les derniers vers, aussi bien que les premiers, de ce monologue d'Émilie : « Cessez, vaines frayeurs... Amour, sers mon devoir, » et plus loin : « Tout beau, ma passion... »

3. *Var.* Vous régnez sur mon âme aveeque trop d'empire.

4. *Gloire*, au sens d'éclat, de splendeur.

> Venez dans mon palais, vous y verrez ma *gloire*.
> (Athalie à Joas, Acte II, sc. VII.)

> Mais toi, de ton Esther ignorais-tu la *gloire* ?
> (Esther à Elise, Acte I, sc. I.)

Même valeur du mot dans ce vœu de Mme de Sévigné : « Je souhaiterais qu'on vous vît dans votre *gloire* (dans vos splendeurs de gouvernante), au

Et que vous reprochez à ma triste mémoire[1]
Que par sa propre main mon père massacré
Du trône où je le vois fait le premier degré ;
Quand vous me présentez cette sanglante image,
La cause de ma haine, et l'effet de sa rage,
Je m'abandonne toute à vos ardents transports,
Et crois, pour une mort, lui devoir mille morts.
Au milieu toutefois d'une fureur si juste[2],
J'aime encor plus Cinna que je ne hais Auguste[3],
Et je sens refroidir ce bouillant mouvement,
Quand il faut, pour le suivre, exposer mon amant[4].
Oui, Cinna, contre moi moi-même je m'irrite,
Quand je songe aux dangers où je te précipite.
Quoique pour me servir tu n'appréhendes rien,
Te demander du sang, c'est exposer le tien[5] :
D'une si haute place on n'abat point de têtes
Sans attirer sur soi mille et mille tempêtes[6] ;
L'issue en est douteuse[7], et le péril certain :
Un ami déloyal peut trahir ton dessein ;
L'ordre[8] mal concerté, l'occasion mal prise,

moins dans votre *gloire* de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande.» A Mme de Grignan.

1. *Et que vous reprochez...* « Ces désirs rappellent à Émilie le meurtre de son père et ne le lui reprochent pas. » VOLTAIRE. — Remarque bien sévère. Dans cette âme livrée à de tels *désirs*, aux désirs impatients de vengeance, le reproche se confond avec le souvenir (le reproche de ne s'être pas vengée encore).

2. *Au milieu d'une fureur...* Emploi peu usité de la préposition, ou locution prépositive, *au milieu de*, avec un nom de cette nature, au singulier (un nom de sentiment, de passion). Émilie a pu dire tout à l'heure, en parlant d'Auguste : *Au milieu de sa gloire ;* la gloire (renommée ou splendeur) s'étale autour de la personne ; mais : *au milieu d'une fureur ?* L'expression est ici toute différente et ne se justifie pas de même.

3. *J'aime encor plus Cinna...* La suite du rôle nous fera plutôt supposer ou nous donnera lieu de penser le contraire.

4. *Var.* Quand il faut, pour le perdre, exposer mon amant.

5. *Var.* Te demander son sang, c'est exposer le tien.

6. *Mille et mille tempêtes...* Ce mille et mille, outre la banalité de l'expression, dit trop. Le complot découvert n'attirerait pas sur son auteur *mille et mille tempêtes*, mais le perdrait du coup.

7. *L'issue en est douteuse..* L'issue de quoi? Voyez le vers : *D'une si haute place on n'abat point... En*, pronom, a ici pour antécédent non telle ou telle partie de la phrase qui précède, mais l'idée même qu'elle exprime ; construction fréquente chez nos classiques du dix-septième siècle.

8. *L'ordre.* Le plan arrêté pour l'action :

> Que pouvons-nous contre un ? Et pour les prévenir,
> Quel temps devons-nous prendre, et quel *ordre* tenir ?
> (*Pompée*, IV, I.)

> Mes esclaves en sont : apprends de leurs indices
> L'auteur de l'attentat, et l'*ordre*, et les complices.
> (*Ibid.*, IV, IV.)

Peuvent sur son auteur renverser l'entreprise,
Tourner sur toi les coups dont tu le veux frapper
Dans sa ruine même il peut t'envelopper ;
Et, quoi qu'en ma faveur ton amour exécute,
Il te peut, en tombant, écraser sous sa chute[1].
Ah ! cesse de courir à ce mortel danger ;
Te perdre en me vengeant, ce n'est pas me venger.
Un cœur est trop cruel quand il trouve des charmes
Aux douceurs que corrompt l'amertume des larmes ;
Et l'on doit mettre au rang des plus cuisants malheurs[2]
La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs[3].
Mais peut-on en verser alors qu'on venge un père ?
Est-il perte à ce prix qui ne semble légère ?
Et, quand son assassin tombe sous notre effort,
Doit-on considérer ce que coûte sa mort ?
Cessez, vaines frayeurs, cessez, lâches tendresses,
De jeter dans mon cœur vos indignes faiblesses !
Et toi qui les produis par tes soins superflus[4],
Amour, sers mon devoir, et ne le combats plus !
Lui céder, c'est ta gloire : et le vaincre, ta honte.
Montre-toi généreux, souffrant qu'il te surmonte[5] ;

1. *Var.* Il te peut, en tombant, accabler sous sa chute.

2. Corneille affectionne *cuisant* au figuré. Entre autres endroits où il a su le placer à merveille, V. plus loin :

> Je sens au fond du cœur mille remords *cuisants*
> Qui rendent à mes yeux tous ses bienfaits présents.
> (Acte II, sc. II.)

> ...Puisque dans un mal si doux et si *cuisant*
> Votre vertu combat...
> (*Le Cid*, I, II.)

> Des pleurs effacent-ils un mépris si *cuisant* ?
> (*La Place royale*, III, VI.)

3. *Var.* Et je tiens qu'il faut mettre au rang des grands malheurs
La mort d'un ennemi qui nous coûte des pleurs.

4. Les *faiblesses* auxquelles Émilie résiste, sont l'effet des *tendresses* dont elle a honte, et c'est l'*amour* qui produit celles-ci... Même décomposition trop savante d'un état d'âme, même abus du regard analytique sur soi-même, qu'au début de cette scène.

5. *Souffrant qu'il te surmonte.* Tour fréquent chez notre poète ; emploi du participe présent équivalant au gérondif ; excellent moyen de concision pour la phrase poétique. Ainsi plus loin :

> ...Tu verrais mes pleurs couler pour son trépas,
> Qui, le *faisant périr*, ne me vengerait pas.
> (Acte I, sc. II.)

> *Voulant* nous affranchir, Brute s'est abusé.
> (Acte II, sc. II.)

> Gagnez une maîtresse, *accusant* un rival.
> (Acte III, sc. I.)

Plus tu lui donneras, plus il te va donner[1],
Et ne triomphera que pour te couronner[2].

SCÈNE II

ÆMILIE, FULVIE

ÆMILIE.

Je l'ai juré, Fulvie, et je le jure encore,
Quoique j'aime Cinna, quoique mon cœur l'adore,
S'il me veut posséder, Auguste doit périr ;
Sa tête est le seul prix dont il peut m'acquérir.
Je lui prescris la loi que mon devoir m'impose.

FULVIE.

Elle a, pour la blâmer[3], une trop juste cause ;
Par un si grand dessein vous vous faites juger
Digne sang de celui que vous voulez venger :
Mais, encore une fois, souffrez que je vous die[4]

1. C'est se mettre en frais d'esprit et de rhétorique bien subtile en parlant à cet *amour*, qu'elle veut asservir à la raison et au devoir. — Voltaire propose de retrancher à la scène ces quatre derniers vers et de finir sur :

Amour, sers mon devoir et ne le combats plus.

Mais il ne veut pas qu'on supprime (comme il l'avait vu faire de son temps) le monologue, où déjà se dessine si fièrement le personnage d'Émilie, et qui, d'ailleurs, est une considérable et indispensable partie de l'exposition.

2. *Que pour te couronner...* Le devoir (le devoir de venger un père et d'affranchir Rome) ne surmontera l'amour que pour le satisfaire, puisque la main d'Émilie est promise au libérateur. Par un même usage du verbe *couronner*, Racine a dit très poétiquement :

Et Pâris *couronnant* son insolente flamme,
Retiendra sans péril...
(*Iphigénie*, I, II.)

Quoi ? de mes ennemis *couronnant* l'insolence,
J'irais attendre ailleurs une lente vengeance ?
(*Andromaque*, IV, III.)

3. *Pour la blâmer.* Pour qu'on puisse la blâmer. Tournure elliptique, très favorable à la marche du vers, et dont une grammaire raisonnable ne saurait interdire l'usage, surtout aux poètes.

Cette haine des rois...
Pour l'arracher des cœurs est trop enracinée.
(Auguste à Cinna, Acte II, sc. I.)

4. *Souffrez que je vous die.* L'usage n'avait pas encore aboli cette forme

Qu'une si juste ardeur devrait être attiédie[1].
Auguste, chaque jour, à force de bienfaits,
Semble assez réparer les maux qu'il vous a faits :
Sa faveur envers vous paraît si déclarée,
Que vous êtes chez lui la plus considérée :
Et de ses courtisans souvent les plus heureux
Vous pressent à genoux de lui parler pour eux[2].

ÆMILIE.

Toute cette faveur ne me rend pas mon père ;
Et, de quelque façon que l'on me considère,
Abondante en richesse[3], ou puissante en crédit,
Je demeure toujours la fille d'un proscrit.
Les bienfaits ne font pas toujours ce que tu penses ;
D'une main odieuse ils tiennent lieu d'offenses[4] :
Plus nous en prodiguons à qui nous peut haïr,
Plus d'armes nous donnons à qui nous veut trahir.
Il m'en fait chaque jour sans changer mon courage[5] ;
Je suis ce que j'étais, et je puis davantage,
Et des mêmes présents qu'il verse dans mes mains
J'achète contre lui les esprits des Romains[6] ;

de subjonctif, et ce n'était pas seulement pour la commodité de la rime qu'on s'en servait encore.

> Ma sœur, que je vous *die* une bonne nouvelle.
> (*Horace*, III, III.)
>
> Et quoi qu'on *die* ailleurs d'un cœur si magnanime,
> Ici tous les objets me parlent de son crime.
> (*Le Cid*, IV, I.)

1. *Var.* Que cette passion dut être refroidie.

Attiédie substitué à *refroidie* est une heureuse correction. L'image, plus délicate ainsi, est beaucoup plus juste. En effet, Fulvie peut conseiller à sa maîtresse de modérer son ardeur de vengeance, mais non pas de la laisser tomber, d'y renoncer.

2. *Var.* Ont encore besoin que vous parliez pour eux.

3. *Abondante en richesse.* Dans la vieille langue, à l'exemple du latin, *abondant en* se pouvait dire des personnes comme des choses. Même aujourd'hui, cette locution n'est pas absolument réservée à celles-ci. L'Académie (Dictionnaire) approuve qu'on dise de quelqu'un : *Il est abondant en paroles, en comparaisons.* — Malherbe employait *abondant* seul, dans un sens analogue à celui de *riche*, avec un nom de personne. « Les dieux... en leur nature seule... ont un magasin de toutes choses qui les rend *abondants*, assurés... » (*Des Bienfaits*, IV, III.)

4. *D'une main odieuse ils tiennent lieu d'offenses.* Il y a du vrai. Oui, venant d'une main odieuse, justement odieuse, les bienfaits (certains bienfaits surtout, richesses, faveurs) blessent et irritent ; c'est un affront pour un cœur qui ne veut ni ne doit pardonner, et qu'on semble croire capable de se réconcilier à ce prix. Mais dans les vers suivants, la passion parle seule et s'emporte à d'étranges maximes.

5. *Sans changer mon courage.* Sans changer mon cœur.

6. Ces bienfaits, ces odieux bienfaits, inacceptables pour une noble nature,

Je recevrais de lui la place de Livie
Comme un moyen plus sûr d'attenter à sa vie.
Pour qui venge son père il n'est point de forfaits,
Et c'est vendre son sang que se rendre aux bienfaits[1].

FULVIE.

Quel besoin toutefois de passer pour ingrate ?
Ne pouvez-vous haïr sans que la haine éclate ?
Assez d'autres sans vous n'ont pas mis en oubli
Par quelles cruautés son trône est établi ;
Tant de braves Romains, tant d'illustres victimes,
Qu'à son ambition ont immolé[2] ses crimes
Laissent à leurs enfants d'assez vives douleurs
Pour venger votre perte en vengeant leurs malheurs.
Beaucoup l'ont entrepris[3], mille autres vont les suivre :
Qui vit haï de tous ne saurait longtemps vivre :
Remettez à leurs bras les communs intérêts,
Et n'aidez leurs desseins que par des vœux secrets.

ÆMILIE.

Quoi ! je le haïrai sans tâcher de lui nuire ?
J'attendrai du hasard qu'il ose le détruire[4] ?

Émilie les a acceptés tous, pour s'en faire une arme, une arme mortelle contre celui de qui elle les tient. Cette traîtrise, non seulement elle l'avoue, mais elle s'en vante. Dans cet esprit, que ne ferait-elle pas ? Elle recevrait d'Auguste la place de Livie, afin de l'assassiner plus sûrement. Le vers qui résume tout ceci :

> Pour qui venge son père il n'est point de forfaits,

achève de faire du personnage un monstre de piété filiale.

1. *C'est... que se rendre aux bienfaits.* C'est-à-dire, à des bienfaits de pareille origine, venant d'une telle main. La seconde moitié du vers sous-entend ce qu'il était nécessaire d'ajouter pour donner toute clarté à la pensée.

2. *Qu'ont immolé ses crimes.* Immolé, sans accord. De même plus loin :

> Là, par un long récit de toutes les misères,
> Que durant notre enfance ont *enduré* nos pères.
> (Acte I, sc. III.)

L'accord en pareil cas n'eut force de loi qu'au dix-huitième siècle. Racine prend encore des libertés avec la règle :

> Je l'ai *laissé* (Junie) passer dans son appartement.
> (*Britannicus*, II, II.)

> Les a-t-on *vu* souvent se parler, se chercher ?
> (*Phèdre*, IV, VI.)

3. *Beaucoup l'ont entrepris.* Cf. ce que Livie dit à Auguste (acte IV, sc. III) de ces complots, et, plus haut, la note 1 de la page 7.

4. *Détruire*, au sens de perdre entièrement, faire périr, se dit des choses plutôt que des personnes. Plus d'une fois la poésie l'a heureusement appliqué à celles-ci :

> Et du parti contraire, en ce grand chef *détruit*,
> Prenez sur vous le crime...
> (Septime à Ptolomée, dans *Pompée*, I, I.)

Et je satisferai des devoirs[1] si pressants
Par une haine obscure et des vœux impuissants[2] ?
Sa perte, que je veux, me deviendrait amère,
Si quelqu'un l'immolait à d'autres qu'à mon père,
Et tu verrais mes pleurs couler pour son trépas,
Qui, le faisant périr, ne me vengerait pas.
C'est une lâcheté que de remettre à d'autres
Les intérêts publics qui s'attachent aux nôtres.
Joignons à la douceur de venger nos parents
La gloire qu'on remporte à punir les tyrans,
Et faisons publier par toute l'Italie :
« La liberté de Rome est l'œuvre d'Æmilie ;

L'impie Achab *détruit*, et de son sang trempé
Le champ que par le meurtre il avait usurpé.
(RACINE, *Athalie*, I. I.)

Et dans un sens moins absolu, mais encore très énergique :

Vous-même, n'allez pas de contrée en contrée
Montrer aux nations Mithridate *détruit*.
(*Mithridate*, III, I.)

1. D'ordinaire, quand il s'agit, comme ici, d'une dette morale, Corneille emploie de préférence *satisfaire à*.

... L'honneur m'oblige, et j'*y* veux *satisfaire*.
(*Polyeucte*, IV, VI.)

Dans sa langue, et même encore après lui, *satisfaire à* était la locution le plus souvent employée, même quand le complément du verbe impliquait une idée un peu différente :

... Pour cet assassin, il n'est point de tourments
Qui puissent *satisfaire à* mes ressentiments.
(*Œdipe*, IV, III.)

Il faudra *satisfaire à* cette modestie.
(*Théodore*, I. II.)

Nous dirions *satisfaire un ressentiment*, *satisfaire une modestie*. Pour nous, *satisfaire*, actif, c'est assouvir, contenter, céder à : satisfaire son orgueil, ses caprices, ses besoins ; *satisfaire à*, c'est faire ce que le devoir, ou la loi, ou la convenance exige. Cette distinction n'était pas nettement établie au dix-septième siècle. Bossuet disait de Henriette de France : « Elle eut de quoi *satisfaire à* sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait s'unir... » (*Oraison funèbre* de cette reine.)

2. *Par une haine obscure*. Avec quelle chaleur d'âme ces deux mots repoussent un lâche conseil ! — On comprend ce qu'Émilie dit si bien, on comprend qu'elle ne veuille pas attendre sa vengeance du hasard, se borner à des vœux impuissants ; mais, aussitôt après, ce même sentiment tourne au forcené, à l'atroce, quand elle ajoute :

Et tu verrais mes pleurs couler pour son trépas,
Qui, le faisant périr, ne me vengerait pas.

Il est du génie de Corneille de pousser à l'extrême, à l'extraordinaire, les sentiments forts et les résolutions viriles. Ici, comme trop souvent ailleurs, si frappé qu'on soit de la puissance de l'expression, on s'étonne plus qu'on n'admire. Nous comprenons mieux Hermione, une amante justement furieuse, quand elle s'écrie :

Chère Cléone, cours ; ma vengeance est perdue,
S'il (Pyrrhus) ignore en mourant que c'est moi qui le tue.
(*Andromaque*, IV, IV.)

» On a touché son âme, et son cœur s'est épris;
» Mais elle n'a donné son amour qu'à ce prix. »

FULVIE.

Votre amour à ce prix n'est qu'un présent funeste
Qui porte à votre amant sa perte manifeste.
Pensez mieux, Æmilie, à quoi vous l'exposez,
Combien à cet écueil se sont déjà brisés ;
Ne vous aveuglez point quand sa mort est visible[1].

ÆMILIE.

Ah ! tu sais me frapper par où je suis sensible.
Quand je songe aux dangers que je lui fais courir,
La crainte de sa mort me fait déjà mourir [2] ;
Mon esprit en désordre à soi-même s'oppose ;
Je veux et ne veux pas, je m'emporte et je n'ose;
Et mon devoir confus, languissant, étonné [3],
Cède aux rébellions de mon cœur mutiné.
Tout beau [4], ma passion, deviens un peu moins forte ;
Tu vois bien des hasards[5], ils sont grands, mais n'importe[6],

1. *Quand sa mort est visible.* Hémistiche négligé, et qui ne dit pas ce que cette suivante veut dire; mais on ne voit, on n'entend qu'Émilie.

2. *La crainte de sa mort*, etc. C'est admirablement dit; est-ce bien touchant? S'attendait-on à un tel accès de tendresse et de frayeur chez cette Romaine qui vient de se révéler à nous, avec sa fureur de vengeance et sa volonté de fer, par de si terribles confidences ?

3. *Étonné;* au sens premier. Abattu, consterné, épouvanté.

4. « *Tout beau*, ma passion... » Ce *tout beau*, qui est devenu de plus en plus familier, à tel point que nous n'osons plus le dire à d'autres qu'à nos bêtes, passait alors encore très bien dans le style relevé.

> ... *Tout beau;* ne les pleurez pas tous.
> (Le vieil Horace à Camille, Acte III, sc. VI.)

> *Tout beau*, pensers mélancoliques,
> De quoi m'osez-vous discourir ?
> (MALHERBE, *Plainte sur une absence.*)

> *Tout beau;* que votre haine en son sang assouvie
> N'aille point à sa gloire...
> (*Pompée*, III, II.)

> *Tout beau*, Pauline; il (Dieu) entend vos paroles.
> Et ce n'est pas un Dieu comme vos dieux frivoles.
> (*Polyeucte*, IV, III.)

5. Dire à *sa passion : Tu vois*, est un peu singulier; c'est la moins naturelle des apostrophes de ce genre auxquelles se livre Émilie; mais on est entraîné par la fière énergie de ce retour à son devoir, à ce qu'elle appelle son devoir, à la vengeance *per fas et nefas.*

6. Ce brusque et résolu *n'importe* ne contribue pas peu à l'entrain de cette soudaine reprise d'elle-même. Corneille ne recule pas devant cet usage elliptique et familier du verbe :

> Je demande la mort...
> Qu'elle soit un effet d'amour ou de justice.
> *N'importe;* tous ses traits n'auront rien que de doux.
> (*Horace*, IV, VII.)

Cinna n'est pas perdu pour être hasardé[1].
De quelques légions qu'Auguste soit gardé,
Quelque soin qu'il se donne et quelque ordre qu'il tienne,
Qui méprise sa vie est maître de la sienne[2].
Plus le péril est grand, plus doux en est le fruit ;
La vertu nous y jette, et la gloire le suit :
Quoi qu'il en soit, qu'Auguste ou que Cinna périsse,
Aux mânes paternels je dois ce sacrifice[3] ;
Cinna me l'a promis en recevant ma foi :
Et ce coup seul aussi le rend digne de moi.
Il est tard, après tout, de m'en vouloir dédire[4].
Aujourd'hui l'on s'assemble, aujourd'hui l'on conspire,
L'heure, le lieu, le bras se choisit aujourd'hui ;
Et c'est à faire enfin à mourir après lui[5].

SCÈNE III

CINNA, ÆMILIE, FULVIE

ÆMILIE.

Mais le voici qui vient. Cinna, votre assemblée
Par l'effroi du péril n'est-elle point troublée ?

1. *Hasardé ;* mis en péril, en sérieux péril. Ce mot était plus susceptible alors qu'aujourd'hui d'une grande force de sens :

> L'exemple est dangereux et *hasarde* nos vies.
> (*Nicomède*, IV, II.)

Corneille fait tomber volontiers ce verbe, comme ici, sur des noms de personnes :

> Il réduit tous les soins d'un si pressant ennui
> A ne *hasarder* pas Cornélie avec lui.
> (*Pompée*, II, II.)
>
> Il (Pompée) apporte en ces lieux les palmes ou la foudre ;
> S'il couronna le père, il *hasarde* le fils.
> (*Ibid.*, I, I.)

2. *Quisquis vitam contempsit, tuæ dominus est* (SÉNÈQUE, *Ep.*, IV.)

3. « Il semble, par ces expressions, qu'elle doive le sacrifice de Cinna. » (VOLTAIRE.) — Non ; c'est serrer de trop près ce vers dont la portée est déterminée par tout ce qu'elle a dit précédemment du coup à frapper.

4. *Il est tard, après tout, de...* Dans cette locution, comme dans une foule d'autres, *de* pouvait sans incorrection prendre la place de *pour*.

5. *C'est à faire enfin...* S'il succombe, eh bien, il ne me restera qu'à mourir. — *C'est à faire à*, vieille locution qui s'emploie aussi pour dire : *j'aurai la ressource de...* ou bien encore *j'en serai quitte pour...*

> S'il (le peuple) ose venir à quelque violence,
> *C'est à faire à* céder deux jours à l'insolence.
> (Félix dans *Polyeucte*, V, II.)

Un personnage de comédie dit : « J'ai ordre de demeurer chez ma tante ;

Et reconnaissez-vous au front de vos amis
Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis ?

CINNA.

Jamais contre un tyran entreprise conçue
Ne permit d'espérer une si belle issue ;
Jamais de telle ardeur on n'en jura la mort[1],
Et jamais conjurés ne furent mieux d'accord ;
Tous s'y montrent portés avec tant d'allégresse,
Qu'ils semblent, comme moi, servir une maîtresse[2] ;
Et tous font éclater un si *puissant* courroux,
Qu'ils semblent tous venger un père, comme vous.

ÆMILIE.

Je l'avais bien prévu, que, pour un tel ouvrage,
Cinna saurait choisir des hommes de courage[3],
Et ne remettrait pas en de mauvaises mains
L'intérêt d'Æmilie et celui des Romains.

CINNA.

Plût aux dieux que vous-même eussiez vu de quel zèle
Cette troupe entreprend une action si belle !
Au seul nom de César, d'Auguste, et d'empereur[4],
Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur[5],
Et dans un même instant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère[6].
« Amis, leur ai-je dit, voici le jour heureux
» Qui doit conclure enfin nos desseins généreux[7] ;

mais n'importe, c'est *à faire à* être un peu grondée. » (BARON, *Coquette et fausse prude.*)

1. *On n'en jura... En* pronom, se disait des personnes comme des choses.

2. *Une maîtresse.* Dans la langue des romans et de la galanterie, ce mot se prenait en très bonne part, et servait à désigner respectueusement la personne aimée.

3. Des hommes de cœur.

4. Le nom d'empereur (*imperator*) figurait déjà, en ce temps, parmi les titres d'Auguste ; mais ce n'était pas le nom par lequel on désignait le chef de l'État ; on disait le *prince*, le premier du sénat, *princeps*. (TACITE, *Annales*, I, I.)

5. *Var.* Vous eussiez vu leurs yeux s'allumer de fureur.

6. Ce double effet peut se produire sous le coup d'une soudaine et forte émotion ; mais, si enragés que soient ces conspirateurs, si nerveux qu'on les suppose, on a peine à se les représenter changeant, « dans un même instant, » de visage et de couleur, au début de cette réunion, rien qu'à entendre les noms d'Auguste et d'empereur, ces noms qu'ils ont déjà bien des fois redits et maudits. — Il y a, ce semble, dans ce détail d'un récit, admirable d'ailleurs, plus d'effet théâtral que de vraisemblance.

7. *Conclure nos desseins,* c'est-à-dire arrêter définitivement nos desseins, en régler l'exécution, comme dans ce vers d'*Horace :*

Un même jour *conclut* notre hymen et la guerre.
(Acte I, sc. II.)

C'est-à-dire, arrête l'un et l'autre, décide que l'un et l'autre se fera. Voltaire,

» Le ciel entre nos mains a mis le sort de Rome
» Et son salut dépend de la perte d'un homme,
» Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain,
» A ce tigre altéré de tout le sang romain.
» Combien pour le répandre a-t-il formé de brigues?
» Combien de fois changé de partis et de ligues[1],
» Tantôt ami d'Antoine, et tantôt ennemi,
» Et jamais insolent ni cruel à demi ! »
Là, par un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont enduré nos pères[2],
Renouvelant leur haine avec leur souvenir,
Je redouble en leurs cœurs l'ardeur de le punir.
Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles
Où Rome par ses mains déchirait ses entrailles,
Où l'aigle abattait l'aigle[3], et de chaque côté
Nos légions s'armaient contre leur liberté[4] ;
Où les meilleurs soldats et les chefs les plus braves
Mettaient toute leur gloire à devenir esclaves[5] ;
Où, pour mieux assurer la honte de leurs fers,
Tous voulaient à leur chaîne attacher l'univers[6] ;
Et l'exécrable honneur de lui donner un maître
Faisant aimer à tous l'infâme nom de traître[7],
Romains contre Romains, parents contre parents,

sans y bien regarder, rejette, comme impropre, *conclure un dessein*. Il propose *remplir*, qui ne serait pas du meilleur style, et qui, d'ailleurs, donnerait un autre sens.

1. *Combien de fois changé de partis...* Après la mort du dictateur César, Octave, son fils adoptif, ayant gagné à sa cause Cicéron et le sénat, avait armé contre Antoine (guerre de Modène) ; puis, s'étant rapproché de son rival, avait fait un partage de puissance avec lui et Lépide (Triumvirat, proscriptions, défaite et mort de Brutus et de Cassius à Philippes). Quelque temps après, nouvelle brouille entre Octave et Antoine, suivie de la guerre de Pérouse et terminée par un nouveau rapprochement (traité de Brindes). Enfin, en 31, dernière rupture, guerre contre Antoine et Cléopâtre, bataille d'Actium.

2. *Qu'ont enduré.* Sur le défaut d'accord, V. plus haut, p. 16, n. 2.

3. *Où l'aigle abattait l'aigle.* C'est une des images que nous offre le poète Lucain annonçant le sujet de sa *Pharsale*.

> ... *Infestique obvia signis*
> *Signa, pares aquilas*, et pila minantia pilis.

4. *Infensa libertati arma.* (TACITE.)

5. *Var.* Où le but des soldats et des chefs les plus braves,
C'était d'être vainqueurs pour devenir esclaves,
Où chacun trahissait aux yeux de l'univers
Soi-même et son pays pour assurer ses fers.

6. *Tous voulaient à leur chaîne attacher...* Le prix de ces guerres civiles était l'empire de Rome et du monde. Seuls, Brutus et ses amis avaient combattu à Philippes pour la liberté.

7. De traître à la patrie.

Combattaient seulement pour le choix des tyrans.
J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable
De leur concorde impie, affreuse, inexorable,
Funeste aux gens de bien, aux riches, au sénat[1],
Et, pour tout dire enfin, de leur triumvirat ;
Mais je ne trouve point de couleurs assez noires
Pour en représenter les tragiques histoires.
Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphants,
Rome entière noyée au sang de ses enfants :
Les uns assassinés dans les places publiques,
Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques;
Le méchant par le prix au crime encouragé,
Le mari par sa femme en son lit égorgé;
Le fils tout dégouttant du meurtre de son père[2],
Et, sa tête à la main, demandant son salaire,
Sans pouvoir exprimer par tant d'horribles traits
Qu'un crayon[3] imparfait de leur sanglante paix[4].
Vous dirai-je les noms de ces grands personnages
Dont j'ai dépeint les morts pour aigrir les courages[5],
De ces fameux proscrits, ces demi-dieux mortels[6],
Qu'on a sacrifiés jusque sur les autels?

1. *Au sénat.—Rediit Sullana proscriptio, cujus atrocitas nihil in se minus habet quam numerum centum quadraginta senatorum.* « On vit renaître les proscriptions de Sylla, avec un tel surcroît d'atrocité, qu'il n'y eut pas moins de cent quarante sénateurs portés sur les listes fatales. » (Florus.) Et au même chapitre : « Affreuses, cruelles, à jamais déplorables furent ces tueries auxquelles tant de malheureux ne purent se dérober, même en fuyant par tout l'univers. » *Exitus fœdi, truces miserabiles toto terrarum orbe fugientium.* L. IV, vi.

2. Les plus forts de ces traits paraissent empruntés au récit des proscriptions de Sylla, par Plutarque. (*Vie de Sylla*, xl.)

3. *Un crayon.* Un dessin, une peinture à grands traits. De ce sens figuré, tout littéraire, du mot *crayon*, on pourrait citer plus d'un exemple (comme d'un pareil usage du verbe *crayonner*) chez nos auteurs du dix-septième siècle. — « On n'apporte point à ces mémoires, ni le savoir, ni l'esprit, ni la méditation qu'il faudrait pour en tracer même un *crayon* (une esquisse) imparfait. » (Pellisson, *Mémoire pour les gens de lettres.*)

> Et je me sens encor la main qui *crayonna*
> L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.
> (Corneille, vers à Fouquet.)

4. *Leur sanglante paix. Cruentissimi fœderis societas* (Florus, *Ibid.*); mais Tacite, plus fortement et mieux : *Cruenta pax* (*Annales*, I, x), que Corneille n'a eu qu'à traduire.

5. *Pour aigrir les courages.* Les cœurs. *Aigrir*, au sens fort que ce mot comportait alors dans bien des cas : *irriter*, exaspérer; comme plus loin dans cette réponse d'Émilie à Livie :

> Je parlais pour l'aigrir (Auguste), et non pour me défendre.
> (Acte V, sc. II.)

6. *Var.* Ces illustres proscrits, ces demi-dieux mortels.

Mais pourrais-je vous dire à quelle impatience,
A quels frémissements, à quelle violence,
Ces indignes trépas, quoique mal figurés[1],
Ont porté les esprits de tous nos conjurés ?
Je n'ai point perdu temps, et voyant leur colère
Au point de ne rien craindre, en état de tout faire,
J'ajoute en peu de mots : « Toutes ces cruautés,
» La perte de nos biens et de nos libertés,
» Le ravage des champs, le pillage des villes,
» Et les proscriptions, et les guerres civiles,
» Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix
» Pour monter sur le trône et nous donner des lois.
» Mais nous pouvons changer un destin si funeste,
» Puisque de trois tyrans c'est le seul qui nous reste[2],
» Et que, juste une fois, il s'est privé d'appui,
» Perdant, pour régner seul, deux méchants comme lui :
» Lui mort[3], nous n'avons point de vengeur ni de maître[4];
» Avec la liberté Rome s'en va renaître[5] ;

1. *Figurés ;* représentés, dépeints. Ce verbe recevait une plus grande variété de compléments qu'aujourd'hui :

> Lorsque du trépas les plus noires couleurs
> Viendront à mon esprit *figurer* mes malheurs,
> *Figurez* aussitôt à mon âme interdite
> Combien je fus heureux par delà mon mérite.
> (*Illusion comique*, IV, VII.)

2. *Var.* Rendons toutefois grâce à la bonté céleste,
Que de nos trois tyrans c'est le seul qui nous reste.

3. *Lui mort, nous n'avons...* Ce tour, cet usage, en deux mots, de ce qu'on appelle en grammaire *la proposition participe*, donne au vers une heureuse vivacité. On ne voit pas pourquoi Voltaire corrige ainsi :

> Mort, il est sans vengeur, et nous sommes sans maître.

4. *Point de vengeur.* Point de *punisseur. Vengeur* se disait alors comme *ultor* en latin, de celui qui *punit*, aussi bien que de celui qui *venge*.

> C'est là qu'est notre force, et dans nos grands destins
> Le manque de *vengeurs* enhardit les mutins.
> (*Suréna*, III, III.)

— « Athalie se croyait affermie par un règne de six ans ; mais Dieu lui nourrissait un *vengeur* dans l'asile sacré de son temple. » (Bossuet, *Histoire universelle*, Ire partie, VIe Époque.)

> Les dieux qu'il ignorait ayant fait cet échange,
> Pour *venger* (punir) en un jour ses crimes de cinq ans.
> (Malherbe, *Sur la prise de Marseille.*)

5. *S'en va renaître.* Bien employé, comme ici, *s'en aller*, devant un infinitif, est emphatique dans le bon sens du mot.

> Cette vertu triomphe et tu *t'en vas* régner.
> (Pertharite, V, V.)

> Et ce triomphe heureux, qui *s'en va* devenir
> L'éternel entretien des siècles à venir.
> (Racine, *Iphigénie*, I, V.)

» Et nous mériterons le nom de vrais Romains
» Si le joug qui l'accable est brisé par nos mains.
» Prenons l'occasion tandis qu'elle est propice :
» Demain au Capitole il fait un sacrifice ;
» Qu'il en soit la victime, et faisons en ces lieux
» Justice à tout le monde, à la face des dieux :
» Là, presque pour sa suite il n'a que notre troupe ;
» C'est de ma main qu'il prend et l'encens et la coupe ;
» Et je veux pour signal que cette même main
» Lui donne, au lieu d'encens, d'un poignard dans le sein [1].
» Ainsi d'un coup mortel la victime frappée
» Fera voir si je suis du sang du grand Pompée ;
» Faites voir, après moi, si vous vous souvenez
» Des illustres aïeux de qui vous êtes nés. »
A peine ai-je achevé, que chacun renouvelle,
Par un noble serment, le vœu d'être fidèle :
L'occasion leur plaît [2] ; mais chacun veut pour soi
L'honneur du premier coup, que j'ai choisi pour moi.
La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte :
Maxime et la moitié s'assurent de la porte [3] ;
L'autre moitié me suit, et doit l'environner,
Prête au premier signal que je voudrai donner [4].
Voilà, belle Æmilie, à quel point nous en sommes.
Demain j'attends la haine ou la faveur des hommes,
Le nom de parricide [5] ou de libérateur,

1. *Lui donne... d'un poignard dans le sein. — Donner de..., à...*, au sens de *heurter, frapper avec...* se disait, se dit encore aujourd'hui, mais dans quelques locutions seulement, dont plusieurs sont notées par l'Académie comme populaires.

2. *Leur plaît.* C'est-à-dire, est approuvée, pleinement acceptée par eux comme bonne (de même que, très souvent, *placet, placuit* en latin), et non pas seulement *leur agrée.*

3. *La raison règle..., s'assurent..., me suit.* Le présent, qui s'emploie fort à propos dans un récit animé de choses faites, peut s'appliquer fort bien, comme ici, à un vif récit de choses à faire.

4. Ce récit, qui n'a pas moins de quatre-vingt-douze vers, moitié narration, moitié discours, est un des plus dramatiques qui soient à la scène, et paraît court tant il est entraînant. C'est le plus remarquable exemple qui se puisse citer de ce qu'Horace appelle (*Art poétique*, v. 184) *facundia præsens* (*præsens*, au sens actif), cette éloquence du poète de théâtre, qui, par une sorte de magie, fait voir au spectateur, évoque devant lui ce qu'on ne lui montre pas, le fait témoin ému des choses qu'on lui raconte (*).

5. *Parricide* se disait de tout meurtre impie, odieux :

> Ils s'étonnent comment leurs mains de sang avides
> Volaient, sans y penser, à tant de *parricides*.
> (*Horace*, I, III.)

> Aut agitur res in scenis, aut acta refertur ;
> ... multaque tolles
> Ex oculis, quæ mox narret facundia præsens.

César celui de prince ou d'un usurpateur[1].
Du succès qu'on obtient contre la tyrannie
Dépend ou notre gloire ou notre ignominie;
Et le peuple, inégal à l'endroit des tyrans[2],
S'il les déteste morts, les adore vivants[3].
Pour moi, soit que le ciel me soit dur ou propice,
Qu'il m'élève à la gloire ou me livre au supplice,
Que Rome se déclare ou pour ou contre nous,
Mourant pour vous servir, tout me semblera doux[4].

ÉMILIE.

Ne crains point de succès qui souille ta mémoire :
Le bon et le mauvais sont égaux pour ta gloire;
Et, dans un tel dessein, le manque de bonheur
Met en péril ta vie, et non pas ton honneur.
Regarde le malheur de Brute et de Cassie :
La splendeur de leurs noms en est-elle obscurcie?
Sont-ils morts tout entiers avec leurs grands desseins[5]?
Ne les compte-t-on plus pour les derniers Romains[6]?
Leur mémoire dans Rome est encor précieuse,
Autant que de César la vie est odieuse;
Si leur vainqueur y règne, ils y sont regrettés,
Et par les vœux de tous leurs pareils souhaités.

Le sens du mot s'est restreint. *Fratricide*, *régicide*, se sont introduits. Les rédacteurs du dictionnaire de Trévoux ont inutilement demandé qu'on y ajoutât *matricide* et même *sororicide* parce que, disaient-ils, des crimes différents ne devaient pas être désignés par le même terme.

1. *Var.* César celui de prince ou bien d'usurpateur.

2. *Inégal.* Inégal à lui-même, inconstant, changeant, mobile jusqu'à se démentir. — Les locutions *à l'endroit de quelqu'un* (a son égard) et *à mon endroit*, *à son endroit*, ont vieilli, et ne sont point à regretter.

3. *Les adore vivants.* C'est parler du *vulgus* comme Tacite : *Vulgus eadem pravitate insectabatur interfectum qua foverat viventem.* (*Histoires*, l. III, ch. LXXXV.) — Cinna se flatte de refaire Rome libre avec un peuple dont il lui échappe de parler ainsi : genre d'imprévoyance et d'illusion commun à plus d'un révolutionnaire.

4. Cet ardent et viril compte rendu de choses si graves finit un peu en madrigal.

5. *Sont-ils morts tout entiers?* Le latin a donné à Corneille cette belle expression (*Non omnis moriar*, HORACE, *Odes*, III, 30). Tout le reste est à lui, à lui seul, dans le sublime tout romain de cette réponse. — Émilie a meilleure idée que Cinna de l'esprit public sous Auguste. Il est vrai que, sous Tibère encore, la *splendeur* des noms de Brutus et de Cassius n'était pas éteinte. Dans la pompe des funérailles de Junie, sœur de Brutus, parmi les images de vingt familles illustres, *præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod eorum effigies non visebantur* (TACITE, *Annales*, III, 76).

6. *Var.* Ont-ils perdu celui de derniers des Romains

Va marcher sur leurs pas[1] où l'honneur te convie[2] ;
Mais ne perds pas le soin de conserver ta vie ;
Souviens-toi du beau feu dont nous sommes épris,
Qu'aussi bien que la gloire Æmilie est ton prix,
Que tu me dois ton cœur, que mes faveurs t'attendent[3],
Que tes jours me sont chers, que les miens en dépendent.
Mais quelle occasion mène Évandre vers nous[4] ?

SCÈNE IV

CINNA, ÆMILIE, ÉVANDRE, FULVIE

ÉVANDRE.

Seigneur, César vous mande, et Maxime avec vous.

CINNA.

Et Maxime avec moi ? Le sais-tu bien, Évandre?

ÉVANDRE.

Polyclète est encor chez vous à vous attendre,
Et fût venu lui-même avec moi vous chercher,
Si ma dextérité n'eût su l'en empêcher[5].
Je vous en donne avis, de peur d'une surprise.
Il presse fort[6].

1. *Va marcher sur leurs pas.* Il n'y a pas incorrection, quoi qu'en dise Voltaire. Ne dit-on pas : Je vais courir, je vais marcher? Cette dernière locution, mise à l'impératif, donne au commandement ou à l'exhortation plus de vivacité et d'énergie.

2. Ce mot de *convier* était susceptible des plus nobles emplois, et l'est encore. Malherbe avait déjà dit :

> La tristesse m'appelle à ce dernier effort,
> Et *l'honneur m'y convie*,
> (Vers pour le comte de Soissons.)

3. *Mes faveurs.* Dans le vocabulaire de la galanterie, qui donnait beaucoup d'expressions à la langue, ce mot n'avait rien de contraire aux bienséances même les plus sévères et les plus délicates.

4. *Var.* Et que... Mais quel sujet mène Évandre vers nous ?

5. Ce mot *dextérité* employé, d'un grand sérieux, par cet honnête serviteur de Cinna, est un peu fort. Évandre a-t-il eu besoin de toute l'adresse que ce mot suppose, pour empêcher Polyclète de le suivre jusque chez Emilie?

6. *Il presse fort.* Il est pressant (*urget*).

> ... Un vieillard demande à vous parler;
> Il se dit de Corinthe et *presse*...
> (*Œdipe*, V, I.)

ÆMILIE.

Mander les chefs de l'entreprise !
Tous deux ! en même temps ! Vous êtes découverts[1]

CINNA.

Espérons mieux, de grâce.

ÆMILIE.

Ah ! Cinna, je te perds !
Et les dieux, obstinés à nous donner un maître,
Parmi tes vrais amis ont mêlé quelque traître.
Il n'en faut point douter, Auguste a tout appris.
Quoi, tous deux ! et sitôt que le conseil est pris[2] ?

CINNA.

Je ne vous puis celer que son ordre m'étonne ;
Mais souvent il m'appelle auprès de sa personne :
Maxime est comme moi de ses plus confidents[3],
Et nous nous alarmons peut-être en imprudents.

ÆMILIE.

Sois moins ingénieux à te tromper toi-même,
Cinna ; ne porte point mes maux jusqu'à l'extrême
Et puisque désormais tu ne peux me venger,
Dérobe au moins ta tête à ce mortel danger ;
Fuis d'Auguste irrité l'implacable colère.
Je verse assez de pleurs pour la mort de mon père :
N'aigris point ma douleur par un nouveau tourment,
Et ne me réduis point à pleurer mon amant[4].

CINNA.

Quoi ! sur l'illusion d'une terreur panique[5],

— « Elle *pressa* pour être reçue professe. » (RACINE, *Hist. de Port-Royal.* Dans l'usage actuel, *presser*, neutralement, en ce sens, se dit surtout des choses : *Le mal presse, l'occasion presse.*

1. Il est bien qu'Émilie, à cette nouvelle, croie tout découvert et mette les choses au pis, tandis que Cinna s'étonne seulement et s'interroge sans trouble. On reste femme par l'imagination, si virile qu'on puisse être d'âme et de volonté.

2. *Le conseil.* Le dessein, la résolution (*consilium*).

3. *De ses plus confidents.* Le superlatif indique que *confidents* est ici adjectif, comme dans ces exemples cités par Littré : « Avec leurs *plus confidents,* ils délibèrent de marcher sur Paris. » (LANOUE, *Mémoires.*) — « Vous devriez surprendre les témoins *les plus confidents* de votre vie par le renouvellement de vos mœurs. » (MASSILLON, *Sermon sur la tiédeur.*)

4. *Var.* Et ne lui permets point de m'ôter mon amant.

5. *Terreur panique.* Épouvante subite et sans fondement (cette sorte de frayeur que les Grecs avaient appelée δεῖμα πανικόν, *terror panicus*, parce qu'ils la croyaient inspirée par le dieu *Pan*). Mme de Sévigné dit fort bien : « Nous avons eu de grandes terreurs ; Dieu merci, elles sont devenues

Trahir vos intérêts et la cause publique !
Par cette lâcheté moi-même m'accuser,
Et tout abandonner quand il faut tout oser !
Que feront nos amis si vous êtes déçue[1] ?

ÆMILIE.

Mais que deviendras-tu, si l'entreprise est sue ?

CINNA.

S'il est pour me trahir des esprits assez bas,
Ma vertu pour le moins ne me trahira pas ;
Vous la verrez, brillante au bord des précipices[2],
Se couronner de gloire en bravant les supplices,
Rendre Auguste jaloux du sang qu'il répandra,
Et le faire trembler alors qu'il me perdra.
Je deviendrais suspect à tarder davantage.
Adieu. Raffermissez ce généreux courage.
S'il faut subir le coup d'un destin rigoureux,
Je mourrai tout ensemble heureux et malheureux :
Heureux pour vous servir de perdre ainsi la vie[3],
Malheureux de mourir sans vous avoir servie[4].

ÆMILIE.

Oui, va, n'écoute plus ma voix qui te retient ;
Mon trouble se dissipe, et ma raison revient.
Pardonne à mon amour cette indigne faiblesse.
Tu voudrais fuir en vain, Cinna, je le confesse ;
Si tout est découvert, Auguste a su pourvoir
A ne te laisser pas ta fuite en ton pouvoir[5].
Porte, porte chez lui cette mâle assurance,
Digne de notre amour, digne de ta naissance[6] ;

paniques (c'est-à-dire, vaines), et il en sera quitte pour de petits anodins. » (8 septembre 1680.)

1. *Si vous êtes déçue.* C'est-à-dire (l'expression n'est pas très nette), si vous vous décevez, vous trompez vous-même par cette frayeur irréfléchie.

2. *Au bord des précipices.* Poétique et très naturelle image. Au singulier, *précipice* se dit très bien en prose, en ce sens figuré. *Il marche sur le bord du précipice. Une vaine ambition l'a poussé jusqu'au bord du précipice.* (*Dictionnaire de l'Académie.*) Le pluriel, employé poétiquement et de plein droit par Corneille, répond tout à fait au *præcipitia* (*loca*), métaphorique, des Latins.

3. *Var.* Heureux pour vous servir d'abandonner la vie.

4. On regrette que cette belle et fière réponse se termine en style de roman, aiguisé de pointes et d'antithèses sonores.

5. *Pourvoir à ne te laisser pas...* Construction languissante et peu usitée. Très rarement *pourvoir à* reçoit pour complément un verbe à ce mode.

6. *Ta naissance.* Cinna est petit-fils, par sa mère, de Pompée.

Meurs, s'il y faut mourir, en citoyen romain,
Et par un beau trépas couronne un beau dessein.
Ne crains pas qu'après toi rien ici me retienne;
Ta mort emportera mon âme vers la tienne ;
Et mon cœur aussitôt, percé des mêmes coups...

CINNA.

Ah ! souffrez que tout mort[1] je vive encore en vous;
Et du moins en mourant permettez que j'espère
Que vous saurez venger l'amant avec le père.
Rien n'est pour vous à craindre : aucun de nos amis
Ne sait ni vos desseins, ni ce qui m'est promis;
Et, leur parlant tantôt des misères romaines,
Je leur ai tu la mort qui fait naître nos haines[2],
De peur que mon ardeur touchant vos intérêts,
D'un si parfait amour ne trahît les secrets ;
Il n'est su que d'Évandre et de votre Fulvie[3].

ÆMILIE.

Avec moins de frayeur je vais donc chez Livie,
Puisque dans ton péril il me reste un moyen
De faire agir pour toi son crédit et le mien :
Mais si mon amitié par là ne te délivre,
N'espère pas qu'enfin je veuille te survivre.
Je fais de ton destin des règles à mon sort[4],
Et j'obtiendrai ta vie, ou je suivrai ta mort.

1. *Tout mort.* Tout mort que je serai. — Exemples de *tout* (au sens qu'il a ici) non suivi de *que* et d'un verbe :

> Oui, je te chérirai, *tout ingrat* et perfide.
> (*Horace*, II, VI.)

> Le bonhomme, *tout vieux*, chérit fort la lumière.
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, III, II.)

> Nos pères, *tout grossiers*, l'avaient beaucoup meilleur (le goût).
> (Le même, *Misanthrope*, I, II.)

2. La mort de Toranius, père d'Émilie.

3. *Var.* Dans un si grand péril vos jours sont assurés.
Vos desseins ne sont sus d'aucuns des conjurés;
Et, décrivant tantôt les misères romaines,
Je leur ai tu la mort qui fait naître nos haines,
De peur que trop d'ardeur touchant vos intérêts,
Sur mon visage ému ne trahît nos secrets :
Notre amour n'est connu que d'Évandre et Fulvie.

4. Ce pluriel, *des règles*, ainsi placé après *destin*, fait une expression peu aisée et peu naturelle. Ne suffirait-il pas (si toutefois on ose retoucher même les vers faibles de Corneille) de garder le même mot en le mettant au singulier?

> Je fais de ton destin *la règle* de mon sort.

CINNA.

Soyez en ma faveur moins cruelle à vous-même[1].

ÆMILIE.

Va-t'en, et souviens-toi seulement que je t'aime.

1. *Moins cruelle à vous-même.* Dans la langue du dix-septième siècle, par un libre emploi, répondant au datif latin, de la préposition *à* entre l'adjectif et le nom qu'il régit, la variété des compléments après les adjectifs se trouvait singulièrement élargie.

> Ingrat *à* mon ami, perfide *à* ce que j'aime.
> (*Héraclius*, I, IV.)

— « Ne soyons pas vils *à* nous-mêmes. » (BOSSUET, IIe Sermon *sur la Passion.*) — « Un siècle si malheureux *à* l'Empire... » (Le même, *Hist. univ.* époque XI.)

> Oh! qu'elles *nous* sont bien fières par notre faute!
> (MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, IV, II.

ACTE SECOND

SCÈNE PREMIÈRE[1]

AUGUSTE, CINNA, MAXIME, TROUPE DE COURTISANS

AUGUSTE.

Que chacun se retire, et qu'aucun n'entre ici.
Vous, Cinna, demeurez, et vous, Maxime, aussi.

(Tous se retirent, à la réserve de Cinna et de Maxime.)

Cet empire absolu sur la terre et sur l'onde,
Ce pouvoir souverain que j'ai sur tout le monde,
Cette grandeur sans borne, et cet illustre rang
Qui m'a jadis coûté tant de peine et de sang,
Enfin tout ce qu'adore en ma haute fortune
D'un courtisan flatteur la présence importune[2],
N'est que de ces beautés dont l'éclat éblouit,
Et qu'on cesse d'aimer sitôt qu'on en jouit.

1. La scène change. On est chez le prince. Corneille dans son *Examen* de *Cinna*, avoue, pour s'en excuser, qu'il y a dans cette tragédie « une duplicité de lieu particulier. » La moitié de la pièce se passe chez Émilie, l'autre dans le cabinet d'Auguste. « J'aurais été ridicule, dit-il, si j'avais prétendu que cet empereur délibérât avec Maxime et Cinna s'il quitterait l'empire ou non, précisément dans la même place où ce dernier vient de rendre compte à Émilie de la conjuration qu'il a formée contre lui. » Un changement, très facile et très simple, de décor doit donc se faire ici. Pendant longtemps et du vivant même de Corneille, on s'en dispensa. Les directions de théâtre s'en remettaient à l'imagination des spectateurs, ou comptaient, non sans raison, sur leur indifférence pour ces mêmes convenances ou nécessités de mise en scène dont on se préoccupe si fort aujourd'hui.

2. Au chapitre VI de sa lettre à l'Académie française (*Projet d'un traité sur la tragédie*), Fénelon se plaint qu'on « ait souvent donné aux Romains, sur notre théâtre, un discours trop fastueux. » Est-ce à Scudéry que cette critique s'adresse ? Non, elle vise plus haut. « Il ne paraît pas, dit-il, assez de proportion entre l'emphase avec laquelle parle Auguste, dans la tragédie de *Cinna*, et la modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans le détail de ses mœurs. » Suivent quelques traits de cette peinture rapportés en latin. Rien de plus éloigné, ajoute-t-il, de la *civilité romaine* que cette pompe et cette enflure, « lesquelles conviennent beaucoup mieux au faste d'un roi de Perse. »

On peut abandonner à Fénelon ces premiers vers du second acte où Auguste fait étalage des grandeurs qui lui pèsent avec un ton de despote

L'ambition déplaît quand elle est assouvie ;
D'une contraire ardeur son ardeur est suivie ;
Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir[1],
Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre[2].
J'ai souhaité l'empire, et j'y suis parvenu ;
Mais, en le souhaitant, je ne l'ai pas connu :
Dans sa possession j'ai trouvé pour tous charmes
D'effroyables soucis, d'éternelles alarmes,
Mille ennemis secrets, la mort à tous propos,
Point de plaisir sans trouble, et jamais de repos.
Sylla m'a précédé dans ce pouvoir suprême :
Le grand César mon père en a joui de même ;
D'un œil si différent tous deux l'ont regardé,
Que l'un s'en est démis, et l'autre l'a gardé :

superbe et dégoûté : rien de plus. Cette pompe ne va pas loin ; dès le vers :

L'ambition déplaît quand elle est assouvie,

elle fait place à la noblesse aisée et à la force du sens dans chaque parole. — Fénelon portait dans la critique des délicatesses de goût et un besoin raffiné de simplicité qui lui font méconnaître la beauté de ce langage d'Auguste, grave, naturel, éloquent, vraiment simple, familier souvent, dans cette scène, et dans toutes celles où il paraît.

1. *Pousse quelque désir*. *Pousser* avec un complément de ce genre (un nom de sentiment), au sens de produire (*producere*), mettre hors de l'âme avec force, est devenu un peu étrange. C'était, au XVIIe siècle, une des acceptions reçues de ce verbe, lequel servait à des usages beaucoup plus variés qu'aujourd'hui. Bossuet a dit de même : « Il faut *pousser* ce désir avec toute la pureté de la nouveauté chrétienne. » (*IVe Sermon pour le jour de Pâques*.) — Dans la langue de la galanterie, l'expression *pousser les beaux sentiments* fut de bon ton, avant de devenir ridicule. — En style de précieuse on disait, *pousser le doux*, *le tendre*, *le passionné*. (V. MOLIÈRE, *Amphitryon*, I. IV, et *les Précieuses*, IV.)

2. On lit dans les *Mémoires* de Louis Racine : « Quelque crainte que mon père eût de parler de vers à mon frère, quand il le vit en âge de pouvoir discerner le bon et le mauvais, il lui fit apprendre par cœur des endroits de *Cinna*, et lorsqu'il lui entendait réciter ce beau vers :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre,

« Remarquez bien cette expression, » lui disait-il avec enthousiasme ; « on » dit, aspirer à monter, mais il faut connaître le cœur humain aussi bien » que Corneille l'a connu, pour avoir su dire de l'ambitieux qu'il *aspire à* » *descendre*. » On ne croira point qu'il ait affecté la modestie lorsqu'il parlait ainsi en particulier à son fils : il lui disait ce qu'il pensait. » — De ce même verbe *aspirer* on retrouve ailleurs chez Corneille un emploi non moins nouveau, et d'une vérité non moins profonde, quand il fait dire à Polyeucte, au chrétien impatient de verser son sang pour sa foi :

Je consens, ou plutôt, *j'aspire* à ma ruine,
(Acte IV, II.)

Mais l'un, cruel, barbare, est mort aimé [1], tranquille,
Comme un bon citoyen dans le sein de sa ville ;
L'autre, tout débonnaire [2], au milieu du sénat
A vu trancher ses jours par un assassinat.
Ces exemples récents suffiraient pour m'instruire,
Si par l'exemple seul on se devait conduire :
L'un m'invite à le suivre, et l'autre me fait peur ;
Mais l'exemple souvent n'est qu'un miroir trompeur [3] ;
Et l'ordre du destin qui gêne nos pensées [4]
N'est pas toujours écrit dans les choses passées :
Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
Et par où l'un périt un autre est conservé.
Voilà, mes chers amis, ce qui me met en peine.
Vous, qui me tenez lieu d'Agrippe et de Mécène,
Pour résoudre ce point avec eux débattu [5],

1. *Aimé?* Plutarque, dans un récit des derniers jours de Sylla, ne dit rien de semblable. Aimé, comment Sylla eût-il pu l'être? Mais il est certain qu'il vécut tranquille dans sa retraite volontaire. — V. comment Montesquieu explique cette impunité finale du terrible dictateur, dans son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate.*

2. *Tout débonnaire.* Tout débonnaire qu'il fût. V. plus haut, p. 29, n. 1. — « *Débonnaire;* doux, facile et bon jusqu'à la faiblesse ; on ne le dit plus que dans un sens ironique et familier. » (*Académie française.*) — Mais dans l'ancienne langue, et encore au temps de Corneille, on le disait de la bonté, de la grande bonté :

> Jeune, gente, plaisante et *débonnaire,*
> Chargé m'avez d'une ballade à faire;
> Or la veuillez recevoir doucement.
> (Ch. d'Orléans, *Ballade.*)

— « Jésus, le *débonnaire* Jésus, il plaint nos misères, mais il les soulage; ceux qu'il instruit, il les porte ; il va au péril de sa vie chercher la brebis égarée. » (Bossuet, *Sermon sur la loi de Dieu.*)

3. *Un miroir.* Un tableau (du passé) où les choses se peignent, s'offrent aux yeux comme dans un miroir. — *Trompeur*, souvent trompeur, pour qui s'efforce de *lire l'avenir dans le passé.* De même dans *la Toison d'Or :*

> On peut sur le passé former des conjectures;
> Le passé mal conduit n'est qu'un *miroir* trompeur,
> Où l'œil mal éclairé ne fonde espoir ni peur.
> (Acte III, sc. IV.)

— Dans *Polyeucte*, le même mot s'applique aux choses vues en rêve et regardées comme prophétiques .

> ... Il (le songe) passe dans Rome avec autorité
> Pour fidèle *miroir* de la fatalité.
> (Acte I, sc. III.)

4. *Qui gêne nos pensées.* Qui se dérobe à nous, quelque effort d'esprit que nous fassions pour le pénétrer. *Gêner* (*gehenner*) doit s'entendre ici dans le sens fort qu'il prenait si souvent encore.

5. *Pour résoudre ce point...* Pour terminer par une décision cette question... V. dans notre Étude ce qui a été dit et cité, d'après Dion Cassius, de la délibération dans laquelle, au dire de cet historien, l'empereur Auguste se plut un jour à consulter ses deux ministres et intimes confidents, Agrippa et Mécène, sur un projet d'abdication, qui n'eut pas de suite.

Prenez sur mon esprit le pouvoir qu'ils ont eu :
Ne considérez point cette grandeur suprême,
Odieuse aux Romains, et pesante à moi-même;
Traitez-moi comme ami, non comme souverain ;
Rome, Auguste, l'État, tout est en votre main :
Vous mettrez et l'Europe, et l'Asie, et l'Afrique,
Sous les lois d'un monarque, ou d'une république ;
Votre avis est ma règle[1], et par ce seul moyen
Je veux être empereur, ou simple citoyen.

CINNA.

Malgré notre surprise, et mon insuffisance,
Je vous obéirai, Seigneur, sans complaisance,
Et mets bas le respect[2] qui pourrait m'empêcher
De combattre un avis où vous semblez pencher ;
Souffrez-le d'un esprit jaloux de votre gloire
Que vous allez souiller d'une tache trop noire,
Si vous ouvrez votre âme à ces impressions
Jusques à condamner toutes vos actions[3].
On ne renonce point aux grandeurs légitimes ;
On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crimes ;
Et plus le bien qu'on quitte est noble, grand, exquis,
Plus qui l'ose quitter le juge mal acquis.
N'imprimez pas, Seigneur, cette honteuse marque
A ces rares vertus qui vous ont fait monarque ;
Vous l'êtes justement, et c'est sans attentât

1. Il serait sans doute plus vraisemblable qu'Auguste, un grand politique, un tel chef d'Etat, se contentât de demander à ses deux intimes un sérieux et bon conseil, sans d'avance s'*engager*, comme il le fait ici, à le suivre. Mais la scène ainsi conçue est d'autant plus intéressante et dramatique; par cette extrême confiance du prince, c'est vraiment le sort de Rome qui va se décider dans cette scène, où une situation si nouvelle et si inattendue est faite aux deux conjurés.

2. *Je mets bas le respect. Mettre bas*, avec un complément de cette nature, vive expression, très usitée dans l'ancienne langue, l'est encore aujourd'hui, avec quelque chose d'un peu plus familier :

> Il en frémit de rage, et, devenu timide,
> *Il met bas* cet orgueil contre vous intrépide.
> (CORNEILLE, *Poésies diverses*, XIV.)

> ... Croyez-moi, *mettez bas* l'artifice.
> (*Othon*, II, v.)

— « Allons donc, Messieurs, *mettez bas* toute rancune. » (MOLIÈRE, *l'Amour médecin*, I.)

> Qui? Moi, monsieur? — Oui, vous; *mettons bas* toute feinte.
> (Le même, *l'École des maris*, II, IV.)

3. *Var.* Si, vous laissant séduire à ces impressions,
Vous-même condamnez toutes vos actions.

Que vous avez changé la forme de l'État.
Rome est dessous vos lois par le droit de la guerre[1],
Qui sous les lois de Rome a mis toute la terre;
Vos armes l'ont conquise, et tous les conquérants
Pour être usurpateurs ne sont pas des tyrans;
Quand ils ont sous leurs lois asservi des provinces,
Gouvernant justement, ils s'en font justes princes :
C'est ce que fit César; il vous faut aujourd'hui
Condamner sa mémoire, ou faire comme lui.
Si le pouvoir suprême est blâmé par Auguste,
César fut un tyran, et son trépas fut juste,
Et vous devez aux dieux compte de tout le sang
Dont vous l'avez vengé pour monter à son rang[2].
N'en craignez point[3], Seigneur, les tristes destinées;
Un plus puissant démon[4] veille sur vos années[5] :

1. Le plaidoyer monarchique de Cinna débute par un singulier argument. Ce n'était pas là ce que les amis d'Auguste, les meilleurs et les plus éclairés, lui disaient pour le rassurer sur la légitimité de son pouvoir. Rome était *la patrie;* Rome n'était donc pas soumise, au même titre que Carthage ou la Macédoine, au *jus armorum*. De Zama, de Pydna, sortait un *droit de conquête,* non de Philippes, ni d'Actium. Les sages (*prudentes*) dont Tacite, au début des *Annales*, a recueilli les opinions sur l'empereur défunt, s'y prenaient mieux pour justifier l'établissement de l'empire. Ils disaient : ... Augustum necessitudine reipublicæ, *in qua nullus tunc legibus locus*, ad arma civilia actum esse, quæ neque parari possent neque haberi per bonas artes; ... *non aliud discordantis patriæ remedium fuisse quam ut ab uno regeretur*... — V. le détail rapide, qui suit, des biens réalisés par le nouveau régime. — L'empire pouvait paraître *légitime* en tant que *nécessaire*. C'était là, pour détourner Auguste d'abdiquer, la vraie thèse, à laquelle, au reste, Cinna viendra plus loin, et dont il saura tirer très bon parti.

2. *Dont vous l'avez vengé*. Cette espèce de relatif. ce *dont*, tenant lieu de *par qui*, *par lequel*, au profit de la brièveté du tour, abonde chez Corneille :

> Ces fleuves teints de sang...
> Ces montagnes de morts...
> Sont les titres affreux *dont* le droit de l'épée,
> Justifiant César, a condamné Pompée.
> (*Pompée*, I, 1.)

> Ce favorable aveu *dont* elle t'a séduit.
> (*Héraclius*, IV, III.)

Etc.

3. *N'en craignez point les destinées*. C'est-à-dire, de César. — V. plus haut, p. 20, n. 1.

4. *Un plus puissant démon*. Un dieu plus puissant. Un dieu de l'espèce de ces génies, bons ou mauvais, que les Grecs distinguaient par le nom de δαίμων, et les Latins par celui de *genius*.

> Fais choir en sacrifice au *démon* (au dieu protecteur) de la France
> Les fronts trop élevés de ces âmes d'enfer.
> (MALHERBE, *Ode à Louis XIII*.)

5 *Var*. Mais sa mort vous fait peur? Seigneur, les destinées
D'un soin bien plus exact veillent sur vos années.

On a dix fois sur vous attenté sans effet,
Et qui l'a voulu perdre au même instant l'a fait.
On entreprend assez[1], mais aucun n'exécute ;
Il est des assassins, mais il n'est plus de Brute :
Enfin, s'il faut attendre un semblable revers,
Il est beau de mourir maître de l'univers.
C'est ce qu'en peu de mots j'ose dire ; et j'estime
Que ce peu que j'ai dit est l'avis de Maxime.

MAXIME.

Oui, j'accorde qu'Auguste a droit de conserver
L'empire où sa vertu l'a fait seule arriver,
Et qu'au prix de son sang, au péril de sa tête,
Il a fait de l'État une juste conquête :
Mais que, sans se noircir, il ne puisse quitter
Le fardeau que sa main est lasse de porter,
Qu'il accuse par là César de tyrannie,
Qu'il approuve sa mort, c'est ce que je dénie[2].
Rome est à vous, Seigneur, l'empire est votre bien ;
Chacun en liberté peut disposer du sien ;
Il le peut à son choix garder, ou s'en défaire :
Vous seul ne pourriez pas ce que peut le vulgaire
Et seriez devenu, pour avoir tout dompté,
Esclave des grandeurs où vous êtes monté !
Possédez-les, Seigneur, sans qu'elles vous possèdent.
Loin de vous captiver, souffrez qu'elles vous cèdent ;
Et faites hautement connaître enfin à tous
Que tout ce qu'elles ont est au-dessous de vous.

1. *On entreprend assez. Entreprendre*, sans régime, se disait au sens de faire des entreprises, souvent avec une idée de faction ou de complot. Auguste dit à Cinna, acte V :

> Si sa liberté (la liberté de Rome) te faisait *entreprendre*,
> Tu ne m'eusses jamais empêché de la rendre.
> (Scène I.)

> Laisse-les espérer, laisse-les *entreprendre*.
> (MALHERBE, *Ode à Louis XIII partant pour La Rochelle.*)

2. Maxime est à son aise pour réfuter ce que vient de dire Cinna : Auguste, de toute évidence, pouvait se démettre sans déshonneur et sans offense à la mémoire de César, son père. — Cette première partie de la discussion est de beaucoup la moins nourrie. Elle intéresse déjà beaucoup, cependant, elle attache par l'importance de la question mise sur le tapis et par les brillantes ressources de raisonnement et d'éloquence déployées des deux parts. L'intérêt, toutefois, serait plus franc, si, d'un bout à l'autre de la scène, le spectateur ne se demandait, avec un malaise d'incertitude, d'où peut venir à Cinna, à cet ardent conjuré de tout à l'heure, une telle chaleur de zèle pour l'empereur et pour l'empire. V. notre Etude, page XIX et suiv.

Votre Rome autrefois vous donna la naissance [1] ;
Vous lui voulez donner votre toute-puissance ;
Et Cinna vous impute à crime capital
La libéralité vers le pays natal [2] !
Il appelle remords l'amour de la patrie !
Par la haute vertu la gloire est donc flétrie,
Et ce n'est qu'un objet digne de nos mépris [3],
Si de ses pleins effets l'infamie est le prix !
Je veux bien avouer qu'une action si belle
Donne à Rome bien plus que vous ne tenez d'elle ;
Mais commet-on un crime indigne de pardon,
Quand la reconnaissance est au-dessus du don ?
Suivez, suivez, Seigneur, le ciel qui vous inspire :
Votre gloire redouble à mépriser l'empire ;
Et vous serez fameux chez la postérité,
Moins pour l'avoir conquis que pour l'avoir quitté.
Le bonheur peut conduire à la grandeur suprême.
Mais pour y renoncer il faut la vertu même ;
Et peu de généreux [4] vont jusqu'à dédaigner,
Après un sceptre acquis [5], la douceur de régner.

1. *Donner votre toute-puissance.* Ce second *donner*, placé comme il l'est ici, en contraste avec celui du vers précédent, emporte, expressément, l'idée d'un don spontané et de haut prix, et a toute la force du latin *donare*, et surtout du composé *condonare*.

2. Corneille gardait de l'ancienne langue, *vers* pour *envers*, *à l'égard de*, et en faisait grand usage. Pareil emploi de cette préposition se rencontre chez Molière et même encore chez Racine, une fois ou deux. — « Je trouve une espèce d'injustice bien grande à me montrer ingrate *vers* l'un ou *vers* l'autre. » (MOLIÈRE, *les Amants magnifiques*, III, I.)

> Trop heureux d'avoir pu, par un récit fidèle,
> De leur paix en passant vous conter la nouvelle,
> Et m'acquitter *vers* vous de mes respects profonds.
> (*Bajazet*, III, II.)

3. *Et ce n'est qu'un objet...* C'est-à-dire, *la haute vertu* (et non pas la *gloire*) n'est qu'un objet... Dans cette phrase, d'un dessin un peu confus, l'ordre des idées, incertain au premier regard, se démêle au second.

4. *Peu de généreux.* Rien de moins rare chez nos poètes et même chez nos prosateurs du XVIIe siècle, surtout chez Corneille et Bossuet, que les exemples d'adjectifs pris ainsi substantivement.

> *Ces cruels généreux* n'y peuvent consentir.
> (*Horace*, III, II.)

— « Nous voyons assez ordinairement que *ces forts et ces intrépides* prennent dans les hasards de la guerre je ne sais quoi de moins doux... » (BOSSUET, *IIe Sermon pour la Pentecôte.*) — « Quand *ces victorieux cruels* se sont rendus les maîtres d'une âme... » (Le même, *Sermon sur la vengeance divine*, IIIe point.)

5. *Après le sceptre acquis.* Tour latin (*post regnum adeptum*) coupant

Considérez d ailleurs que vous régnez dans Rome,
Où, de quelque façon que votre cour vous nomme,
On hait la monarchie ; et le nom d'empereur[1],
Cachant celui de roi, ne fait pas moins d'horreur.
Ils passent pour tyran quiconque s'y fait maître[2] ;
Qui le sert, pour esclave, et qui l'aime, pour traître ;
Qui le souffre a le cœur lâche, mol, abattu,
Et pour s'en affranchir tout s'appelle vertu.
Vous en avez, Seigneur, des preuves trop certaines :
On a fait contre vous dix entreprises vaines ;
Peut-être que l'onzième est prête d'éclater[3],
Et que ce mouvement qui vous vient agiter
N'est qu'un avis secret que le ciel vous envoie,
Qui pour vous conserver n'a plus que cette voie.
Ne vous exposez plus à ces fameux revers :
Il est beau de mourir maître de l'univers ;
Mais la plus belle mort souille notre mémoire,
Quand nous avons pu vivre et croître notre gloire.

CINNA.

Si l'amour du pays doit ici prévaloir,
C'est son bien seulement que vous devez vouloir ;

court aux lenteurs de phrase et, pour cette raison, cher à notre poète.

> *Après son sang* pour moi mille fois *répandu.*
> (*Le Cid*, II, VII.)

> *Après la flamme éteinte* et les pompes *finies.*
> (*Pompée*, V, IV.)

— « *Après la guerre achevée*, les Carthaginois pensèrent périr... » (BOSSUET, *Hist. univ.*, VIIIe Époque.)

1. *Et le nom d'empereur.* V. plus haut, p. 20, n. 4.

2. *Ils passent pour tyran quiconque...* C'est la vraie leçon, et non, comme dans quelques éditions, *il passe pour...* — *Passer pour* est ici actif, et s'entend au sens de prendre pour, mettre au nombre de, regarder comme ; vieille locution dont l'emploi devenait rare.

> Si vous voulez *passer pour* véritable
> Que l'une de nous deux de sa mort soit coupable,
> Je veux bien par respect ne vous imputer rien.
> (*Rodogune*, V, IV.)

> Nous ne sommes qu'un sang, et ce sang dans mon cœur
> A peine à le *passer pour* calomniateur.
> (*Nicomède*, IV, I.)

3. *Est prête d'éclater.* Sur le point d'éclater. On disait indifféremment, en ce sens, *prêt à* et *prêt de*, soit des personnes, soit des choses.

> Et sa tête qu'à peine il a pu dérober,
> Toute *prête de* choir cherche avec qui tomber.
> (*Pompée*, I, I.)

— « En rêvant à la visite qu'elle était *prête de* recevoir... » (LA FONTAINE, *Les amours de Psyché*, I.)

Et cette liberté, qui lui semble si chère,
N'est pour Rome, Seigneur, qu'un bien imaginaire,
Plus nuisible qu'utile, et qui n'approche pas
De celui qu'un bon prince apporte à ses États ;
Avec ordre et raison les honneurs il dispense[1],
Avec discernement punit et récompense,
Et dispose de tout en juste possesseur[2],
Sans rien précipiter de peur d'un successeur[3].
Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte;
La voix de la raison jamais ne se consulte[4] :
Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux[5],
L'autorité livrée aux plus séditieux.
Ces petits souverains qu'il fait pour une année[6],
Voyant d'un temps si court leur puissance bornée,
Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
De peur de le laisser à celui qui les suit;
Comme ils ont peu de part aux biens dont ils ordonnent[7],

1. *Les honneurs il dispense.* Forte inversion, toute latine, comme dans cette variante d'un vers d'*Horace :*

> Les deux camps mutinés *un tel choix désavouent.*
> (Acte IV, sc. IV.)

Cette inversion qui place devant le verbe un nom complément direct, assez fréquente chez Malherbe, l'est beaucoup moins chez Corneille ; à peine se rencontre-t-elle une fois ou deux chez Racine.

2. *Juste ;* c'est-à-dire, pleinement et de droit ; légitime.

> Fais qu'au *juste* héritier le sceptre soit remis.
> (Racine, *Athalie*, I, I.)

3. Ce vers très concis et très clair n'a nul besoin de la virgule que certaines éditions mettent après *précipiter.*

4. *Ne se consulte.* Notre langue du XVIIe siècle usait plus souvent encore que celle d'aujourd'hui, et plus librement, du gallicisme qui consiste à donner une valeur de verbe passif au verbe pronominal.

> Le combat général aujourd'hui *se hasarde.*
> (*Horace*, I, II.)

> Il est juste d'ailleurs que tout *se considère.*
> (*Pompée*, I, I.)

— « Tous ces arbres de qui la racine est grande, *se veulent arroser* d'eau de citerne. » (Malherbe, *Ép. de Sénèque*, 95.) — « Un petit livret qui *s'est fait* par docteur de Sorbonne... » (Le même, *Lettre à Peiresc*, 7 février 1612.) — « L'Égypte, si jalouse de ses lois, reçut celles des Perses ; la conquête *s'en fit* par Cambyse. » (Bossuet, *Hist. univ.*, VIIIe Époque.)

5. *Var.* Les magistrats donnés aux plus séditieux.

6. La plupart des magistratures romaines étaient annuelles.

7. *Comme ils ont peu de part...* Comme, par la rémunération de leurs services, ces nombreux souverains éphémères n'ont que peu de part à la richesse publique dont ils disposent, qu'ils administrent...

Dans le champ du public largement ils moissonnent[1],
Assurés que chacun leur pardonne aisément,
Espérant à son tour un pareil traitement[2].
Le pire des États, c'est l'État populaire[3].

AUGUSTE.

Et toutefois le seul qui dans Rome peut plaire.
Cette haine des rois que depuis cinq cents ans
Avec le premier lait sucent tous ses enfants,
Pour l'arracher des cœurs, est trop enracinée.

MAXIME.

Oui, Seigneur, dans son mal Rome est trop obstinée;
Son peuple, qui s'y plaît, en fuit la guérison :
Sa coutume l'emporte, et non pas la raison ;
Et cette vieille erreur, que Cinna veut abattre,
Est une heureuse erreur dont il est idolâtre,
Par qui[4] le monde entier, asservi sous ses lois[5],
L'a vu cent fois marcher sur la tête des rois[6],
Son épargne s'enfler du sac de leurs provinces.
Que lui pouvaient de plus donner les meilleurs princes?
J'ose dire, Seigneur, que par tous les climats
Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'États;
Chaque peuple a le sien conforme à sa nature,

1. Excellent vers : copieuse et vive image d'une sorte d'abus qui menace particulièrement les démocraties, et dont, au reste, aucune forme d'Etat n'est exempte. Notez l'heureuse correction dont témoigne la variante :

Dedans le champ d'autrui largement ils moissonnent.

2. *Un pareil traitement.* Un pareil moyen de faire fortune.

3. *L'État populaire.* C'était le mot en usage pour désigner l'État où le peuple dispose du pouvoir, la démocratie. — « Les enfants commencent entre eux par l'*État populaire;* chacun y est maître. » (La Bruyère, XI.) — « S'il est vrai, comme on le prétend, que le peuple domine partout, et que l'*État populaire*, qui est le pire de tous, soit le fond de tous les États...» (Bossuet, V*e* *Avertissement aux protestants.*)

4. *Une erreur par qui... Qui*, ainsi employé pour *laquelle*, *lequel*, n'a point disparu de la langue de Corneille, ni de celle de Molière, ni même de celle de Racine, malgré la décision de Vaugelas, laquelle a prévalu :

Soutiendrez-vous un faix *sous qui* Rome succombe?
(*Pompée*, I, 1.)

Un crime *par qui* Rome obtient sa liberté!
(*Cinna*, III, 1.)

Dans les cruelles mains *par qui* je fus ravie.
(Racine, *Iphigénie*, II, 1.)

5. *Var.* Par qui le monde entier rangé dessous ses lois.

6. Maxime fait honneur de la conquête du monde aux institutions et à l'esprit de Rome républicaine. Cette vue, jetée en trois ou quatre beaux vers, demanderait, ce semble, un peu plus de lumière.

Qu'on ne saurait changer sans lui faire une injure[1] :
Telle est la loi du ciel, dont la sage équité
Sème dans l'univers cette diversité.
Les Macédoniens aiment le monarchique,
Et le reste des Grecs la liberté publique :
Les Parthes, les Persans veulent des souverains ;
Et le seul consulat est bon pour les Romains.

CINNA.

Il est vrai que du ciel la prudence infinie
Départ à chaque peuple un différent génie ;
Mais il n'est pas moins vrai que cet ordre des cieux
Change selon les temps comme selon les lieux.
Rome a reçu des rois ses murs et sa naissance ;
Elle tient des consuls sa gloire et sa puissance,
Et reçoit maintenant de vos rares bontés
Le comble souverain de ses prospérités[2].
Sous vous, l'État n'est plus en pillage aux armées[3] ;
Les portes de Janus par vos mains sont fermées[4],
Ce que sous ses consuls on n'a vu qu'une fois,
Et qu'a fait voir comme eux le second de ses rois[5].

MAXIME.

Les changements d'État que fait l'ordre céleste
Ne coûtent point de sang, n'ont rien qui soit funeste[6].

1. *Une injure.* Un tort, un dommage contraire au droit ; *injuria, damnum.*
2. *Souverain*, suprême (du bas latin *superanus*), au sens propre du mot, se dit de ce qui excelle, de ce qui est, en son genre, au plus haut degré.

Ne me refusez pas ce bonheur *souverain.*
(*Pompée*, V, IV.)

— « Les belles soirées et les clairs de lune me donnent un *souverain* plaisir. » (SÉVIGNÉ. 14 août 1676.) — « A moins que de traiter de l'immortalité de l'âme et du *souverain* bien... » (VOITURE, *Lettre* 51.)
3. Coalescunt reipublicæ membra, quæ tam longa armorum series laceraverat. (VELLEIUS PATERCULUS, II, 90.)
4. Ausus (est) tandem Cæsar Augustus, septingentesimo ab urbe condita anno, Janum Geminum cludere, bis ante se clusum, sub Numa rege, et victa primum Carthagine. (FLORUS, IV, XII.)

5. *Var.* Ce que tous ses consuls n'ont pu faire deux fois,
Et qu'a fait avant eux le second de ses rois.

6. Objection stérile et qui provoque un débat sans issue. A quel signe, en effet, peut-on reconnaître qu'une *révolution* est ou n'est pas voulue du ciel ? — Il est également oiseux de disputer si les dieux ont désavoué Pompée, ou l'ont fait, par honneur, tomber avec la liberté. Les deux politiques font échange ici de vains propos ; l'entretien dévie, languit, et ne se ranime que quinze vers plus loin, quand Cinna, dans un tableau de la corruption et des déchirements de la république, met le doigt sur les plaies que l'empire vient fermer.

CINNA.

C'est un ordre des dieux qui jamais ne se rompt,
De nous vendre un peu cher les grands biens qu'ils nous font[1].
L'exil des Tarquins même ensanglanta nos terres,
Et nos premiers consuls nous ont coûté des guerres

MAXIME.

Donc votre aïeul Pompée au ciel a résisté
Quand il a combattu pour notre liberté?

CINNA.

Si le ciel n'eût voulu que Rome l'eût perdue,
Par les mains de Pompée il l'aurait défendue[2] :
Il a choisi sa mort pour servir dignement
D'une marque éternelle à ce grand changement,
Et devait cette gloire aux mânes d'un tel homme,
D'emporter avec eux la liberté de Rome.
Ce nom[3] depuis longtemps ne sert qu'à l'éblouir,
Et sa propre grandeur l'empêche d'en jouir[4].
Depuis qu'elle se voit la maîtresse du monde,
Depuis que la richesse entre ses murs abonde,
Et que son sein, fécond en glorieux exploits,
Produit des citoyens plus puissants que des rois,
Les grands, pour s'affermir achetant des suffrages,
Tiennent pompeusement leurs maîtres à leurs gages,
Qui, par des fers dorés se laissant enchaîner,
Reçoivent d'eux les lois qu'ils pensent leur donner.
Envieux l'un de l'autre, ils mènent tout par brigues,
Que leur ambition tourne en sanglantes ligues[5].

1. *Var.* De nous vendre bien cher les grands biens qu'ils nous font.

2. ... Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

« Si une main mortelle avait pu sauver Troie, cette main l'aurait sauvée... » (VIRGILE, *Énéide,* II, 201.

3. *Ce nom.* Ce nom de liberté.

4. *L'empêchent d'en jouir.* De jouir de la chose, c'est-à-dire de cette liberté dont Rome est si jalouse.

5. Un souvenir affaibli, un pâle reflet de cette forte peinture du peuple romain, en butte aux ambitions corruptrices et fatalement voué aux discordes des grands et à l'anarchie, se retrouve dans une scène de *la Mort de César* de Voltaire (acte III, IV); c'est le dictateur qui dit au farouche Brutus :

Rome demande un maître;
Un jour à tes dépens tu l'apprendras peut-être.
Tu vois nos citoyens *plus puissants que des rois :*
Nos mœurs changent, Brutus; il faut changer nos lois.
La liberté n'est plus que le droit de se nuire :
Rome, qui détruit tout, semble enfin se détruire.
Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé,
En pressant l'univers est lui-même ébranlé;

Ainsi de Marius Sylla devint jaloux ;
César, de mon aïeul ; Marc-Antoine, de vous :
Ainsi la liberté ne peut plus être utile
Qu'à former les fureurs d'une guerre civile,
Lorsque, par un désordre à l'univers fatal,
L'un ne veut point de maître, et l'autre point d'égal [1].
Seigneur, pour sauver Rome il faut qu'elle s'unisse
En la main d'un bon chef à qui tout obéisse.
Si vous aimez encore à la favoriser,
Otez-lui les moyens de se plus diviser [2].
Sylla, quittant la place enfin bien usurpée [3],
N'a fait qu'ouvrir le champ à César et Pompée,
Que le malheur des temps ne nous eût pas fait voir [4]
S'il eût dans sa famille assuré son pouvoir.
Qu'a fait du grand César le cruel parricide [5],
Qu'élever contre vous Antoine avec Lépide [6],

Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour soutenir sa tête.
Enfin, depuis Sylla, nos antiques vertus,
Les lois, Rome, l'État, sont des noms superflus.
Dans nos temps corrompus, pleins de guerres civiles,
Tu parles comme au temps des Décès, des Émiles.
Caton t'a trop séduit, mon cher fils, je prévois
Que ta triste vertu perdra l'État et toi.

1. C'est ce qu'on disait, à Rome, de César et de son rival :

Nec quemquam jam ferre potest, *Cæsarve priorem,*
Pompeiusve parem...
(*Pharsale*, I, 125.)

Et l'historien Florus après Lucain : Jam Pompeio suspectæ Cæsaris opes et Cæsari pompeiana dignitas gravis ; nec *hic ferebat parem, nec ille superiorem.* (IV, 2.)

2. *De se plus diviser. Plus*, placé comme il l'est ici, et souvent ailleurs, devant un verbe à l'infinitif, au sens de *plus longtemps*, était très favorable à la concision de la phrase.

... Tant de fois vaincus, ils ont perdu le cœur
De se *plus* hasarder contre un si grand vainqueur.
(*Le Cid*, II, VI.)

Otons-lui les moyens de nous *plus* dédaigner.
(*Pompée*, II, IV.)

... qui désespérant de les *plus* éviter (mes lois),
Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister.
(*Cinna*, V, I.)

3. *La place enfin bien usurpée.* Cinna veut dire sans doute : cette puissance de Sylla, usurpée, illégitime, mais qui s'est enfin justifiée par l'usage qu'il en a fait. — Il semble plus naturel de rapporter à la seconde partie du vers cet *enfin* dont la place, dans la construction, reste indécise.

4. *Que le malheur du temps ne nous eût pas fait voir*, est faible en parlant de ces deux hommes dont la lutte a bouleversé le monde.

5. *Le cruel parricide.* V. plus haut, p. 24, n. 5.

6. *Qu'a fait..., qu'élever ?* Si ce n'est élever, autre chose qu'élever... ? — Encore un tour concis qui a vieilli.

... Qu'ont-ils fait, *qu'*obéir à leur mère ?
(*Mélite*, I, X.)

Qui n eussent pas détruit Rome par les Romains,
Si César eût laissé l'empire entre vos mains?
Vous la replongerez, en quittant cet empire,
Dans les maux dont à peine encore elle respire ;
Et de ce peu, Seigneur, qui lui reste de sang,
Une guerre nouvelle épuisera son flanc.
Que l'amour du pays, que la pitié vous touche ;
Votre Rome à genoux vous parle par ma bouche[1].
Considérez le prix que vous avez coûté :
Non pas qu'elle vous croie avoir trop acheté :
Des maux qu'elle a soufferts elle est trop bien payée;
Mais une juste peur tient son âme effrayée :
Si, jaloux de son heur[2], et las de commander,
Vous lui rendez un bien qu'elle ne peut garder,
S'il lui faut à ce prix en acheter un autre,
Si vous ne préférez son intérêt au vôtre,
Si ce funeste don la met au désespoir,
Je n'ose dire ici ce que j'ose prévoir.
Conservez-vous, Seigneur, en lui laissant un maître[3]
Sous qui son vrai bonheur commence de renaître;
Et, pour mieux assurer le bien commun de tous,
Donnez un successeur qui soit digne de vous[4].

... Pour qui mépriser tous nos rois, *que* pour lui ?
(*Sertorius*, II, I.)

— « Qui bailla le consulat au fils de Cicéron, *que* la mémoire de son père? » (MALHERBE, trad. du *De beneficiis*, IV, 30.) — « Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous, *que* de lui percer le cœur par vos sanglots ? » (BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse.)

1. Beau et pathétique mouvement, noble et touchante prière, et qui paraît absolument sincère, de manière à rendre plus étrange encore, pour le spectateur, le revirement inexpliqué qui se marque de plus en plus dans l'attitude et le langage de Cinna. V. notre Étude.

2. *Jaloux de son heur. Jaloux*, au sens de, qui fait obstacle, qui s'oppose à (*qui invidet...*). « Depuis qu'un démon, » dit Boileau,

jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment.
(*Satire II.*)

... La fortune *jalouse*
N'a pas, en votre absence, épargné votre épouse.
(*Phèdre*, III, IV.

3. *Var.* Conservez-vous, Seigneur, lui conservant un maître.
Sous qui son vrai bonheur commence de renaître,
Et daignez assurer le bien commun de tous,
Laissant un successeur qui soit digne de vous.

4. Impossible de se montrer plus *impérialiste* que ne le fait Cinna par ce dernier conseil.

AUGUSTE.

N'en délibérons plus, cette pitié l'emporte[1].
Mon repos m'est bien cher, mais Rome est la plus forte,
Et, quelque grand malheur qui m'en puisse arriver,
Je consens à me perdre afin de la sauver.
Pour ma tranquillité mon cœur en vain soupire :
Cinna, par vos conseils je retiendrai l'empire ;
Mais je le retiendrai pour vous en faire part.
Je vois trop que vos cœurs n'ont point pour moi de fard,
Et que chacun de vous, dans l'avis qu'il me donne,
Regarde seulement l'État et ma personne.
Votre amour en tous deux fait ce combat d'esprits[2],
Et vous allez tous deux en recevoir le prix.
Maxime, je vous fais gouverneur de Sicile ;
Allez donner mes lois à ce terroir fertile :
Songez que c'est pour moi que vous gouvernerez,
Et que je répondrai de ce que vous ferez.
Pour épouse, Cinna, je vous donne Æmilie[3] ;
Vous savez qu'elle tient la place de Julie,
Et que, si nos malheurs et la nécessité
M'ont fait traiter son père avec sévérité,
Mon épargne depuis en sa faveur ouverte
Doit avoir adouci l'aigreur de cette perte[4].
Voyez-la de ma part, tâchez de la gagner :
Vous n'êtes point pour elle un homme à dédaigner[5] :

1. *Cette pitié l'emporte.* Cette pitié pour Rome, cette pitié que vous invoquez si bien et qui respire dans vos paroles.

2. *Ce combat d'esprits.* C'est-à-dire cette opposition, cette lutte d'idées, d'opinions ; ce combat de deux *esprits*, non de deux cœurs ; les cœurs, Auguste vient de le dire, lui semblent unis dans une même sincérité d'affection et de zèle, également, quoique diversement dévoués.

3. C'est traiter Cinna mieux encore que Maxime. En lui donnant Émilie, Auguste le fait entrer dans sa famille. Émilie a reçu auprès du prince la place qu'avait Julie ; éllle est pour lui une autre fille, une fille aimée, et, selon toute apparence, reconnaissante. Cette façon de récompenser un dévouement dont il ne peut suspecter la sincérité, est donc naturelle et vraisemblable, aussi bien que d'un dramatique effet : la liberté de Rome et la main d'Émilie devaient être conquises à coups de poignard, et voici qu'Auguste rend l'une et donne l'autre.

4. « *Épargne* signifiait trésor royal. — Les mots changent, mais ce qui ne doit pas changer, c'est la noblesse des idées. Il est trop bas de faire dire à Auguste qu'il a donné de l'argent à Émilie, et il est bien plus bas à Émilie de l'avoir reçu et de conspirer contre lui. » (VOLTAIRE.) — Mais, trois vers plus haut, Auguste a dit qu'Émilie avait remplacé Julie dans ses affections ; donc, pour consoler la fille de Toranius, Auguste n'a pas compté uniquement sur la vertu de l'argent.

5. Ce grave et parfois sublime entretien se termine sur un tout autre ton. C'est avec une bonté souriante qu'Auguste offre à Cinna une très

De l'offre de vos vœux elle sera ravie.
Adieu : j'en veux porter la nouvelle à Livie.

SCÈNE II

CINNA, MAXIME

MAXIME.

Quel est votre dessein après ces beaux discours ?

CINNA.

Le même que j'avais, et que j'aurai toujours.

MAXIME.

Un chef de conjurés flatte la tyrannie !

CINNA.

Un chef de conjurés la veut voir impunie !

MAXIME.

Je veux voir Rome libre.

CINNA.

Et vous pouvez juger
Que je veux l'affranchir ensemble et la venger.
Octave aura donc vu ses fureurs assouvies[1],
Pillé jusqu'aux autels, sacrifié nos vies,
Rempli les champs d'horreur. comblé Rome de morts,
Et sera quitte après pour l'effet d'un remords[2] !
Quand le ciel par nos mains à le punir s'apprête,

désirable fiancée, dont la conquête sera facile au brillant petit-fils de Pompée. — Corneille, si fièrement monté sur le cothurne, sait à propos redescendre à la simplicité, aux épanchements d'une conversation familière. Il a le secret de la familiarité relevée et de la bonne grâce qui conserve grand air.

1. *Var.* Octave aura soûlé ses damnables envies.

Ce verbe, que la vieille langue employait sans scrupule, devenait trivial : Corneille, comme on voit, n'osa pas le maintenir. Il l'effaça de même dans *le Cid*, où Rodrigue disait d'abord à Chimène :

> *Soûlez-vous* du plaisir de m'empêcher de vivre.
> (Acte III, sc. IV.)

On lit à la place de ce vers trop énergique :

> Assurez-vous l'honneur de m'empêcher de vivre.

2. *Pour l'effet d'un remords.* Pour un acte auquel le remords l'aura porté ; — l'acte d'abdiquer.

Un lâche repentir[1] garantira sa tête !
C'est trop semer d'appâts[2], et c'est trop inviter
Par son impunité quelque autre à l'imiter.
Vengeons nos citoyens, et que sa peine étonne[3]
Quiconque après sa mort aspire à la couronne.
Que le peuple aux tyrans ne soit plus exposé :
S'il eût puni Sylla, César eût moins osé.

MAXIME.

Mais la mort de César, que vous trouvez si juste,
A servi de prétexte aux cruautés d'Auguste :
Voulant nous affranchir, Brute s'est abusé ;
S'il n'eût puni César, Auguste eût moins osé.

CINNA.

La faute de Cassie, et ses terreurs paniques[4],
Ont fait rentrer l'État sous des lois tyranniques[5];
Mais nous ne verrons point de pareils accidents,
Lorsque Rome suivra des chefs moins imprudents.

MAXIME.

Nous sommes encor loin de mettre en évidence
Si nous nous conduirons avec plus de prudence ;
Cependant c'en est peu que de n'accepter pas
Le bonheur qu'on recherche au péril du trépas[6].

CINNA.

C'en est encor bien moins, alors qu'on s'imagine
Guérir un mal si grand sans couper la racine ;
Employer la douceur à cette guérison,
C'est, en fermant la plaie, y verser du poison.

MAXIME.

Vous la voulez sanglante, et la rendez douteuse.

1. *Un lâche repentir. Lâche*, à cause de la frayeur égoïste qui s'y mêlerait, au jugement de Cinna.

2. *C'est trop semer d'appâts. D'appâts (invitamenta, illecebræ)* pour qui? Pour les ambitieux, les Césars en herbe. Pourquoi ne pas le dire? Cet hémistiche, peu clair en soi, faute d'un complément nécessaire, ne s'entend qu'à l'aide de ce qui suit.

3. *Que sa peine étonne...* Que son châtiment consterne, effraie...

4. Allusion à l'erreur commise par Cassius sur le champ de bataille de Philippes. A la fin d'une première et sanglante journée, ayant pris pour une fuite et une déroute un mouvement tout contraire de la cavalerie de Brutus, il crut la partie perdue et se fit tuer par un de ses soldats. Brutus dut poursuivre la lutte seul et le désespoir dans l'âme. V. Florus et Velléius Paterculus. — Sur le mot *panique*, V. plus haut, p. 27, n. 5.

5. Si fatale qu'ait été cette méprise, Cinna en exagère les conséquences, quand il impute à la *faute de Cassie* la ruine définitive de la république et le relèvement de la *tyrannie* dans Rome.

6. C'est-à-dire, de n'accepter pas, *quand il s'offre de lui-même*, le bonheur que l'on cherchait au péril de la vie. — Une légère mais nécessaire addition eût dégagé le sens de cette réponse très juste de Maxime.

CINNA.

Vous la voulez sans peine, et la rendez honteuse.

MAXIME.

Pour sortir de ses fers jamais on ne rougit.

CINNA.

On en sort lâchement, si la vertu n'agit[1].

MAXIME.

Jamais la liberté ne cesse d'être aimable ;
Et c'est toujours pour Rome un bien inestimable.

CINNA.

Ce ne peut être un bien qu'elle daigne estimer,
Quand il vient d'une main lasse de l'opprimer :
Elle a le cœur trop bon[2] pour se voir avec joie
Le rebut du tyran dont elle fut la proie ;
Et tout ce que la gloire a de vrais partisans
Le hait trop puissamment pour aimer ses présents

MAXIME.

Donc pour vous Æmilie est un objet de haine[3] ?

CINNA.

La recevoir de lui me serait une gêne[4] :
Mais quand j'aurai vengé Rome des maux soufferts,
Je saurai le braver jusque dans les enfers[5].

1. Malgré le mouvement du dialogue et cette lutte serrée d'objections et de ripostes, cette discussion, en se prolongeant, ne laisse pas de paraître un peu froide. Quoi qu'il fasse pour expliquer l'attitude qu'il a prise et soutenue jusqu'au bout dans la scène précédente, Cinna ne réussit pas à dissiper l'étonnement qu'elle nous cause. Le jeune conjuré du premier acte, bien qu'ardent républicain, ne laissait pas entrevoir un tel degré de fanatisme politique, une telle fureur d'intransigeance.

2. *Le cœur trop bon pour se voir... Bon* est souvent pris par Corneille au sens de noble, généreux.

J'ai le *cœur aussi bon*, mais enfin je suis homme.
(*Horace*, II, III.)

Votre sang est trop *bon ;* n'en craignez rien de lâche.
(*Ibid.*. II, VI.)

... Je vous montre à tous par là comme il faut vivre,
Si vous avez *le cœur assez bon* pour me suivre.
(*Polyeucte*, V, II.)

3. *Var.* Donc pour vous Æmilie est un objet de haine,
Et cette récompense est pour vous une peine ?

CINNA.

Oui, mais pour le braver jusque dans les enfers,
Quand nous aurons vengé Rome des maux soufferts,
Et que, par son trépas, je l'aurai méritée...

4. *Gêne*, comme plus haut *gêner* (p. 33, n. 4), conserve ici toute l'énergie qu'il tirait du sens premier. — Recevoir Émilie de sa main me serait une intolérable contrainte, un supplice.

5. *Le braver jusque dans les enfers.* — Le braver mort ; insulter l'ombre même de ma victime.

Oui, quand par son trépas je l'aurai méritée,
Je veux joindre à sa main ma main ensanglantée,
L'épouser sur sa cendre, et qu'après notre effort
Les présents du tyran soient le prix de sa mort[1].

MAXIME.

Mais l'apparence, ami, que vous puissiez lui plaire
Teint du sang de celui qu'elle aime comme un père[2],
Car vous n'êtes pas homme à la violenter.

CINNA.

Ami, dans ce palais on peut nous écouter,
Et nous parlons peut-être avec trop d'imprudence
Dans un lieu si mal propre à notre confidence :
Sortons ; qu'en sûreté j'examine avec vous,
Pour en venir à bout[3], les moyens les plus doux.

1. *Les présents du tyran*... V. ce qu'Émilie a dit de ces présents, acte I, II, et ce qu'en a dit Auguste, scène I de l'acte II :

> Mon épargne, depuis, en sa faveur ouverte
> Doit avoir adouci...

Ce vers revient-il à dire : Je me paierai du meurtre du tyran non seulement par le triomphe de notre amour, mais même avec son or, cet or qu'il a si libéralement versé dans les mains d'Émilie? Ce serait un étrange et triste raffinement de haine et de vengeance, et qui toucherait à l'odieux, ou plutôt y tomberait.

2. On se demande, au moins à la lecture, comment Émilie et Cinna ont si bien pu garder avec Maxime, avec un conjuré de cette importance, tous leurs secrets ; lui, le secret de son amour, elle, celui de sa vengeance.

3. *Pour en venir à bout*. Pour venir à bout de la résistance supposée d'Émilie à l'hymen qu'Auguste lui prépare.

ACTE TROISIÈME[1]

SCÈNE PREMIÈRE

MAXIME, EUPHORBE

MAXIME.

Lui-même il m'a tout dit; leur flamme est mutuelle;
Il adore Æmilie, il est adoré d'elle;
Mais sans venger son père il n'y peut aspirer[2],
Et c'est pour l'acquérir qu'il nous fait conspirer.

EUPHORBE.

Je ne m'étonne plus de cette violence
Dont il contraint Auguste à garder sa puissance[3]:
La ligue se romprait s'il s'en était démis[4],
Et tous vos conjurés deviendraient ses amis[5].

MAXIME.

Ils servent à l'envi la passion d'un homme[6]
Qui n'agit que pour soi, feignant d'agir pour Rome;
Et moi, par un malheur qui n'eut jamais d'égal,
Je pense servir Rome, et je sers mon rival!

1. Ce troisième acte nous transporte du *cabinet d'Auguste* dans l'appartement d'Emilie. — Il est très naturel que, dans la scène IV de cet acte, Cinna, pris d'hésitations et de remords, vienne trouver Émilie, chez elle, pour lui en faire l'aveu. Mais on ne s'explique pas que Maxime choisisse le même lieu pour faire à Euphorbe la confidence de ses amours et de ses griefs contre Cinna.

2. *Il n'y peut aspirer.* Il ne peut *aspirer à Émilie.* La langue du temps permettait de donner pour antécédent à la particule pronominale monosyllabique un nom de personne; mais elle n'autorisait pas Corneille à donner un nom de personne pour complément à un verbe tel que celui-ci. *Aspirer à quelqu'un*, est un néologisme d'expression bien risqué, même en vers.

3. *Dont il contraint...* Avec laquelle, par laquelle il contraint... Sur cette construction, V. plus haut, p. 35, n. 2.

4. *S'il s'en était démis.* Si Auguste s'était démis de sa puissance...

5. *Deviendraient ses amis.* Les amis d'Auguste. Un redoublement de pronoms et d'adjectifs possessifs, avec attributions diverses qui ne se distinguent pas tout d'abord, jette sur ce vers et les deux précédents quelque obscurité.

6. *Var.* Ils servent, abusés, la passion d'un homme.

EUPHORBE.

Vous êtes son rival?

MAXIME.

Oui, j'aime sa maîtresse,
Et l'ai caché toujours avec assez d'adresse[1];
Mon ardeur inconnue, avant que d'éclater,
Par quelque grand exploit la voulait mériter:
Cependant par mes mains je vois qu'il me l'enlève;
Son dessein fait ma perte, et c'est moi qui l'achève;
J'avance des succès dont j'attends le trépas,
Et pour m'assassiner je lui prête mon bras[2].
Que l'amitié me plonge en un malheur extrême!

EUPHORBE.

L'issue en est aisée, agissez pour vous-même;
D'un dessein qui vous perd rompez le coup fatal[3],
Gagnez une maîtresse, accusant un rival[4].
Auguste, à qui par là vous sauverez la vie,
Ne vous pourra jamais refuser Æmilie.

MAXIME.

Quoi! trahir mon ami!

EUPHORBE.

L'amour rend tout permis;
Un véritable amant ne connaît point d'amis;
Et même avec justice on peut trahir un traître
Qui pour une maîtresse ose trahir son maître.
Oubliez l'amitié, comme lui les bienfaits.

MAXIME.

C'est un exemple à fuir que celui des forfaits[5].

1. *Avec assez d'adresse.* Cette sorte de témoignage que Maxime se rend à lui-même sur son adresse à cacher à tous les yeux son ardente passion, n'est pas d'un homme très passionné.

2. *Des succès dont j'attends le trépas... Et pour m'assassiner...* Ces grands mots, ce style d'un romanesque violent sont d'autant plus froids, que rien jusqu'ici ne nous a fait connaître, ni même soupçonner les feux dont Maxime prétend brûler.

3. Cette application du mot *rompre*, au sens d'empêcher, d'entraver, de faire obstacle (*rompre un dessein*, *rompre des mesures*, *une entreprise*, *rompre un coup*, au propre et au figuré), notée par Voltaire comme fautive, était en grand usage dans la meilleure langue du XVIIe siècle et n'a rien de suranné, même à cette heure. V. le Dictionnaire de l'Académie.

4. *Gagnez une maîtresse, accusant un rival.* Sur cette construction, V. plus haut, p. 13, n. 5.

5. *Var.* Un exemple à faillir n'autorise jamais.

EUPHORBE.

Sa faute contre lui vous rend tout légitime.

EUPHORBE.

Contre un si noir dessein tout devient légitime ;
On n'est point criminel quand on punit un crime[1].

MAXIME.

Un crime par qui Rome[2] obtient sa liberté!

EUPHORBE.

Craignez tout d'un esprit si plein de lâcheté.
L'intérêt du pays n'est point ce qui l'engage[3] ;
Le sien, et non la gloire, anime son courage.
Il aimerait César, s'il n'était amoureux,
Et n'est enfin qu'ingrat, et non pas généreux.
Pensez-vous avoir lu jusqu'au fond de son âme?
Sous la cause publique il vous cachait sa flamme,
Et peut cacher encor sous cette passion
Les détestables feux de son ambition.
Peut-être qu'il prétend, après la mort d'Octave,
Au lieu d'affranchir Rome, en faire son esclave[4],
Qu'il vous compte déjà pour un de ses sujets,
Ou que sur votre perte il fonde ses projets.

MAXIME.

Mais comment l'accuser sans nommer tout le reste ?
A tous nos conjurés l'avis serait funeste,

1. On peut admettre au théâtre les confidents dévoués sans scrupule, ou même franchement pervers, qui flattent par de détestables conseils les passions des personnages qu'ils servent, à une condition toutefois : c'est que ceux-ci nous intéressent par leurs passions même et par leurs combats, comme Phèdre, assaillie et tentée par les suggestions criminelles d'OEnone, ou comme Néron, ramené au bien par Burrhus, puis ressaisi par Narcisse, son mauvais génie ; mais étant donné le très insignifiant personnage de Maxime, il n'y a rien que de fastidieux et d'odieux dans ces aphorismes effrontés et toute cette rhétorique scélérate de son confident Euphorbe.

2. *Un crime par qui...* Sur cet emploi, que la grammaire n'interdisait pas encore, du relatif *qui* (pour *lequel*), V. plus haut, p. 40, n. 4.

3. *Ce qui l'engage.* Ce qui l'a entraîné dans le complot et l'y tient engagé : sens fréquent de ce verbe dans la meilleure langue classique.

... Tous ceux de qui le zèle,
Engagé dès longtemps à suivre son destin,
Pouvait du trône encor lui rouvrir le chemin.
(RACINE, *Britannicus*, IV, II.)

— « Les hérésiarques ont bien pu éblouir les hommes par leur éloquence et par une apparence de piété, les remuer par leurs passions, les *engager* par leurs intérêts... » (BOSSUET, *Hist. univ.*, IIe Partie, ch. 31.) — « Homère vous le représente (Iphidamas) plein de courage et de vertu ; il vous intéresse pour lui ; il vous le fait aimer, il vous *engage* (vous entraîne, vous oblige) à craindre pour sa vie. » (FÉNELON, *Lettre à l'Académie.*)

4. *En faire son esclave.* Faire de *Rome* son *esclave* ? Faire lui, Cinna, ce que n'avaient fait à ce degré ni Sylla, ni César, ni Octave ! Euphorbe, pour donner quelque vraisemblance à l'accusation qu'il dirige ici contre Cinna, devrait ménager un peu l'expression.

Et par là nous verrions indignement trahis
Ceux qu'engage[1] avec nous le seul bien du pays.
D'un si lâche dessein mon âme est incapable :
Il perd trop d'innocents pour punir un coupable.
J'ose tout contre lui, mais je crains tout pour eux.

EUPHORBE.

Auguste s'est lassé d'être si rigoureux ;
En ces occasions, ennuyé de supplices[2],
Ayant puni les chefs, il pardonne aux complices.
Si toutefois pour eux vous craignez son courroux,
Quand vous lui parlerez, parlez au nom de tous.

MAXIME.

Nous disputons en vain, et ce n'est que folie
De vouloir par sa perte acquérir Æmilie ;
Ce n'est pas le moyen de plaire à ses beaux yeux
Que de priver du jour ce qu'elle aime le mieux.
Pour moi, j'estime peu qu'Auguste me la donne
Je veux gagner son cœur plutôt que sa personne
Et ne fais point d'état de sa possession[3],
Si je n'ai point de part à son affection.
Puis-je la mériter par une triple offense ?
Je trahis son amant, je détruis sa vengeance ;
Je conserve le sang qu'elle veut voir périr ;
Et j'aurais quelque espoir qu'elle me pût chérir[4] !

1. *Ceux qu'engage...* Même valeur de sens que tout à l'heure.

2. *Ennuyé de supplices.* Lassé, excédé de punir. *Ennuyer*, comme *ennui*, est un de ces mots qui n'ont plus pour nous la même force de sens. Corneille disait très bien dans un vers de sa traduction de l'*Imitation :*

> C'est aussi que le juste, à quoi que je l'expose,
> Ne sent rien qui le trouble ou le puisse *ennuyer* (affliger).
> (III, 4702.)

— « D'où viennent tant de gémissements ? — Nous voulons prouver que nous sommes extrêmement *ennuyés* de la perte que nous avons faite. » (MALHERBE, Trad. des *Épîtres* de Sénèque, 63.)

3. *Faire état de*, locution jadis en grand usage, et toujours très française, quoique ayant un peu vieilli, se disait en divers sens : se proposer de ; être assuré que ; tenir compte de ; estimer, faire cas de : c'est ce dernier sens qu'elle prend ici, comme dans ces vers :

> *Je ne fais plus état* de la toison dorée.
> (*Médée*, II, v.)

> Dis à ta maîtresse
> Qu'avecque ses écrits elle me laisse en paix,
> Et que voilà l'*état*, infâme, que j'*en fais*.
> (MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, I, VI.)

4. Corneille, on le voit, essaie de relever ce triste personnage en accumulant dans sa bouche les objections les plus prévoyantes, les plus sensées même, aux affreux conseils donnés par Euphorbe. Mais s'il voit tant de honte et de folie à les suivre, pourquoi, dans peu d'instants, va-t-il y céder ? Il n'en paraîtra que plus absurde et plus méprisable. — On

EUPHORBE.

C'est ce qu'à dire vrai je vois fort difficile.
L'artifice pourtant vous y peut être utile ;
Il en faut trouver un qui la puisse abuser,
Et du reste le temps en pourra disposer[1].

MAXIME.

Mais si pour s'excuser il nomme sa complice,
S'il arrive qu'Auguste avec lui la punisse,
Puis-je lui demander, pour prix de mon rapport,
Celle qui nous oblige à conspirer sa mort ?

EUPHORBE.

Vous pourriez m'opposer tant et de tels obstacles,
Que pour les surmonter il faudrait des miracles ;
J'espère, toutefois, qu'à force d'y rêver[2]...

MAXIME.

Éloigne-toi ; dans peu j'irai te retrouver :
Cinna vient, et je veux en tirer quelque chose[3],
Pour mieux résoudre après ce que je me propose.

SCÈNE II

CINNA, MAXIME

MAXIME.

Vous me semblez pensif.

CINNA.

Ce n'est pas sans sujet.

pourrait comprendre et excuser l'entraînement d'une grande passion : celle dont Maxime se dit possédé n'est qu'un froid ressort de théâtre. — Voltaire, d'ailleurs, remarque avec raison qu'il est difficile « de s'intéresser à un amant qu'on est sûr qui sera rebuté. »

1. *En pourra disposer.* Pourra disposer de ce qui nous préoccupe ; nous fournir une issue, un moyen de sortir d'embarras. — Le style ne vaut guère mieux que le ton et l'accent dans cette réponse qui « sent plus, dit Voltaire, le valet de comédie que le confident tragique. »

2. *D'y rêver.* D'y songer, d'y penser en cherchant ; comme dans ce vers de comédie (où cet emploi du verbe est mieux à sa place) :

Laissez-moi quelque temps *rêver* à cette affaire.
(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, I, II.)

— « Il faudrait *rêver* à quelque incident pour cela (pour finir la pièce). » (Le même, *la Critique de l'École des femmes.*)

3. *Je veux en tirer quelque chose.* La platitude du personnage déteint, en vulgarité, sur son langage : c'était inévitable.

MAXIME.

Puis-je d'un tel chagrin savoir quel est l'objet ?

CINNA.

Æmilie et César ; l'un et l'autre me gêne[1] ;
L'un me semble trop bon, l'autre trop inhumaine.
Plût aux dieux que César employât mieux ses soins,
Et s'en fît plus aimer, ou m'aimât un peu moins ;
Que sa bonté touchât la beauté qui me charme,
Et la pût adoucir comme elle me désarme[2] !
Je sens au fond du cœur mille remords cuisants
Qui rendent à mes yeux tous ses bienfaits présents ;
Cette faveur si pleine, et si mal reconnue,
Par un mortel reproche à tous moments me tue.
Il me semble surtout incessamment le voir
Déposer en nos mains son absolu pouvoir,
Écouter nos avis, m'applaudir, et me dire :
« Cinna, par vos conseils je retiendrai l'empire.
» Mais je le retiendrai pour vous en faire part. »
Et je puis dans son sein enfoncer un poignard !
Ah ! plutôt... Mais, hélas ! j'idolâtre Æmilie[3] ;
Un serment exécrable à sa haine me lie ;
L'horreur qu'elle a de lui me le rend odieux :
Des deux côtés j'offense et ma gloire et les dieux[4] ;

1. *Me gêne.* Sur la force de ce mot, V. plus haut, p. 33 et 48. Cruellement partagé entre ses remords, qui éclatent ici tout à coup, et son amour, Cinna est au supplice.

2. Cette explosion de honte et de douleur, que rien, absolument rien, dans les scènes précédentes, ne faisait pressentir, surprend d'autant plus Maxime et nous, que Cinna ne paraît se douter en aucune façon de l'étonnement que sa palinodie va causer, et se livre à ses remords de fraîche date, impétueusement, *ex abrupto*, sans ombre d'exorde, sans un mot qui fasse, si peu que ce soit, transition entre sa farouche attitude de la scène II du second acte,

> ... Quand j'aurai vengé Rome des maux soufferts,
> . . . . . .
> Oui, quand par son trépas je l'aurai méritée.
> Etc.

et son nouveau langage.

3. *J'idolâtre Émilie.* Racine a fait dire de même à Néron :

> J'aime, que dis-je aimer ? *J'idolâtre* Junie.

Ce verbe qui a passé de la langue théologique dans celle de la galanterie romanesque, et de là dans le style tragique, se sent toujours de sa seconde origine, et reste empreint de quelque fadeur. *Adorer*, au sens profane, en disait assez, ce semble, et eût pu suffire à nos poètes.

4. *Et les dieux.* — « Pourquoi les dieux ? dit Voltaire. Est-ce parce qu'il a fait serment à sa maîtresse ? Il est inutile d'observer que dans beaucoup de tragédies modernes on met ainsi les dieux à la fin du vers à cause de la rime. » — La rime est ici, ce semble, d'accord avec la raison : Cinna s'est

Je deviens sacrilège, ou je suis parricide [1],
Et vers l'un ou vers l'autre il faut être perfide [2].

MAXIME.

Vous n'aviez point tantôt ces agitations [3] ;
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions ;
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.

CINNA.

On ne les sent aussi que quand le coup approche [4],
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'âme, de son dessein jusque-là possédée,
S'attache aveuglément à sa première idée;
Mais alors quel esprit n'en devient point troublé?
Ou plutôt quel esprit n'en est point accablé?
Je crois que Brute même, à tel point qu'on le prise [5],

engagé par un serment solennel devant sa maîtresse et devant les conjurés; il ne peut y manquer sans se jouer des dieux qui punissent le parjure. — On sait quelles conséquences redoutables la religion antique attachait à la violation du serment.

1. *Parricide.* Sur cet emploi du mot, V. plus haut, p. 24, n. 5.

2. *Vers l'un ou vers l'autre. Vers* pour *envers :* V. plus haut, p. 37, n. 2.

3. « Vous voyez, dit Voltaire, que Corneille a bien senti l'objection. Maxime demande à Cinna ce que tout le monde lui demanderait : Pourquoi avez-vous des remords si tard? Qu'est-il survenu qui vous oblige à changer ainsi ? » V. notre Étude, p. XXXVIII et suiv.

4. « Il sera peut-être utile de faire voir comment Shakspeare, soixante ans auparavant, exprimait le même sentiment dans la même occasion. C'est Brutus prêt à assassiner César :

> Between the acting of a dreadful thing
> And the first motion, all the interim is
> Like a fantasma, or a hideous dream, etc.

» Entre le dessein et l'exécution d'une chose si terrible, tout l'intervalle » n'est qu'un rêve affreux. Le génie de Rome et les instruments mortels » de sa ruine semblent tenir conseil dans notre âme bouleversée : cet état » funeste de l'âme tient de l'horreur de nos guerres civiles. »

» Je ne présente point ces objets de comparaison pour égaler les irrégularités sauvages et capricieuses de Shakspeare à la profondeur du génie de Corneille, mais seulement pour faire voir comment des hommes de génie expriment différemment les mêmes idées. » (VOLTAIRE.) — De tels rapprochements, dont on ne s'avisait point alors, font honneur à la curiosité d'esprit et au goût de Voltaire, quoi qu'il semble en demander pardon, et à quelque préjugé qu'il obéisse d'ailleurs, quand il met Shakspeare (un sauvage de génie !) à si grande distance de Corneille.

5. *A tel point qu'on le prise.* Tel que... pour *quel que,* ou, comme ici, pour *quelque que*, a été condamné par les grammairiens (et tout d'abord par Vaugelas), et n'est pas entré au dictionnaire de l'Académie, bien qu'il s'en rencontre, chez les meilleurs auteurs, plus d'un exemple.

> *A tel prix que ce soit*, il faut rompre mes chaînes.
> (CORNEILLE, *Place Royale*, I, IV.)

— « Voilà, mon père, un point de foi bien étrange, qu'une doctrine est hérétique, *telle qu'elle puisse* être. » (PASCAL, XVIIe *Provinciale.*) — « Nous vous demandons (à Dieu) que notre lumière, *telle qu'elle soit,* se perde

Voulut plus d'une fois rompre son entreprise,
Qu'avant que de frapper elle lui fît sentir [1]
Plus d'un remords en l'âme, et plus d'un repentir.

MAXIME.

Il eut trop de vertu pour tant d'inquiétude ;
Il ne soupçonna point sa main d'ingratitude,
Et fut contre un tyran d'autant plus animé
Qu'il en reçut de biens [2] et qu'il s'en vit aimé [3].
Comme vous l'imitez, faites la même chose,
Et formez vos remords d'une plus juste cause,
De vos lâches conseils, qui seuls ont arrêté
Le bonheur renaissant de notre liberté :
C'est vous seul aujourd'hui qui nous l'avez ôtée;
De la main de César Brute l'eût acceptée,
Et n'eût jamais souffert qu'un intérêt léger
De vengeance ou d'amour l'eût remise en danger.
N'écoutez plus la voix d'un tyran qui vous aime,
Et vous veut faire part de son pouvoir suprême ;
Mais entendez crier Rome à votre côté :
« Rends-moi, rends-moi, Cinna, ce que tu m'as ôté;
» Et, si tu m'as tantôt préféré ta maîtresse,
» Ne me préfère pas le tyran qui m'oppresse [4] ! »

CINNA.

Ami, n'accable plus un esprit malheureux
Qui ne forme qu'en lâche un dessein généreux.

dans la vôtre. » (Bossuet, Traité *de la Concupiscence*, XXXII.) — « Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, *tel que je sois.* » (J.-J. Rousseau, Lettre à Mme d'Houdetot, 25 mars 1758.)

1. *Var.* Et qu'avant que frapper elle lui fît sentir.

2. Dans cette phrase, l'omission de *plus*, devant *aimé*, n'a rien d'irrégulier; mais après *qu'il en reçut*, la répétition de l'adverbe était grammaticalement indispensable. — Ce n'est point ici une locution elliptique à vérifier, mais une incorrection avérée, qui a échappé au poète.

3. V. sur les agitations de Brutus dans les jours qui précédèrent les ides de Mars, Plutarque, *Vie de Brutus*. Mais il est faux de dire que Brutus se montrait *d'autant plus animé* contre le dictateur *qu'il avait reçu de lui plus de biens*. Le fanatisme politique de ce républicain qui n'avait, en effet, personnellement, qu'a se louer de César, n'allait pas jusque-là ; Maxime lui prête gratuitement du sien. Chez les conjurés de Corneille, l'horreur des *tyrans*, à la grecque, ou à la romaine, se complique d'une forte dose de Machiavel.

4. *Oppresser*, qui ne s'emploie actuellement qu'au sens propre, se disait aussi, figurément, au sens d'*opprimer*.

A ceux qui *l'oppressaient* (l'innocence) il ôtera l'audace.
(Malherbe, *Prière pour le roi.*)

— « Cette compagnie (le sénat romain) était regardée comme l'asile des *oppressés*. » (Bossuet, *Hist. universelle*, IIIe Partie.)

Envers nos citoyens je sais quelle est ma faute,
Et leur rendrai bientôt tout ce que je leur ôte ;
Mais pardonne aux abois d'une vieille amitié[1]
Qui ne peut expirer sans me faire pitié,
Et laisse-moi, de grâce, attendant Æmilie,
Donner un libre cours à ma mélancolie[2] :
Mon chagrin t'importune, et le trouble où je suis
Veut de la solitude à calmer tant d'ennuis[3].

MAXIME.

Vous voulez rendre compte à l'objet qui vous blesse[4]
De la bonté d'Octave, et de votre faiblesse ;
L'entretien des amants veut un entier secret.
Adieu. Je me retire en confident discret.

1. Les expressions figurées, *réduire aux abois* (réduire aux dernières extrémités), *être aux abois* (n'en pouvoir plus), ont passé de bonne heure de la langue spéciale de la vénerie (ou elles se disent du cerf pressé par la meute), dans l'usage commun, où elles sont restées.

> Où l'on voit tous les jours l'innocence *aux abois*.
> (Boileau, *Sat. I.*)

— « Louis XIV réduisant l'hérésie *aux derniers abois*... » (La Fontaine, Discours de réception à l'Académie.) — « Nous sommes réduits aux abois. » (Bossuet, *Sermon sur la Pentecôte*, I.) Corneille, qui affectionne cette figure, a même dit :

> De sa haine *aux abois* la fierté se redouble.
> (*Sophonisbe*, V, VIII.)

De même qu'il dit ici : « Pardonnez *aux abois* d'une amitié. »

2. *Mélancolie* s'employait, en style de médecine, au sens étymologique (bile noire) ; ou bien se disait de tout noir chagrin. Pylade dit à Oreste dans la première scène d'*Andromaque :*

> Surtout je redoutais cette *mélancolie*
> Où j'ai vu si longtemps votre âme ensevelie.

Avec le temps, ce mot a changé d'objet, et ne désigne plus guère qu'un état d'âme tout autre, cet état de tristesse vague et douce, dans lequel se complaît une certaine poésie.

3. *A calmer tant d'ennuis*. De même dans *Horace*, acte I, scène I :

> Mon cœur accablé de mille déplaisirs
> Cherche la solitude *à cacher* ses soupirs.

Pour cacher ses soupirs. Innombrables sont dans la langue de ce temps, et surtout en poésie, les exemples de cette construction où la préposition *a* se place, avec le sens de *pour*, devant un verbe à l'infinitif.

4. *L'objet qui vous blesse*. — *Adorable objet, charmant objet, divin objet*, ces expressions de la langue galante s'étaient introduites dans le dialogue tragique et s'y maintinrent longtemps malgré leur fadeur. On disait même, comme ici, sans épithète, *l'objet, un objet*, pour la personne aimable, la personne aimée. — *Qui vous blesse*. Le roman et la poésie usaient volontiers de ce verbe en parlant des sentiments de douleur ou d'amour.

> Que j'aime la douleur dont mon âme est *blessée*.
> (Rotrou, *Clorinde*, V.)

> Vous ne m'étonnez point ; la pitié qui vous *blesse*
> Sied bien aux plus grands cœurs.
> (*Polyeucte*, I, I.)

SCÈNE III

CINNA

Donne un plus digne nom au glorieux empire[1]
Du noble sentiment que la vertu m'inspire,
Et que l'honneur oppose au coup précipité
De mon ingratitude et de ma lâcheté[2] ;
Mais plutôt continue à le nommer faiblesse,
Puisqu'il devient si faible auprès d'une maîtresse,
Qu'il respecte un amour qu'il devrait étouffer,
Ou que, s'il le combat, il n'ose en triompher[3].
En ces extrémités quel conseil dois-je prendre ?
De quel côté pencher ? à quel parti me rendre ?
Qu'une âme généreuse a de peine à faillir !
Quelque fruit que par là j'espère de cueillir,
Les douceurs de l'amour, celles de la vengeance,
La gloire d'affranchir le lieu de ma naissance,
N'ont point assez d'appas pour flatter ma raison,
S'il les faut acquérir par une trahison,
S'il faut percer le flanc d'un prince magnanime
Qui du peu que je suis fait une telle estime[4],

Je ne lui cachai point combien j'étais *blessée* (blessée d'amour).
(Pauline dans *Polyeucte*, I, II.)

Ariane, ma sœur, de quelle amour *blessée*
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée.
(*Phèdre*, I, II.)

1. *Var.* Que tu sais mal nommer le glorieux empire...

2. *Au coup précipité de mon ingratitude.* — C'est-à-dire, au coup violent, aveugle, auquel s'emporte mon âme ingrate et lâche. La concision chez Corneille est ordinairement plus heureuse, et n'ôte rien à la clarté.

3. *Du noble sentiment*, etc. C'est de son repentir qu'il veut parler. Tout ceci ne pouvait-il être dit plus simplement, plus clairement? — Ce *repentir*, inspiré par la *vertu*, opposé par *l'honneur* à l'aveugle coup que *l'ingratitude* prépare, mais perdant de sa force auprès d'une maîtresse, respecte *l'amour*, qu'il devrait étouffer, ou, *s'il le combat, n'ose le vaincre.* — Cette analyse, par antithèses de sentiments divers personnifiés, d'un état d'âme complexe, atteste chez le personnage qui se regarde et se décrit ainsi, plus de curiosité sur soi-même que de déchirement intérieur et de souffrance. Remarque déjà faite à propos du monologue d'Émilie, acte I, I.

4. *Qui du peu que je suis...* Est-ce bien Cinna qui parle ainsi? Ce mot met le comble à ce qu'on peut appeler les *antinomies* de ce caractère. — L'odieux tyran, qu'il traitait, au 1er acte, de *tigre altéré de sang romain*, est maintenant un *prince magnanime ;* le *noble serment* dont tantôt il se glorifiait, est à cette heure un engagement *exécrable ;* cette *action si belle* qui devait illustrer la journée de demain, n'est plus qu'un *crime noir*, etc. Enfin, ce qui est le trait le plus surprenant de cette absolue métamorphose,

Qui me comble d'honneurs, qui m'accable de biens,
Qui ne prend pour régner de conseils que les miens.
O coup ! ô trahison trop indigne d'un homme !
Dure, dure à jamais l'esclavage de Rome[1] !
Périsse mon amour, périsse mon espoir,
Plutôt que de ma main parte un crime si noir !
Quoi ! ne m'offre-t-il pas tout ce que je souhaite,
Et qu'au prix de son sang ma passion achète !
Pour jouir de ses dons faut-il l'assassiner ?
Et faut-il lui ravir ce qu'il me veut donner ?
  Mais je dépends de vous, ô serment téméraire !
O haine d'Æmilie ! ô souvenir d'un père !
Ma foi, mon cœur, mon bras, tout vous est engagé,
Et je ne puis plus rien que par votre congé[2] :
C'est à vous à régler ce qu'il faut que je fasse[3] ;
C'est à vous, Æmilie, à lui donner sa grâce ;
Vos seules volontés président à son sort,
Et tiennent en mes mains et sa vie et sa mort.
O dieux, qui comme vous la rendez adorable[4]

le superbe conjuré de tout à l'heure, impatient de se montrer *le digne sang du grand Pompée*, sent profondément, sous la main impériale qui le comble de biens et d'honneurs, *le peu qu'il est*, et en rougit. V. notre Étude, p. XXI et suiv.

1. *Dure, dure à jamais...* Inversion et ellipse fréquentes dans les souhaits.

> Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge.
> (*Rodogune*, V, I.)

> Dure à jamais le mal, s'il y faut le remède.
> (*Horace*, I, II.)

2. *Que par votre congé.* Que par votre permission. Sens alors fort usité du mot. — « Pour y penser souvent, c'est de quoi je ne vous demande pas *congé*. » (SÉVIGNÉ, 25 décembre 1664.)

> S'ils vous ont outragé,
> Je puis vous assurer que c'est sans mon *congé*.
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, I, III.)

Corneille emploie ainsi ce mot dans des scènes d'un style très relevé ; il fait dire par Horace le fils à Horace le père, acte V, sc. II :

> Mais, sans votre *congé*, mon sang n'ose sortir.

3. *C'est à vous à régler...* Il s'adresse à la haine d'Émilie, à la piété filiale d'Émilie, au serment qu'il a prêté, comme à des personnes qui tiennent son sort entre leurs mains. Cf. p. 11, n. 2. — Si vives, si fières qu'elles soient, ces apostrophes (que Corneille affectionne) à des entités abstraites, sentiments, inclinations, passions, ont plus d'accent et d'attitude que de naturel.

4. *Qui la rendez comme vous adorable.* — Propos d'amoureux de roman, peu à sa place dans cet appel aux dieux, et bien profane ; style de paganisme moderne et tout mondain.

Rendez-la, comme vous, à mes vœux exorable[1];
Et, puisque de ses lois je ne puis m'affranchir,
Faites qu'à mes désirs je la puisse fléchir.
Mais voici de retour cette aimable inhumaine[2].

SCÈNE IV

ÆMILIE, CINNA, FULVIE

ÆMILIE.

Grâces aux dieux, Cinna, ma frayeur était vaine;
Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi,
Et je n'ai point eu lieu de m'employer pour toi.
Octave en ma présence a tout dit à Livie,
Et par cette nouvelle il m'a rendu la vie.

CINNA.

Le désavouerez-vous? et du don qu'il me fait
Voudrez-vous retarder le bienheureux effet?

ÆMILIE.

L'effet est en ta main[3].

CINNA.

Mais plutôt en la vôtre.

ÆMILIE.

Je suis toujours moi-même, et mon cœur n'est point autre;
Me donner à Cinna, c'est ne lui donner rien,
C'est seulement lui faire un présent de son bien.

CINNA.

Vous pouvez toutefois... ô ciel! l'osé-je dire[4]?

1. « *Exorable*, dit Voltaire, devrait se dire; c'est un terme sonore, intelligible, nécessaire, et digne des beaux vers que débite Cinna. » — Le mot existait dans la langue depuis le XVIe siècle, mais était resté d'un usage rare, et n'avait pas reçu l'approbation de l'Académie. Droit a été fait à la réclamation de Voltaire dans la sixième édition du Dictionnaire (1835).

2. *Aimable inhumaine.* Une de ces galantes alliances de mots que Corneille, le grand Corneille, aurait dû laisser à l'auteur de *La Clélie.*

3. *En ta main.* Expression beaucoup plus vive et prompte que si l'on disait, au même sens, en ton pouvoir; toute latine d'origine, et très française. « *Hæc non sunt in manu nostra;* cela n'est pas en notre pouvoir. » (CICÉRON.)

4. Il est intéressant de voir dans cette scène Cinna, tel qu'il est à cette heure, aux prises avec sa complice, avec cette Émilie invariable dans sa haine, inébranlable dans sa résolution. Toutefois, l'effet de cette scène serait plus heureux, si quelque transition avait été précédemment ménagée entre le Cinna des deux premiers actes, ardent et hypocrite tyranni-

ÆMILIE.

Que puis-je ? et que crains-tu ?

CINNA.

Je tremble, je soupire,
Et vois que, si nos cœurs avaient mêmes désirs[1],
Je n'aurais pas besoin d'expliquer mes soupirs.
Ainsi je suis trop sûr que je vais vous déplaire ;
Mais je n'ose parler, et je ne puis me taire.

ÆMILIE.

C'est trop me gêner[2], parle.

CINNA.

Il faut vous obéir.
Je vais donc vous déplaire, et vous m'allez haïr.
Je vous aime, Æmilie ; et le ciel me foudroie[3]
Si cette passion ne fait toute ma joie,
Et si je ne vous aime avec toute l'ardeur
Que peut un digne objet attendre d'un grand cœur[4] !
Mais voyez à quel prix vous me donnez votre âme :
En me rendant heureux vous me rendez infâme :
Cette bonté d'Auguste...

ÆMILIE.

Il suffit, je l'entends,
Je vois ton repentir et tes vœux inconstants :
Les faveurs du tyran emportent tes promesses[5] :

cide, et le Cinna timoré, attendri dans l'âme, et repentant, du troisième. V. notre Étude.

1. *Var.* Et si nos cœurs étaient conformes en désirs.

2. *Me gêner.* Au sens très fort de, tourmenter, mettre au supplice, comme dans ce vers de Pyrrhus à Andromaque :

Et le puis-je, Madame? Ah! que vous me *gênez!*
(*Andromaque*, I, IV.)

Sur l'affaiblissement de sens que ce verbe a subi, pour avoir été mis à tout usage, V. plus haut, p. 33, n. 4, et p. 55, n. 1.

3. *Le ciel me foudroie.* Pour, que le ciel me foudroie. Ellipse usitée dans les formules d'imprécation comme dans celles de souhait. Cf. p. 60, n. 1.

4. *Un digne objet.* Corneille avait écrit d'abord :

Que peut un *bel objet* attendre d'un grand cœur.

Digne est moins fade, mais n'améliore pas beaucoup le vers ; ce n'est pas là le langage de la passion, et c'est celui d'un orgueil peu justifié ; au point où il en est, le trop changeant et irrésolu personnage prend mal son temps pour se traiter lui-même de *grand cœur.*

5. *Emportent tes promesses.* Emportent tes promesses avec elles ; les font disparaître, les font oublier. Emploi très figuré et très vif de ce verbe, comme dans le fameux vers suivant :

Les Maures en fuyant *ont emporté* son crime.
(*Le Cid*, IV, V.)

Tes feux et tes serments cèdent à ses caresses[1] ;
Et ton esprit crédule ose s'imaginer
Qu'Auguste, pouvant tout, peut aussi me donner.
Tu me veux de sa main plutôt que de la mienne ;
Mais ne crois pas qu'ainsi jamais je t'appartienne :
Il peut faire trembler la terre sous ses pas,
Mettre un roi hors du trône, et donner ses États,
De ses proscriptions rougir la terre et l'onde,
Et changer à son gré l'ordre de tout le monde ;
Mais le cœur d'Æmilie est hors de son pouvoir[2].

CINNA.

Aussi n'est-ce qu'à vous que je veux le devoir.
Je suis toujours moi-même, et ma foi toujours pure ;
La pitié que je sens ne me rend point parjure ;
J'obéis sans réserve à tous vos sentiments,
Et prends vos intérêts par delà mes serments[3].

De même, dans Racine, Iphigénie à sa mère :

Ma mort *n'emporte pas* tout le fruit de vos feux.
(Acte V, III.)

Pallas *n'emporte pas* tout l'appui d'Agrippine.
(*Britannicus*, III, III.)

1. *Caresses* se disait plus souvent qu'aujourd'hui au sens de : marques obligeantes d'estime, démonstrations flatteuses d'estime ou d'amitié. — « Les *caresses* dont vous les honorez (les auteurs) sont les marques les plus indubitables de ce qu'ils valent. » (Dédicace d'*Héraclius*.) — « Il me fût d'abord mille *caresses*, car il m'aime toujours. » (PASCAL, en parlant du bon père jésuite, *Ve Provinciale*.)

Ses *caresses* n'ont pas effacé ses injures.
(*Bajazet*, I, I.)

Il s'agit dans ce vers des bonnes grâces et faveurs par lesquelles le sultan Amurat s'est efforcé de regagner ses janissaires.

2. Il est permis de retrouver dans ce sublime contraste un souvenir du

... Cuncta terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis.
(HORACE, *Odes*, II, I.)

Une autre héroïne de Corneille affirme de semblable façon l'inviolabilité de ses sentiments, l'indépendance invincible de son âme, en face du représentant de l'immense puissance romaine.

Tout fléchit sur la terre et tout tremble sur l'onde,
Et Rome est aujourd'hui la maîtresse du monde,

dit l'ambassadeur Flaminius à la reine Laodice ; celle-ci répond :

La maîtresse du monde ! ah ! vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie, *et mon cœur !*
(*Nicomède*, III, II.)

3. *Par delà mes serments.* — « Expression, dit Voltaire, dont je ne

J'ai pu, vous le savez, sans parjure[1] et sans crime,
Vous laisser échapper cette illustre victime :
César se dépouillant du pouvoir souverain
Nous ôtait tout prétexte à lui percer le sein ;
La conjuration s'en allait dissipée[2],
Vos desseins avortés, votre haine trompée ;
Moi seul j'ai raffermi son esprit étonné[3],
Et pour vous l'immoler ma main l'a couronné.

ÆMILIE.

Pour me l'immoler, traître ! et tu veux que moi-même
Je retienne ta main ! qu'il vive, et que je l'aime !
Que je sois le butin[4] de qui l'ose épargner,
Et le prix du conseil qui le force à régner !

CINNA.

Ne me condamnez point quand je vous ai servie :
Sans moi, vous n'auriez plus de pouvoir sur sa vie,
Et, malgré ses bienfaits, je rends tout à l'amour,
Quand je veux qu'il périsse ou vous doive le jour.
Avec les premiers vœux de mon obéissance
Souffrez ce faible effort de ma reconnaissance[5],

trouve que cet exemple, et cet exemple me paraît mériter d'être suivi. » Voltaire faisait peu de recherches de grammairien pour son *Commentaire*.

... L'amitié que je vous dois
Par delà ce que je voulois,
A fait débaucher ma mémoire.
(MALHERBE, à M. de la Garde.)

... Néron veut faire voir
Qu'Agrippine promet *par delà* son pouvoir.
(RACINE, *Britannicus*, I, II.)

Fusses-tu *par delà* les colonnes d'Alcide.
(*Phèdre*, IV, II.)

1. *Sans parjure*. Il oublie qu'il n'a pas seulement juré d'affranchir Rome, mais aussi de venger Émilie.
2. *S'en allait dissipée*. Vieux tour, déjà plus rarement employé au temps de Corneille. Cependant Vaugelas l'autorisait encore par son exemple : « La Thrace *s'en allait perdue*, et la Grèce elle-même avait reçu un grand » choc. » (Trad. de Quinte Curce.)

... Nos pâturages
Battus depuis cinq ans de grêles et d'orages
S'en allaient désolés.
(MALHERBE, vers pour un ballet.)

3. *Étonné*. Troublé, perplexe.
4. Ce mot *butin*, qui a choqué des lecteurs pointilleux, traduit admirablement la colère dont ne peut se défendre Émilie en se voyant donnée, livrée à l'ennemi pour prix d'une lâche défection.
5. *Ce faible effort de ma reconnaissance*. De ma reconnaissance envers Auguste. — Pourquoi *faible* ? Il a dit lui-même, au début de cet entretien : *Je tremble...*

... *Je n'ose parler*, et je ne puis me taire.

Que je tâche de vaincre un indigne courroux[1],
Et vous donner pour lui l'amour qu'il a pour vous.
Une âme généreuse, et que la vertu guide,
Fuit la honte des noms d'ingrate et de perfide ;
Elle en hait l'infamie attachée au bonheur[2],
Et n'accepte aucun bien aux dépens de l'honneur.

ÆMILIE.

Je fais gloire, pour moi, de cette ignominie :
La perfidie est noble envers la tyrannie ;
Et quand on rompt le cours d'un sort si malheureux[3],
Les cœurs les plus ingrats sont les plus généreux[4].

CINNA.

Vous faites des vertus au gré de votre haine.

ÆMILIE.

Je me fais des vertus dignes d'une Romaine.

CINNA.

Un cœur vraiment romain...

ÆMILIE.

Ose tout pour ravir
Une odieuse vie à qui le fait servir[5] ;
Il fuit plus que la mort la honte d'être esclave.

CINNA.

C'est l'être avec honneur que de l'être d'Octave[6] ;

1. *Cet effort... que je tâche de vaincre...* — A savoir, que *je tâche...* Phrase traînante et peu nette. — *De vaincre... et vous donner.* L'omission de la préposition devant le second verbe peut être regrettée sans pédanterie grammaticale.

2. *L'infamie attachée au bonheur.* A tout bonheur qui s'achète à ce prix, en particulier à celui qu'ils se sont promis. Il y aurait infamie attachée au bonheur de leur union, si cette union était la suite et le prix d'un crime aggravé de perfidie et d'ingratitude. — Plus d'un détail appelle explication dans cette tirade qui se ressent trop de la situation difficile, embarrassée du personnage.

3. *Var.* Et quand il faut répandre un sang si malheureux.

4. Étranges principes, maximes de politique forcenée ; du moins Émilie a le mérite d'être ferme dans sa foi, constante dans sa résolution (Cf. acte I, scène II) ; mérite que les étonnantes palinodies de son amant font ressortir par le contraste.

5. *Var.* Et le sang et la vie à qui le fait servir.

6. *C'est l'être avec honneur*, etc. La Harpe a dit très justement de ce passage, et de quelques autres, qu'il relève dans cette scène et dans la précédente : « Qu'on ne dise pas que le remords et les combats que ce personnage éprouve, quoique venant trop tard pour être vraisemblables, l'autorisent cependant à varier à ce point dans ses pensées et dans ses sentiments. Non, quand même ce repentir serait à sa place... Cinna ne peut raisonnablement rien dire de ce qu'il dit ici. Les choses en elles-mêmes n'ont point pris une autre nature depuis qu'Auguste lui a confié le dessein d'abdiquer

Et nous voyons souvent des rois à nos genoux
Demander pour appui tels esclaves que nous[1] ;
Il abaisse à nos yeux l'orgueil des diadèmes,
Il nous fait souverains sur leurs grandeurs suprêmes ;
Il prend d'eux les tributs dont il nous enrichit,
Et leur impose un joug dont il nous affranchit.

ÆMILIE.

L'indigne ambition que ton cœur se propose !
Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose !
Aux deux bouts de la terre en est-il un si vain
Qu'il prétende égaler un citoyen romain ?
Antoine sur sa tête attira notre haine
En se déshonorant par l'amour d'une reine ;
Attale, ce grand roi, dans la pourpre blanchi[2],
Qui du peuple romain se nommait l'affranchi[3],
Quand de toute l'Asie il se fût vu l'arbitre,
Eût encor moins prisé son trône que ce titre.
Souviens-toi de ton nom, soutiens sa dignité ;
Et, prenant d'un Romain la générosité,
Sache qu'il n'en est point que le ciel n'ait fait naître
Pour commander aux rois, et pour vivre sans maître.

et lui a donné Émilie. Si c'était auparavant une belle chose de tuer un tyran et d'affranchir Rome, comme il le disait, rien n'est changé. Octave est encore un tyran et Rome est encore esclave. Que devait-il donc dire? « Il » est beau, il est glorieux de délivrer la patrie d'un tyran ; c'est la vertu » d'un Romain ; mais ce qu'Auguste a fait pour moi m'ôte la force d'exer- » cer une vertu si cruelle. » ... Mais appeler la même action tantôt un effort de magnanimité, tantôt une lâche trahison ; refuser la liberté, quand il faut la tenir d'un tyran, et dire ensuite, en propres termes, que *c'est être esclave avec honneur que de l'être d'Octave*, et rassembler dans un même personnage un tissu continuel de contradictions si choquantes, c'est violer trop ouvertement l'unité du caractère. »

1. *Var.* Implorer la faveur d'esclaves tels que nous.

2. *Dans la pourpre blanchi.* Ce synonyme expressif de *vieilli* se retrouve dans la plainte de Don Diègue :

> ... Ne suis-je *blanchi* dans les travaux guerriers
> Que pour voir en un jour flétrir tous mes lauriers.
> (*Le Cid*, I, IV.)

Et dans un vers de l'*Imitation :*

> Homme dans la vertu *blanchi*.
> (I, 383.)

3. Attale III Philométor, roi de Pergame, était un des plus fidèles alliés du sénat ; c'est lui qui, en mourant, légua ses Etats et ses immenses trésors au peuple romain. Mais ce n'est pas lui, ce n'est pas un Attale, c'est Prusias IV, roi de Bithynie, qui se vantait d'être *l'affranchi* du peuple romain, et prenait le bonnet, l'habit et la chaussure de cette condition dans une visite à Rome.

CINNA.

Le ciel a trop fait voir en de tels attentats
Qu'il hait les assassins et punit les ingrats ;
Et quoi qu'on entreprenne[1], et quoi qu'on exécute,
Quand il élève un trône, il en venge la chute ;
Il se met du parti de ceux qu'il fait régner ;
Le coup dont on les tue est longtemps à saigner ;
Et quand à les punir il a pu se résoudre,
De pareils châtiments n'appartiennent qu'au foudre[2].

ÉMILIE.

Dis que de leur parti toi-même tu te rends,
De te remettre au foudre à punir les tyrans[3].
Je ne t'en parle plus, va, sers la tyrannie[4] ;
Abandonne ton âme à son lâche génie[5] ;
Et, pour rendre le calme à ton esprit flottant,
Oublie et ta naissance et le prix qui t'attend.
Sans emprunter ta main pour servir ma colère[6],

1. *Quoi qu'on entreprenne.* Sur ce verbe employé sans régime, V. plus haut, p. 36, n. 1.

2. *Foudre* était des deux genres au XVIIe siècle. — « Dans le figuré, disait Ménage, ce mot est toujours masculin; dans le propre, on le fait aujourd'hui le plus souvent féminin. » (*Observations*, 1672.) — Corneille se conformait, du moins le plus souvent, à cette règle, avant qu'elle fût ainsi énoncée. *Foudre* est encore aujourd'hui masculin dans certaines locutions : *Un foudre de guerre, un foudre d'éloquence.*

3. *De te remettre...* En te remettant... par l'action de te remettre... La préposition *de*, ainsi placée, donne à l'infinitif qu'elle précède une valeur analogue à celle du gérondif en *do* des Latins. Les exemples de cette construction sont assez fréquents chez Corneille, et ne manquent pas chez nos classiques.

> Je trahirais, Madame, et vous et vos États,
> *De voir* un tel secours et ne l'accepter pas.
> (*Sertorius*, II, II.)

— « Ceux qui avaient cru se déshonorer *de rire* à Paris, furent peut-être obligés de rire à Versailles. » (RACINE, Préface des *Plaideurs*.)

4. *Je ne t'en parle plus...* Elle va, au contraire, *lui en parler* plus que jamais. C'est une *prétermission*, comme on dit dans l'école; une de ces figures dont la rhétorique officielle a dressé la nomenclature, et qu'emploie d'elle-même la rhétorique de la passion. — Loin d'abandonner Cinna à son *lâche génie*, Émilie va faire sur lui ses derniers efforts, et, par de nouveaux moyens, lui enfoncer au cœur la honte de son manque de foi et de sa servilité, et le regret du bonheur promis, dont il se prive lui-même. V. notre Étude, p. XXXVII.

5. *A son lâche génie.* C'est-à-dire, au faible et lâche caractère qui la gouverne. *Génie*, dans cette acception toute morale, tient encore par quelque attache au sens du mot latin. — Le *genius*, selon les anciens, était l'espèce de dieu subalterne qui présidait à la naissance et à la vie de chaque homme ; un protecteur, et aussi un inspirateur et un guide, objet d'honneurs qu'on avait intérêt à lui rendre, et d'un culte particulier.

6. *Var.* Je saurai bien sans toi, dans ma noble colère,
Venger les fers de Rome et le sang de mon père.

Je saurai bien venger mon pays et mon père[1].
J'aurais déjà l'honneur d'un si fameux trépas,
Si l'amour jusqu'ici n'eût arrêté mon bras ;
C'est lui qui, sous tes lois me tenant asservie,
M'a fait en ta faveur prendre soin de ma vie :
Seule contre un tyran, en le faisant périr,
Par les mains de sa garde il me fallait mourir.
Je t'eusse par ma mort dérobé ta captive[2] ;
Et comme pour toi seul l'amour veut que je vive,
J'ai voulu, mais en vain, me conserver pour toi,
Et te donner moyen d'être digne de moi.
Pardonnez-moi, grands dieux, si je me suis trompée,
Quand j'ai pensé chérir un neveu de Pompée[3],
Et si d'un faux semblant mon esprit abusé
A fait choix d'un esclave en son lieu supposé !
Je t'aime toutefois, quel que tu puisses être[4] ;
Et si pour me gagner il faut trahir ton maître,
Mille autres à l'envi recevraient cette loi,
S'ils pouvaient m'acquérir à même prix que toi[5].
Mais n'appréhende pas qu'un autre ainsi m'obtienne ;
Vis pour ton cher tyran, tandis que je meurs tienne[6] :

1. *Sans emprunter ta main, je saurai bien...* C'est sans doute une manière de piquer au jeu Cinna : c'est plutôt une menace qu'un projet arrêté ; mais ce n'est pas vanterie. Une personne de cette énergie serait bien capable de le faire comme elle le dit.

2. *Ta captive.* Style de roman ; mais ce que le mot a de froid et de suranné disparaît dans ce flot de colère et d'éloquence.

3. *Un neveu.* Au sens du latin *nepos :* un petit-fils.

4. *Var.* Je t'aime toutefois, tel que tu puisses être :
Tu te plains d'un amour qui veut te rendre traître.

5. *M'acquérir à même prix... Acquérir* se disait plus qu'aujourd'hui, de cette façon, avec un nom de personne pour régime.

> Quand pour *vous acquérir* je gagnais des batailles.
> (*Pertharite*, I, IV.)

> Et je suis en suspens, si, pour me *l'acquérir* (Célie),
> Aux extrêmes moyens je ne dois pas courir.
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, III, II.)

— « Vous m'avez *acquise* pour jamais. » (SÉVIGNÉ au comte de Guitaud, 27 octobre 1673.)

6. Quel vers ! Que de choses dans ce peu de mots ! Quel reproche pour Cinna, dans ce contraste si brièvement et si fortement marqué de la vie qu'il va vivre, et de la mort dont elle va mourir ; de l'affection nouvelle à laquelle il se dévoue (*Vis pour ton cher tyran*), et de l'amour fidèle, éternel, qu'elle jure d'emporter avec elle dans la tombe. — *Tandis que je meurs tienne ;* c'est-à-dire, toute à toi, à toi seul ; ce *tienne*, par la force du sens, répond tout à fait à l'emploi si expressif, et maintes fois si touchant, que les Latins faisaient de leur *tuus :*

Mes jours avec les siens se vont précipiter[1],
Puisque ta lâcheté n'ose me mériter.
Viens me voir, dans son sang et dans le mien baignée,
De ma seule vertu mourir accompagnée,
Et te dire en mourant, d'un esprit satisfait :
« N'accuse point mon sort, c'est toi seul qui l'as fait;
» Je descends dans la tombe où tu m'as condamnée,
» Où la gloire me suit qui t'était destinée[2] :
» Je meurs en détruisant un pouvoir absolu ;
» Mais je vivrais à toi, si tu l'avais voulu[3]. »

CINNA.

Eh bien ! vous le voulez, il faut vous satisfaire,
Il faut affranchir Rome, il faut venger un père,
Il faut sur un tyran porter de justes coups;
Mais apprenez qu'Auguste est moins tyran que vous.
S'il nous ôte à son gré nos biens, nos jours, nos femmes,
Il n'a point jusqu'ici tyrannisé nos âmes ;
Mais l'empire inhumain qu'exercent vos beautés
Force jusqu'aux esprits et jusqu'aux volontés[4].

Tuus est nunc Chremes ; facturum quæ voles scio esse omnia.
(TÉRENCE, *Andrienne*, V. VI.)

Invalidasque tibi tendens heu ! *non tua* palmas.
(VIRGILE, *Géorgiques*, IV, v. 497.)

1. *Se précipiter*. C'est-à-dire, courir à leur fin, se perdre ; comme en latin, au figuré, *præcipitare se, ruere in præceps*.

2. *Où la gloire me suit qui t'était...* Le pronom conjonctif se plaçait très souvent à distance de son antécédent.

Madame, le roi vient, *qui* pourra vous ouïr.
(*Pompée*, II. II.)

Phénix même en répond, *qui* l'a conduit exprès
Dans un fort éloigné du temple et du palais.
(RACINE, *Andromaque*, V, II.)

— « Mme de Caylus fait Esther, *qui* fait mieux que la Champmeslé. » (SÉVIGNÉ. 28 janvier 1689.)

3. *Je vivrais à toi*. — *Pour toi* ne traduirait pas exactement ces deux derniers mots; c'est bien plus que cela; *A toi*, c'est, sous une autre forme, le *tienne, je meurs tienne* de tout à l'heure.

Cette terrible Émilie n'a-t-elle pas, a-t-on dit, servi de modèle à l'Hermione du IVe acte d'*Andromaque ?* Beaucoup moins qu'au premier abord on ne le suppose. Quand elle s'acharne à faire d'Oreste un assassin, Hermione est en proie au délire de la passion surexcitée par la jalousie ; Émilie obéit à de tout autres sentiments, et elle garde au service de son ardente soif de vengeance une tête libre, un esprit ferme, une volonté froide.

4. *Force jusqu'aux esprits*. Même emploi de *forcer* dans *le Cid :*

... Va, songe à ta défense,
Pour *forcer* mon devoir, pour m'imposer silence.
(Acte V, I.)

Apprends d'elle à *forcer* ton propre sentiment.
(*Polyeucte*, V, III.)

Vous me faites priser[1] ce qui me déshonore ;
Vous me faites haïr ce que mon âme adore[2] ;
Vous me faites répandre un sang pour qui je dois
Exposer tout le mien et mille et mille fois :
Vous le voulez, j'y cours, ma parole est donnée ;
Mais ma main, aussitôt contre mon sein tournée,
Aux mânes d'un tel prince immolant votre amant,
A mon crime forcé joindra mon châtiment,
Et, par cette action dans l'autre confondue,
Recouvrera ma gloire aussitôt que perdue[3].
Adieu.

SCÈNE V

ÆMILIE, FULVIE

FULVIE.

Vous avez mis son âme au désespoir.

Forcer, dans ce cas, c'est surmonter, vaincre, comme à force ouverte, et tenir en contrainte.

Toutes mes afflictions
Ne *forceront* point ma constance.
(MALHERBE, *A M. de la Garde.*)

— « Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et *forcez* votre paresse. » (RACINE à son fils, 21 mai 1692.)

1. *Priser*, en ce sens, a quelque peu vieilli, mais n'est pas hors d'usage, quoi qu'en dise Voltaire, et mérite d'y rester, comme un synonyme d'*estimer* expressif, et dont le vers s'accommode fort bien.

2. *Ce que mon âme adore. Adore* est bien fort. Ce Cinna exagère tout, a gratitude comme la haine. Ce mot peut d'autant plus surprendre dans sa bouche, qu'il vient de nous dépeindre en un seul vers Auguste comme le pire des despotes :

Il nous ôte *à son gré*, *nos biens*, *nos jours*, *nos femmes*.

Pas n'est besoin de remarquer qu'*Auguste* (il ne s'agit plus d'Octave, du triumvir) est, dans ce vers, outrageusement travesti sur chacun de ces trois points, même sur le dernier, malgré ce que Suétone nous révèle des mœurs privées de l'empereur.

3. *Aussitôt que perdue.* Dans ses *Sentiments sur le Cid*, l'Académie avait blâmé cette tournure :

J'en cachai les deux tiers *aussitôt* qu'arrivés
Dans le fond des vaisseaux...
(Acte IV, sc. III.)

« Il fallait dire : Aussitôt qu'ils furent arrivés, ou : Ils furent cachés aussitôt qu'arrivés. » — Quelle lourde prose à la place d'une tournure si claire et si vive ! Voltaire a protesté avec raison contre cet arrêt. Est-ce par respect pour l'autorité de l'Académie que Corneille, qui avait employé plusieurs fois cette tournure dans ses premières pièces, n'y est plus revenu depuis *Cinna?* (V. MARTY-LAVEAUX, *Lexique de la langue de Corneille.*)

ÆMILIE.

Qu'il cesse de m'aimer, ou suive son devoir.

FULVIE.

Il va vous obéir aux dépens de sa vie :
Vous en pleurez !

ÆMILIE.

Hélas ! cours après lui, Fulvie ;
Et si ton amitié daigne me secourir[1],
Arrache-lui du cœur ce dessein de mourir ;
Dis-lui...

FULVIE.

Qu'en sa faveur vous laissez vivre Auguste ?

ÆMILIE.

Ah ! c'est faire à ma haine une loi trop injuste[2].

FULVIE.

Et quoi donc ?

ÆMILIE.

Qu'il achève, et dégage sa foi[3],
Et qu'il choisisse après de la mort, ou de moi.

1. Fulvie est une confidente qui a son franc parler (V. la scène II de l'acte Ier), et que sa maîtresse, sans se rendre à ses conseils, traite en amie; de là ce langage qui a forme de prière (*que ton amitié daigne...*). *Daigner*, au reste, ici, ce n'est pas condescendre, mais vouloir, vouloir bien, comme souvent, en latin, *dignari*.

2. Émilie se calme vite et sans peine, aussitôt que Fulvie, d'un mot, lui a fait comprendre à quelle condition Cinna pourrait revenir de son désespoir. De même, acte I, scène III, après un élan de tendresse effrayée, elle s'accusait d'*indigne faiblesse* et se disait, bientôt remise :

Mon trouble se dissipe et ma raison revient.

V. notre Étude, p. XXXVI. — Ce que Corneille a dit ingénieusement de sa Chimène, dans l'*Examen du Cid*, pourrait, à bien plus forte raison, s'appliquer à Émilie : « Chimène suit son devoir sans se laisser ébranler sur son dessein (le dessein de venger son père) par la douleur où elle se voit abîmée par là ; et si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est *une glissade dont elle se relève à l'heure même.* »

3. *Qu'il achève et dégage sa foi.* Dégager sa foi, sa parole, c'est, dans certains cas, la retirer ; dans d'autres, comme ici, c'est, au contraire, la tenir, en faisant ce qu'on a juré de faire :

Dégage ton serment, je tiendrai ma parole.
(*Pertharite*, III, III.)

Je suis venu : l'amour a combattu pour moi ;
La victoire elle-même a *dégagé* ma foi.
(RACINE, *Alexandre*. III, VI.)

Je reviens *dégager* mes serments et les tiens.
(VOLTAIRE, *Zaïre*, I, IV.)

ACTE QUATRIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

AUGUSTE, EUPHORBE, POLYCLÈTE, GARDES

AUGUSTE.

Tout ce que tu me dis, Euphorbe, est incroyable.

EUPHORBE.

Seigneur, le récit même en paraît effroyable :
On ne conçoit qu'à peine une telle fureur,
Et la seule pensée en fait frémir d'horreur.

AUGUSTE.

Quoi! mes plus chers amis! quoi! Cinna! quoi! Maxime !
Les deux[1] que j'honorais d'une si haute estime,
A qui j'ouvrais mon cœur, et dont j'avais fait choix
Pour les plus importants et plus nobles emplois[2] !
Après qu'entre leurs mains j'ai remis mon empire,
Pour m'arracher le jour l'un et l'autre conspire !
Maxime a vu sa faute, il m'en fait avertir,
Et montre un cœur touché d'un juste repentir[3] ;
Mais Cinna !

EUPHORBE.

Cinna seul dans sa rage s'obstine,

1. *Les deux.* On disait ainsi quelquefois, même dans le style soutenu. « Il (Pompée) fut ingrat de faire trois parts de la République, pour en retenir *les deux* dans sa maison. » (MALHERBE, trad. du *De beneficiis*, V, XVI.)

... *Ces deux* que ton bras dérobe à ma justice.
(*Clitandre*, V, v.)

Des trois *les deux* sont morts, son époux seul vous reste.
(*Horace*, III, VI.)

2. *Les plus importants et plus nobles...* Quand plusieurs adjectifs se suivent au superlatif, nous sommes tenus de répéter autant de fois l'article. Cette répétition n'était pas de règle au XVIIe siècle. Mme de Sévigné disait de la demeure de l'évêque de Vannes : « C'est la plus belle et agréable maison. » (30 juillet 1689.)

3. *Var.* Encore, pour Maxime, il m'a fait avertir,
Et montre un cœur touché d'un juste repentir.

Et contre vos bontés d'autant plus se mutine[1] ;
Lui seul combat encor les vertueux efforts
Que sur les conjurés fait ce juste remords[2],
Et, malgré les frayeurs à leurs regrets mêlées,
Il tâche à raffermir leurs âmes ébranlées.

AUGUSTE.

Lui seul les encourage, et lui seul les séduit[3] !
O le plus déloyal que la terre ait produit[4] !
O trahison conçue au sein d'une furie !
O trop sensible coup d'une main si chérie !
Cinna, tu me trahis ! Polyclète, écoutez.

(Il lui parle à l'oreille.)

POLYCLÈTE.

Tous vos ordres, Seigneur, seront exécutés.

AUGUSTE.

Qu'Éraste en même temps aille dire à Maxime
Qu'il vienne recevoir le pardon de son crime.

(Polyclète rentre.)

EUPHORBE.

Il l'a jugé trop grand pour ne pas s'en punir[5].

1. *D'autant plus se mutine...* D'autant plus, qu'il s'obstine *seul...* — « *Se mutine*, dit Voltaire, n'est ni assez fort, ni assez relevé. » Il est vrai que *se mutiner*, *mutiner*, *mutin*, avaient perdu de leur force au temps de Voltaire ; mais au temps de Corneille, ils signifiaient beaucoup et entraient parfaitement dans le plus haut style.

> ... Bien que leur naissance au trône les destine,
> Si ton ordre est trop lent, leur grand cœur *s'en mutine.*
> (*Nicomède*, II, I.)

Le même emploi du mot s'est rencontré plus haut dans le monologue d'Émilie, acte I, I :

> Et mon devoir confus, languissant, étonné,
> Cède aux rébellions de mon cœur *mutiné.*

> ... Les succès où ta fatale main
> De tes peuples *mutins* la malice a détruite.
> (MALHERBE, *Au roi, sur la prise de Marseille.*)

2. *Ce juste remords.* Le remords de Maxime. Dans ce faux rapport, traitreusement imaginé pour mettre sur Cinna tout l'odieux du complot et le perdre à coup sûr, cet Euphorbe suppose que Maxime a fait part aux conjurés de sa vertueuse honte, qu'il leur en a dit les motifs et a commencé à les ébranler par la contagion du repentir.

3. *Lui seul les séduit.* Au sens propre. *Séduire*, en ce sens, signifie égarer, conduire hors de la droite voie, entraîner dans l'erreur ou dans le crime (*se — ducere*, *seorsum ducere*).

> C'est peu de me quitter, tu veux donc me *séduire !*
> (Pauline à Polyeucte, acte IV, sc. III.)

> Pallas de ses conseils empoisonne ma mère :
> Il *séduit* tous les jours Britannicus mon frère.
> (RACINE, *Britannicus*, II, II.)

4. *Var.* O le plus déloyal que l'enfer ait produit !

5. *Il l'a jugé trop grand*, etc. « On ne peut nier, dit Voltaire, que ce lâche

A peine du palais il a pu revenir,
Que, les yeux égarés, et le regard farouche,
Le cœur gros de soupirs, les sanglots à la bouche
Il déteste sa vie et ce complot maudit,
M'en apprend l'ordre entier tel que je vous l'ai dit,
Et m'ayant commandé que je vous avertisse,
Il ajoute : « Dis-lui que je me fais justice,
» Que je n'ignore point ce que j'ai mérité. »
Puis soudain dans le Tibre il s'est précipité[1],
Et l'eau grosse et rapide, et la nuit assez noire[2],
M'ont dérobé la fin de sa tragique histoire.

AUGUSTE.

Sous ce pressant remords il a trop succombé,
Et s'est à mes bontés lui-même dérobé ;
Il n'est crime envers moi qu'un repentir n'efface;
Mais puisqu'il a voulu renoncer à ma grâce,
Allez pourvoir au reste, et faites qu'on ait soin
De tenir en lieu sûr ce fidèle témoin[3].

SCÈNE II

AUGUSTE

Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie[4]
Les secrets de mon âme et le soin de ma vie ?

et inutile mensonge ne soit indigne de la tragédie. » — Sans doute tout cet artifice est bien misérable. Toutefois cette histoire de noyade, assez étrange et ridicule, n'est pas *inutile :* Maxime tient à passer pour mort de cette façon, afin d'éviter d'être recherché, et pour avoir le temps de se dérober avec Émilie, qu'il espère décider à le suivre dans sa fuite.

1. *Puis soudain dans le Tibre...* Maxime était donc au bord du Tibre, quand il adressait ces paroles suprêmes à Euphorbe ? Mais non, il était rentré chez lui en revenant du *palais* (V. un peu plus haut). A-t-il pris, en courant, le chemin du fleuve pour s'y précipiter ? Mais alors comment Euphorbe n'a-t-il rien fait pour le retenir ? Examiné de près, ce récit mensonger n'est pas des plus habiles, et on peut dire qu'Auguste le reçoit de confiance.

2. *Et l'eau grosse... et la nuit assez noire...* Euphorbe raconte cette fin *tragique* en style qui l'est bien peu. — Pourquoi cet *assez ?* pourquoi *assez* noire ?

3. *Allez pourvoir...* Cet ordre s'adresse à Polyclète.

4. *Que je fie. Se fier* est resté en usage ; mais la forme active de ce verbe a vieilli depuis Corneille.

> Cher prince, dont je n'ose, en mes plus doux souhaits,
> *Fier* encor le nom aux murs de ce palais.
> (*Rodogune*, III, III.)

— « Je vous *fie* son salut en toute assurance. » (SCARRON, *Roman comique.*)

Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis,
Si donnant des sujets il ôte les amis[1],
Si tel est le destin des grandeurs souveraines
Que leurs plus grands bienfaits n'attirent que des haines,
Et si votre rigueur les condamne à chérir
Ceux que vous animez à les faire périr[2].
Pour elles rien n'est sûr ; qui peut tout doit tout craindre.
Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné!
Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien ont rougi les champs de Macédoine[3],
Combien en a versé la défaite d'Antoine,
Combien celle de Sexte[4], et revois tout d'un temps[5]
Pérouse au sien noyée, et tous ses habitants[6] ;

— « On ne peut *fier* un secret aux ivrognes. » (MALHERBE, trad. des *Épîtres* de Sénèque, 83.)

1. C'est bien par cette plainte que devait commencer tout ce qu'Auguste a besoin, en ce moment, de se dire à lui-même ; c'est l'homme qui gémit d'abord, plus que le prince ; l'homme atteint au cœur par une insigne et poignante trahison d'amitié, et que désormais sa haute fortune condamne à l'universelle défiance et à la solitude de l'âme. Puis, cette plainte, qui met en cause le ciel même, s'interrompt aussi naturellement qu'elle a jailli... — Sur la succession des sentiments, des mouvements, divers ou contraires, dont se compose la trame ondoyante de cet admirable monologue, V. notre Étude, p. XXVII.

2. *Que vous animez à me faire périr. Animer à* (exciter à), suivi d'un verbe, est une de ces bonnes locutions de la langue du XVIIe siècle qui, sans être tombées en désuétude, sont moins en usage, on ne sait pourquoi.

> Que fais-tu, que d'une armée
> *A te venger animée*,
> Tu ne mets dans le tombeau
> Ces voisins. . . . . ?
> (MALHERBE, *Au roi, sur son voyage de Sedan.*)

> Leur exemple *t'anime à te percer* le flanc.
> (RACINE, *Thébaïde*, V, I.)

> Je me crois des élus, je *m'anime à les suivre.*
> (LOUIS RACINE, *la Grâce*, ch. IV.)

3. *De combien ont rougi...* Pour, de combien de sang. L'ellipse, bien que grammaticalement hardie, n'a rien de dur.

4. Ces trois champs de bataille, qu'il revoit avec leurs flots de sang, sont sur terre, celui de Philippes, où tombèrent Brutus et Cassius, et, sur mer, celui d'Actium (défaite d'Antoine) et celui de Nauloque, où Sextus Pompée succomba sans retour.

5. *Tout d'un temps.* Dans le même temps, sans retard. Cette locution familière à Corneille, a vieilli.

> Il lui sera facile
> D'apaiser *tout d'un temps* les mânes de Camille.
> (*Horace*, V, III.)

> Bonsoir ; car *tout d'un temps* je vais me renfermer.
> (MOLIÈRE, *École des maris*, III, II.)

6. *Et tous ses habitants.* Ces mots, ajoutés à *Pérouse au sien noyée*, ne font pas une phrase régulière, ni même exempte de pléonasme, mais ils

Remets dans ton esprit, après tant de carnages[1],
De tes proscriptions les sanglantes images,
Où toi-même[2], des tiens devenu le bourreau,
Au sein de ton tuteur enfonças le couteau[3];
Et puis ose accuser le destin d'injustice,
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice[4],
Et que, par ton exemple à ta perte guidés,
Ils violent des droits que tu n'as pas gardés !
Leur trahison est juste, et le ciel l'autorise :
Quitte ta dignité comme tu l'as acquise[5];
Rends un sang infidèle à l'infidélité[6],
Et souffre des ingrats après l'avoir été.
Mais que mon jugement au besoin m'abandonne[7] !

expliquent l'image, ils marquent l'étendue du massacre. L'insistance sur cet affreux souvenir des guerres civiles est naturelle en cet endroit. En aucune circonstance, Octave ne s'était montré plus cruel qu'après la prise de cette ville. « Maître de Pérouse, il sévit contre un grand nombre avec la dernière rigueur. Ceux qui demandaient grâce ou cherchaient à s'excuser, il les interrompait d'un mot, toujours le même : *Il faut mourir* (*moriendum est*). Quelques-uns rapportent que trois cents personnes, des deux ordres de l'État, choisies parmi celles qui s'étaient rendues, furent, par son ordre, aux Ides de Mars, immolées comme des victimes devant l'autel élevé en l'honneur du divin Jules. » (SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, XV.)

1. *Après tant de carnages*. Contrairement à l'usage actuel, ce mot prenait alors le pluriel, aussi bien que *massacre*.

> Jamais de liberté, ni pour les pâturages,
> Ni d'autre part pour les *carnages*:
> (LA FONTAINE, *Les loups et les brebis*.)

— « Les Juifs avaient fait dans la Libye *des carnages* inouïs. » (BOSSUET, *Hist. universelle*.)

2. *Où toi-même*. De tes proscriptions, dans lesquelles toi-même. Nouvel exemple de l'adverbe de lieu remplaçant le pronom conjonctif.

3. *Au sein de ton tuteur*... — ... Proscripsitque etiam C. Toranium tutorem suum, eumdemque collegam patris sui Octavii in ædilitate. (SUÉTONE, XXVII.)

4. *Var.* Et puis ose accuser le destin d'injustice,
Si tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice,
Et si par ton exemple...

5. C'est comme s'il se disait : Cet empire acquis par l'épée, rends-le de même, c'est-à-dire frappé par elle.

6. *Un sang infidèle à l'infidélité*. On s'est choqué de l'antithèse. Il eût peut-être été plus juste de noter le mot *infidélité* comme un peu faible, trop au-dessous, pour le sens, de perfidie, trahison, *traitrise*. Au reste, ce qui peut manquer à ce vers, le suivant, si net, si fort, en disant au fond, la même chose, le fait oublier.

7. *Au besoin*. Dans le besoin ; au sens, où on le disait souvent, de conjoncture difficile et pressante, d'embarras, de péril même.

> Ainsi donc *au besoin* ton courage s'abat !
> (Chimène à Rodrigue, *le Cid*, V, I.)

> Qui vous a fait quitter en de si grands *besoins*,
> Vous le Pont, vous Colchos?
> (*Mithridate*. II, I.)

— « La Providence n'abandonna pas la mère Angélique dans ce *besoin*. »

Quelle fureur[1], Cinna, m'accuse et te pardonne?
Toi, dont la trahison me force à retenir
Ce pouvoir souverain dont tu me veux punir,
Me traite en criminel, et fait seule mon crime,
Relève pour l'abattre un trône illégitime,
Et, d'un zèle effronté couvrant son attentat,
S'oppose, pour me perdre, au bonheur de l'État[2]?
Donc jusqu'à l'oublier je pourrais me contraindre!
Tu vivrais en repos après m'avoir fait craindre[3]!
Non, non, je me trahis moi-même d'y penser[4]:
Qui pardonne aisément invite à l'offenser;
Punissons l'assassin, proscrivons les complices.
Mais quoi? toujours du sang, et toujours des supplices[5]!
Ma cruauté se lasse[6], et ne peut s'arrêter;
Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter.
Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile;
Une tête coupée en fait renaître mille,
Et le sang répandu de mille conjurés
Rend mes jours plus maudits, et non plus assurés.
Octave, n'attends plus le coup d'un nouveau Brute;
Meurs, et dérobe-lui la gloire de ta chute;
Meurs; tu ferais pour vivre un lâche et vain effort,
Si tant de gens de cœur font des vœux pour ta mort,
Et si tout ce que Rome a d'illustre jeunesse

(RACINE, *Histoire de Port-Royal*. (Une épidémie dépeuplait alors le monastère des champs.

1. *Quelle fureur?* Au sens latin. Quel égarement d'esprit? Quelle démence?

> ... Quelle *fureur*, quel aveugle caprice,
> Quand le dîner est prêt, vous appelle à l'office?
> (BOILEAU, *Lutrin*, I.)

— « Avoir soin de si peu de chose (le corps) et négliger pour elle cette âme faite à l'image de Dieu, immortelle et divine, n'est-ce pas une extrême *fureur?* » (BOSSUET, *Panégyrique de saint Bernard*, IIe Partie.)

2. Cette abondance, ce luxe d'antithèses si fortes, et qui font si parfaitement ressortir l'odieux des mensonges de Cinna, est bien d'un homme qui, tenté de faire grâce, se retourne contre lui-même et s'excite de son mieux à punir.

3. *Tu vivrais en repos...* C'est à partir de ce vers que Corneille se rapproche de Sénèque et marche sur ses pas, en libre imitateur ou en traducteur de génie. — L'Auguste du récit latin avait dit : *Quid ergo? Ego percussorem meum securum ambulare patiar, me sollicito?*

4. *Je me trahis... d'y penser.* Sur ce tour de phrase, V. plus haut, p. 67, n. 3.

5. *Quis finis erit suppliciorum, quis sanguinis?*

6. *Ma cruauté se lasse.* Y a-t-il ici souvenir d'un mot que Corneille avait rencontré plus loin dans le *De clementia?* « Ego veram clementiam non voco *lassam crudelitatem.* »

Pour te faire périr tour à tour s'intéresse [1] ;
Meurs, puisque c'est un mal que tu ne peux guérir;
Meurs enfin, puisqu'il faut ou tout perdre, ou mourir [2].
La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste
Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste [3] ;
Meurs, mais quitte du moins la vie avec éclat;
Éteins-en le flambeau dans le sang de l'ingrat,
A toi-même en mourant immole ce perfide ;
Contentant ses désirs, punis son parricide ;
Fais un tourment pour lui de ton propre trépas [4],
En faisant qu'il le voie et n'en jouisse pas :
Mais jouissons plutôt nous-même de sa peine,
Et si Rome nous hait, triomphons de sa haine.
O Romains ! ô vengeance ! ô pouvoir absolu !
O rigoureux combat d'un cœur irrésolu
Qui fuit en même temps tout ce qu'il se propose !

1. *Quid vivis, si perire te tam multorum interest?... Ego sum nobilibus adolescentulis expositum caput, in quod mucrones acuant. Non est tanti vita, si ut ego non peream tam multa perdenda sunt.* — Ces derniers mots de l'Auguste de Sénèque expriment sans doute un découragement profond, une lassitude de lutter pour la vie, un abandon de soi au sort tragique qui, de toute manière, le menace et l'attend. Rien de plus. Rien de ce désespoir qui rend insupportable le fardeau de la vie, nulle pensée de *suicide* ne se trahit dans la douloureuse amertume de ce langage. Le maître du monde, cette *âme véritablement souveraine et de premier ordre* (Balzac), ne s'abat pas à ce point. Corneille n'eût-il pas mieux fait de rester ici plus près de son modèle? n'eût-il pas mieux gardé la dignité, la vérité historique et morale du personnage, en contenant les éclats de son trouble et de sa douleur dans les mêmes limites? V. notre Étude, p. xxviii.

2. *Ou tout perdre* (*perdere*). C'est-à-dire : ou verser de nouveau des flots de sang.

3. *Ne vaut pas l'acheter...* De même dans *la Suite du Menteur :*

> Ce qui coûte si peu ne *vaut pas en parler.*
> (Acte V, sc. iii.)

> ... La perte qu'il fait *ne vaut pas s'en fâcher.*
> (*Ibid.*, acte IV, sc. i.)

Voltaire dit de ce *ne vaut pas l'acheter :* « C'est ici le tour de phrase italien. On dirait bien : *non vale il comprar;* c'est un trope dont Corneille enrichissait notre langue. » — Malherbe avait dit avant Corneille : « Vous ne trouverez rien dans ces vers, à mon avis, qui *vaille les désirer.* » (Lettre à M. du Bouillon, 24 février 1624.) — Littré dit avec raison de cette tournure de phrase : « *Valoir*, suivi d'un infinitif, tournure excellente, peu usitée aujourd'hui, mais qui mérite de l'être beaucoup. »

4. *Fais un tourment pour lui...* Étrange moyen de résoudre le problème et de sortir de peine, que cette double mort dont l'idée lui vient, et qu'il prend plaisir à se représenter : singulière manière d'aggraver le supplice de Cinna, que de se frapper lui-même devant ses yeux avant de le livrer au bourreau. Au reste, il va rejeter, par reprise de raison, cette fantaisie du désespoir :

> *Mais plutôt* jouissons nous-même de sa peine (de son châtiment).

D'un prince malheureux ordonnez quelque chose.
Qui des deux dois-je suivre, et duquel m'éloigner[1] ?
Ou laissez-moi périr, ou laissez-moi régner.

SCÈNE III

AUGUSTE, LIVIE

AUGUSTE.

Madame, on me trahit, et la main qui me tue
Rend sous mes déplaisirs ma constance abattue[2].
Cinna, Cinna le traître...

LIVIE.

Euphorbe m'a tout dit,
Seigneur, et j'ai pâli cent fois à ce récit.
Mais écouteriez-vous les conseils d'une femme[3] ?

AUGUSTE.

Hélas ! de quel conseil est capable mon âme ?

LIVIE.

Votre sévérité, sans produire aucun fruit,
Seigneur, jusqu'à présent a fait beaucoup de bruit:
Par les peines d'un autre aucun ne s'intimide :
Salvidien à bas[4] a soulevé Lépide ;

1. *Qui des deux...* Lequel des deux ; laquelle des deux choses : ou pardonner et mourir, ou punir et régner. *Qui* est pris ici dans le sens neutre, et répond au *quid* des Latins, comme dans le vers suivant :

> Je ne sais *qui* je dois admirer davantage,
> Ou de ce grand amour ou de ce grand courage.
> (*L'Illusion comique*, V, III.)

2. *Rend... ma constance abattue. Rendre*, au sens de faire, faire devenir, suivi d'un participe, au lieu d'un adjectif : locution admise, et d'une parfaite correction, au XVIIe siècle.

> Il *rendra* les desseins qu'ils feront pour lui nuire,
> Aussitôt *confondus* comme délibérés.
> (MALHERBE, *Prière pour le roi allant en Limousin.*)

> ... Ton cœur sacrilège, aux corbeaux exposé,
> *A rendu* de nos dieux le courroux *apaisé.*
> (ROTROU, *Saint-Genest*, III, II.)

> Vous me direz, pourquoi cette narration ?
> C'est pour vous *rendre instruit* de ma précaution.
> (MOLIÈRE, *École des femmes*, I, I.)

3. *Admittis muliebre consilium ?... Severitate nihil adhuc profecisti...*

4. *Salvidien à bas.* Abattu, renversé. Et comme dans cette phrase de Molière : « Voilà le marquisat et la vicomté *à bas.* » (*Précieuses ridicules*, XVI.) *Être à bas, être bas, mettre à bas*, ces locutions figurées,

Murène a succédé, Cépion l'a suivi[1] :
Le jour à tous les deux dans les tourments ravi[2]
N'a point mêlé de crainte à la fureur d'Egnace[3],
Dont Cinna maintenant ose prendre la place ;
Et dans les plus bas rangs les noms les plus abjects[4]
Ont voulu s'ennoblir par de si hauts projets.
Après avoir en vain puni leur insolence,
Essayez sur Cinna ce que peut la clémence[5] ;
Faites son châtiment de sa confusion ;
Cherchez le plus utile en cette occasion :
Sa peine peut aigrir une ville animée[6] ;
Son pardon peut servir à votre renommée[7] ;
Et ceux que vos rigueurs ne font qu'effaroucher[8]
Peut-être à vos bontés se laisseront toucher.

AUGUSTE.

Gagnons-les tout à fait en quittant cet empire[9]

très énergiques, étaient moins familières qu'il ne semble à Voltaire.

La tyrannie *est bas* et le sort a changé.
(*Pompée*, II, II.)

Il le peut élever, il le peut *mettre à bas*.
(*Polyeucte*, III, II.)

— « Ce système et celui de M. Claude *est à bas*. » (BOSSUET, *Avertissement aux protestants*, VI.)

1. Sur ces auteurs de complots, les mêmes que Livie nomme dans le récit de Sénèque, V. plus haut, p. 7, n. 1.

2. *Le jour... ravi n'a point mêlé...* Dans une telle phrase, l'idée que le participe (*ravi*) exprime, est le véritable sujet du verbe. Ce tour par le participe, dont on trouve chez Corneille, Bossuet, La Fontaine, etc., de nombreux exemples, rappelle une construction familière aux Latins.

3. *Var.* N'a point mis de frayeur dedans l'esprit d'Egnace,
Dont Cinna maintenant ose imiter l'audace.

4. *Les noms les plus abjects.* Les éditions originales portent ici *abjets*, et de même, dans tous les vers de notre auteur où reparait cet adjectif. On était libre d'écrire ainsi, et Corneille n'a point risqué en cet endroit une rime douteuse. — Sur ces infimes conspirateurs, V. p. 7, n. 2.

5. *Nunc tenta quomodo tibi cedat clementia.*

6. *Une ville animée. Animée* par quoi ? Comment ? Le sens de ce mot ainsi placé, sans complément qui l'éclaire, ne parait pas suffisamment déterminé. Livie entend sans doute par là une cité toujours vivante, remuante, et où l'antique passion pour la liberté n'est pas éteinte.

7. *Jam nocere tibi non potest ; prodesse famæ tuæ potest.*

8. *Que vos rigueurs ne font qu'effaroucher.* Dans l'usage ordinaire, *effaroucher*, au figuré, c'est tantôt effrayer, tantôt choquer, froisser, irriter. Ici ce verbe semble pris dans une acception assez différente, toute voisine du sens propre, et dont les exemples sont assez rares. — Ceux que vos rigueurs ne font que *rendre plus farouche ;* plus sauvages, indomptés et cruels.

9. Outre les deux partis à prendre qu'il agitait dans la scène précédente (épargner, pardonner, et s'exposer en ne punissant pas, ou bien sévir à tout risque), sans pouvoir se résoudre, Auguste en conçoit ici un troisième qui consisterait à déposer l'empire pour rentrer dans la vie privée, et qui ne

Qui nous rend odieux, contre qui l'on conspire[1].
J'ai trop par vos avis consulté là-dessus[2] ;
Ne m'en parlez jamais, je ne consulte plus.
Cesse de soupirer, Rome, pour ta franchise[3] ;
Si je t'ai mise aux fers, moi-même je les brise,
Et te rends ton État, après l'avoir conquis,
Plus paisible et plus grand que je ne te l'ai pris :
Si tu veux me haïr, hais-moi sans plus rien feindre;
Si tu me veux aimer, aime-moi sans me craindre :
De tout ce qu'eut Sylla de puissance et d'honneur,
Lassé comme il en fut, j'aspire à son bonheur.

LIVIE.

Assez et trop longtemps son exemple vous flatte[4] ;
Mais gardez que sur vous le contraire n'éclate :
Ce bonheur sans pareil qui conserva ses jours
Ne serait pas bonheur s'il arrivait toujours.

AUGUSTE.

Eh bien ! s'il est trop grand, si j'ai tort d'y prétendre,
J'abandonne mon sang à qui voudra l'épandre[5].

l'arrête pas davantage. C'est un retour du projet d'abdication précédemment abandonné. Abdiquer, au lendemain d'un complot réprimé ou pardonné ! Le moment, il faut l'avouer, serait mal choisi. Peut-être, en lui prêtant ce nouveau désir, Corneille a-t-il voulu nous le montrer encore plus flottant, absolument irrésolu, et fermé, avec humeur, aux conseils de Livie, afin de lui laisser, le plus possible, l'honneur de la détermination généreuse que tout à l'heure, par un effort de volonté, il va prendre.

1. Sur cet emploi du *qui* relatif à la suite d'un nom de chose, V. plus haut, p. 4, n. 4.

2. *J'ai trop consulté.* Entre autres sens, ce verbe avait celui de *délibérer*, qu'il prend évidemment ici ; consulter, tenir conseil avec d'autres ou avec soi-même.

3. *Ta franchise.* Ta liberté. Vieux mot qui ne s'est conservé que dans son acception dérivée de, sincérité, de liberté d'esprit, de franc parler. Il garde encore son sens premier au pluriel : *les franchises* (immunités, libertés) *d'une ville, d'un pays.*

4. *Son exemple vous flatte.* C'est-à-dire vous touche agréablement, et même, ici, vous séduit, vous attire. Ce n'est pas une des moins fréquentes acceptions de *flatter*. Ainsi plus haut :

> Les douceurs de l'amour, celles de la vengeance
> La gloire d'affranchir le lieu de ma naissance,
> N'ont point assez d'appas pour *flatter* ma raison,
> S'il faut les acquérir par une trahison.
> (Acte III, sc. III.)

> Un si noble trépas *flatte* trop mon courage.
> (Racine, *Thébaïde*, II, II.)

> ... Crois-tu, cher Osmin, que ma gloire passée
> *Flatte* encor leur valeur et vit dans leur pensée.
> (*Bajazet*, I, I.)

5. *A qui voudra l'épandre. Épandre.* dont l'usage s'est restreint, s'employait alors avec les compléments les plus divers et recevait toutes les

Après un long orage il faut trouver un port ;
Et je n'en vois que deux, le repos[1], ou la mort.

LIVIE.

Quoi ! vous voulez quitter le fruit de tant de peines!

AUGUSTE.

Quoi ! vous voulez garder l'objet de tant de haines !

LIVIE.

Seigneur, vous emporter à cette extrémité,
C'est plutôt désespoir que générosité.

AUGUSTE.

Régner et caresser une main si traîtresse,
Au lieu de sa vertu, c'est montrer sa faiblesse.

LIVIE.

C'est régner sur vous-même, et, par un noble choix,
Pratiquer la vertu la plus digne des rois[2].

AUGUSTE.

Vous m'aviez bien promis des conseils d'une femme ;
Vous me tenez parole, et c'en sont là, Madame[3].
Après tant d'ennemis à mes pieds abattus,
Depuis vingt ans je règne, et j'en sais les vertus[4] ;
Je sais leur divers ordre, et de quelle nature
Sont les devoirs d'un prince en cette conjoncture[5].
Tout son peuple est blessé par un tel attentat,
Et la seule pensée est un crime d'État,

acceptions dont *répandre* l'a en grande partie dépossédé. Ce dernier verbe manque dans le lexique de la langue de Corneille (par Marty-Laveaux) et dans celui de la langue de Malherbe (par Ad. Regnier) ; *épandre* en tient lieu pour ces deux poètes. Par contre, aucun exemple d'*épandre* ne se trouve dans le lexique de la langue de Racine (par Marty-Laveaux).

1. *Le repos, ou la mort.* Le repos qu'il trouvera dans la vie privée après avoir abdiqué.

2. Belle réplique, et qui atteste que tout n'est pas calcul, visée de politique dans cette intervention de Livie.

3. *C'en sont là, Madame.* C'est bien durement répondre à une parole qui n'a rien de *féminin*, rien de faible, bien au contraire. Mais Corneille ne veut pas que son Auguste se rende du premier coup (comme dans Sénèque) sans résistance et sans débat, au conseil de sa femme, et il fait bien, pour laisser à son héros la responsabilité et l'honneur du dénouement, et aussi pour tenir le spectateur en suspens dans l'attente de ce dénouement le plus longtemps possible. Toutefois Auguste ne pouvait-il pas prolonger, dans cette scène, son anxieuse irrésolution, sans *traiter aussi mal*, comme le lui reproche très justement Livie, un *salutaire* conseil, un noble et salutaire conseil ?

4. *Et j'en sais les vertus.* Je sais les vertus *du régner*, les vertus du métier de prince. — Le pronom *en*, dans cette phrase, a pour antécédent un infinitif substantivé sous-entendu. L'ellipse, bien qu'on puisse aisément s'en rendre compte, semble un peu forte.

5. *Var.* Je sais les soins qu'un roi doit avoir de sa vie,
A quoi le bien public en ce cas le convie.

Une offense qu'on fait à toute sa province[1],
Dont il faut qu'il la venge, ou cesse d'être prince.

LIVIE.

Donnez moins de croyance à votre passion.

AUGUSTE.

Ayez moins de faiblesse, ou moins d'ambition.

LIVIE.

Ne traitez plus si mal un conseil salutaire.

AUGUSTE.

Le ciel m'inspirera ce qu'ici je dois faire.
Adieu : nous perdons temps.

LIVIE.

Je ne vous quitte point,
Seigneur, que mon amour n'aye obtenu ce point[2].

AUGUSTE.

C'est l'amour des grandeurs qui vous rend importune.

LIVIE.

J'aime votre personne, et non votre fortune.

(Elle est seule.)

Il m'échappe[3] ; suivons, et forçons-le de voir
Qu'il peut, en faisant grâce, affermir son pouvoir ;
Et qu'enfin la clémence est la plus belle marque
Qui fasse à l'univers connaître un vrai monarque.

1. *A toute sa province.* Le mot est pris dans l'un des sens du latin *provincia :* à tout l'État dont il a la charge, à tout le peuple qu'il gouverne. *Province* n'est donc pas là uniquement pour la rime, bien que la rime (il n'y en a pas d'autre à prince) en ait entraîné l'emploi.

2. *N'aye obtenu...* Des deux formes de la troisième personne du présent du subjonctif, *aye* et *ait*, la première (que nous retrouvons un peu plus loin dans la scène suivante) est le plus souvent employée par Corneille. Traitée par Vaugelas de faute grave dans ses remarques sur la langue française (1647), elle allait céder définitivement la place à la seconde.

3. Il était temps qu'Auguste se retirât. Par l'effet de sa mauvaise humeur croissante, l'entretien se gâtait tout à fait (il vient de traiter Livie de femme ambitieuse et *importune*), et menaçait de tourner en querelle domestique. — Décidément, quelque respect qu'on doive à un texte de chef-d'œuvre, de chef-d'œuvre classique, nous comprenons que les acteurs coupent cette scène ; Auguste gagne de toute façon à ce qu'elle soit supprimée, et l'intérêt, l'intérêt essentiel du spectacle n'y perd rien, tout au contraire.

SCÈNE IV[1]

ÆMILIE, FULVIE

ÆMILIE.

D'où me vient cette joie? et que mal à propos[2]
Mon esprit malgré moi goûte un entier repos !
César mande Cinna sans me donner d'alarmes !
Mon cœur est sans soupirs, mes yeux n'ont point de larmes :
Comme si j'apprenais d'un secret mouvement[3]
Que tout doit succéder à mon contentement[4] !

1. « La scène reste vide : c'est un grand défaut aujourd'hui, et dans lequel les plus médiocres auteurs ne tombent pas. » (VOLTAIRE.)— Le théâtre restait vide, en effet, entre la sortie de Livie et l'arrivée d'Émilie ; mais c'était par la faute des acteurs qui, depuis longtemps et sans doute dès l'origine, négligeaient de changer le décor à cet endroit de la pièce. Voltaire oublie que, de l'aveu de Corneille, l'action se déplace, qu'elle passe deux fois, ici et au commencement du troisième acte, de la demeure d'Auguste dans celle d'Émilie. — Sur ces changements, V. notre Étude, p. XLVIII et suiv.

2. *D'où me vient cette joie... ?* « On ne voit pas trop d'où lui vient cette prétendue joie ; c'était au contraire le moment des plus terribles inquiétudes. » (VOLTAIRE.) — Mais Fulvie n'a pas encore tout dit à sa maîtresse. Que Cinna ait été mandé de nouveau par Auguste, ce n'est vraiment pas là pour Émilie un sujet d'alarme ; d'autant que le même ordre donné par Auguste à la fin de l'acte Ier n'a eu que d'heureuses suites. C'est tout à l'heure, quand Fulvie aura dit toutes les fâcheuses nouvelles qu'elle a recueillies, c'est alors qu'Émilie aura lieu de tout craindre, et qu'elle devrait trembler, si elle en était capable et ne gardait pas un courage à toute épreuve.

3. *D'un secret mouvement.* Ce mot se disait tout seul de mouvements intérieurs, tels que sentiments, émotions, instincts, attraits...

> J'obéis sans réserve à tous vos *mouvements*.
> (Variante d'un vers de l'acte III, sc. IV.)

> Il feint, il me caresse, il cache son dessein ;
> Mais moi qui, dès l'enfance, élevé dans son sein,
> De tous ses *mouvements* ai trop d'intelligence,
> J'ai lu dans ses regards sa prochaine vengeance.
> (RACINE, *Mithridate*, IV, II.)

— « Votre courtoisie saura bien considérer le *mouvement* (le sentiment, l'intention) que j'ai en cette prière. » (MALHERBE, *Lettres à divers*, 68.) — « Qui pourrait croire que les Épicuriens eussent des *mouvements* de prier Dieu ? » (PASCAL, *Provinciales*, IV.)

4. *Succéder à mon contentement. Arriver*, de manière à me contenter ; à souhait pour moi. — *Succéder*, entre autres sens, se disait ainsi, comme le latin *succedere*, sans idée accessoire de bonheur ou de malheur : le complément, dans ce cas, déterminait la nature, bonne ou mauvaise, de l'événement.

> Notre malheur est grand ; mais, quoi qu'il en *succède*,
> La mort qu'on me refuse en sera le remède.
> (*Héraclius*, V, VI.)

— « De quelque manière que notre libéralité nous *succède*, ne nous lassons pas de continuer. » (MALHERBE, Trad. du *De beneficiis*, I, II.)

Ai-je bien entendu ? me l'as-tu dit, Fulvie ?

FULVIE.

J'avais gagné sur lui qu'il aimerait la vie,
Et je vous l'amenais, plus traitable et plus doux,
Faire un second effort contre votre courroux ;
Je m'en applaudissais, quand soudain Polyclète,
Des volontés d'Auguste ordinaire interprète,
Est venu l'aborder et sans suite et sans bruit,
Et de sa part sur l'heure au palais l'a conduit.
Auguste est fort troublé, l'on ignore la cause ;
Chacun diversement soupçonne quelque chose ;
Tous présumant qu'il aye un grand sujet d'ennui[1],
Et qu'il mande Cinna pour prendre avis de lui.
Mais ce qui m'embarrasse[2], et que je viens d'apprendre,
C'est que deux inconnus se sont saisis d'Évandre,
Qu'Euphorbe est arrêté sans qu'on sache pourquoi,
Que même de son maître on dit je ne sais quoi :
On lui veut imputer un désespoir funeste ;
On parle d'eaux, de Tibre, et l'on se tait du reste[3].

ÆMILIE.

Que de sujets de craindre et de désespérer,
Sans que mon triste cœur en daigne murmurer !
A chaque occasion le ciel y fait descendre

1. *Tous présument qu'il aye.* Le subjonctif remplaçait ainsi, sans incorrection, l'indicatif après les verbes exprimant une simple probabilité. (Sur cette forme orthographique du subjonctif, V. p. 83, n. 2.)

> La plus belle des deux, je crois que ce *soit* l'autre.
> (*Le Menteur*, I, IV.)

> Cette lettre, Monsieur, qu'avecque cette boîte
> On prétend *qu'ait reçue* Isabelle de vous.
> (MOLIÈRE, *l'École des maris*, II, VIII.)

— « Je satisferai à ce que vous m'écrivez de la lettre du P. Gontier ; mais je crois qu'il ne *soit* pas ici. » (MALHERBE, *Lettre à Peirex*, 21 septembre 1609.)

2. *Mais ce qui m'embarrasse.* En bien des cas, ce verbe, au figuré, gardait encore beaucoup de la force de sa signification étymologique. C'était souvent, ou entraver fortement, ou gêner, ou, comme ici, rendre perplexe.

> Quel prodige nouveau me trouble et *m'embarrasse*
> (RACINE, *Athalie*, II, VII.)

> Ce sont fatalités dont l'âme *embarrassée*
> A plus qu'elle ne veut se voit souvent forcée.
> (*Rodogune*, II, III.)

3. Sans vaine périphrase, très simplement, et en ne donnant cette mort volontaire de Maxime que comme un bruit qui circule, Fulvie ne pouvait-elle mieux dire? Cet *On parle d'eaux...* est d'un sans-façon à la fois vulgaire et singulier, qui détonne dans un dialogue de tragédie. Voltaire, impatienté, s'échappait à écrire en note : « Style de gazette suisse. »

Un sentiment contraire à celui qu'il doit prendre :
Une vaine frayeur tantôt m'a pu troubler ;
Et je suis insensible alors qu'il faut trembler.
Je vous entends, grands dieux ! vos bontés que j'adore
Ne peuvent consentir que je me déshonore ;
Et, ne me permettant soupirs, sanglots, ni pleurs,
Soutiennent ma vertu contre de tels malheurs.
Vous voulez que je meure avec ce grand courage,
Qui m'a fait entreprendre un si fameux ouvrage ;
Et je veux bien périr comme vous l'ordonnez,
Et dans la même assiette où vous me retenez[1].
O liberté de Rome ! ô mânes de mon père !
J'ai fait de mon côté tout ce que j'ai pu faire :
Contre votre tyran j'ai ligué ses amis,
Et plus osé pour vous qu'il ne m'était permis[2].
Si l'effet a manqué, ma gloire n'est pas moindre ;
N'ayant pu vous venger, je vous irai rejoindre,
Mais si fumante encor d'un généreux courroux[3],
Par un trépas si noble et si digne de vous,
Qu'il vous fera sur l'heure aisément reconnaître[4]
Le sang des grands héros dont vous m'avez fait naître[5].

1. *Et dans la même assiette...* Assiette, au sens moral, désigne un état dans lequel l'âme (ou l'esprit) a pris plus ou moins position, est plus ou moins assise. — « Les hommes commencent par l'amour, finissent par l'ambition et ne se trouvent dans une *assiette* plus tranquille que lorsqu'ils meurent. » (La Bruyère, *Du cœur.*) — « Il n'est pas besoin d'un grand art pour faire sortir les meilleurs esprits de leur *assiette.* » (Vauvenargues, *Maximes.*) Ce terme, pris ainsi, est plus usité en prose qu'en vers. Corneille a dit, dans sa traduction de l'*Imitation :*

Sur l'état de ton cœur ne prends pas d'assurance;
Son *assiette,* mon fils, se change en un moment.
(III, 3514.)

... Une attache secrète
Ne laisse pas mon cœur en une bonne *assiette.*
(Molière. *Dépit amoureux,* I, I.)

2. *Plus qu'il ne m'était permis.* C'est-à-dire, au delà de mes forces (et non au delà de mon droit).

3. *Si fumante... d'un courroux.* L'expression peut sembler risquée, surtout en parlant de soi. Peut-être n'est-elle pas déplacée dans la bouche du personnage ; on est tenté de l'accorder à la terrible et généreuse fille, à cette âme ardente et virile, aux fureurs de laquelle nous avons tout à l'heure applaudi (V. sa dernière entrevue avec Cinna, scène IV de l'acte III).

4. *Var.* Que d'abord, sans éclat, il vous fera connaître.

5. *Le sang des grands héros.* Elle est de leur race par son origine patricienne. — Sur cette fin de scène, sur la justice qu'Émilie se rend à elle-même, à cette heure suprême, en un si fier langage ; sur ce calme hautain où elle se réfugie, intrépide, en face du sort qui l'attend, V. notre Étude, p. XXXVIII.

SCÈNE V

MAXIME, ÆMILIE, FULVIE

ÆMILIE.

Mais je vous vois, Maxime, et l'on vous faisait mort[1] !

MAXIME.

Euphorbe trompe Auguste avec ce faux rapport ;
Se voyant arrêté, la trame découverte,
Il a feint ce trépas pour empêcher ma perte.

ÆMILIE.

Que dit-on de Cinna ?

MAXIME.

Que son plus grand regret
C'est de voir que César sait tout votre secret ;
En vain il le dénie et le veut méconnaître[2],
Évandre a tout conté pour excuser son maître,
Et par l'ordre d'Auguste on vient vous arrêter.

ÆMILIE.

Celui qui l'a reçu tarde à l'exécuter ;
Je suis prête à le suivre, et lasse de l'attendre.

MAXIME.

Il vous attend chez moi.

ÆMILIE.

Chez vous !

MAXIME.

C'est vous surprendre :
Mais apprenez le soin que le ciel a de vous ;

1. *Et l'on vous faisait mort.* Ce mot, qui fait sourire, ne présente rien de comique par lui-même : c'est la situation qui déteint sur le mot. Ce personnage, que l'on croit au fond du Tibre et qui reparaît, fort bien portant, pour enlever, s'il se peut, la fiancée de son ami, serait plus à sa place dans une tragi-comédie à l'espagnole.

2. *En vain il le dénie.* Ce verbe qui, selon le cas, signifiait *nier* ou *refuser*, n'a guère conservé que le second de ces deux sens. Corneille disait ailleurs :

> Je ne *dénierai* pas (je ne nierai pas), puisque vous les savez,
> Les justes sentiments dans mon âme élevés.
> (*Rodogune*, V, IV.)

— « Les Grecs, les Jacobites, les Nestoriens à qui le ministre ne *dénie* pas (ne nie pas) qu'il n'ait accordé le salut... » (Bossuet, *III*e *Avertissement aux protestants.*)

C'est un des conjurés qui va fuir avec nous.
Prenons notre avantage avant qu'on nous poursuive;
Nous avons pour partir un vaisseau sur la rive[1].

ÆMILIE.

Me connais-tu, Maxime, et sais-tu qui je suis[2]?

MAXIME.

En faveur de Cinna je fais ce que je puis,
Et tâche à garantir de ce malheur extrême
La plus belle moitié qui reste de lui-même.
Sauvons-nous, Æmilie, et conservons le jour,
Afin de le venger par un heureux retour.

ÆMILIE.

Cinna dans son malheur est de ceux qu'il faut suivre,
Qu'il ne faut pas venger, de peur de leur survivre[3] :
Quiconque après sa perte aspire à se sauver
Est indigne du jour qu'il tâche à conserver.

MAXIME.

Quel désespoir aveugle à ces fureurs vous porte[4] ?
O dieux! que de faiblesse en une âme si forte!
Ce cœur si généreux rend si peu de combat[5],
Et du premier revers la fortune l'abat!
Rappelez, rappelez cette vertu sublime,
Ouvrez enfin les yeux, et connaissez Maxime:
C'est un autre Cinna qu'en lui vous regardez;
Le ciel vous rend en lui l'amant que vous perdez;

1. *Var.* Nous avons un vaisseau tout prêt dessus la rive.

2. *Me connais-tu?* — Le *vous* dont Émilie se servait au début de cette scène n'est pas longtemps gardé. La défiance, le soupçon indigné ramènent bientôt sur ses lèvres le tutoiement, qu'elle a facile (comme d'autres héroïnes de Corneille), et dont elle use librement au gré de ses tendresses, de ses colères, de ses mépris. — Depuis la première scène, elle a tutoyé out le long de son rôle Cinna, qui nulle part ne lui rend la pareille.

3. *De peur de leur survivre.* Il n'y a pas d'obscurité, en dépit de l'extrême concision de ce langage. On entend qu'elle veut dire : On se refuse à venger de telles victimes, par appréhension de la honte qu'il y aurait à leur survivre.

4. *A ces fureurs...* A ce besoin furieux, insensé de vous perdre. V. un emploi analogue de *fureur*, plus haut, p. 77, n. 1.

5. *Rend si peu de combat.* L'expression *rendre combat* (qui se justifie par une idée de satisfaction, de réponse à un défi) est familière à nos écrivains classiques.

... Sans *rendre combat,* tu veux qu'on te surmonte.
(Chimène à Rodrigue, *Cid,* V, II.)

Où sont-ils ces *combats* que vous avez *rendus?*
(Racine, *Iphigénie,* IV, IV.)

— « Je m'étais levée dès le matin pour être devant le jour aux portes du Seigneur; mais lui seul sait *les combats* qu'il a fallu *rendre.* » (Anne de Gonzague, dans son Oraison funèbre par Bossuet.)

Et puisque l'amitié n'en faisait plus qu'une âme,
Aimez en cet ami l'objet de votre flamme;
Avec la même ardeur il saura vous chérir[1],
Que...

ÆMILIE.

Tu m'oses aimer, et tu n'oses mourir[2] !
Tu prétends un peu trop[3] ; mais, quoi que tu prétendes,
Rends-toi digne du moins de ce que tu demandes;
Cesse de fuir en lâche un glorieux trépas,
Ou de m'offrir un cœur que tu fais voir si bas;
Fais que je porte envie à ta vertu parfaite;
Ne te pouvant aimer, fais que je te regrette;
Montre d'un vrai Romain la dernière vigueur[4],
Et mérite mes pleurs au défaut de mon cœur.
Quoi ! si ton amitié pour Cinna s'intéresse[5],
Crois-tu qu'elle consiste à flatter sa maîtresse?
Apprends, apprends de moi quel en est le devoir,
Et donne-m'en l'exemple, ou viens le recevoir.

1. Maxime montre ici autant de maladresse que de fourberie. Comment peut-il espérer gagner une telle femme par ces témoignages (bien fades, d'ailleurs) d'amoureux dévouement, qui ne réussissent qu'à trahir son secret dessein? Un *plus avisé* remettrait à un autre temps l'aveu de sa flamme, et, d'abord, ne s'efforcerait d'entraîner Émilie que par des raisons de patriotisme et de vengeance.

2. « *Tu m'oses aimer et tu n'oses mourir* est sublime. » (VOLTAIRE.)

3. *Tu prétends un peu trop. Prétendre* se disait parfois ainsi sans régime, pour, avoir des prétentions, faire paraître une ambition plus ou moins justifiée.

> Tu ne m'y veux placer (au trône) que de peur d'en descendre;
> Mais connais Pulchérie, et cesse de *prétendre*.
> (*Héraclius*, I, II.)

> Punir des insolents qui *prétendent* trop haut.
> (*La Suivante*, I, VIII.)

— « Nul esprit généreux ne s'arreste de soy; il *prétend* toujours et va oultre sa force. » (MONTAIGNE.)

4. *La dernière vigueur.* C'est-à-dire, bien entendu, l'extrême, la plus haute, la plus rare vigueur.

> Vos serments m'ont réduit au *dernier* désespoir.
> (*Pulchérie*, V, VI.)

— « Ah! mon père, ce que vous dites là est du *dernier* bourgeois. » (MOLIÈRE, *les Précieuses*, sc. IV.)

5. *Pour Cinna s'intéresse.* — *S'intéresser* a un peu perdu de sa force; on le disait volontiers des sentiments les plus vifs et les plus tendres d'amitié ou d'amour.

> Je sens déjà mon cœur qui pour lui *s'intéresse*.
> (*Polyeucte*, I, IV.)

> Mon cœur, mon lâche cœur *s'intéresse* pour lui.
> (RACINE, *Andromaque*, V, I.)

> Vous m'aimez dès longtemps : une égale tendresse
> Pour vous, depuis longtemps, m'afflige et *m'intéresse*.
> (*Mithridate*, II, VI.)

MAXIME.

Votre juste douleur est trop impétueuse.

ÆMILIE.

La tienne en ta faveur est trop ingénieuse.
Tu me parles déjà d'un bienheureux retour,
Et dans tes déplaisirs tu conçois de l'amour !

MAXIME.

Cet amour en naissant est toutefois extrême :
C'est votre amant en vous, c'est mon ami que j'aime;
Et des mêmes ardeurs dont il fut embrasé...[1]

ÆMILIE.

Maxime, en voilà trop pour un homme avisé[2].
Ma perte m'a surprise, et ne m'a point troublée;
Mon noble désespoir ne m'a point aveuglée;
Ma vertu tout entière agit sans s'émouvoir,
Et je vois malgré moi plus que je ne veux voir.

MAXIME.

Quoi ! vous suis-je suspect de quelque perfidie?

ÆMILIE.

Oui, tu l'es, puisque enfin tu veux que je le die[3];
L'ordre de notre fuite est trop bien concerté
Pour ne te soupçonner d'aucune lâcheté[4] :
Les dieux seraient pour nous prodigues en miracles,
S'ils en avaient sans toi levé tous les obstacles.
Fuis sans moi; tes amours sont ici superflus[5].

MAXIME.

Ah ! vous m'en dites trop.

ÆMILIE.

J'en présume encor plus.

1. *Et des mêmes ardeurs...* Qu'il est mal inspiré, ce Maxime ! Au lieu de battre en retraite devant ce clairvoyant regard, le malheureux, tout à sa folle visée, fait un pas de plus en avant, qui achève de le trahir et lui attire tous les mépris qu'il mérite.

2. « *Avisé* n'est pas le mot propre, dit Voltaire; il semble qu'au contraire, Maxime a été trop peu avisé : il paraît trop évidemment un perfide; Émilie l'a déjà appelé lâche. » — Dans cette note jetée en courant, Voltaire ne paraît pas bien entendre ce vers, qui n'est flatteur d'aucun côté pour Maxime, et où il n'entre assurément aucun compliment rétrospectif à son adresse.

3. *Que je le die.* Sur cette forme de subjonctif, V. plus haut, p. 14, n. 4.

4. — *Pour ne te soupçonner.* — Pour que je ne te soupçonne pas : tournure elliptique, dont la rapidité n'ôte rien à la clarté du sens. Cf. la note 3 de la page 14.

5. *Tes amours.* Tes pitoyables amours. Il semble, à l'accent de cette dédaigneuse et moqueuse parole, qu'aux yeux d'Émilie une forte nuance de ridicule s'ajoute à l'odieux de la déclaration qu'elle vient d'entendre.

Ne crains pas toutefois que j'éclate en injures[1]
Mais n'espère non plus m'éblouir de parjures;
Si c'est te faire tort que de m'en défier[2],
Viens mourir avec moi pour te justifier.

MAXIME.

Vivez, belle Æmilie, et souffrez qu'un esclave...

ÆMILIE.

Je ne t'écoute plus qu'en présence d'Octave.
Allons, Fulvie, allons.

SCÈNE VI[3]

MAXIME

Désespéré, confus,
Et digne, s'il se peut, d'un plus cruel refus,
Que résous-tu, Maxime? et quel est le supplice
Que ta vertu prépare à ton vain artifice[4]?
Aucune illusion ne te doit plus flatter;
Æmilie en mourant va tout faire éclater;
Sur un même échafaud la perte de sa vie[5]
Étalera sa gloire et ton ignominie,

1. *Ne crains pas toutefois...* Chez les âmes fières, comme celle d'Émilie, la colère s'éteint ou s'émousse dans le mépris. On épargne à certains êtres des reproches mérités, moins par pitié que par un sentiment de dignité et de respect pour soi-même. — La noble figure d'Émilie achève de se caractériser et se rehausse encore dans cette scène, qui, pourtant, par le dégoût qu'inspire le personnage du traître et du fade soupirant, laisse une impression pénible.

2. *Que de m'en défier.* On hésite s'il faut entendre, *me défier de tes parjures*, ou bien, *me défier de toi;* ce dernier rôle du pronom *en* dans la phrase n'aurait rien de contraire à la grammaire du XVIIe siècle.

Vous dont je vois l'amour, quand j'en craignais la haine.
(*Héraclius*, III, IV.)

— Sur cet emploi du pronom *en* avec un nom de personne pour antécédent, V. plus haut, p. 20, n. 1; et p. 36, n. 3.

3. Quatre vers où Maxime exprimerait sa confusion avant de disparaître, n'auraient-ils pas suffi? Fallait-il mettre en un monologue de près de quarante vers les gémissements d'un repentir auquel il nous est bien difficile de nous intéresser? — Corneille ne l'a fait sans doute que pour préparer et rendre plus vraisemblable le mouvement qui, tout à l'heure, poussera Maxime à venir s'accuser lui-même devant Auguste, à courir au-devant du châtiment. (V. sc. III du Ve acte.)

4. *Que ta vertu prépare...* Que reste-t-il à Maxime, qu'il puisse appeler *sa vertu?*

5. L'auteur met par inadvertance un échafaud chez les Romains qui ne connaissaient pas cet appareil de supplice.

Et sa mort va laisser à la postérité[1]
L'infâme souvenir de ta déloyauté.
Un même jour t'a vu, par une fausse adresse,
Trahir ton souverain, ton ami, ta maîtresse,
Sans que de tant de droits en un jour violés,
Sans que de deux amants au tyran immolés,
Il te reste aucun fruit que la honte et la rage
Qu'un remords inutile allume en ton courage[2].
Euphorbe, c'est l'effet de tes lâches conseils[3];
Mais que peut-on attendre enfin de tes pareils?
Jamais un affranchi n'est qu'un esclave infâme;
Bien qu'il change d'état, il ne change point d'âme[4];
La tienne, encor servile, avec la liberté
N'a pu prendre un rayon de générosité:
Tu m'as fait relever une injuste puissance;
Tu m'as fait démentir l'honneur de ma naissance;
Mon cœur te résistait, et tu l'as combattu
Jusqu'à ce que ta fourbe ait souillé sa vertu[5].
Il m'en coûte la vie, il m'en coûte la gloire,
Et j'ai tout mérité pour t'avoir voulu croire;
Mais les dieux permettront à mes ressentiments
De te sacrifier aux vœux des deux amants,
Et j'ose m'assurer qu'en dépit de mon crime[6]

1. *Var.* Et porte avec son nom à la postérité.

2. *En ton courage.* Dans ton cœur.

3. Que Maxime, dans ce fâcheux monologue, se montre impatient de se punir lui-même, passe encore. Mais que nous font ses récriminations indignées contre l'inspirateur de ses crimes, ses imprécations sur Euphorbe, et le serment qu'il fait d'immoler lui-même le misérable? — Un coupable repentant auquel nous nous serions intéressés, et que nous plaindrions tout en le condamnant, aurait le droit d'exhaler devant nous son horreur pour les mauvais conseils qui l'ont perdu, et d'en maudire l'auteur. Maxime n'a pas ce droit. A Phèdre, aussi infortunée que criminelle, à Phèdre *malgré soi perfide, incestueuse*, nous permettons d'éclater en reproches contre cette Œnone qu'elle a trop écoutée, nous nous associons même aux imprécations qu'elle lui jette, d'autant plus qu'en s'y abandonnant elle se déteste elle-même autant qu'elle la maudit.

4. *Var.* Et pour changer d'état, il ne change point d'âme.

5. *Ta fourbe.* « *Fourbe* se dit tantôt d'un acte de tromperie, tantôt de l'habitude de tromper, de la disposition à tromper, à fourber. » (*Dictionnaire de l'Académie.*) Le mot paraît pris ici dans ce dernier sens : *la fourbe* se rapporte à la duplicité traîtresse d'Euphorbe.

6. *En dépit de mon crime.* — « On ne peut pas dire *en dépit de mon crime*, comme on dit *malgré mon crime, quel qu'ait été mon crime*, parce qu'un crime n'a point de dépit. On dit bien *en dépit de ma haine, de mon amour*, parce que les passions se personnifient.» (Voltaire.)—Sans doute un crime n'a point de dépit ; mais la locution *en dépit de* est d'un usage plus général qu'il ne semble à Voltaire. On dit très bien, *se conduire en dépit*

Mon sang leur servira d'assez pure victime,
Si dans le tien mon bras, justement irrité,
Peut laver le forfait[1] de t'avoir écouté.

du bon sens ; atteindre au but en dépit des obstacles (exemples donnés par le *Dictionnaire de l'Académie*) ; le bon sens, les obstacles ne sont pas susceptibles de personnification. « La remarque de Voltaire, dit Littré (article *dépit*), n'est pas fondée ; car elle atteindrait aussi *malgré*, dans l'expression *malgré mon crime*, attendu qu'un crime n'a ni gré ni mauvais gré. »

1. *Peut laver le forfait...* Le sang d'Euphorbe, même versé par la main de Maxime, et offert *en sacrifice aux deux amants*, ne lavera rien. Et d'ailleurs, ce n'est pas à Maxime aussi coupable qu'Euphorbe, sinon plus, qu'il appartient de l'immoler.

ACTE CINQUIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

AUGUSTE, CINNA

AUGUSTE.

Prends un siège, Cinna, prends, et sur toute chose
Observe exactement la loi que je t'impose[1] :
Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours ;
D'aucun mot, d'aucun cri, n'en interromps le cours ;
Tiens ta langue captive ; et si ce grand silence
A ton émotion fait quelque violence,
Tu pourras me répondre après tout à loisir ;
Sur ce point seulement contente mon désir.

CINNA.

Je vous obéirai, Seigneur.

AUGUSTE.

Qu'il te souvienne
De garder ta parole, et je tiendrai la mienne[2].

1. *Quum alteram poni Cinnæ cathedram jussisset ; Hoc, inquit, primum a te peto ne medio sermone meo proclames; dabitur tibi loquendi liberum tempus.*

2. « Toute cette scène est de Sénèque le philosophe. Par quel prodige de l'art Corneille a-t-il surpassé Sénèque, comme dans les *Horaces* il a été plus nerveux que Tite Live ? C'est là le privilège de la belle poésie. » VOLTAIRE. — Cette supériorité ne tient pas uniquement à l'avantage qu'ont les beaux vers sur la prose d'un récit d'histoire. Corneille ne s'est pas borné à traduire en poète la leçon qu'Auguste donne à Cinna dans le *De clementia*. Il l'a développée sur plus d'un point, modifiée sur d'autres, autant qu'il le devait pour l'adapter à une situation en partie nouvelle, et toujours en maître. Le Cinna de Sénèque n'est rien de plus qu'un ancien ennemi d'Octave, généreusement épargné, objet de bons traitements qui n'ont point changé son âme, et conspirant quand même contre Auguste ; le Cinna de Corneille a reçu toutes les faveurs du prince ; il a pris place parmi ses amis et même parmi les confidents de sa politique, il a été mis sur le pied d'un Mécène ; et, conspirateur endurci, ennemi implacable sous le masque, nous l'avons vu à genoux devant Auguste, le suppliant de garder l'empire, afin de pouvoir le lui arracher avec la vie. C'est donc à un autre Cinna, plus compliqué et beaucoup plus coupable, qu'Auguste va dire toutes les vérités qu'il mérite, avant de lui faire grâce. De là l'étendue et les effets nouveaux, de là l'éloquence bien autrement variée et vengeresse de la leçon. — En somme, Corneille n'a dû, pour cette scène, à Sénèque, qu'un excellent canevas, sur lequel il a travaillé de génie.

Tu vois le jour, Cinna ; mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père[1], et les miens :
Au milieu de leur camp tu reçus la naissance ;
Et lorsque après leur mort tu vins en ma puissance,
Leur haine enracinée au milieu de ton sein
T'avait mis contre moi les armes à la main[2] ;
Tu fus mon ennemi même avant que de naître[3],
Et tu le fus encor quand tu me pus connaître,
Et l'inclination jamais n'a démenti
Ce sang qui t'avait fait du contraire parti :
Autant que tu l'as pu les effets l'ont suivie[4] ;
Je ne m'en suis vengé qu'en te donnant la vie ;
Je te fis prisonnier pour te combler de biens ;
Ma cour fut ta prison, mes faveurs tes liens[5] ;
Je te restituai d'abord ton patrimoine ;
Je t'enrichis après des dépouilles d'Antoine[6],
Et tu sais que depuis, à chaque occasion,
Je suis tombé pour toi dans la profusion ;
Toutes les dignités que tu m'as demandées,
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées[7] ;
Je t'ai préféré même à ceux dont les parents
Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs,
A ceux qui de leur sang m'ont acheté l'empire,

1. *De mon père.* Auguste est le fils de César par l'adoption.

2. *Var.* Ce fut dedans leur camp que tu pris la naissance,
Et quand, après leur mort, tu vins en ma puissance,
Leur haine héréditaire, ayant passé dans toi,
T'avait mis à la main les armes contre moi.

3. *Ego te, Cinna, quum in hostium castris invenissem, non factum tantum mihi inimicum, sed natum servavi.*

4. *Var.* Et le sang t'ayant fait d'un contraire parti,
Ton inclination ne l'a point démenti :
Comme elle l'a suivi, les effets l'ont suivie.

5. *Mes faveurs tes liens.* Tes liens de prisonnier, tes chaînes.
6. *Je t'enrichis après.* — *Après* se pouvait prendre adverbialement ; les exemples n'en sont pas rares.

Tout ce qu'il fit *après*, fut à votre prière.
(*Pompée*, III, II.)

Après, dans votre camp, j'attendrai votre sort.
(RACINE, *Alexandre*, II, V.)

Votre rival *après* sera bien étonné.
(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, II, VII.)

7. Dans Sénèque le patrimoine de Cinna lui a été rendu sans que part lui ait été faite aux « dépouilles d'Antoine. » En fait de *dignités*, il n'a reçu d'Auguste que le « sacerdoce. » — Plus cette histoire de grâces et de bienfaits s'enrichit et s'allonge, plus va tomber de haut et à fond sur l'ingrat le *Tu veux m'assassiner*, qui la termine.

Et qui m'ont conservé le jour que je respire[1] ;
De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu,
Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu.
Quand le ciel me voulut, en rappelant Mécène,
Après tant de faveur montrer un peu de haine,
Je te donnai sa place en ce triste accident[2],
Et te fis, après lui, mon plus cher confident ;
Aujourd'hui même encor, mon âme irrésolue
Me pressant de quitter ma puissance absolue,
De Maxime et de toi j'ai pris les seuls avis,
Et ce sont, malgré lui, les tiens que j'ai suivis;
Bien plus, ce même jour je te donne Æmilie,
Le digne objet des vœux de toute l'Italie,
Et qu'ont mise si haut mon amour et mes soins,
Qu'en te couronnant roi je t'aurais donné moins[3].
Tu t'en souviens, Cinna : tant d'heur et tant de gloire
Ne peuvent pas si tôt sortir de ta mémoire ;
Mais ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner[4].

CINNA.

Moi, Seigneur! moi, que j'eusse une âme si traîtresse,

1. *Sacerdotium tibi petenti, præteritis compluribus quorum parentes mecum militaverant...*

2. *En ce triste accident.* — *Accident* n'est pas ici un mot froid et au-dessous de ce qu'il devrait signifier. Ce mot a perdu beaucoup de sa force ; on le disait des plus tragiques malheurs, des pertes les plus sensibles. — « A la nouveauté de cet *accident*, un de mes plus profonds ennuis..., c'était que vous n'étiez avec moi. » MALHERBE, sur la mort de sa fille, *Lettres à divers*, I. — « ... C'est la seule réflexion que me permette dans un *accident* si étrange (la mort de Madame) une si juste et si sensible douleur. » (BOSSUET.)

3. *Qu'en te couronnant roi, je t'aurais...* Un anachronisme de mœurs a échappé à Corneille dans ce vers. Auguste n'est ni de son pays ni de son temps, quand, pour donner la plus haute idée de la dernière grâce que lui doit Cinna, il place le don de la main d'Émilie au-dessus du don hypothétique d'une couronne. Il n'était pas de l'esprit romain, du style romain, de faire de la royauté un symbole de félicité grande et rare. Un *Romain* donnait des royaumes, faisait des rois (V. l'histoire des monarchies d'Orient), mais ne daignait pas l'être, où, s'il rêvait cette fortune, il en était exclu par un préjugé héréditaire, qui se conserva même sous l'Empire. L'histoire n'offre pas d'exemple d'un citoyen de Rome élevé au rang de porte-couronne.

4. D'après une tradition, le célèbre acteur Monvel, dans le rôle d'Auguste, faisait tout ce récit en homme qui se contient, pas assez cependant pour ne pas laisser paraître la légitime émotion intérieure, « d'une voix âpre et saccadée. » — Il semble, au contraire, dès le début de cette scène, qu'Auguste est parfaitement maître de lui, qu'il s'adresse à Cinna de l'esprit le plus libre et le plus aisé, d'un ton de familiarité sérieuse, avec un calme soutenu, qui, jusqu'au bout, laisse ignorer à Cinna et au spectateur où il veut en venir, et donne au dernier mot, « Tu t'en souviens, et veux m'assassiner, » tout son imprévu et son saisissant effet. — C'est plus loin que le ton, l'accent du personnage s'élève, s'anime (sans nul emportement), quand la leçon, la dure *leçon* qu'il est nécessaire d'infliger, succède au *récit*.

„Le beauté de ces Stances de leur délicatesse même et le dernier S surtout veut être dit avec une lenteur extraordinaire, de manière à prolonger le plus longtemps possible le supplice du Conspirateur découvert (Gazier.)

Qu'un si lâche dessein...

AUGUSTE.

Tu tiens mal ta promesse :
Sieds-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux ;
Tu te justifieras après, si tu le peux.
Écoute cependant, et tiens mieux ta parole.
Tu veux m'assassiner demain, au Capitole,
Pendant le sacrifice, et ta main pour signal
Me doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal[1] ;
La moitié de tes gens doit occuper la porte,
L'autre moitié te suivre et te prêter main forte[2].
Ai-je de bons avis, ou de mauvais soupçons ?
De tous ces meurtriers te dirai-je les noms[3] ?
Procule, Glabrion, Virginian, Rutile,
Marcel, Plaute, Lénas, Pompone, Albin, Icile,
Maxime, qu'après toi j'avais le plus aimé :
Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé ;
Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes[4],
Que pressent de mes lois les ordres légitimes,
Et qui, désespérant de les plus éviter[5],
Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister.
Tu te tais maintenant, et gardes le silence,
Plus par confusion que par obéissance[6].
Quel était ton dessein, et que prétendais-tu
Après m'avoir au temple à tes pieds abattu ?

1. Le choix d'un tel moment, d'une telle cérémonie, pour frapper, est une des circonstances aggravantes du crime. C'est ce que fait sentir le vers, *Me doit au lieu d'encens...*, plus naturellement que la réflexion antithétique de l'Auguste de Sénèque (*me non occidere constituit, sed immolare*).

2. *Adjecit locum, socios, ordinem insidiarum, cui commissum esset ferrum*, disait Sénèque, se contentant de résumer cette partie du discours d'Auguste.

3. *Var.* Assurés au besoin du secours des premiers.
Te dirai-je les noms de tous ces meurtriers ?

4. Vers magnifique de dédain. *Perdus de dettes et de crimes* est un coup de pinceau à la Salluste (V. la *Conjuration de Catilina*), ou à la Tacite.

5. *De les plus éviter. Plus*, même sans négation, prenait dans certaines phrases le sens de, *de nouveau, désormais, plus longtemps.*

Le besoin de l'État défend de *plus* attendre.
(*Héraclius*, I, II.)

Si j'y retombe *plus*, je veux bien qu'on m'affronte.
(MOLIÈRE. *École des femmes*, II, VIII.)

« Le roi leur déclara qu'il leur défendait de *plus* songer à ce mariage. » (SÉVIGNÉ, 19 décembre 1670.) — V. plus haut, p. 24, n. 2.

6. Notre poète met dans la bouche d'Auguste ce que le narrateur latin dit de l'attitude de Cinna à ce moment de la scène. *Quum defixum videret, nec ex conventione jam, sed ex conscientia tacentem...*

Affranchir ton pays d'un pouvoir monarchique?
Si j'ai bien entendu tantôt ta politique[1],
Son salut désormais dépend d'un souverain,
Qui pour tout conserver tienne tout en sa main ;
Et si sa liberté te faisait entreprendre[2],
Tu ne m'eusses jamais empêché de la rendre ;
Tu l'aurais acceptée au nom de tout l'État,
Sans vouloir l'acquérir par un assassinat.
Quel était donc ton but ? d'y régner en ma place[3]?
D'un étrange malheur son destin le menace,
Si pour monter au trône et lui donner la loi,
Tu ne trouves dans Rome autre obstacle que moi[4],
Si jusques à ce point son sort est déplorable,
Que tu sois après moi le plus considérable,
Et que ce grand fardeau de l'empire romain
Ne puisse après ma mort tomber mieux qu'en ta main[5].
Apprends à te connaître, et descends en toi-même :
On t'honore dans Rome, on te courtise, on t'aime,
Chacun tremble sous toi, chacun t'offre des vœux,
Ta fortune est bien haut, tu peux ce que tu veux :

1. *Ta politique.* L'adjectif possessif, tout seul, peut recevoir de la place qu'il occupe et du sentiment qui l'accentue, une valeur qu'un qualificatif, même énergique, n'aurait pas au même degré : valeur d'ironie, ou de mépris, ou de haine. Nous en avons noté tout à l'heure un exemple.

Fuis sans moi : *tes amours* sont ici superflus.
(Émilie à Maxime, acte IV, sc. v.)

Je laisse à *ton Jason* le soin de nous venger.
(*Médée*, V, iv.)

Ton cœur, impatient de revoir *ta Troyenne*,
Ne souffre qu'à regret qu'un autre t'entretienne.
(Racine, *Andromaque*, IV, v.)

2. *Te faisait entreprendre.* Sur ce verbe pris ainsi sans régime, V. plus haut, p. 36, n. 1.

3. *Quel était donc ton but ? D'y régner en ma place ?* — Cinna n'a nulle part laissé paraître un tel dessein. Mais après le jeu perfide qu'il a joué dans la délibération du second acte, Auguste est autorisé à lui prêter de telles visées, et à en mettre à nu la présomption et la démence. Par le plus déloyal et le moins pardonnable de ses actes, Cinna s'est exposé à ce qui va lui être dit de plus sévère et de plus cuisant. C'est par où il a le plus péché qu'il sera le plus puni.

4. *Quo hoc animo facis ? Ut ipse sis princeps ? Male mehercule cum republica agitur, si tibi ad imperandum nihil præter me obstat.*

5. *Et que ce grand fardeau... ne puisse mieux...* On a rapproché de ce dernier trait deux vers de l'*Alexandre* de Racine qui ne sont pas de la même force :

Si le monde penchant n'a plus que cet appui,
Je le plains, et vous plains vous-même autant que lui.
(Héphestion à Porus, acte II, sc. ii.)

Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite [1].
Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux ;
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as dû plaire,
Et tout ce qui t'élève au-dessus du vulgaire.
Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient ;
Elle seule t'élève, et seule te soutient ;
C'est elle qu'on adore, et non pas ta personne ;
Tu n'as crédit ni rang qu'autant qu'elle t'en donne ;
Et pour te faire choir je n'aurais aujourd'hui
Qu'à retirer la main qui seule est ton appui.
J'aime mieux toutefois céder à ton envie :
Règne, si tu le peux, aux dépens de ma vie [2] ;
Mais oses-tu penser que les Serviliens,
Les Cosses, les Métels, les Paul, les Fabiens,
Et tant d'autres enfin de qui les grands courages [3]
Des héros de leur sang sont les vives images [4],
Quittent le noble orgueil d'un sang si généreux
Jusqu'à pouvoir souffrir que tu règnes sur eux [5] ?
Parle, parle, il est temps.

1. *Mais tu ferais pitié...* « Ces vers et les suivants occasionnèrent un jour une saillie singulière. Le dernier maréchal de la Feuillade, étant sur le théâtre, dit tout haut à Auguste : « Ah ! tu me gâtes le *Soyons amis, Cinna.* Le vieux comédien qui jouait Auguste se déconcerta et crut avoir mal joué. Le maréchal, après la pièce, lui dit : « Ce n'est pas vous qui m'avez déplu, c'est Auguste, qui dit à Cinna qu'il n'a aucun mérite, qu'il n'est propre à rien, qu'il fait pitié, et qui ensuite lui dit, Soyons amis. Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié... » Il y a un grand sens et beaucoup de finesse dans cette plaisanterie. Cela n'empêche pas que le discours d'Auguste ne soit un des plus beaux que nous ayons dans notre langue. » (VOLTAIRE.) — La Harpe en juge de même. Il va même jusqu'à dire que « la bienséance dramatique eût été mieux observée, si les deux vers qui ont indisposé le maréchal n'y étaient pas ; « Mais, » ajoute-t-il, après avoir plaidé en critique indulgent les circonstances atténuantes, « ce n'est pas un de ces défauts qui blessent les convenances essentielles, tant il y a de nuances dans les fautes comme dans les beautés. » — Il nous est impossible de faire le même honneur au mot du maréchal ; nous avouons y trouver beaucoup plus de délicatesse, vraie ou fausse, que de *sens*. V. notre Étude, p. XXXI et suiv.

2. *J'aime mieux toutefois céder... Règne...* — Corneille avait sous les yeux le texte ainsi ponctué : *Cedo, si spes tuas solus impedio. Paulusne te*, etc. Il entendait : « Je cède, je renonce à tout ce que tu veux m'ôter, si je fais seul obstacle à tes desseins. Mais les Paul, etc. » Le vrai texte prend une virgule après *impedio*, et le sens est : « Dis-moi, voyons (*cedo*, vieille forme d'impératif), si je fais seul obstacle à tes visées, après moi, les Paul, etc. »

3. *Les grands courages.* Les grands cœurs.

4. *Les vives images.* Les images vivantes.

5. *Cedo, si spes tuas solus impedio, Paulusne te et Fabius Maximus et Cossi et Servilii ferent, tantumque agmen nobilium, non inania nomina præferentium, sed eorum qui imaginibus suis decori sunt.*

Universitas BIBLIOTHECA

CINNA.

Je demeure stupide[1] ;
Non, que votre colère ou la mort m'intimide :
Je vois qu'on m'a trahi, vous m'y voyez rêver,
Et j'en cherche l'auteur sans le pouvoir trouver.
Mais c'est trop y tenir toute l'âme occupée[2].
Seigneur, je suis Romain, et du sang de Pompée[3].
Le père et les deux fils, lâchement égorgés[4],
Par la mort de César étaient trop peu vengés ;
C'est là d'un beau dessein l'illustre et seule cause :
Et puisqu'à vos rigueurs la trahison m'expose,
N'attendez point de moi d'infâmes repentirs,
D'inutiles regrets, ni de honteux soupirs ;
Le sort vous est propice autant qu'il m'est contraire ;
Je sais ce que j'ai fait, et ce qu'il vous faut faire.
Vous devez un exemple à la postérité,

1. *Je demeure stupide.* Je demeure confondu d'étonnement, frappé de stupeur, stupéfait ; comme *stupidus* en latin. *Stupide* pouvait encore se prendre, sans équivoque, au même sens.

> Je tâche à cet objet d'être aveugle ou *stupide.*
> (*Rodogune*, II, IV.)
>
> *Stupides* ainsi qu'elle, ainsi qu'elle affligées,
> Nous n'osons rien permettre à nos fiers déplaisirs,
> Et nos pleurs par respect attendent ses soupirs.
> (*Œdipe*, V, VIII.)

— « Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle inspira à la terre ; elle mit les rois dans le silence et les rendit comme *stupides.* » (MONTESQUIEU, *Grandeur et Décadence*, V.) — Ce *Je demeure stupide*, entendu comme il faut, n'a rien d'humble ni de contrit, tout au contraire, puisque ce qui met Cinna dans cet état, à l'en croire, ce n'est pas la leçon qui lui est infligée sans merci, ni le danger, c'est de ne pas savoir et de chercher en vain qui a pu le trahir, c'est de *rêver à cela* sans succès. — Sur cet emploi de *rêver*, *rêver à*, Cf. p. 54, n. 2.

2. *Var.* Cette stupidité s'est enfin dissipée.

3. *Seigneur, je suis Romain...* Après de telles étrivières, le *patient*, à qui la parole est rendue, ferait trop humble figure, s'il cherchait à s'excuser, s'il tentait de se défendre, ou même s'il faisait à Auguste l'aveu de ses récents et sincères remords. Il vaut mieux qu'il accepte tête haute, avec une fière résignation, son destin. Ce rélèvement final du personnage dans une situation nouvelle qui tranche tout et coupe court à ses perplexités, n'a rien d'invraisemblable. Nous n'avons jamais douté du courage de Cinna ; nous n'avons eu à lui reprocher que l'étrange versatilité avec laquelle nous l'avons vu se précipiter, tout à coup et à contre-temps, d'un extrême à l'autre. — D'ailleurs, ce redressement *in extremis* du conjuré, du Romain, va donner un nouveau prix au pardon d'Auguste.

4. Cnéius et Sextus Pompée. — Sextus, fugitif en Asie, après la bataille navale de Nauloque, fut égorgé par ordre d'Antoine. — Cnéius avait péri le premier, tué par les soldats de Jules-César, en Espagne, après la bataille de Munda. — Cinna allègue très brièvement, pour motif de son coup manqué, une vengeance pompéienne ; il glisse sur son dessein de rendre à Rome la liberté, et fait bien ; Auguste lui dirait, comme tout à l'heure, qu'il l'a, de son mieux, quand elle s'offrait, repoussée.

Et mon trépas importe à votre sûreté.

AUGUSTE.

Tu me braves, Cinna, tu fais le magnanime[1],
Et, loin de t'excuser, tu couronnes ton crime[2] :
Voyons si ta constance ira jusques au bout.
Tu sais ce qui t'est dû, tu vois que je sais tout;
Fais ton arrêt toi-même, et choisis tes supplices.

SCÈNE II

LIVIE, AUGUSTE, CINNA, ÆMILIE, FULVIE

LIVIE.

Vous ne connaissez pas encor tous les complices[3] ;
Votre Æmilie en est[4], Seigneur, et la voici.

CINNA.

C'est elle-même, ô dieux !

AUGUSTE.

Et toi, ma fille, aussi[5] !

1. *Tu fais le magnanime.* Tu fais montre de grandeur d'âme. — La magnanimité qu'affiche Cinna, au dire d'Auguste, n'est point *générosite*, mais hauteur d'âme, force d'âme et courage. *Magnanime* se disait en latin, et peut se dire aussi en français, de manières différentes d'avoir l'âme grande.

2. *Tu couronnes ton crime.* Tu mets le comble (orgueilleusement) à ton crime. Même usage, très poétique, du mot dans un vers de *Rodogune :*

> Il faut ou condamner ou *couronner* sa haine.
> (Acte V, sc. I.)

> Où sont ces deux amants? pour *couronner* ma joie,
> Dans leur sang, dans le mien, il faut que je me noie.
> (Racine, *Andromaque*, V, v.)

3. Émilie, comme on le voit par la suite, s'est dénoncée elle-même ; c'est à Livie qu'elle est allée se livrer, et Livie la mène chez l'empereur, sans doute avec un espoir de pardon pour elle comme pour Cinna.

4. *Émilie en est.* Est de l'affaire, est du complot. — Expression de comédie, dit Voltaire. — Non, mais locution elliptique, un peu familière, que Corneille n'a pas eu scrupule d'employer plusieurs fois.

> Vous *en êtes* aussi, Madame, et je me rends.
> (*Heraclius*, II, II.)

> Quoi! Néarque *en est* donc?
> (*Polyeucte*, III, II.)

> Mes esclaves *en sont;* apprends de leurs indices
> L'auteur de l'attentat et l'ordre et leurs complices.
> (*Pompée*, IV, IV.)

5. « Au premier coup, il (Jules César) poussa un gémissement sans proférer aucune parole ; d'autres cependant racontent qu'il dit à Brutus, qui avançait pour le frapper : *Et toi aussi, mon fils !* » (Suétone, LXXXII.) — Corneille s'est-il souvenu ici de ce mot, sur lequel Voltaire a bâti toute la partie romanesque de l'action de sa *Mort de César ?*

ÆMILIE.

Oui, tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour me plaire,
Et j'en étais, Seigneur, la cause et le salaire[1].

AUGUSTE.

Quoi ! l'amour qu'en ton cœur j'ai fait naître aujourd'hui
T'emporte-t-il déjà jusqu'à mourir pour lui !
Ton âme à ces transports un peu trop s'abandonne,
Et c'est trop tôt aimer l'amant que je te donne[2].

ÆMILIE.

Cet amour qui m'expose à vos ressentiments
N'est point le prompt effet de vos commandements ;
Ces flammes dans nos cœurs sans votre ordre étaient nées,
Et ce sont des secrets de plus de quatre années ;
Mais, quoique je l'aimasse, et qu'il brûlât pour moi,
Une haine plus forte à tous deux fit la loi ;
Je ne voulus jamais lui donner d'espérance,
Qu'il ne m'eût de mon père assuré la vengeance ;
Je la lui fis jurer ; il chercha des amis :
Le ciel rompt le succès que je m'étais promis[3],
Et je vous viens, Seigneur, offrir une victime ;
Non pour sauver sa vie en me chargeant du crime,
Son trépas est trop juste après son attentat,
Et toute excuse est vaine en un crime d'État :
Mourir en sa présence, et rejoindre mon père,
C'est tout ce qui m'amène, et tout ce que j'espère[4].

1. *Var.* Oui, Seigneur, du dessein je suis la seule cause :
C'est pour moi qu'il conspire, et c'est pour moi qu'il ose.

2. « Cette petite ironie est-elle bien à sa place dans ce moment tragique ? Est-ce ainsi qu'Auguste doit parler ? » (VOLTAIRE.) — L'ironie, s'il y en a ici, est peu marquée, et ne demande pas à l'être davantage par le ton. — D'ailleurs le moment est plus tragique pour les deux amants que pour leur juge. Auguste, malgré la menace par laquelle s'achève la scène précédente, a déjà le pardon dans le cœur. La façon dont il vient de flageller la duplicité de Cinna et de rabaisser son orgueil, nous laisse entrevoir, espérer ce beau dénouement. Cinna vient d'essuyer un vrai supplice, dont Auguste a été lui-même l'exécuteur : nous avons peine à croire que ce puisse être tout à l'heure le tour du bourreau. Auguste n'est pas homme à châtier deux fois.

3. *Le ciel rompt le succès...* Le ciel défait, c'est-à-dire, prévient, empêche le succès (le résultat) que je m'étais promis. Sur cet emploi du verbe *rompre*, V. plus haut, p. 51, n. 3.

4. Outre l'admiration que nous inspire en ce moment le viril courage d'Émilie, nous lui savons gré de la simplicité, de la retenue, de la dignité de son aveu et du vœu qui le termine. Le personnage grandit encore par là, et s'achève, très différent ici, comme ailleurs, de ces autres héroïnes de notre poète qui, dans le péril ou la défaite, bravent à plaisir leurs tyrans ou leurs vainqueurs, en de longs et provocants discours, et non sans jactance (V. Cornélie devant César, Laodice devant Flaminius, Pulchérie devant Phocas).

AUGUSTE.

Jusques à quand, ô ciel, et par quelle raison
Prendrez-vous contre moi des traits dans ma maison?
Pour ses débordements j'en ai chassé Julie [1] ;
Mon amour en sa place a fait choix d'Æmilie,
Et je la vois comme elle indigne de ce rang.
L'une m'ôtait l'honneur, l'autre a soif de mon sang;
Et, prenant toutes deux leur passion pour guide,
L'une fut impudique, et l'autre est parricide [2].
O ma fille! est-ce là le prix de mes bienfaits?

ÆMILIE.

Ceux de mon père en vous firent mêmes effets [3].

AUGUSTE.

Songe avec quel amour j'élevai ta jeunesse.

ÆMILIE.

Il éleva la vôtre avec même tendresse;
Il fut votre tuteur, et vous son assassin;
Et vous m'avez au crime enseigné le chemin.
Le mien d'avec le vôtre en ce point seul diffère,
Que votre ambition s'est immolé mon père,
Et qu'un juste courroux dont je me sens brûler
A son sang innocent voulait vous immoler.

LIVIE.

C'en est trop, Æmilie, arrête, et considère
Qu'il t'a trop bien payé les bienfaits de ton père [4] :
Sa mort, dont la mémoire allume ta fureur,
Fut un crime d'Octave, et non de l'empereur
Tous ces crimes d'État qu'on fait pour la couronne,

1. Cette fille d'Auguste et de Scribonie, mariée en troisièmes noces à Tibère, fils de Livie et de Tibérius Néron, fut punie d'exil, pour son inconduite, dans la vingt-sixième année du règne de son père.

2. *Parricide.* Sur l'étendue de ce mot, V. plus haut, p. 24, n. 5.

3. *Var.* Mon père l'eut pareil de ceux qu'il vous a faits.

Cette repartie est poignante pour Auguste; mais il se l'est attirée par l'appel qu'il vient de faire à la reconnaissance d'Émilie; en répondant ainsi, elle use de son droit de fille, de fille de proscrit; ce qu'elle ajoute est aussi bref, aussi contenu, que haut et ferme : peu de mots, point de phrases; encore une fois, nulle bravade.

4. A cette évocation filiale, c'est Livie qui se charge de répondre; elle a raison, car Auguste doit se sentir assez embarrassé pour le faire. Elle répond en avocat partial, c'est tout simple, mais d'une partialité bien subtile, ou par trop complaisante. A l'entendre, Auguste, par tous les soins qu'il a pris d'Émilie, s'est largement acquitté de tous ceux qu'il a dus, dès son enfance, au père d'Émilie : singulière manière de présenter les choses : étrange façon de s'acquitter envers son bienfaiteur, que de commencer par le tuer, puis de payer la dette contractée à son enfant!

Le ciel nous en absout alors qu'il nous la donne[1],
Et, dans le sacré rang où sa faveur l'a mis[2],
Le passé devient juste et l'avenir permis.
Qui peut y parvenir ne peut être coupable ;
Quoi qu'il ait fait ou fasse, il est inviolable :
Nous lui devons nos biens, nos jours sont en sa main :
Et jamais on n'a droit sur ceux du souverain.

ÆMILIE.

Aussi, dans le discours que vous venez d'entendre,
Je parlais pour l'aigrir, et non pour me défendre[3].
Punissez donc, Seigneur, ces criminels appas
Qui de vos favoris font d'illustres ingrats ;
Tranchez mes tristes jours pour assurer les vôtres.
Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai bien d'autres[4] ;
Et je suis plus à craindre, et vous plus en danger,
Si j'ai l'amour ensemble et le sang à venger[5].

CINNA.

Que vous m'ayez séduit, et que je souffre encore

1. On ne saurait présenter, en quelques mots, plus radicalement que ne le fait ici dame Livie, la théorie de la légitimité des coups d'État réussis et de l'absolue inviolabilité des couronnes, même acquises par les pires moyens. C'est du Hobbes tout pur, ou du Gabriel Naudé (*Considérations politiques sur les coups d'État*, 1639). Cette belle doctrine reparaît chez Corneille en maint endroit, il est vrai d'une façon tout impersonnelle, sur les lèvres de personnages naturellement portés et intéressés à professer de tels principes et à s'en prévaloir. Voyez, dans le conseil du roi Ptolomée, les discours de Photin et d'Achillas (*Pompée*, I, I); les représentations du courtisan don Arrias au comte de Gormas (*Le Cid*, II, I); les hommages d'Horace le jeune au roi Tulle (*Horace*, V, III). Il est également vrai qu'au besoin, les maximes de liberté, de haine mortelle aux pouvoirs absolus, d'implacable guerre aux tyrans, les éclats ou les revendications du républicanisme romain, retentissent sur le même théâtre avec éloquence, et que l'auteur ne paraît pas moins, derrière le personnage, s'y complaire. Voyez le rôle de Cinna avant sa palinodie, celui d'Émilie; les défis que Pulchérie jette au front de l'usurpateur Phocas (*Héraclius*, I, I); les protestations de Sertorius contre la dictature de Sylla (*Sertorius*, III, I), etc. Au fond, Corneille, citoyen paisible, bon et loyal sujet, n'était l'homme d'aucun parti pris en politique, ni d'aucun *système;* mais par curiosité d'esprit, par instinct de poète-orateur, et d'accord avec un goût régnant autour de lui (V. notre Étude, p. XLV.), il introduisait volontiers la tirade politique ou les politiques débats dans des scènes empruntées plus ou moins à l'histoire.

2. *Où sa faveur l'a mis.* A mis qui ? L'antécédent du pronom semble être, grammaticalement, *le passé.* Partie de phrase obscure.

3. *Pour l'aigrir et non pour me défendre.* Pour l'irriter, ou lui déplaire jusqu'au bout, et non pour me justifier. — Sur *aigrir*, V, p. 22, n. 5.

4. *Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai...* Ce n'est pas un mot de coquette. Si elle était épargnée, Émilie compterait autant ou plus sur la contagion de sa haine que sur l'effet de sa beauté pour susciter à Auguste de nouveaux ennemis, vengeurs de Cinna. *Séduire* est pris ici au sens le plus sérieux, au sens premier : tirer de la droite voie ; en politique, détourner de l'obéissance, entraîner dans une intrigue, un complot (*se-ducere*, *seorsum ducere*). Cf. p. 73, n. 3.

5. *Var.* Ayant avec un père un amant à venger.

D'être déshonoré par celle que j'adore[1] !
Seigneur, la vérité doit ici s'exprimer :
J'avais fait ce dessein avant que de l'aimer ;
A mes plus saints désirs la trouvant inflexible[2],
Je crus qu'à d'autres soins elle serait sensible ;
Je parlai de son père et de votre rigueur,
Et l'offre de mon bras suivit celle du cœur.
Que la vengeance est douce à l'esprit d'une femme!
Je l'attaquai par là, par là je pris son âme ;
Dans mon peu de mérite elle me négligeait,
Et ne put négliger le bras qui la vengeait :
Elle n'a conspiré que par mon artifice ;
J'en suis le seul auteur, elle n'est que complice.

ÆMILIE.

Cinna, qu'oses-tu dire? est-ce là me chérir,
Que de m'ôter l'honneur quand il me faut mourir?

CINNA.

Mourez, mais en mourant ne souillez point ma gloire[3].

ÆMILIE.

La mienne se flétrit, si César te veut croire.

CINNA.

Et la mienne se perd, si vous tirez à vous[4]
Toute celle qui suit de si généreux coups.

ÆMILIE.

Eh bien ! prends-en ta part, et me laisse la mienne ;
Ce serait l'affaiblir que d'affaiblir la tienne[5] :

1. Que Cinna, pour sauver, s'il se peut, Émilie, contredise ses aveux en revendiquant pour lui-même l'initiative du complot et la vraie responsabilité du crime, c'est bien; mais pourquoi se piquer, se blesser de ce mot, ... *Si j'ai séduit Cinna*, au point de s'en trouver *déshonoré?* Pourquoi chercher querelle là-dessus à *celle qu'il adore?* Il est regrettable, ce semble, que la lutte de tendresse et de dévouement réciproque, qui, si naturellement, s'engageait entre les deux amants, dégénère en un combat d'amours-propres, dans un instant si tragique.

2. *Var.* A mes chastes désirs la trouvant inflexible.

3. *Mourez, mais...* Ce *mourez* est bien dur. Il y a dans ce mot comme une férocité d'amour-propre.

4. *Si vous tirez à vous... Tirer à soi*, qui est devenu quelque peu familier, ne l'était pas plus alors que le latin *trahere ad se.*

> Il poursuivait Pompée, et chérit sa mémoire ;
> Et veut *tirer à soi*, par un courroux accort,
> L'honneur de sa vengeance et le fruit de sa mort.
> (*Pompée*, IV, I.)

5. C'est Émilie qui comprend, la première, l'inutilité, le peu d'à-propos de ce débat, et s'empresse de le clore par d'excellentes raisons ; encore ici, femme de tête et de sens, et supérieure (trop supérieure) à Cinna en jugement, comme en persévérance de volonté.

La gloire et le plaisir, la honte et les tourments,
Tout doit être commun entre de vrais amants.
Nos deux âmes, Seigneur, sont deux âmes romaines
Unissant nos désirs, nous unîmes nos haines;
De nos parents perdus le vif ressentiment[1]
Nous apprit nos devoirs en un même moment;
En ce noble dessein nos cœurs se rencontrèrent;
Nos esprits généreux ensemble le formèrent;
Ensemble nous cherchons l'honneur d'un beau trépas:
Vous vouliez nous unir, ne nous séparez pas[2].

AUGUSTE.

Oui, je vous unirai, couple ingrat et perfide,
Et plus mon ennemi qu'Antoine ni Lépide[3];
Oui, je vous unirai, puisque vous le voulez;
Il faut bien satisfaire aux feux dont vous brûlez[4];
Et que tout l'univers, sachant ce qui m'anime,
S'étonne du supplice aussi bien que du crime.

SCÈNE III

AUGUSTE, LIVIE, CINNA, MAXIME, ÆMILIE, FULVIE

AUGUSTE.

Mais enfin le ciel m'aime, et ses bienfaits nouveaux
Ont arraché Maxime à la fureur des eaux[5].

1. *De nos parents perdus...* Nouvel exemple de cet emploi du participe passé, qui, en évitant une accumulation de noms (le ressentiment *de la perte de nos parents*), donne un tour plus facile, et aussi rapide que clair, à la phrase; plus usité, toutefois, en vers qu'en prose. Cf. p. 80, n. 2.

2. Admirable vers et *touchant;* il s'en rencontre peu de cet accent dans le rôle d'Émilie.

3. *Ni Lépide.* Ce *ni*, pour *et*, répond à une idée implicite de négation : sorte de syllepse dont il se rencontre de nombreux exemples dans la langue du XVIe et du XVIIe siècle. — « Cyrus désespérant de réduire Babylone, *ni* par la force, *ni* par la famine... » (BOSSUET, *Hist. universelle*, IIIe Part., 4.) — « Aussi a-t-il (*Le Cid*) les deux conditions que demande Aristote aux tragédies parfaites, et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les anciens *ni* chez les modernes. » (*Examen du Cid.*)

4. *Il faut bien satisfaire à...* Derniers éclats d'un courroux qui s'apaisait, que ces fiers aveux viennent de réveiller, et qui, pour être dompté, n'exige plus qu'un dernier effort. Le pardon est si près, qu'on peut bien croire que, même en proférant cette menace suprême, Auguste a déjà dans le cœur le *Soyons amis.* — Sur *satisfaire à*, V. plus haut, p. 17, n. 1.

5. *Var.* Mais enfin le ciel m'aime, et ses bienfaits nouveaux
Ont enlevé Maxime à la fureur des eaux.

Approche, seul ami que j'éprouve fidèle[1].

MAXIME.

Honorez moins, Seigneur, une âme criminelle[2].

AUGUSTE.

Ne parlons plus de crime après ton repentir,
Après que du péril tu m'as su garantir ;
C'est à toi que je dois et le jour et l'empire.

MAXIME.

De tous vos ennemis connaissez mieux le pire:
Si vous régnez encor, Seigneur, si vous vivez
C'est ma jalouse rage à qui vous le devez[3].
Un vertueux remords n'a point touché mon âme ;
Pour perdre mon rival, j'ai découvert sa trame ;
Euphorbe vous a feint que je m'étais noyé[4],
De crainte qu'après moi vous n'eussiez envoyé :
Je voulais avoir lieu d'abuser Æmilie,
Effrayer son esprit, la tirer d'Italie,
Et pensais la résoudre à cet enlèvement
Sous l'espoir du retour pour venger son amant;
Mais, au lieu de goûter ces grossières amorces,
Sa vertu combattue a redoublé ses forces[5],

1. *Que j'éprouve fidèle. Éprouver*, suivi d'un qualificatif; tour calqué sur le latin (*quem expertus sum fidelem*), et fort bien venu en vers.

> Quoi qu'il en soit, depuis que je vous vois chez elle,
> Toujours de plus en plus je *l'éprouve cruelle.*
> (*Illusion comique*, II, 1.)

2. « Maxime vient faire ici un personnage aussi inutile que Livie. N'eût-il pas été mieux qu'il se fût noyé, en effet, de douleur d'avoir joué un si lâche personnage ? » (VOLTAIRE.) — *Inutile* absolument? Non, puisque c'est un coupable de plus à gracier, et qu'en reparaissant, Maxime donne matière plus large à la clémence. Auguste pardonne ainsi sur toute la ligne; et ce groupe, autour de lui, de coupables tous vaincus dans le cœur et unanimes d'attendrissement et de repentir, forme, dans cette scène de dénouement, tableau final.

3. *C'est ma jalouse rage à qui...* Sur cet emploi, avec un nom de chose, de *qui*, complément indirect, et précédé d'une préposition, V. plus haut, p. 40, n. 4, et p. 52, n. 2.

4. *Vous a feint que...* Ce verbe pris ainsi, au sens de rapporter faussement, avec complement indirect (comme *fingere* en latin, *fingere alicui...*), n'avait rien d'étrange.

> Et *leur feint* de ma part tant d'outrages reçus,
> Que ces faibles esprits sont aisément déçus.
> (*Médée*, I, 1.)

Ce tour se retrouve dans l'*Athalie* de Racine :

> Il *lui feint* qu'en un lieu que vous seul connaissez
> Vous cachez des trésors par David amassés.
> (Acte I, sc. 1)

5. *Sa vertu combattue...* Ce vers ne s'accorde guère pour le sens avec celui qui le précède ; il y a même une sorte de contradiction ; si Émilie n'a

Elle a lu dans mon cœur, vous savez le surplus,
Et je vous en ferais des récits superflus.
Vous voyez le succès de mon lâche artifice :
Si pourtant quelque grâce est due à mon indice[1],
Faites périr Euphorbe au milieu des tourments,
Et souffrez que je meure aux yeux de ces amants[2].
J'ai trahi mon ami, ma maîtresse, mon maître,
Ma gloire, mon pays, par l'avis de ce traître;
Et croirai toutefois mon bonheur infini,
Si je puis m'en punir après l'avoir puni[3].

AUGUSTE.

En est-ce assez, ô ciel! et le sort, pour me nuire,
A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encor séduire ?
Qu'il joigne à ses efforts le secours des enfers[4] ;
Je suis maître de moi comme de l'univers ;
Je le suis, je veux l'être[5]. O siècles, ô mémoire!
Conservez à jamais ma dernière victoire[6] ;
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux

point *goûté ces grossières amorces* qui lui étaient présentées (Acte IV, v), sa *vertu* n'a pas eu de *combat* à livrer, et, par conséquent, n'a pas eu besoin de *redoubler ses forces*. — Au reste, en maint endroit de cette confession de Maxime, comme dans d'autres parties du même rôle, comme souvent ailleurs dans les rôles sacrifiés, qui ne lui donnent rien de généreux ou d'énergique à exprimer, le style du grand écrivain faiblit involontairement ou se néglige. Voltaire a souligné justement, *De craindre qu'après moi vous m'eussiez envoyé; — Sous l'espoir du retour pour venger... — Vous savez le surplus*. Etc.

1. *A mon indice*. Ce mot se prenait au sens du latin *indicium*, dénonciation.

2. *Var.* A vos bontés, Seigneur, j'en demanderai deux :
Le supplice d'Euphorbe, et ma mort à leurs yeux.

3. Maxime a sans doute de justes raisons d'en vouloir à Euphorbe; mais comme il en a de meilleures encore d'en vouloir à lui-même, sa confession le relèverait davantage s'il s'accusait seul, et s'offrait simplement au châtiment qu'il reconnaît avoir mérité.

4. *Qu'il joigne à ses efforts...* On voudrait entendre, que *le ciel* joigne à ses efforts le secours des enfers (qu'aux dieux d'en haut, *dii superi*, acharnés à me persécuter, viennent se joindre ceux d'en bas, *dii inferi*). Mais *le sort* est le sujet évident de *qu'il joigne : que le sort*, le destin, *joigne* le *secours des enfers à ses efforts...* — Si le vers, dans ces deux manières de l'entendre, est d'un mouvement vif, l'expression, dans la seconde, est moins nette, l'image moins satisfaisante. Heureusement, cette remarque que fait le lecteur à tête reposée, échappe au spectateur, et même au lecteur ému, tout entiers l'un et l'autre à l'effet du sublime vers qui suit.

5. Ce *Je veux l'être* (après *Je suis maître de moi... Je le suis*) est moins, ce semble, le signe d'un nouvel et dernier effort, qu'un affirmatif témoignage de cette pleine maîtrise et possession de soi, qu'il se plaît à se rendre à lui-même. *Je le suis, parce que je veux l'être ; je le suis, de ma pleine et entière volonté;* parole triomphante d'une conscience satisfaite.

6. *Ma dernière victoire*. Peut-on entendre, Ma plus haute, ma plus belle victoire ? Cf p. 89, n. 4.

De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous[1].
Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie[2] :
Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie ;
Et, malgré la fureur de ton lâche dessein[3],
Je te la donne encor comme à mon assassin.
Commençons un combat qui montre par l'issue
Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue[4].
Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler ;
Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler :
Avec cette beauté que je t'avais donnée,
Reçois le consulat pour la prochaine année[5].
Aime Cinna, ma fille, en cet illustre rang[6] ;
Préfères-en la pourpre à celle de mon sang[7] ;
Apprends sur mon exemple à vaincre ta colère :
Te rendant un époux, je te rends plus qu'un père.

1. Les héros de l'histoire se sentent agir sous le regard de la postérité comme sous celui du temps présent : acteurs du grand théâtre, qui ont pour témoins les siècles. Il y a autant de naturel que de grandeur dans ce soudain appel du clément empereur à la mémoire du genre humain : « Conservez à jamais... » Sans doute, par là, la généreuse action se trahit intéressée ; mais, vertu chrétienne à part, qui peut trouver mauvais que les grandes âmes se dédommagent de leurs sacrifices par l'espoir d'une pareille récompense ?

2. *Qui t'en convie. Convier de...* n'était pas moins usité que *convier à...* Sur ce mot, V. plus haut, p. 26, n. 2.

3. On a remarqué que toutes les éditions publiées du vivant de Corneille portent dans ce vers *destin*, au lieu de *dessein*. On a cherché à rendre compte de cette leçon fort étrange. Il ne nous est pas possible d'y voir autre chose qu'une faute d'impression.

4. *Vitam tibi, Cinna, iterum do, prius hosti, nunc insidiatori et parricidæ. Ex hodierno die inter nos amicitia incipiat. Contendamus utrum ego meliore fide vitam tibi dederim, an tu debeas.*

5. *Post hæc detulit ultro consulatum.*

6. « J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste : « Je suis maître de moi... Soyons amis... » C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII, *Des beaux-arts*.) — Condé, qui était alors le duc d'Enghien, et ne gagna que deux ans plus tard sa première bataille (Rocroy), dut, en effet, assister à la première ou à l'une des premières représentations de *Cinna*. Mais qui était cet *ancien domestique* des Condé cité par Voltaire ? Était-ce un des rares survivants du temps de Richelieu, ayant été lui-même témoin de ces *larmes de héros ?* Ou bien un serviteur de la famille instruit par ouï-dire de ce souvenir d'un autre âge ? Le fait est-il bien authentique ? Nous sommes payés pour n'avoir pas grande confiance en Voltaire conteur d'anecdotes. Mais on regretterait que celle-là, d'ailleurs si vraisemblable, ne fût pas vraie. — Sur la beauté du *Soyons amis*, contestée par le maréchal de la Feuillade, V. notre Étude, p. XXXI et suiv.

7. *Préfères-en la pourpre...* Pourquoi Auguste, heureux de pardonner, ne mêlerait-il pas à ses paroles de clémence et de bonté une sorte d'enjouement amical ? Ce qui est à blâmer en cet endroit, c'est le rapprochement des deux *pourpres*, c'est le *concetti*, par trop italien, ce n'est pas le chan-

ÉMILIE.

Et je me rends, Seigneur, à ces hautes bontés ;
Je recouvre la vue auprès de leurs clartés :
Je connais mon forfait qui me semblait justice ;
Et (ce que n'avait pu la terreur du supplice)
Je sens naître en mon âme un repentir puissant,
Et mon cœur en secret me dit qu'il y consent.
Le ciel a résolu votre grandeur suprême ;
Et pour preuve, Seigneur, je n'en veux que moi-même :
J'ose avec vanité me donner cet éclat,
Puisqu'il change mon cœur, qu'il veut changer l'État.
Ma haine va mourir, que j'ai crue immortelle :
Elle est morte, et ce cœur devient sujet fidèle ;
Et, prenant désormais cette haine en horreur,
L'ardeur de vous servir succède à sa fureur[1].

CINNA.

Seigneur, que vous dirai-je après que nos offenses
Au lieu de châtiments trouvent des récompenses ?

gement de ton. Plus loin, avec une bonne grâce assaisonnée de bienveillante malice, il va dire a Maxime, en lui montrant Émilie :

Si tu l'aimes encor, ce sera ton supplice.

Corneille semble avoir voulu, dans cette dernière scène, le rendre admirable et aimable tout ensemble.

1. Ce grand changement d'Émilie qui, après tout ce que nous savons d'elle, pouvait sembler impossible, est aussi complet que soudain. Le poète a mis tous ses soins à rendre vraisemblable, par le langage qu'il lui prête, la conversion (car c'en est une) qui s'opère en elle. Ce qu'elle exprime d'abord, c'est une sorte d'illumination involontaire. Ce qu'elle vient d'entendre est la révélation d'une âme, d'une de ces grandes âmes qu'elle est mieux disposée que personne à comprendre et à subir ; la sienne s'éclaire au resplendissement d'une vertu si haute :

Je recouvre la vue...
Je connais mon forfait qui me semblait justice.

Cependant elle s'examine, tout émue, s'interroge, comme pour s'assurer qu'elle n'est pas dupe d'un premier mouvement, que l'impression ressentie est intime et profonde autant qu'irrésistible.

Je sens naître en mon âme un repentir puissant,
Et mon cœur en secret me dit qu'il y consent.

Mais, par un trait de son caractère, de cette foi superbe en elle-même qui survit à sa défaite, elle ose faire la part du ciel dans ce qu'elle éprouve, et se dire que, sans doute, les dieux veulent *changer l'État*, puisqu'ils *changent son cœur*. On ne pouvait plus fièrement s'humilier, ni garder tête plus haute en se soumettant. Le personnage ne pouvait fléchir avec plus de dignité, de sérieux, de sincérité, et, tout ensemble, de bonne grâce ; car il y en a beaucoup dans ce vers :

Ma haine va mourir, que j'ai crue immortelle,
Elle est morte, et ce cœur...

— Quelques expressions sujettes à censure (je recouvre la vue *auprès* de leurs clartés ; — J'ose me donner *cet éclat que...*) font à peine tache sur cette admirable réponse.

O vertu sans exemple ! ô clémence, qui rend
Votre pouvoir plus juste, et mon crime plus grand !

AUGUSTE.

Cesse d'en retarder un oubli magnanime[1] ;
Et tous deux avec moi faites grâce à Maxime :
Il nous a trahis tous ; mais ce qu'il a commis
Vous conserve innocents, et me rend mes amis.
(à Maxime.)
Reprends auprès de moi ta place accoutumée ;
Rentre dans ton crédit et dans ta renommée ;
Qu'Euphorbe de tous trois ait sa grâce à son tour ;
Et que demain l'hymen couronne leur amour.
Si tu l'aimes encor, ce sera ton supplice.

MAXIME.

Je n'en murmure point, il a trop de justice ;
Et je suis plus confus, Seigneur, de vos bontés
Que je ne suis jaloux du bien que vous m'ôtez.

CINNA.

Souffrez que ma vertu dans mon cœur rappelée
Vous consacre une foi lâchement violée,
Mais si ferme à présent, si loin de chanceler,
Que la chute du ciel ne pourrait l'ébranler[2].
Puisse le grand moteur des belles destinées[3],
Pour prolonger vos jours, retrancher nos années ;
Et moi, par un bonheur dont chacun soit jaloux,
Perdre pour vous cent fois ce que je tiens de vous !

LIVIE.

Ce n'est pas tout, Seigneur ; une céleste flamme
D'un rayon prophétique illumine mon âme.
Oyez ce que les dieux vous font savoir par moi ;
De votre heureux destin c'est l'immuable loi[4].

1. *Cesse d'en retarder...* Cesse de rappeler ton crime et d'en retarder par là l'oubli généreux que j'en veux faire.

2. *Que la chute du ciel...* Après toutes les preuves que Cinna nous a données de son peu de fond, de sa nature inconsistante et mobile, il est juste que, reprenant l'action de grâce qu'Auguste vient d'interrompre, il y ajoute ces protestations d'une fidélité inébranlable.

3. *Le grand moteur des belles destinées.* Corneille a dit de même ailleurs :

> Et toi, puissant *moteur du destin* qui m'outrage,
> Termine ce combat sans aucun avantage,
> Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur.
> (*Le Cid*, V, iv.)

Ce mot, dit du Tout-Puissant, est plus souvent employé dans la langue philosophique ou religieuse qu'en vers. On dit très bien, de Dieu, dans la Chaire ou dans l'École, *le moteur des âmes*, *le moteur secret des cœurs*. — On dirait plutôt *l'arbitre des destinées*, que le *moteur des destinées*.

4. Livie aurait pu annoncer à son mari les merveilleux effets de sa clé-

Après cette action vous n'avez rien à craindre ;
On portera le joug désormais sans se plaindre ;
Et les plus indomptés, renversant leurs projets[1],
Mettront toute leur gloire à mourir vos sujets ;
Aucun lâche dessein, aucune ingrate envie
N'attaquera le cours d'une si belle vie ;
Jamais plus d'assassins, ni de conspirateurs :
Vous avez trouvé l'art d'être maître des cœurs.
Rome, avec une joie et sensible et profonde,
Se démet en vos mains de l'empire du monde ;
Vos royales vertus lui vont trop enseigner
Que son bonheur consiste à vous faire régner :
D'une si longue erreur pleinement affranchie,
Elle n'a plus de vœux que pour la monarchie,
Vous prépare déjà des temples, des autels[2],
Et le ciel une place entre les immortels ;
Et la postérité, dans toutes les provinces[3],
Donnera votre exemple aux plus généreux princes.

AUGUSTE.

J'en accepte l'augure, et j'ose l'espérer :
Ainsi toujours les dieux vous daignent inspirer[4] !
Qu'on redouble demain les heureux sacrifices
Que nous leur offrirons sous de meilleurs auspices ;
Et que vos conjurés entendent publier
Qu'Auguste a tout appris, et veut tout oublier[5].

mence et lui prédire un règne nouveau dans Rome universellement reconnaissante et soumise, sans se dire interprète des dieux et sans parler, comme elle le fait, en oracle. Mais ce langage d'inspirée, qui donne plus de solennité à ses prédictions, relève d'autant l'avertissement moral qui en découle, sorte de leçon finale, à l'adresse des maîtres du monde, trop peu jaloux de cet art généreux et salutaire, que, par son exemple, Auguste vient de leur enseigner : *l'art de se rendre maître des cœurs.*

1. *Renversant leurs projets.* L'expression, très forte, s'explique par le vers suivant ; c'est plus que *renoncer à ses projets ;* c'est, après les avoir construits, les défaire, les mettre sens dessus dessous ; ou c'est y renoncer, mais en faisant tout le contraire.

2. Après la mort d'Auguste, le sénat lui décerna les honneurs divins ; le collège des prêtres appelés *Augustales* fut créé pour le culte du nouveau dieu. Déjà, du vivant même de l'empereur, les provinces lui avaient érigé des temples.

3. *Dans toutes les provinces.* Non pas, ce semble, dans toutes les provinces de l'empire romain, mais dans tous les États ; sens du mot déjà noté plus haut, p. 83, n. 1.

4. *Ainsi les dieux daignent...* Cet usage de notre *ainsi*, dans l'expression d'un vœu, répond à l'un des emplois du *sic* des Latins. *Sic te diva... regat.* (HORACE, *Odes*, I, III.)

5. La tragédie de *Cinna ou la clémence d'Auguste* ne pouvait mieux se terminer que par ce beau vers qui, dans sa concision royale, en résume toute l'action et tout l'esprit.

EXAMEN DE CINNA

PAR

CORNEILLE

Ce poème a tant d'illustres suffrages qui lui donnent le premier rang parmi les miens, que je me ferais trop d'importants ennemis, si j'en disais du mal. Je ne le suis pas assez de moi-même pour chercher des défauts où ils n'en ont point voulu voir, et accuser le jugement qu'ils en ont fait, pour obscurcir la gloire qu'ils m'en ont donnée. Cette approbation si forte et si générale vient sans doute de ce que la vraisemblance s'y trouve si heureusement conservée aux endroits où la vérité[1] lui manque, qu'il n'a jamais besoin de recourir au nécessaire[2]. Rien n'y contredit l'histoire, bien que beaucoup de choses y soient ajoutées; rien n'y est violenté par les incommodités de la représentation, ni par l'unité de jour, ni par celle de lieu[3].

Il est vrai qu'il s'y rencontre une duplicité de lieu particulier. La moitié de la pièce se passe chez Æmilie, et l'autre dans le cabinet d'Auguste. J'aurais été ridicule si j'avais prétendu que cet empereur délibérât avec Maxime et Cinna s'il quitterait l'empire ou non, précisément dans la même place où ce dernier vient de rendre compte à Æmilie de la conspiration qu'il a formée contre lui. C'est ce qui m'a fait rompre la liaison des scènes au quatrième acte, n'ayant pu me résoudre à faire que Maxime vînt donner l'alarme à Æmilie de

1. La vérité des *faits*, de ceux que l'histoire fournissait au poète.

2. Corneille entend ici par *le nécessaire*, ce que le poète est comme obligé, dans certains cas, de hasarder, « hors de la vraisemblance, » soit pour se plier à certaines règles, telles que celle de l'unité de temps et de lieu, soit pour « arriver à son but et y faire arriver ses personnages. » V. son *Discours sur la tragédie*, dans le Ier volume des *Œuvres* de la grande édition Hachette, p. 94.

3. Corneille, dans cet *Examen* de *Cinna* se borne à relever, avec la satisfaction d'un auteur heureux, quelques-uns des mérites de son ouvrage, ne voulant pas, dit-il, *se chercher des défauts* ou les connaisseurs et le public *n'en ont point voulu voir;* il ne s'arrête que sur la petite infraction qu'il s'est permise à la règle de l'unité de lieu, pour en faire remarquer la convenance. Dans la sécurité que lui donne l'unanimité du succès, il semble n'avoir pas eu même le plus léger pressentiment des objections sérieuses et des disgrâces que devaient essuyer un jour le rôle de Cinna et celui de Maxime.

la conjuration découverte au lieu même où Auguste en venait de recevoir l'avis par son ordre, et dont il ne faisait que de sortir avec tant d'inquiétude et d'irrésolution. C'eût été une impudence extraordinaire, et tout à fait hors du vraisemblable, de se présenter dans son cabinet un moment après qu'il lui avait fait révéler le secret de cette entreprise, dont il était un des chefs, et de porter la nouvelle de sa fausse mort. Bien loin de pouvoir surprendre Æmilie par la peur de se voir arrêtée, c'eût été se faire arrêter lui-même, et se précipiter dans un obstacle invincible au dessein qu'il voulait exécuter. Æmilie ne parle donc pas où parle Auguste, à la réserve du cinquième acte; mais cela n'empêche pas qu'à considérer tout le poème ensemble, il n'ait son unité de lieu, puisque tout s'y peut passer, non seulement dans Rome ou dans un quartier de Rome, mais dans le seul palais d'Auguste, pourvu que vous y vouliez donner un appartement à Æmilie qui soit éloigné du sien.

Le compte que Cinna lui rend de sa conspiration justifie ce que j'ai dit ailleurs, que, pour faire souffrir une narration ornée, il faut que celui qui la fait et celui qui l'écoute aient l'esprit assez tranquille, et s'y plaisent assez pour lui prêter toute la patience qui lui est nécessaire. Æmilie a de la joie d'apprendre de la bouche de son amant avec quelle chaleur il a suivi ses intentions : et Cinna n'en a pas moins de lui pouvoir donner de si belles espérances de l'effet qu'elle en souhaite : c'est pourquoi, quelque longue que soit cette narration, sans interruption aucune, elle n'ennuie point. Les ornements de rhétorique dont j'ai tâché de l'enrichir ne la font point condamner de trop d'artifice, et la diversité de ses figures ne fait point regretter le temps que j'y perds; mais, si j'avais attendu à la commencer qu'Évandre eût troublé ces deux amants par la nouvelle qu'il leur apporte, Cinna eût été obligé de s'en taire ou de conclure en six vers, et Æmilie n'en eût pu supporter davantage.

Comme les vers de ma tragédie d'*Horace* ont quelque chose de plus net et de moins guindé pour les pensées que ceux du *Cid*, on peut dire que ceux de cette pièce ont quelque chose de plus achevé que ceux d'*Horace*[1], et qu'enfin, la facilité de concevoir le sujet, qui n'est ni trop chargé d'incidents, ni trop embarrassé des récits de ce qui s'est passé avant le commencement de la pièce, est une des causes, sans doute, de la grande approbation qu'il a reçue. L'auditeur aime à s'abandonner à l'action présente et à n'être point obligé, pour l'intelligence de ce qu'il voit, de réfléchir sur ce qu'il a déjà vu, et de fixer sa mémoire sur les premiers actes, pendant que les

1. Sur cette préférence donnée par Corneille aux vers de *Cinna* sur ceux du *Cid* et d'*Horace*, V. notre Étude, p. XLI.

derniers sont devant ses yeux. C'est l'incommodité des pièces embarrassées[1], qu'en termes de l'art on nomme *implexes*, par un mot emprunté du latin, telles que sont *Rodogune* et *Héraclius*. Elle ne se rencontre pas dans les simples; mais, comme celles-là ont sans doute besoin de plus d'esprit pour les imaginer et de plus d'art pour les conduire[2], celles-ci, n'ayant pas le même secours du côté du sujet, demandent plus de force de vers, de raisonnement, et de sentiments pour les soutenir[3].

1. *Des pièces embarrassées ;* c'est-à-dire chargées d'événements et dont l'action est compliquée.

2. Les pièces *implexes* ont besoin de plus *d'art*, si l'on veut, pour les conduire, c'est-à-dire de plus de dextérité, d'habileté de main : mais la *conduite* de *Britannicus*, de *Bérénice*, bien que très simples d'action, et à cause de cette simplicité même, n'a pas demandé moins *d'art* que celle de *Rodogune* ou d'*Héraclius*.

3. Corneille semble professer ici, tout compte fait, une estime égale pour les deux genres de pièces qu'il vient de distinguer ; mais, au fond, il donnait au succès dans celui des *implexes* une préférence dont son *Examen* de *Rodogune* ne nous permet pas de douter.

APPENDICE

I

MONTAIGNE

Livre Ier de ses *Essais*, chapitre XXIII[1].

L'empereur Auguste, estant en la Gaule, receut certain advertissement d'une coniuration que luy brassoit L. Cinna: il délibéra de s'en venger, et manda pour cet effect au lendemain le conseil de ses amis. Mais la nuict d'entre deux, il la passa avecques grande inquiétude, considérant qu'il avoit à faire mourir un ieune homme de bonne maison et nepveu du grand Pompeius, et produisoit en se plaignant plusieurs divers discours : « Quoy doncques, disoit il, sera il vray que ie demeureray en crainte et en alarme, et que ie lairray mon meurtrier se promener ce pendant à son ayse? S'en ira il quitte, ayant assailly ma teste, que i'ay sauvée de tant de guerres civiles, de tant de battailles par mer et par terre, et aprez avoir estably la paix universelle du monde ? sera il absoult, ayant délibéré non de me meurtrir seulement, mais de me sacrifier? » car la coniuration estoit faicte de le tuer comme il feroit quelque sacrifice. Aprez cela, s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommenceoit d'une voix plus forte, et s'en prenoit à soy mesme : « Pourquoy vis tu, s'il importe à tant de gents que tu meures ? N'y aura il point de fin à tes vengeances et à tes

1. Dans ce chapitre du livre I de ses *Essais*, vaguement intitulé, *Divers événements de même conseil*, Montaigne examine quelle conduite il est le plus utile aux princes et le plus généreux de tenir lorsqu'un complot politique formé contre leur vie les met dans le cas de sévir. Il commence par raconter le trait de clémence de François de Guise envers un gentilhomme protestant, convaincu de l'avoir voulu assassiner pendant le siège de Rouen (1562). Il passe de là à l'histoire de Cinna et d'Auguste : le récit qu'il en fait n'est qu'une traduction assez libre du chapitre IX du livre I du *De clementia*. Cette traduction, mise par Corneille en tête de la première édition de *Cinna* (1643), à la suite du texte de Sénèque, a passé de là dans *toutes* les éditions suivantes ; elle devait, à ce titre, figurer dans celle-ci. A défaut d'un mérite de fidélité de tout point exacte, auquel son auteur ne visait pas, elle fait valoir le récit du philosophe par le charme d'une langue forte et naïve et mêlée d'expressifs latinismes.

cruautez ? Ta vie vault elle que tant de dommage se face pour la conserver ? » Livia, sa femme, le sentant en ces angoisses : « Et les conseils des femmes y seront ils receus? lui dict elle : fay ce que font les médecins ; quant les receptes accoustumées ne peuvent servir, ils en essayent de contraires. Par sévérité, tu n'as iusques à cette heure rien proufité : Lépidus a suyvi Salvidiénus ; Muréna, Lépidus ; Caepio, Muréna ; Egnatius, Caepio : commence à expérimenter comment te succéderont la doulceur et la clémence. Cinna est convaincu ; pardonne-luy : de te nuire désormais, il ne pourra, et proufitera à ta gloire. » Auguste feut bien ayse d'avoir trouvé un advocat de son humeur, et ayant remercié sa femme, et contremandé ses amis qu'il avoit assignez au conseil, commanda qu'on feist venir à luy Cinna tout seul ; et ayant faict sortir tout le monde de sa chambre, et faict donner un siège à Cinna, il luy parla en cette manière : « En premier lieu, ie te demande, Cinna, paisible audience[1] ; n'interromps pas mon parler : ie te donray temps et loisir d'y respondre. Tu sçais, Cinna, que t'ayant prins au camp de mes ennemis, non seulement t'estant faict mon ennemy[2], mais estant nay tel, ie te sauvay, ie te meis entre mains touts tes biens, et t'ai enfin rendu si accommodé[3] et si aysé, que les victorieux sont envieux de la condition du vaincu : l'office du sacerdoce que tu me demandas, ie te l'octroyay, l'ayant refusé à d'aultres, desquels les pères avoyent tousiours combattu avecques moy. T'ayant si fort obligé[4], tu as entreprins de me tuer. » A quoy Cinna s'estant escrié qu'il estoit bien esloingné d'une si meschante pensée : « Tu ne me tiens pas, Cinna, ce que tu m'avois promis, suyvit Auguste ; tu m'avois asseuré que ie ne seroys pas interrompu. Ouy, tu as entreprins de me tuer en tel lieu, tel iour, en telle compaignie, et de telle façon. » Et le veoyant transi de ces nou-

1. *Audience* se disait fort bien pour action d'écouter, attention. Ce sens a vieilli.

2. *T'estant faict mon ennemy...* Proposition absolue (pour, alors que tu t'étais fait mon ennemi...), répondant à l'un des tours latins les plus usités. Cette forme de phrase était encore en usage au commencement du XVIIe siècle. Malherbe écrivait : « *N'ayant écrit que vous partirez...* (Comme vous n'aviez pas écrit que vous partiriez...) pour venir ici, et ne vous y voyant point, je pensais, etc. » *Lettres à divers*, 6.

3. *Accommodé*, se disait au sens de, à l'aise, riche. — « J'ai découvert sous main qu'elles ne sont pas fort *accommodées*. » (MOLIÈRE, *l'Avare*, I, II.)

4. *T'ayant si fort obligé, tu as entrepris.* Même tour, dans un ordre inverse de propositions.

velles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience : « Pourquoy, adiousta il, le fais tu ? Est ce pour estre empereur ? Vrayement il va bien mal à la chose publicque, s'il n'y a que moy qui t'empesche d'arriver à l'empire. Tu ne peulx pas seulement deffendre ta maison, et perdis dernièrement un procez par la faveur d'un simple libertin[1]. Quoy ! n'as tu pas moyen ny pouvoir en aultre chose qu'à entreprendre César ? Ie le quitte[2], s'il n'y a que moy qui empesche tes espérances[3]. Penses tu que Paulus, que Fabius, que les Cosséens et Serviliens te souffrent, et une si grande troupe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui par leur vertu honnorent leur noblesse? » Aprez plusieurs aultres propos (car il parla à luy plus de deux heures entières) : « Or va, luy dict il, ie te donne, Cinna, la vie à traistre et à parricide, que ie te donnay aultrefois à ennemy ; que l'amitié commence de ce iourd'huy entre nous : essayons qui de nous deux de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie[4], ou tu l'ayes receue. » Et se despartit d'avecques luy en cette manière. Quelque temps aprez, il luy donna le consulat, se plaignant de quoy il ne lui avoit osé demander. Il l'eut depuis pour fort amy, et feut seul faict par luy héritier de ses biens. Or depuis cet accident, qui adveint à Auguste au quarantiesme an de son aage, il n'y eut iamais de coniuration ny d'entreprinse contre luy, et receut une juste récompense de cette sienne clémence.

1. *Libertin*, traduit exactement le *libertinus homo* du texte. — *Libertinus* se disait, comme *libertus*, des affranchis. Plus tard *libertinus* servit à désigner les fils d'affranchis.

2. *Le quitter* (quitter la chose), se disait au sens de, *céder*, quitter la partie, quitter la place. — « Mon Père, lui dis-je, *je le quitte*, si cela est. » Pascal, *Provinciales*, VII.

> Ho ! poussez, *je le quitte*, et ne raisonne plus.
> MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, II, 1.

3. D'après la ponctuation du texte que Montaigne avait sous les yeux cette phrase se terminait après *si spes tuas solus impedio*. V. ce qui a été dit précédemment du vrai texte, p. 99, n. 2.

4. *Qui de nous deux... moy t'aye donné la vie...* Ce tour par le subjonctif répond à celui de la phrase latine : Utrum ego meliore fide vitam tibi *dederim*, an tu *debeas*.

II

LETTRE DE BALZAC A CORNEILLE

SUR CINNA[1]

Du 17 janvier 1643.

Monsieur,

J'ai senti un notable soulagement depuis l'arrivée de votre paquet, et je crie miracle dès le commencement de ma lettre. Votre *Cinna* guérit les malades, il fait que les paralytiques battent des mains, il rend la parole à un muet, ce serait trop peu de dire à un enrhumé. En effet, j'avais perdu la parole avec la voix; et, puisque je les recouvre l'une et l'autre par votre moyen, il est bien juste que je les emploie toutes deux à votre gloire, et à dire sans cesse : *La belle chose !* Vous avez peur néanmoins d'être de ceux qui sont accablés par la majesté des sujets qu'ils traitent, et ne pensez pas avoir apporté assez de force pour soutenir la grandeur romaine[2]. Quoique cette modestie me plaise, elle ne me persuade pas, et je m'y oppose pour l'intérêt de la vérité. Vous êtes trop subtil examinateur d'une composition universellement approuvée; et s'il était vrai qu'en quelqu'une de ses parties vous eussiez senti quelque faiblesse, ce serait un secret entre vos muses et vous; car je vous assure que personne ne l'a reconnue. La faiblesse seroit de notre expression[3], et non pas de votre pensée : elle viendrait du défaut des instruments, et non pas de la faute de l'ouvrier; il faudrait en accuser l'incapacité de notre langue.

Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être à

1. Balzac, retiré loin de Paris, dans sa terre, venait d'y recevoir un exemplaire du *Cinna* imprimé depuis peu, avec une lettre de Corneille qui, malheureusement, s'est perdue.

2. C'était sans doute par bienséance de modestie que Corneille avait exprimé, dans sa lettre d'envoi, cette crainte, à laquelle répond Balzac. On ne trouve ni dans son *Examen* de la pièce (V. plus haut), ni ailleurs dans son œuvre, aucune trace de ce scrupule.

3. *La faiblesse serait de notre expression*, c'est-à-dire, tiendrait à l'insuffisance des moyens d'expression que notre langue offre au génie.

Paris, et ne l'avez point brisée en la remuant. Ce n'est point une Rome de Cassiodore, et aussi déchirée qu'elle était au siècle des Théodorics[1] : c'est une Rome de Tite-Live, et aussi pompeuse qu'elle était au temps des premiers Césars. Vous avez même trouvé ce qu'elle avait perdu dans les ruines de la République, cette noble et magnanime fierté; et il se voit bien quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locutions, mais vous êtes le vrai et le fidèle interprète de son esprit et de son courage. Je dis plus, Monsieur, vous êtes souvent son pédagogue[2], et l'avertissez de la bienséance quand elle ne s'en souvient pas. Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appui. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâtissez de marbre[3] : quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre ; et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle. La femme d'Horace et la maîtresse de Cinna, qui sont vos deux véritables enfantements, et les deux pures créatures de votre esprit ne sont-elles pas aussi les principaux ornements de vos deux poèmes? Et qu'est-ce que la sainte antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le sexe faible, qui soit comparable à ces nouvelles héroïnes que vous avez mises au monde, à ces Romaines de votre façon? Je ne m'ennuie point, depuis quinze jours, de considérer celle que j'ai reçue la dernière. Je l'ai fait admirer à tous les habiles de notre province; nos orateurs et nos poètes en disent merveilles, mais un docteur de mes voisins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle certes d'une étrange sorte[4] ; et il n'y a point de mal que vous sachiez

1. Balzac, en vrai rhéteur, ne manque jamais de faire valoir par les *contraires*, selon la recette de l'École, l'objet de ses admirations et de ses louanges. Mais à quoi sert d'opposer, comme il le fait ici, la Rome de Cassiodore, la Rome du Goth Théodoric, à celle de Tite Live? Était-ce donc un mérite au poète de n'avoir pas pris l'une pour l'autre ?

2. *Son pédagogue.* Ce mot se prenait alors en meilleure part qu'aujourd'hui. L'usage qu'en fait Balzac en cet endroit n'en est pas moins ridicule. L'éloge, ainsi poussé, porte à faux et devient même désobligeant. Ce n'est pas l'auteur de *Cinna* qui prend sur lui *d'avertir Rome des bienséances*, et *se fait réformateur du vieux temps* par les *embellissements* qu'il apporte à l'histoire : c'est Mlle de Scudéri, c'est La Calprenède, dans leur Rome de fantaisie.

3. Allusion à un mot d'Auguste sur la Rome nouvelle, son ouvrage. V. Suétone, ch. XXVIII.

4. Ce docteur, qui *se met ordinairement sur le haut style*, a tout l'air de n'être qu'un prête-nom. L'*adorable furie* est du pur Balzac.

jusques où vous avez porté son esprit. Il se contentait le premier jour de dire que votre Émilie était la rivale de Caton et de Brutus dans la passion de la liberté. A cette heure il va bien plus loin. Tantôt il la nomme la possédée du démon de la République [1], et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable Furie. Voilà d'étranges paroles sur le sujet de votre Romaine, mais elles ne sont pas sans fondement. Elle inspire en effet toute la conjuration et donne chaleur au parti par le feu qu'elle jette dans l'âme du chef [2]. Elle entreprend, en se vengeant, de venger toute la terre; elle veut sacrifier à son père une victime qui seroit trop grande pour Jupiter même [3]. C'est à mon gré une personne si excellente, que je pense dire peu à son avantage, de dire que vous êtes beaucoup plus heureux en votre race que Pompée n'a été en la sienne, et que votre fille Émilie vaut, sans comparaison, davantage que Cinna, son petit-fils. Si cettui-ci [4] même a plus de vertu que n'a cru Sénèque [5], c'est pour être tombé entre vos mains, et à cause que vous avez pris soin de lui. Il vous est obligé de son mérite, comme à Auguste de sa dignité. L'empereur le fit consul, et vous l'avez fait honnête homme [6] ; mais vous l'avez pu faire par les lois d'un art qui polit et orne la vé-

1. *Du démon* de la République. Sur le sens antique du mot *démon*, δαίμων, V. plus haut, p. 35, n. 4.

2. Balzac trouvait sans doute et reconnaissait dans l'Auguste de Corneille un admirable type de grandeur romaine ; pourtant, dans cette lettre de félicitations à l'auteur, c'est sur Cinna, sur Émilie qu'il s'arrête de préférence ; c'est Émilie surtout qui le ravit ; il admire et vante le nouveau chef-d'œuvre par les endroits qui paraissent avoir le plus vivement intéressé la société contemporaine et qu'elle applaudissait le plus volontiers. V. à ce sujet notre *Étude* (dernière partie), p. XLIV et suiv.

3. Dans une des lettres que Saint-Évremond exilé, et déjà vieux, écrivait, longtemps après l'apparition de *Cinna*, à la duchesse de Mazarin, on trouve une apologie raisonnée du caractère d'Émilie, en réponse à cette dame, qui aurait voulu l'amante de Cinna moins obstinée à sa vengeance, plus touchée des remords de son complice, notamment dans la scène IV de l'acte III. Saint-Évremond se refuse à toute concession aux critiques ou aux doutes de la duchesse, et avec moins d'emphase que Balzac, il porte aux nues, comme lui, l'héroïque fille du poète. Les impressions des premiers spectateurs de *Cinna* (V. notre *Étude*) se reflètent d'une manière curieuse dans cette partialité d'admiration pour Émilie commune aux deux écrivains.

4 *Cettui-ci*, pour celui-ci ; forme archaïque, qui devenait rare, et à laquelle Corneille ne tarda pas à renoncer. « *Cettui-ci* commence à n'être plus guère en usage », disait Vaugelas en 1647.

5. Allusion au jugement en trois mots de Sénèque sur Cinna (*stolidi ingenii virum*).

6. *Vous l'avez fait honnête homme.* Pas déjà tant. Voir ses mensonges dans la scène première du second acte, puis ses remords sans effet, l'incohérence de toute sa conduite, enfin les vérités qu'il essuie de la bouche d'Auguste (acte V, scène Ire), et qu'il n'a que trop méritées.

rité, qui permet de favoriser en imitant, qui quelquefois se propose le semblable, et quelquefois le meilleur. J'en dirais trop si j'en disais davantage. Je ne veux pas commencer une dissertation, je veux finir une lettre, et conclure par les protestations ordinaires, mais très sincères et très véritables, que je suis, etc.[1].

III

L'EMPEREUR AUGUSTE

A L'HOTEL DE RAMBOUILLET[2]

Madame,

La dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir, l'empereur Auguste fut le principal sujet de notre entretien. Je vous le fis considérer dans les commencements, dans le progrès et dans la perfection de sa gloire. Vous vîtes comme à l'âge de dix-neuf ans, il donna le change à la vieillesse et à l'expérience de Cicéron ; comme dans une même pièce il joua trois ou quatre personnages différents ; comme il

1. Dans sa forme pédantesque, emphatique, et quoique plus d'une fois excessif, ou à côté, l'éloge était sincère ; une telle lettre signée d'un tel nom était un hommage de haut prix. Corneille eut soin de la reproduire dans une nouvelle édition de *Cinna* donnée en 1648 ; il se parait ainsi devant le public d'un de ces *illustres suffrages* qu'au commencement de l'*Examen* de sa pièce il se félicite d'avoir obtenus.

2. V. ce que nous avons dit précédemment (p. 1 de notre *Étude*) de la place que prenait l'histoire romaine dans les lectures et les entretiens du monde de l'hôtel de Rambouillet. Ces pages, que nous citons, les premières du troisième des *Discours* adressés à la marquise sont, comme on le voit par le début, le résumé d'une *conférence* sur Auguste, que le docte et brillant écrivain avait faite, un soir, devant les habitués du célèbre hôtel), au temps où il le fréquentait encore (probablement avant 1640). Quoique marqué de trop de partialité et tournant au panégyrique déclamatoire, ce portrait d'Auguste, ce tableau des mœurs républicaines expirantes, ne laissent pas d'offrir certaines touches aussi justes que fortes. S'il entendit dans le salon d'Arthénice cette leçon d'histoire romaine, au temps où déjà il rêvait une nouvelle tragédie d'après le *De clementia* et Dion Cassius, Corneille dut, en écoutant Balzac, se sentir d'autant plus encouragé à mettre à la scène, sous ses plus nobles traits, et dans le plus beau jour, l'imposante figure du grand empereur.

montra aux Pères Conscrits, qui le voulaient traiter de jeune homme, qu'encore qu'il n'eût pas si longtemps étudié qu'eux, il en avait appris davantage, et comme il se servit adroitement de leurs forces pour faire réussir ses desseins, au lieu qu'ils pensaient se servir de son nom et de son crédit pour rétablir leur autorité.

Je passai le plus légèrement que je pus sur le sanglant acte du triumvirat, dont il n'y eut pas moyen de nettoyer sa réputation, et souhaitai pour son honneur que cette partie de son histoire fût rayée de la mémoire des choses. Je m'arrêtai sur les fréquentes brouilleries, les réconciliations plâtrées et la dernière rupture de lui et de Marc-Antoine, et l'accompagnai jusques à Rome et jusques au jour de son triomphe après le fatal[1] voyage d'Égypte. Ce ne fut pas sans vous faire prendre garde par les chemins que la dextérité de son esprit se mêla toujours avec le bonheur de ses armes, et qu'ayant abattu dans la plaine de Philippes les deux chers enfants de la République, il crut n'avoir rien fait s'il ne se savait défaire des deux cohéritiers qu'il avait en la succession de la puissance de son oncle, afin d'assurer ce qu'il avait fait.

Il conduisit cette œuvre admirablement. Il alla plus loin que son oncle et se mit en une meilleure assiette. La Vertu qui s'y opposa fut malheureuse ; la Force se trouva impuissante. Les empêchements lui servirent de passage pour y arriver. Et alors, Madame, les Romains commencèrent à connaître le dessein de la Providence, et la maladie mortelle de leur vieille République. Le repos qu'ils crurent être un bien essentiel leur tint lieu de liberté, qui ne leur sembla plus qu'un plaisir de fantaisie. Chacun fut bien aise d'être de loisir, après tant de fâcheuses affaires ; et la douceur de l'oisiveté se coula si agréablement dans leur âme, qu'ils n'eussent pas voulu de leur première condition, quand Auguste la leur eût voulu rendre de bonne foi. Ils étaient si las de brigues et de partis, qu'ils reconnaissaient pour bienfaiteur celui qui leur ôtait la peine de se gouverner eux-mêmes ; et bénissaient son usurpation qui les avait délivrés de leur mauvaise conduite. « Puisqu'il nous mène, disaient-ils, dormons en assurance dans notre vaisseau ; faisons la débauche, si nous voulons ; moquons-nous des

1. Sans doute au sens, alors fort usité, de, marqué par le destin (*fatalis*).

bancs et des pirates; il n'est pas possible de nous perdre, César nous répond de notre salut. »

Les petits-fils mêmes des consuls et des dictateurs oublièrent leur honneur pour aller après leur intérêt; et laissèrent là une liberté ruineuse et imaginaire, pour se tenir à une obéissance commode et pleine d'avantages effectifs. Ils furent les plus souples et les plus assidus courtisans[1]. Et quoiqu'ils portassent des noms qui avaient fait trembler les rois de la terre, ils ne se souciaient point qu'on les remarquât dans la foule des donneurs de bon jour demandant des grâces à la porte d'un de leurs citoyens. Ils disaient que la fortune leur avait montré l'exemple de leur devoir et le chemin du palais d'Auguste; qu'ils allaient où les dieux étaient allés les premiers, et que, s'ils avaient changé de parti, le destin des choses et le démon de Rome avaient changé devant eux.

Ainsi cette âme véritablement souveraine et du premier ordre, qui avait un empire naturel sur les autres âmes, ne trouva plus de contradiction ni de résistance. Les plus superbes reçurent le joug; cédèrent à la supériorité de l'esprit; ne firent point difficulté de passer sous une hauteur si élevée, ni de soumettre des vertus humaines à quelque chose de divin qu'ils reconnaissaient en la personne d'Auguste. Il ne resta plus, Madame, de courage farouche à dompter, plus de Caton, ni plus de Brutus, pour ressusciter un parti mort. La mutinerie perdit jusqu'à son souffle et à son murmure. L'envie se changea en admiration.

D'où je conclus, s'il m'en souvient bien, que l'Envie ne va pas toujours si avant que la Vertu ; que cette opiniâtre se lasse enfin de suivre cette constante, et qu'il y a un degré où le mérite étant parvenu, il est hors de la portée des mauvais souhaits et de la mauvaise volonté des hommes. Ensuite de quoi, Madame, un juge sans reproche, comme vous diriez M. Chapelain, élevant tant soit peu sa voix plus qu'à l'ordinaire, prononça ce beau décret en faveur d'Auguste et de sa nouvelle domination : « Qui est le pré-

1. Cf. Tacite, auquel Balzac emprunte plus d'un trait, en lui laissant son amertume. — Posito triumviri nomine, consulem se ferens et ad tuendam plebem tribunitio jure contentum ; ubi militem donis, populum annona, *cunctos dulcedine otii pellexit*, insurgere paulatim, munia senatus, magistratuum, legum, in se trahere, *nullo adversante;* cum ferocissimi per acies aut proscriptione cecidissent ; ceteri nobilium, quanto quis servitio promptior, opibus et honoribus extollerentur ; *ac novis ex rebus aucti, tuta et præsentia quam vetera et periculosa mallent...* (*Annales*, I, 1.)

somptueux qui se puisse plaindre que le ciel soit au-dessus de lui[1] ; qui puisse trouver étrange que la plus lumineuse des créatures soit la plus haute, et que le plus digne soit le plus grand ? »

Personne n'appela de cet arrêt.

Auguste fut couronné par le suffrage de toute la compagnie, après que sa vie eut été faite en petit de ma façon[2].

1. Chapelain, appelé à conclure, passe ridiculement du ton du panégyrique, déjà trop marqué dans le discours de Balzac, à celui de l'apothéose.

2. On peut rapprocher de cet extrait du *Discours* III de Balzac quelques pages de l'*Entretien* XXXI du même auteur, également sur Auguste, écrites en réponse à une question de l'académicien Conrart. — « Vous me demandez *si ce grand homme a été heureux ;* si après avoir changé la face de la République, si après s'être rendu maître de Rome victorieuse et triomphante, c'est-à-dire, de tout l'univers, il a joui paisiblement de sa grandeur. Je vous réponds que pour en venir là, il lui a fallu passer par des torrents de sang humain ; qu'un nombre infini de têtes cassées, de corps de consuls, de préteurs, de sénateurs, de chevaliers romains, lui ont servi de degrés pour monter sur le trône. Quand ce serait pour se conserver qu'il aurait perdu tant de gens, toutes les fois qu'il a songé de combien de morts il a fallu qu'il ait assuré sa vie, cette seule pensée a été capable de gâter sa félicité. Aussi se plaignait-il souvent du malheur de sa condition avec ses confidents, et s'en faisait pitié à soi-même.

» Quelle peine ensuite, quelle gêne sur le trône, d'être contraint de se dépouiller de la douceur de son naturel et de renoncer à sa propre inclination pour exercer une sévérité nécessaire...!

» Les ennemis, les rebelles, les méchants ne finissent point. La racine en demeure, quelques branches que l'on en coupe. Il ne put donc pas dompter si généralement les esprits, qu'il n'en restât toujours de très fâcheux et très difficiles à gouverner ; ni faire en sorte que le long calme dont il a joui n'ait eu ses nuages et ses mauvais jours. Les gens de son temps en disent bien davantage : s'il faut les en croire, il a vieilli en des alarmes continuelles. Il a cheminé dans des précipices : tout ce qu'il a pu faire avec toute sa bonté, avec toute sa vertu et toute sa fortune, c'est de se sauver en pleine paix et de mourir de mort naturelle, etc. »

XII-03. — SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Libr
University o
Date Du

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottaw
Date Due

19 JUIL. 1994
06 JUIL. 1994
OCT 28 2003
NOV 18 2003
DEC 15 2003
AVR APR 08 2008
09 AVR APR 2008

CE

a39003 002373321b

CE PQ 1752
.J3 1894
COO CORNEILLE, P CINNA, TRAGE
ACC# 1215994